This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

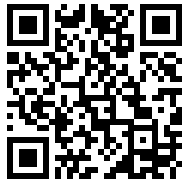

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

TOME VI. — ANNÉE 1891

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1891

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE COMMINGES

SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

TOME VI — ANNÉE 1891
4e Trimestre

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1891

Digitized by Google

Digitized by Google

DECOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

A SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

VALCABRÈRE ET BARSOUS

Au mois de mars 1886, appelé par mon devoir professionnel à passer quelque temps dans l'intéressante église de *Valcabrère* (Haute-Garonne), j'en profitai pour étudier ce curieux monument, et, par la même occasion, j'ai voulu interroger les ruines du massif de *Herrano*, la nécropole de *Barsovs*, l'assiette de l'ancienne ville de *Lvgdvnvm Convenarvm*, au quartier des Bourdettes, et enfin la catacombe du cloître de *Saint-Bertrand-de-Comminges*.

Je vais essayer de décrire ces diverses fouilles. Puissent ces quelques lignes exciter les hommes de goût et d'étude à pousser plus loin les recherches que je n'ai pu qu'effleurer dans ce pays si riche en souvenirs et en monuments de toute espèce ensevelis en grande partie sous le sol.

I. — VALCABRÈRE

Grâce aux dispositions aussi sympathiques qu'intelligentes de M. l'abbé Déqué, curé de la paroisse, nous avons commencé par mettre à découvert le maître-autel en le débarrassant de tous ces ornements de bois doré, si ridicules quand ils se trouvent mêlés à un monument aussi vénérable.

Digitized by Google

Un dessus d'autel, en bois, cachait l'antique pierre sacrée ; un écran, également en bois, décoré de peintures bizarres, cachait le tombeau, fait de pierre de taille.

L'autel mis en cet état, j'engageai M. le curé à ne plus le recouvrir de ces diverses superfétations. Mais le prêtre ne voyant pas sur la belle pierre sacrée les signes habituels de consécration, était pris de scrupule pour y célébrer le saint sacrifice. Afin de l'encourager, je cherchai à lui faire partager ma conviction que les signes de consécration n'étant pas toujours apparents, les usages du moyen âge nous indiquaient que des reliques devaient exister dans l'intérieur du tombeau. Avec sa permission, je me mis à l'œuvre pour découvrir les signes authentiques de la consécration. C'était le 21 mars.

A cet effet, je frappai vers le centre de la face postérieure de l'autel ; une des pierres de l'appareil rendit un son sourd, qui me fit supposer l'existence d'un vide ménagé dans le massif. Je parvins à enlever cette première pierre ; mais nous n'aperçûmes derrière elle qu'un blocage noyé dans un bain de mortier.

Après l'enlèvement d'une partie de ce blocage, apparut à nos yeux un élégant chapiteau mérovingien dans un excellent état de conservation. Je le dégageai et le retirai avec précaution, si bien qu'il laissa l'empreinte d'une de ses faces sur le mortier qui l'enveloppait.

Aussitôt je reconnus que le dessus du tailloir était percé d'une ouverture circulaire, munie d'une feuillure dans laquelle s'adaptait une plaque de marbre formant couvercle. Nul doute, nous étions en possession des reliques, et le rôle du prêtre commençait.

Le chapiteau-reliquaire fut transporté dans la sacristie, et, le couvercle enlevé, nous trouvâmes, dans le vide ovoïde régulièrement creusé dans la masse de marbre, une urne cinéraire en verre blanc vert d'eau, irisé, mesurant 0^m117 de hauteur sur 0^m115 de diamètre à la panse. Elle était recouverte d'une pièce de soie rouge foncé, fanée et tombant en débris. Cette urne contenait, au

Digitized by Google

fond, une matière blanchâtre, semblable à de la cire desséchée et portant sur divers points des traces d'une matière noire. Au-dessus se trouvaient de petits lambeaux d'étoffe, sorte de gaze qui paraissait avoir été imbibée de sang. Venait ensuite un petit paquet d'étoffe légère, rouge-brun, bordée de liserés de soie blanche, contenant une vertèbre et un autre os parfaitement conservés. Près de ces objets était aussi une petite ampoule de verre de 0m058 de haut sur 0m05 de diamètre à la panse et de 0m022 à l'ouverture. Elle contenait, au fond, un petit dépôt ressemblant à du sang coagulé et desséché, des débris semblables à des parcelles d'éponge et de terre imbibées de sang, et enfin un petit fragment de drap d'or fin. Cette ampoule était fermée par un bouchon de cire blanchâtre.

Tous ces objets étaient accompagnés d'un sceau ovale, en cire très desséchée et à reflets nacrés. Ce sceau mesure 0m065 de long, sur 0m05 de large. L'une des faces représente, en relief, un évêque debout, crossé et mitré, les pointes de la mitre posées latéralement. Il bénit à la manière latine. On lit en exergue :

S. R. EPISCOPI CONVENARVM

S[igillum] R[aimundi] Episcopi Convenarum.

L'autre face représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus sur son genou gauche; sa tête est recouverte d'un voile et nimbée; elle tient la main droite relevée et appuyée sur sa poitrine. L'Enfant Jésus porte le nimbe crucifère; il tient un livre de la main gauche, et bénit de la droite.

On lit en exergue :

S. AVE MARIA GRATIA PLENA.

Sur la tranche du sceau apparaissaient à peine, des deux côtés, les angles d'un parchemin plié que nous avons supposé à bon droit être l'authentique des reliques.

Digitized by Google

Nous avons photographié tous ces objets, le chapiteau et son contenu.

Quelques jours après la découverte, M. le curé de Valcabrère présentait les reliques à S. E. le Cardinal Archevêque de Toulouse, qui en a fait la reconnaissance et a extrait du sceau le parchemin qui s'y trouvait inclus.

Après cette visite, les reliques ont été remises dans l'urne, le sceau et l'authentique ont été placés dans une boite à part, le tout scellé aux armes de Son Eminence. Le précieux dépôt a été confié à la garde de M. le curé de Valcabrère, en attendant que le Cardinal vienne lui-même, selon son intention, procéder à une nouvelle et solennelle consécration de l'autel.

Voici le texte du parchemin :

Audi Israel Dominus Deus tuus unus est. Non accipies nomen Dei tui in vanum. Observa diem sabbati. Honora patrem tuum et matrem tuam. Non occides. Non mecaberis. Non furtum facies. Non faussum *(sic)* testimonium dices. Non concupisces rem proximi tui. Non desiderabis uxorem ejus. Initium sancti Evangelii secundum Mattheum. Liber generationis Jhesu Christi filii David filii Abraham. Initium sancti Evangelii secundum Marcum. Ecce ego mitto angelum meum. Initium sancti Evangelii secundum Lucam. Fuit in diebus Herodis regis sacerdos nomine Zachariam. Initium sancti Evangelii secundum Johannem. In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum. Anno ab incarnatione Domini M°C°C°, regnante Philippo rex Francorum, mensis octobris. Hoc majus altare est consecratum in honore sancti Stephani protomartyris et sanctorum martyrum Justi et Pastoris. A domino R. Convenarum Episcopum.

Ce document nous fournit deux révélations importantes.

On savait bien que l'église de Valcabrère avait pour patrons saint Just et saint Pasteur. Le propre du diocèse et la tradition locale étaient d'accord sur ce fait. Mais nulle mention, nulle tradition ne faisaient intervenir saint Etienne dans la dédicace de l'église. Seulement on reconnaissait la représentation du martyre de ce saint, sa lapidation, sur l'un des quatre chapiteaux qui surmontent les quatre statues établies aux piédroits du portail de l'église, et, sur deux des trois autres chapiteaux, on

Digitized by Google

reconnaissait le martyre des saints Just et Pasteur. Voilà donc, maintenant, tout naturellement expliquée la raison d'être, à cette place, de la représentation du martyre de saint Etienne.

Le personnage tenant un livre appliqué sur sa poitrine, et placé sous ce même chapiteau, avait été considéré aussi par quelques archéologues comme un diacre, peut-être saint Etienne lui-même. Aujourd'hui cette opinion ne se trouve-t-elle pas confirmée par le texte de l'authentique?

En second lieu, nous avons la date de la consécration de l'autel, 1200; le nom de l'évêque de Comminges consécrateur, ainsi que son sceau, c'est Raymond Arnaud, de la famille des comtes de Labarthe, qui siégea de 1189 à 1204.

L'autel de l'église de Valcabrère est formé d'un massif barlong, revêtu de pierres de taille de diverses dimensions portant une table de marbre, creuse, munie d'un léger rebord. Cette table mesure 1^m94 de long sur 1^m28 de large; son épaisseur est de 0^m19, son profil présente une saillie carrée de 0^m09, et au-dessous un large biseau. Derrière l'autel proprement dit s'élève un édicule en forme d'estrade, établi sur une petite chambre ou crypte voûtée et surmontée d'un dais ou ciborium en pierre, porté par quatre arcatures trilobées. Sur l'édicule se trouve placé, abrité sous le dais, un ancien sarcophage de marbre, sans ornements. L'ensemble de l'édicule est postérieur à l'autel même et accuse par ses formes le plein XIV^me^ siècle.

Le chapiteau-reliquaire se trouvait placé immédiatement au-dessous de la table de l'autel, et à 0^m 35 de sa face postérieure. Il reposait sur une petite dalle de schiste brut.

La forme particulière de la table de l'autel nous portait à lui assigner une époque assez reculée, le XI^e^ ou XII^e^ siècle. Nous basions notre opinion, d'abord en faisant un rapprochement avec la table à bordure de Saint-Sernin

Digitized by Google

de Toulouse, que l'on attribue au XII^e^ siècle, et ensuite sur l'opinion émise par plusieurs archéologues sur l'époque des autels ayant table à bordure. Voici ce qu'en dit M. de Caumont, dans son *Abécédaire d'archéologie religieuse*, page 42 : « Tous les autels anciens ont, comme celui de Ham, un encadrement saillant; c'est un caractère très certain, je crois, des autels antérieurs au XII^e^ siècle ou au XI^e^. »

M. Viollet-le-Duc, lui-même, après nous avoir dit que « l'autel de Valcabrère a été établi très franchement au XIII^e^ siècle », nous affirme que « quant aux tables des autels, jusque vers la moitié du XII^e^ siècle, elles sont très fréquemment creusées en forme de plateau »[1].

Je ne sais si je hasarderai beaucoup mon opinion en disant que la table de Valcabrère est antérieure à la construction de l'autel lui-même, et qu'elle a pu servir à couvrir un autel ayant précédé celui-ci.

La taille de ce marbre est assez finement faite, mais le tracé de ses lignes et de ses profils est défectueux et irrégulier, ce qui lui donne précisément un air de parenté avec certaines colonnes et certains chapiteaux qui existent dans l'église et qui sont certainement antérieurs à l'époque de la consécration de l'autel.

Il est assez élémentaire de savoir que lorsqu'on rencontre un autel ancien dépourvu de signes extérieurs de consécration, comme était celui de Valcabrère, on peut compter que des reliques sont contenues dans l'intérieur du tombeau. L'usage en a été constant, non seulement pendant le moyen âge, mais jusqu'en plein XVII^e^ siècle.

Voici les attestations rapportées par Guillaume Durand, dans son *Rational des divins offices*, lorsqu'il décrit les diverses cérémonies de la consécration des autels. « Or, dit-il :

« Voici la manière et l'ordre dont a lieu la consécration de

1. *Dictionnaire d'architect.*, t. II, p. 38.

Digitized by Google

l'autel : premièrement le Pontife commence en ces termes : « Seigneur, viens à mon aide ». Après, il bénit l'eau, puis il fait quatre croix avec l'eau bénite aux quatre cornes de l'autel. Ensuite, il fait sept fois le tour de l'autel, avec de l'hysope en guise de goupillon et avec de l'eau bénite. Il asperge encore de nouveau l'église et répand le reste de l'eau au pied de l'autel. Ensuite, on fait quatre croix avec le chrême aux quatre angles du tombeau dans lequel les reliques doivent être renfermées, et on les met dans un petit coffre ou une petite chasse (*capsella*) avec trois grains d'encens, et on les enferme en cet état dans le sépulcre. Ensuite, on met dessus ce tombeau sa tablette revêtue du signe de la croix qu'on a tracé au milieu ; après cela, on adapte à l'autel la pierre (qu'on appelle sa table) ; et quand cela est fait, on l'arrose d'huile en quatre endroits et on l'oint ensuite du chrême, de la même manière qu'on dit pour l'huile. On confirme aussi l'autel sur le devant où est la croix avec le chrême, et on l'encense en cinq endroits. Après cela, on couvre l'autel et on le revêt de linges blancs, et enfin on célèbre dessus le sacrifice de la messe. »

« Or, » dit plus loin l'auteur du *Rational*, « on lit dans l'Exode que l'on déposa, dans l'arche du Testament ou du témoignage, la déclaration, c'est-à-dire les Tables sur lesquelles était écrit le témoignage, on peut même dire les témoignages du Seigneur à son peuple ; et cela fut fait pour montrer que Dieu avait fait revivre, par l'écriture des Tables, la loi naturelle gravée dans le cœur des hommes. »

Voilà, sans nul doute, les principales raisons qui expliquent la présence du Décalogue et les premiers mots des Évangiles, que l'évêque consécrateur de l'autel de Valcabrère a pris soin de faire insérer dans son authentique, c'est-à-dire que le Décalogue déposé dans l'autel de Valcabrère rappelle le témoignage, base fondamentale de l'ancienne Loi, déposé dans l'Arche d'alliance en vertu des prescriptions de Moïse. De plus, il est accompagné des premiers mots des quatre Évangiles qui, de leur côté, rappellent la base fondamentale de la nouvelle Loi. — Dans ce symbole de l'alliance des deux Lois, l'autel est assimilé à l'ancienne Arche, ce qui se trouve confirmé par un autre texte de Guillaume Durand, qui dit, en parlant de l'ancien autel de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, que Constantin donna au Latran l'Arche d'alliance [1].

Tout porte à croire que les trois grains d'encens, dont parle l'évêque de Mende, étaient ou sont encore contenus

1. Liv. I, chap. II, cité par Rohault de Fleury : la Messe, Autels, 1er vol. page 101.

Digitized by Google

dans la petite fiole de verre, et il ne sera pas hors de propos de rappeler que ces trois grains d'encens traditionnels ont été retrouvés, en 1860, à l'intérieur d'une cassette déposée dans la cavité d'une colonne qui portait une table d'autel du VI^e^ siècle, dans une ancienne église de Rimini[1].

En ce qui concerne particulièrement la teneur de l'authentique, une question ne peut manquer de s'adresser à la compétence des archéologues liturgistes : cette rédaction constituerait-elle un fait exceptionnel dû à l'initiative de l'évêque Raymond, ou serait-elle là en vertu d'un usage habituel à cette époque ? En connaîtrait-on d'autres exemples ?

Nous ne quitterons pas notre ancienne basilique sans nous rendre compte de ce qu'il y a de vrai dans la tradition locale, faisant supposer l'existence d'une crypte sous le sanctuaire. A cet effet, nous avons fait pratiquer des fouilles jusqu'à une certaine profondeur ; elles n'ont révélé que l'existence d'un terrain sans cohésion, plusieurs fois remué, et dans lequel on a trouvé de nombreux squelettes couchés la tête vers l'abside et les pieds vers la nef, mais nulle trace de crypte.

Nous avons découvert, sur un des piliers de la nef, les restes d'une ancienne fresque, mais tellement effacée qu'on avait de la peine à y reconnaître le personnage, qui est presque grandeur nature, debout, tenant un livre et paraissant coiffé d'un chapeau ; le tout avait été recouvert de plusieurs couches de badigeon. Des bandes décoratives paraissent à peine sous les pieds et au-dessus de sa tête. D'après l'ensemble, cette peinture ne nous paraît pas postérieure au XV^e^ siècle.

Ces peintures sont les seules que nous ayons su découvrir dans ce monument ; elles nous permettent cependant de supposer qu'une série de personnages étaient peints sur les piliers à la même hauteur.

1. Rohault de Fleury, l. c. p. 143.

Digitized by Google

II. — HERRANO.

A huit cents mètres environ de l'ancien Lugdunum Convenarum, sur la gauche de la route qui conduit dans la vallée de la Barousse, s'élève un massif d'antique maçonnerie. Il porte le nom de *Marroc* (massif) *de Herrano*. Vous avez beau demander aux habitants du pays et aux traditions locales ce qu'a été ce massif, ils vous répondront naïvement que la bande de voleurs qui infestaient la contrée, au commencement de ce siècle, cachait, dans le trou qu'on y voit par dessus, le fruit de leurs rapines. D'autres vous disent que le crocodile qui désola le pays, au temps de saint Bertrand, allait se cacher dans ce repaire.

Personne, à notre connaissance, n'avait jusqu'ici tenté de se rendre compte de sa destination première, de son origine.

Le 5 septembre 1885, j'avais la bonne fortune de passer dans ces parages, en compagnie de notre honoré et savant confrère M. Jules de Laurière. Je l'engageai à voir ces ruines. Nous les visitâmes sur tous les côtés, qui ne nous présentèrent qu'un massif dénudé et dépouillé de tout parement.

Montés au sommet, nous découvrîmes vers le centre une espèce de puits, d'environ un mètre de diamètre et de trois mètres de profondeur, que nous avons reconnu ne pas avoir été bâti, mais bien creusé dans la masse. Cet ensemble nous fit penser que nous avions, peut-être, affaire aux restes d'un antique mausolée.

Ce trou nous a permis de supposer qu'une fouille avait été tentée à une époque déjà bien reculée; nous nous sommes mis à l'œuvre pour fouiller ces ruines d'une façon sérieuse.

Le 6 avril, je faisais donner le premier coup de pioche au pied du massif de Herrano.

Digitized by Google

PLAN ET COUPE

DES

RUINES DE HERRANO

D'APRÈS LES DESSINS

DE M. B. BERNARD

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

LÉGENDE

A. B. C. D. Empâtement des fondations.
E. F. G. H. Massif en l'état actuel.
I. J. K. L. Retraite du premier étage.
M. N. O. P. Plan des fouilles au-dessous des fondations.
Q. Cavité des fouilles pratiquées par-dessus.
R. Orifice intérieur.

Digitized by Google

RUINES DE HERRANO

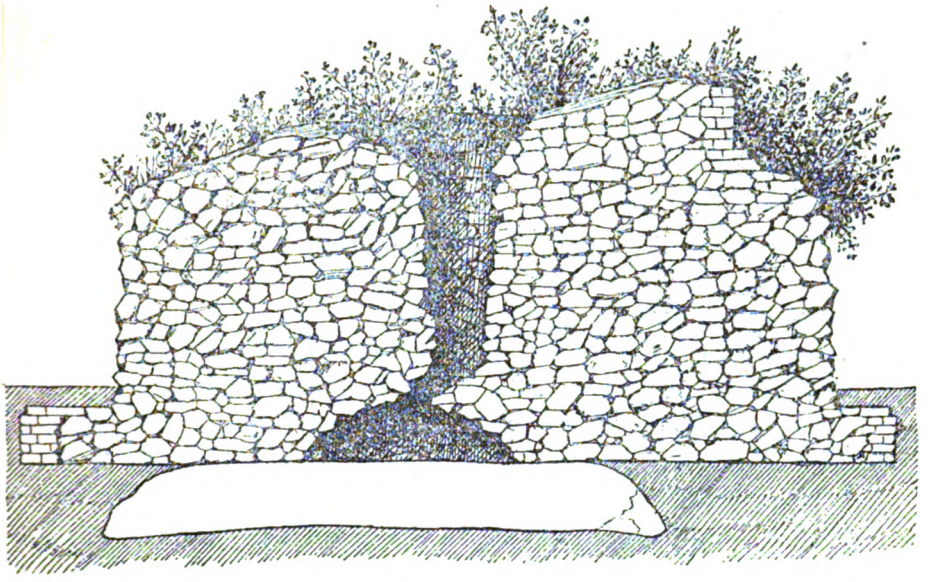

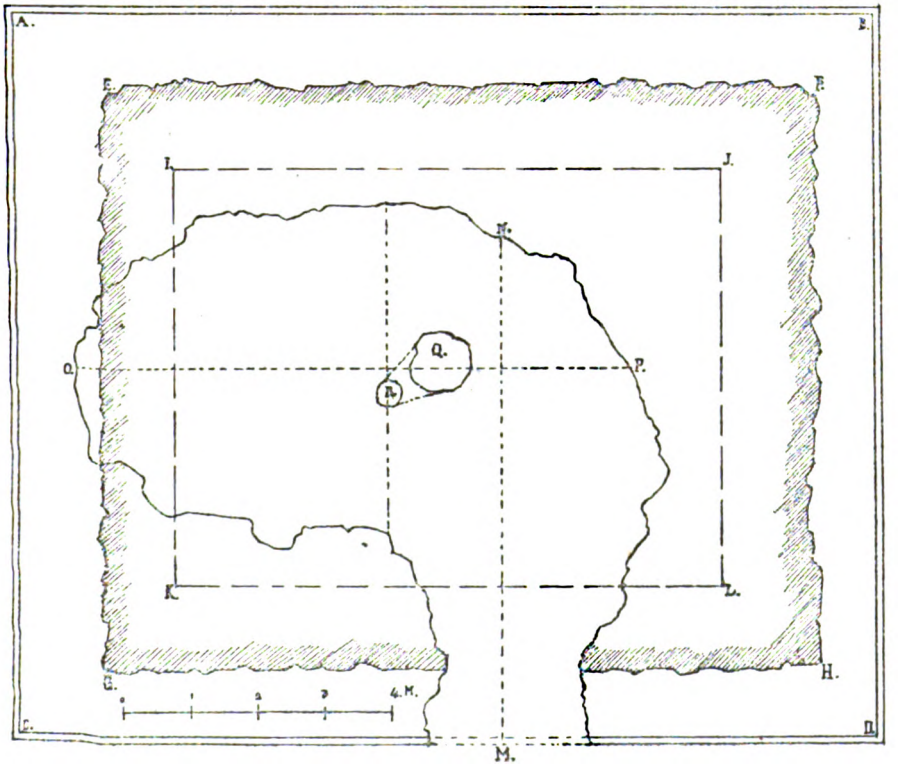

Digitized by Google

Je commençai par faire découvrir l'empâtement des fondations aux quatre angles du monument, afin d'en relever exactement les dimensions. C'est un rectangle mesurant 13^{m} sur le grand côté et 10^{m} 95 sur le petit côté.

J'ai ensuite fait ouvrir une tranchée, le long des fondations, sur le grand côté faisant face à l'est, afin d'en connaître la profondeur ; elle est en moyenne de 0^{m} 90 au-dessous du niveau du sol actuel.

Dans l'hypothèse où ce monument aurait été un mausolée, je me demandais si une chambre sépulcrale n'existerait pas dans cette masse. A ces fins, vers le centre de cette dite face, je fis tourner la tranchée vers le massif.

Les premiers coups de pioche nous montrèrent une brèche dans l'empâtement, se dirigeant vers le dessous des fondations. Nous suivons la brèche et, arrivés à l'aplomb du massif, nous nous trouvons en face d'un amoncellement de cailloux placés avec un certain ordre. L'ouvrier intrigué, se plaçant aux écoutes, me dit qu'il entend des gouttes d'eau qui lui semblent tomber dans un lac. Les cailloux enlevés, nous nous trouvâmes en face d'une espèce de grotte s'étendant au loin par dessous les fondations.

Plus de doute, des fouilles y avaient été pratiquées.

A peine entré sous cette excavation, nous reconnaissons qu'il n'y avait point existé de chambre sépulcrale.

Ces anciens travaux nous disent que le premier fouilleur cherchait le trésor mortuaire dans le massif. Il enleva la terre ferme de dessous les fondations, sur une superficie d'environ 40^{m} carrés et sur une épaisseur qui à son origine ne devait pas avoir moins de 1^{m} 60. Quand le dessous des fondations fut devenu une voûte improvisée, on chercha l'axe du monument, et, dans cette voûte, on creusa le massif sur un diamètre de 3 mètres et sur une profondeur de 1^{m} 00. Tout ceci pour correspondre à l'espèce de puits que nous avons vu par dessus.

L'orifice inférieur dudit puits était obstrué par des

Digitized by Google

détritus de toute sorte sur une hauteur d'environ 1m 30. L'ayant fait déblayer, nous avons remarqué que la communication avec l'excavation inférieure était très étroite ; nous l'avons laissée en cet état.

L'entrée donnant passage sous les fondations a été refermée, d'après le désir manifesté par le propriétaire du champ sur lequel gisent ces ruines.

Après examen, nous sommes porté à croire que rien ou à peu près rien n'a été trouvé dans ce massif par le premier fouilleur, et que le trésor de ce mausolée était peut-être déposé au premier étage, disparu lui-même à l'époque des fouilles.

Nous avons trouvé dans les terres remuées un simple fragment d'urne cinéraire en verre blanc, et un morceau de marbre portant trace de compartiments moulurés.

On se demande à quelle époque ont pu être faites ces premières fouilles ? La tradition n'en dit rien. Les lichens noirs attachés aux parois du trou supérieur, les fougères et les vieux arbrisseaux rabougris qui le bordent, nous reportent déjà bien loin. Il ne serait pas trop, je crois, de leur assigner la fin du XVIme siècle, époque vers laquelle le goût des choses antiques avait pris un si grand essor.

A en juger par ce qui reste et surtout par les dimensions, ce monument pouvait être de premier ordre et se comparer au mausolée de Saint-Rémy et autres analogues. Il ne reste, comme nous l'avons dit, que le noyau de l'édifice. Ses ruines ne s'élèvent plus qu'à environ cinq mètres au-dessus du sol. L'établissement du premier étage est indiqué par le retrait parementé que nous avons découvert à l'angle nord-ouest, à une hauteur de 3m80 au-dessus du niveau de l'empâtement des fondations, et en retraite de 2m40 à compter de l'aplomb extérieur de ces mêmes fondations.

L'espace moyen existant entre le noyau du monument et la ligne extérieure des fondations est de 1m00 ; plus qu'il n'en faut pour y établir les blocs nécessaires à la construction du socle, base de ce monument. Remar-

Digitized by Google

quons, en passant, que pour simplement restituer ce socle, nous trouverions facilement l'emploi, sinon la place, de tous ces blocs de marbre blanc que l'on voit attachés aux murs des églises de Saint-Bertrand et de Valcabrère, matériaux dont la destination première est restée problématique.

Par la même raison, nous trouverions encore, dans ce monument, une large place pour les colonnes, chapiteaux, corniches, frises, etc., qui se trouvent placés par emprunt dans l'église de Valcabrère.

Nous verrions avec plaisir qu'un architecte intelligent entreprit de dresser un projet de restitution de ce mausolée en essayant d'y placer les divers matériaux dont je viens de parler. Ce serait, ce me semble, une œuvre méritoire et intéressante qui pourrait jeter du jour sur l'origine et la destination des ruines informes et couvertes de mystère de Herrano.

B. Bernard.

(A suivre.)

Digitized by Google

UN LEVER DE SOLEIL EN HIVER

A CÉCIRÉ

La vallée du Lys a pour de longs mois quitté sa parure de fête ; ses vieux hêtres sont dépouillés. Comme l'hirondelle le touriste a fui la montagne ; et cependant, si l'été a ses charmes, l'hiver a aussi ses sauvages beautés. Voyez plutôt, sous la rude étreinte des frimas, cascades et torrents enchainés, arrêtés dans leur course vagabonde : là, d'élégantes colonnettes de glace opaline ou bleuâtre tapissent les rives du torrent ; plus loin, la neige festonne les plantes et les arbres de gracieuses arabesques et un soleil brillant fait étinceler leurs mille facettes de cristal. Ajoutez à cela un temps calme et doux et, dans un azur sans nuages, les pics de Crabioules, du Quairat, de Céciré et tant d'autres détachent leurs têtes neigeuses : mais à quoi bon irai-je tenter de décrire ces merveilles de la nature? Il faut voir nos montagnes pour se faire une idée de leurs beautés hivernales. La plume ou le crayon ne pourraient jamais qu'en tracer une impuissante et grossière ébauche.

Le 15 décembre, je passai une partie de la journée en admiration devant ce féerique spectacle, photographiant à plaisir. Malheureusement le jour baissait, empourprant déjà les hautes cimes, et de froides ombres me ramènent à ma cabane de la vallée du Lys.

Mon fidèle et brave guide Barthélemy Courrège m'accompagne ainsi que mon domestique. Le soir, à la veillée près d'un feu joyeux qui pétille dans l'âtre, mille projets

Digitized by Google

pour le lendemain traversent mon esprit. L'idée d'aller au pic de Céciré voir lever le soleil me parait originale et charmante ; nous l'adoptons aussitôt. Chacun alors s'arrange pour passer la nuit et s'endort.

A trois heures, Barthélemy nous réveille. Notre toilette est vite faite et le déjeuner promptement terminé. Les sacs sont bouclés, les appareils photographiques préparés et nous partons.

Il est 3 heures 40, le thermomètre marque -3 degrés. Des myriades d'étoiles scintillent au firmament et la lune inonde de sa douce lumière la neige qui couvre la vallée ; de légers cirrhus couronnent çà et là les glaciers. Que la montagne est donc belle et poétique en ce moment ! Tout sommeille encore autour de nous : aucun bruit ne vient troubler le calme qui nous entoure ; le blanc tapis que nous foulons assourdit jusqu'au son de nos pas. Seule, au milieu de ces ineffables splendeurs, une légère brise agite de son souffle les quelques brins d'herbe du sentier de l'Esponne. Une demi heure de marche me conduit à ce vaste plateau ; je traverse les granges de Saint-Aventin ; on les croirait désertes pour le moment, si les aboiements furieux d'un chien ne nous annonçaient la présence des bergers.

Jusqu'aux granges de Cazaux, nous cheminons assez facilement sur des neiges congelées et atteignons, quelque temps après, la cabane de la Coume de Bourg. En été, son parc ou *cartaou* est rempli de troupeaux ; mais maintenant les frimas ont chassé les bestiaux vers la plaine. Nous prenons alors au S. O. par de fortes rampes redressées sur les flancs du pic. Par endroits, la neige durcie par le froid nous offre une route facile et unie ; ailleurs, ramollie par le tiède souffle du vent d'Espagne, elle cède sous nos pas et nous enfonçons bien souvent jusqu'aux genoux. Aux pentes unies succèdent bientôt des éboulis (schistes carburés) ; leur surface inégale et à demi gelée en rend encore la traversée plus fatigante et plus pénible. Nous sommes bientôt à la hauteur de la

Digitized by Google

fontaine de la Coume de Bourg, et devant nous se déroule un vaste col neigeux : c'est celui d'Arrouge. Sous la lumière argentée de la lune, son immense échancrure produit un effet magique : à sa gauche, s'élève le pic ou cap de Bassiéret ; à sa droite, les dernières pentes de Céciré, et derrière, le rapide vallon de Médassoles descend vers la gorge d'Astos d'Oô.

Il est 6 heures 30. Déjà la blonde Phébé et ses innombrables satellites commencent à pâlir. Après une courte halte nous reprenons notre marche, et nous arrivons au col d'Arrouge. Au nord, se dresse le pic de Céciré tout couvert de frimas. Vers les plaines de France, les derniers contreforts des Pyrénées sont encore plongés dans l'ombre, tandis qu'une faible lueur semble vouloir se montrer derrière eux. Elle augmente peu à peu : une teinte d'un bleu-clair envahit d'abord l'horizon, s'allonge en long ruban au sommet des pics, insensiblement se nuance de violet et de rose, puis, vers l'Andorre, de gros nuages bruns se festonnent de poupre et d'or, tandis qu'une étroite bande aigue-marine vient étrangement y mêler ses reflets métalliques. Sur ce fond merveilleux se détachent vigoureusement les silhouettes des pics espagnols, et, au premier plan, Sauvegarde et la Mine. Nous traversons encore des neiges à demi-glacées et peu après nous sommes au sommet du pic Céciré (2400 mètres).

Il est 7 h. 30 ; nous avons mis depuis ma cabane 4 heures arrêts compris. Le soleil ne tarde pas à paraitre derrière les dernières crêtes de la chaine et ses éclatants rayons, traversant quelques nuages qui le masquent encore, inondent tout à coup de lumière le splendide panorama qui se déroule à nos yeux. Il faudrait être poète pour retracer dignement ce merveilleux spectacle. Comment en effet redire ces surprenants jeux de lumière, comment décrire ces tons chauds et brillants, ces teintes si variées qui se fondent les unes dans les autres? Un peintre y épuiserait en vain les plus riches couleurs de sa palette. Ici, c'est un glacier qui étincèle sous les premières

Digitized by Google

lueurs du jour et semble lui renvoyer ses feux en gerbes de diamants; là, c'est une sombre vallée avec ses ténébreuses forêts qu'enveloppent encore les ombres de al nuit. Captivés, éblouis, nous oublions presque qu'une bise glaciale nous cingle la figure et que le thermomètre est au-dessous de zéro. Brutalement ramenés par le froid à la réalité, je m'empresse de monter mon appareil.

Des pointements de rochers (calcaire cambrien ?) émergent de l'épaisse couche de neige qui couvre le sommet. Dans leurs fentes, quelques saxifrages et des mousses montrent leur triste végétation. Une frêle et délicate campanule elle-même, bravant les rigueurs de l'hiver, y épanouit péniblement sa corolle violette. L'étroite et longue crête de Céciré, tombe à pic sur les pâturages de l'Esponne, et au N. N. E. une arête dentelée s'en détache vers le sommet de Superbagnères (1797 mètres). Au contraire, vers le N. et l'O., des pentes gazonnées descendent par longs et rapides talus vers la Batch de Cazaux et la vallée d'Oô. Les plaines de Montrejeau et de Toulouse, tout éclairées, vous laissent voir mille détails, tandis que celles des Hautes-Pyrénées sont encore baignées dans une vapeur bleuâtre. A l'est, les blancs sommets de la Catalogne montent graduellement vers nous et atteignent par le S. E. la Fourcanade, la Maladetta et le Posets. A l'ouest, nous apparaissent les glaciers de Clarabide, du Néouviel, puis, vers le nord-ouest, les pics du Midi de Bigorre, l'Arbizon et le Montné. Enfin, tout près de nous, Maupas, Crabioules, Oô et Quairat se détachent vivement sur la teinte violacée du ciel.

Malgré un froid intense qui nous gèle les pieds, nous séjournons plus de deux heures au sommet de Céciré, ne pouvant nous lasser d'admirer. Mais bientôt un vent violent souffle du sud et fait voler d'épais tourbillons de neige, il est temps de quitter notre observatoire; du reste, le thermomètre marque -6 degrés. Je dépose dans une fissure de la roche ma carte de visite et nous commençons la descente. Il est 9 heures 15.

Digitized by Google

Nous gagnons assez promptement le col d'Arrouge; nous y trouvons notre route du matin coupée par la trace toute fraiche d'un isard de forte taille qui avait fait route de la vallée du Lys vers Médassoles. Des éboulis pierreux nous empêchent de descendre en glissades sur la neige. Nous dépassons la fontaine de la Coume de Bourg, et avant 11 heures nous sommes aux prairies de l'Esponne, près des granges de Cazaux. Dans la gorge, nous faisons la rencontre d'une petite bande de pinsons de neige, et quatre de ces jolis habitants de l'air tombent sous mes coups; les autres, affolés de terreur, s'enfuient à tire d'aile vers le sommet du pic. Les bergers étonnés nous regardent passer: ils ne savent d'où viennent des hommes qu'ils n'ont pas vu monter. Des granges de St-Aventin la vue sur Céciré et les glaciers du Lys est splendide. Après une courte halte nous continuons notre route, et à midi 30 nous sommes à ma cabane. Il était temps: le froid, dix heures de marche dans les neiges avaient aiguisé notre appétit. Du feu et un bon déjeuner nous réconfortèrent rapidement: deux heures après je rentrais à Luchon.

Maurice Gourdon.

Digitized by Google

LE COUVENT DES AUGUSTINS

DE MONTREJEAU

Si l'on déploie la carte de l'ancienne France, on y rencontre à chaque pas, dans toutes les provinces, des noms d'abbayes, de couvents, de prieurés qui marquent l'emplacement d'autant de colonies monastiques.

Les actes de fondation qui constituent ces maisons religieuses, et qui règlent comment elles doivent vivre, s'inspirent toujours des instincts les plus généreux et des sentiments les plus élevés. Dans ces titres, rédigés avec une particulière solennité, les donateurs énumèrent les motifs de leurs sacrifices. Tantôt, ils expient des fautes ou rachètent des injustices, même involontaires, ils remercient Dieu de grâces éclatantes, de périls conjurés, ils désirent attirer sa protection dans de graves circonstances, à la veille d'un pèlerinage, d'un départ pour une guerre lointaine; tantôt, ils manifestent l'intention de sanctifier leurs richesses, ils fondent une sépulture de famille entourée de constantes prières; quelquefois, ils s'assurent un lieu de paix et de repos à eux-mêmes après les fatigues et les agitations de la vie. Dans les âges de foi, tel homme, qui avait commencé par donner à Dieu sa terre et son bien, finissait par se donner lui-même.

Un grand nombre de couvents étaient le patrimoine de certaines races féodales. Elles se croyaient consciencieusement obligées de maintenir ces demeures sacrées, de les enrichir, d'y commémorer chaque alliance, chaque exploit, chaque degré de généalogie, chaque mort, par

Digitized by Google

des libéralités nouvelles. Le chrétien qui érige un monastère, ou qui le répare quand il tombe en ruines, disait-on au moyen âge, se construit à lui-même une échelle pour monter au ciel[1].

Lorsque Mgr Antoine-Eustache d'Osmond de Médavy, soixante-deuxième et dernier évêque de Comminges, vint prendre possession de son siège, en 1785, il existait dans le diocèse trois abbayes royales appartenant à l'ordre de Saint-Bernard : Bonnefont, Nizors et Fabas, et neuf couvents : deux de Cordeliers, à Polignan et Valcabrère ; deux de Pères de la Merci, à Aurignac et Salies ; deux de Jacobins, à Saint-Gaudens et l'Isle-en-Dodon ; un de Trinitaires, à Saint-Gaudens ; un de Religieuses de Notre-Dame, dans la même ville, et enfin un couvent d'Augustins, à Montrejeau. C'est celui dont nous voulons essayer de rechercher l'histoire.

Toutes ces créations de la foi et de la charité de nos pères ont disparu pendant la Révolution ; elle a confisqué les biens des ordres religieux et vendu leurs maisons ; les moines ont été dispersés, proscrits, condamnés à l'exil ; mais, après la tempête qui les avait dépeuplés si violemment, les monuments et les sanctuaires étaient demeurés debout. Leur destruction a été l'œuvre continue, paisible et vraiment impitoyable des premières années de notre siècle. Ceux qui n'ont pas été renversés de fond en comble sont devenus des entrepôts de marchandises, des fabriques, des magasins à fourrages, des prisons, etc. Les autres, et c'est malheureusement le plus grand nombre, acquis à vil prix par d'infatigables démolisseurs, exploités comme des carrières, se sont écroulés sous la pioche et le marteau. Les murs, fouillés jusqu'aux entrailles du sol, ont fourni des matériaux à qui venait les prendre. Les arcatures élégantes des cloîtres, les colonnettes aux chapiteaux délicatement sculptés, les balustrades ouvragées, les tombes ornées de

1. Qui claustra construit, vel delapsa reparat, cœlum ascensurus sibi scalam facit. (Apud Hurter, t. IV., page 450.) — Montalembert : *Les moines d'Occident*, t. I, Introduction.

Digitized by Google

figures de marbre, les pierres chargées d'inscriptions précieuses pour l'histoire, tous les vestiges d'une admirable architecture, épargnés jusque là par les siècles, ont été brisés en mille morceaux, et souvent employés comme autant de cailloux pour les routes voisines. Aux lieux où le génie de la destruction n'a point fait table rase, quelques pans de mur enveloppés de lierre, de plantes grimpantes et de fleurs agrestes, marquent encore la place où s'élevaient ces édifices hospitaliers protégés par la reconnaissance des peuples, et dont nos provinces s'enorgueillissaient comme d'une parure. Les sites riants ou sévères qui servaient de cadre à ces vénérables retraites présentent toujours les mêmes aspects et les mêmes paysages, mais l'on éprouve une invincible mélancolie à ne plus y retrouver ces abris séculaires, ces foyers toujours allumés pour toutes les infortunes, ces refuges ouverts aux âmes éprises d'un céleste idéal ou blessées par la souffrance, ces asiles où la vie se prolongeait au sein d'une tranquillité laborieuse et d'une douce uniformité sans tristesse, dans l'attente des biens éternels entrevus par la prière et par l'extase des méditations. Les vers du plus attrayant des poètes de ce siècle ne l'ont-ils pas dit avec une admirable vérité?

> Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
> C'est vous sombres caveaux, vous qui savez aimer.
> Ce sont vos froides nefs, vos pavés et vos pierres
> Que jamais lèvre en feu n'a baisés sans pâmer!
> . . . . . .
> Oui, c'est un vaste amour qu'au fond de vos calices
> Vous buviez à plein cœur, moines mystérieux;
> Vous aimiez ardemment; oh! vous étiez heureux![1]

Fondation du Couvent de Montrejeau

Le couvent des Augustins de Montrejeau était de fondation seigneuriale. Les puissants barons d'Espagne Montespan l'avaient bâti dans le courant du XIV^e^ siècle,

1. Alfred de Musset, *Rolla*.

Digitized by Google

comme nous le dirons plus loin. Il n'en reste pas une pierre aujourd'hui. Les souvenirs et les traditions s'affaiblissent tellement qu'on a le droit de se demander si les habitants de Montrejeau se doutent même aujourd'hui de l'existence de l'antique sanctuaire dans lequel leurs ancêtres ont prié pendant plus de quatre siècles et dormi leur dernier sommeil dans la paix du Seigneur.

Au commencement du XIII^e^ siècle, le territoire de la ville de Montrejeau appartenait aux comtes de Foix et à l'abbaye de Bonnefont. Celle-ci tenait ses droits d'Odon, vicomte de Lomagne; le jour de la Saint-Martin de l'an 1215, il les avait concédés notamment sur les lieux de Belloc, Cuguron, etc. En 1240, le vicomte de Labarthe avait fait don à la même abbaye du fief de Dozas, au lieu des Tourreilles.

Le 11 octobre de l'an 1268, Arnaud de Comminges, vicomte de Couserans, surnommé d'Espagne, et comte de Paillas, acheta de Roger, comte de Foix, vicomte de Béarn, toutes les terres que ce dernier possédait aux lieux de Bernard, Belloc, Cazarilh, Sédeilhac, Cuguron, Ausson, etc[1].

A l'exemple des seigneurs qui désiraient mettre en valeur les parties incultes de leurs domaines, augmenter le nombre de leurs tenanciers et la somme de leurs revenus, Arnaud d'Espagne résolut de fonder une place fortifiée au centre du vaste territoire qu'il avait acquis, et qui présentait alors l'aspect rude et sauvage dont peuvent encore donner l'idée certains quartiers du canton nord de Montrejeau. Sur les plateaux, des landes couvertes de fougères; aux versants des collines, des massifs de chataigniers et des forêts de chênes séculaires; dans le creux des vallons, quelques maigres cultures, des prairies traversées par des cours d'eau qui tarissaient pendant l'été. Des cabanes couvertes de chaume,

1. *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. II, p. 643.

Digitized by Google

perdues dans ces déserts, se groupaient autour d'une vieille église, la seule construction en maçonnerie solide. Là, vivaient à grand'peine, de seigle, d'orge, de méteil et du produit de leurs troupeaux, des habitants d'humeur défiante et farouche. Si leur pauvreté consentait à payer plus ou moins exactement les dimes à l'Église, il n'en était pas de même à l'égard du seigneur féodal. Les collecteurs des rentes dues aux comtes de Foix ne marchaient que bien armés et bien accompagnés dans ces régions inhospitalières, tant pour se défendre des bêtes fauves, disent les titres du temps, que du mauvais vouloir des vassaux et débiteurs.

Sur ces entrefaites, Philippe le Hardi se mit en possession du comté de Toulouse.

Le 8 octobre 1271, Bernard, comte de Comminges, Bernard, comte d'Astarac, Jourdain de l'Isle et un grand nombre de chevaliers et de seigneurs, réunis dans le grand cloître des Frères prêcheurs de Toulouse, reconnurent le roi de France pour leur seigneur immédiat, et prêtèrent serment de fidélité entre les mains de Guillaume de Cohardon, sénéchal de Carcassonne [1].

A la suite de cette reconnaissance solennelle, ils jugèrent que leur intérêt bien entendu leur commandait de s'allier à l'autorité royale pour établir, au milieu de leurs possessions, des centres d'habitation destinés à peupler les lieux déserts et à mettre en culture des terres stériles. Alors commencèrent, dans le comté de Toulouse, le comté de Comminges et les pays voisins, les nombreuses fondations de villes appelées *bastides*, sous l'autorité du roi et des seigneurs. L'union de ces deux pouvoirs forma l'acte désigné sous le nom de *paréage*.

Arnaud d'Espagne avait prêté serment au roi de France dans l'assemblée de 1271. Les landes et les immenses forêts qu'il venait de joindre à ses anciens domaines ne lui donnaient d'autres revenus certains que le plaisir de

1. Dom Vaissette, *Histoire de Languedoc.*

Digitized by Google

la chasse. Il crut avec raison que l'heure était venue d'appeler, dans une bastide fondée au milieu de ses terres, les habitants des contrées voisines et ses vassaux condamnés par leur isolement à la plus précaire condition ; il pouvait leur offrir l'appât de la sécurité matérielle, dans une ville fermée et fortement gardée, et de plus, les bénéfices d'une vie meilleure que celle dont ils usaient dans leurs chaumières éparses sur les lisières des bois ou dans les ravins.

Il choisit, à peu de distance du confluent de la Neste et de la Garonne, dans un site admirable, un promontoire dominant une grande étendue de pays, escarpé de trois côtés et présentant de remarquables avantages au point de vue de la défense.

Le jour de Saint-Michel de l'an 1272, au château de Montespan, en présence de messire Arnaud de Marquefave, chevalier, de Bernard, évêque de Toulouse, de P. de Villemur, capitaine, de Bernard Molinaris et Vital de Maurens, clercs, Arnaud d'Epagne et Eustache de Beaumarchés, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois pour le roi de France, fondèrent une bastide en paréage, au lieu désigné par le seigneur d'Espagne Montespan, et qui fut appelée *Montréal-de-Rivière*, plus tard Montrejeau[1]. Cet acte règle toutes les concessions faites aux habitants et la manière dont se doit rendre la justice au nom du roi et du vicomte de Couserans, etc.

L'appel des fondateurs fut entendu ; à la fin de l'année 1274, la bastide de Montréal comptait une centaine d'habitants, comme le prouvent les pièces d'un procès entre Guillaume de Lons, abbé de Bonnefont, et le vicomte de Couserans, à l'occasion d'un fief sis au territoire même de Montréal[2].

Des actes de 1278, 1286, 1290, 1299 nous font connaître les noms des trois premiers notaires de Montréal, Guillaume de Brosacio, Bernard de Terna, Guillaume de

1. Archives de la Trésorerie de Toulouse.
2. Archives de l'abbaye de Bonnefont.

Digitized by Google

Cunio, et le nom du premier chapelain, Jean Barata[1]. Par son testament daté de l'an 1308[2], Arnaud d'Espagne laissa Montréal-de-Rivière, Montespan, Bordères et Génos en Louron à Arnaud, son troisième fils, tige des barons d'Espagne Montespan, dont la généalogie est décrite dans le tome II des *Grands officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, pages 648 et suivantes.

D'après les Bénédictins[3], Arnaud d'Espagne aurait fondé le couvent de Montrejeau en 1308. Ils disent par erreur *Cordeliers* au lieu d'*Augustins*. Cette date ne peut être acceptée que sous bénéfice d'inventaire.

A cette époque, le pape Clément V, Bertrand de Goth, qui avait occupé le siège de Comminges de 1295 à 1300, vint, le 16 janvier 1309, à Saint-Bertrand, faire la translation solennelle des reliques du saint patron du diocèse; le 28 octobre 1310, il confirma l'établissement du grand couvent des Augustins de Toulouse dans l'intérieur de la ville; il témoignait aux religieux de cet ordre une particulière bienveillance et favorisait l'accroissement de leurs monastères. Ce concours de circonstances permettrait de supposer qu'Arnaud d'Espagne sut profiter de la présence du pape dans le pays pour fonder une maison d'Augustins dépendante du grand couvent de Toulouse.

Nous n'avons pu retrouver la charte de fondation du couvent de Montrejeau, malgré d'actives recherches dans de nombreuses archives, et particulièrement dans le recueil des titres des maisons d'Espagne Montespan et d'Antin. Cet acte important ne figurait même plus, au dernier siècle, dans le chartrier du couvent. Lors de l'enquête de 1747 sur la situation des maisons religieuses du royaume, les PP. Augustins de Montrejeau déclarèrent que le titre primordial de leur monastère n'était plus en leur possession depuis longtemps, et qu'ils ne pouvaient même pas établir de quelle manière ils l'avaient perdu.

1. Recueil des titres de la maison d'Espagne Montespan et de Bellegarde.
2. *Idem.*
3. P. Anselme, tome II, p. 648.

Digitized by Google

En l'absence de ce document, l'on n'a d'autre ressource que de se référer à l'inscription gravée sur la pierre tombale de Roger d'Espagne Montespan, arrière-petit-fils d'Arnaud, placée au milieu du chœur de l'église conventuelle de Montrejeau. La vérification est impossible, puisque cette dalle funéraire n'existe plus, mais les trois copies que nous avons retrouvées de cette épitaphe, tout en présentant des variantes dans le texte, s'accordent à peu près pour les dates.

Le P. Anselme dit que Roger d'Espagne, sénéchal de Carcassonne en 1383, patron et seigneur du couvent de Montrejeau, testa le 6 juin 1406, et fut enterré sous une tombe de marbre, en 1410.

Suivant le paléographe Larcher :

« Roger testa le 6 juin 1406 et fit codicille le 13 novem-
» bre 1410. Il commit Bertrand de Saint-Just à la tutelle
» de Roger, Bertrand et Raymond-Arnaud ses enfants ;
» il rappela les procès qu'il avait eus avec Gaston de
» Lévis, seigneur de Lérant. Il fut enterré dans l'église
» des Augustins de Montrejeau, sous une tombe élevée
» en marbre, autour de laquelle on lit ces mots :

» *In nomine Patris*, etc. *Ista sepultura est nobilis et*
» *potentis viri domini Rogerii de Hispaniâ, militis, domini*
» *de Borderiis et de Monte Hispano et tumuli constructoris*
» *pro se ipso et suis successoribus anno Domini 1395, et*
» *die primâ mensis maii 1405* [1]. »

Enfin, dans un mémoire adressé, en 1720, à M. le duc d'Antin, par les religieux Augustins eux-mêmes, nous lisons l'inscription que ces derniers ont dû relever sur place, et dont voici le texte :

» *Ista sepultura est nobilis et potentis viri Rogerii de*
» *Hispaniâ, domini de Monte Hispano, fundatoris et*
» *domini istius conventûs, et hunc tumulum extruere fecit*
» *pro se et suis successoribus anno Domini 1406* [2]. »

1. Larcher, *Cartulaire de Comminges*, archives de la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

2. La pierre tombale de Roger I d'Espagne, ce haut et puissant seigneur qui avait bâti magnifiquement le lieu de sa sépulture pour lui et ses successeurs, par une de ces vicissi-

Digitized by Google

Roger est ici qualifié de fondateur; cette version parait être la plus sûre, mais, en l'absence de la charte authentique, on est en droit de conclure que le couvent dut être construit à la fin du XIV^me^ siècle, près de cent ans après la fondation de Montréal-de-Rivière.

Description du Couvent

Comme toutes les bastides tracées d'après un plan uniforme, Montréal-de-Rivière formait un carré régulier; il renfermait une place centrale sur laquelle s'ouvraient, aux angles, huit rues ou ruelles qui venaient aboutir aux murs d'enceinte. Ces remparts entourés d'un fossé sec, bâtis en cailloux ronds, étaient crénelés, d'une forte épaisseur, et garnis d'un chemin de ronde intérieur. On entrait par quatre portes pratiquées dans autant de tours carrées. Les armes de France étaient sculptées au-dessus de ces portes; on y voyait aussi les armes d'Espagne Montespan, placées à droite au-dessous de l'écusson royal.

Le couvent des Augustins occupait un plateau étroit et long, au nord et à l'est de la ville, en dehors de l'enceinte fortifiée. La contenance totale de la clôture n'arrivait pas tout à fait à un hectare; elle comprenait l'église, le cloître, une cour, un jardin, et les bâtiments affectés au logement des religieux.

Pour reconstituer avec une exactitude consciencieuse la disposition du terrain et l'ensemble des édifices dont nous essayons de conserver le souvenir, nous avons eu recours à tous les documents qu'il nous a été possible de recueillir ou de consulter. Nous avons connu, dans notre première jeunesse, des vieillards qui se rappelaient,

tudes si fréquentes dans les choses de ce monde, forme l'une des culées d'un petit pont, sur un ruisseau dérivé de la Neste, non loin de Montrejeau. Depuis le jour où les hasards de la démolition l'ont apportée en cet endroit, c'est-à-dire depuis un siècle, cette dalle historique est rongée par la mousse et par l'action des eaux courantes; quand elles sont claires, on peut apercevoir encore quelques lettres à demi effacées, tout ce qui reste de l'inscription funéraire, en attendant qu'elle disparaisse pour toujours.

Digitized by Google

avec une grande sûreté de mémoire, avoir vu le couvent intact avant la Révolution: nous avons écrit soigneusement tous les détails précieux qui nous ont été fournis par ces témoins dignes de foi. Deux plans, l'un de 1776, l'autre de 1782, nous ont servi très utilement. Ils nous ont surtout permis de fixer et de reconnaitre, avec une rigoureuse précision, l'emplacement de l'église, du cloître, du monastère et de ses diverses dépendances.

Conformément aux anciennee traditions, l'église était orientée, c'est-à-dire que le chevet se trouvait tourné vers l'orient. De ce côté nous sont venues la lumière du christianisme et la rédemption du monde. Le moyen âge, si respectueux de tous les symbolismes, attachait une importance d'autant plus grande à leur observation, que vivaient encore dans toutes les âmes, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, les croyances ardentes et les sentiments guerriers qui avaient poussé tant de générations vers les plages bénies, berceau de l'Évangile. L'axe de l'église était droit, sans déviation vers le chevet. Le vaisseau mesurait 40 à 45 mètres de longueur dans œuvre sur 12 de largeur ; il était à une seule nef, à voûte d'arêtes, éclairée par des fenêtres ogivales étroites et allongées. Dans toutes ses parties, l'édifice présentait les caractères du style architectural du XIV^e^ siècle, tel qu'on le retrouve dans les églises du Comminges de cette même date. Il ne contenait que deux chapelles à droite et à gauche du sanctuaire.

Un clocher en forme de tour octogone, surmonté d'une flèche, flanquait l'extrémité occidentale du chevet. Un escalier à vis intérieur aboutissait à une plate-forme ou terrasse entourée d'une balustrade en pierre ouvragée. De ce point, la vue s'étendait sur un vaste horizon ; elle dominait d'abord la ville de Montrejeau, même le clocher de l'église paroissiale, grosse tour ronde d'une hauteur moyenne; puis, elle embrassait tout le pays compris entre les premières chaines du Couserans et les hautes montagnes du comté de Bigorre et du Béarn.

Digitized by Google

Au moment de la Révolution de 89, le clocher renfermait trois cloches fort anciennes, dont les sons bien connus s'entendaient au loin, et qui remontaient à l'époque de la fondation dont elles devaient certainement porter la date.

A l'intérieur de l'église, on remarquait une galerie circulaire en bois de chêne appliquée sur les murs, disposition assez fréquente dans les anciens édifices religieux du diocèse de Comminges et qui se conserve encore dans le pays Basque. Les deux chapelles latérales précédaient le chœur élevé de quelques marches au-dessus du sol de l'église et décoré de stalles d'un beau travail. On disait qu'elles étaient l'œuvre des habiles artistes appelés par Mgr de Mauléon, en 1525, pour exécuter les admirables boiseries du chœur de Saint-Bertrand.

Le sanctuaire était pavé des dalles funéraires qui recouvraient les seigneurs d'Espagne Montespan, couchés autour du preux chevalier de leur race enseveli le premier devant le maître-autel. On l'avait représenté sur sa tombe armé de toutes pièces, les mains jointes, avec le pot de fer conique, le camail, le haubert, la cotte d'armes et la ceinture militaire qui soutenait l'épée et la dague. La moitié du corps était cachée par l'écu triangulaire portant les nobles armoiries des Montespan. L'épitaphe que nous avons rapportée encadrait la statue du baron féodal endormi du sommeil éternel. Ce tombeau rappelait, aux moines qui le contemplaient à toute heure, les devoirs de la reconnaissance et l'obligation de la prière pour les morts.

Parmi les autres sépultures, on distinguait celle de Roger II d'Espagne: il avait demandé très expressément, par son testament du 21 décembre 1442, à reposer dans l'église des Augustins de Montréal, *in tumbâ erectâ pro domino Rogerio de Hispaniâ*. Les autres chevaliers du même nom se succédaient, sous ces marbres funèbres, jusqu'à Roger d'Espagne IV, vaillant capitaine, l'un des compagnons de captivité de François I^er^ à Pavie,

Digitized by Google

délivré promptement de l'exil à l'étranger par le généreux concours des habitants de Montrejeau.[1] Il fut porté dans la tombe de ses prédécesseurs au couvent de Montréal, le 22 mars 1555.[2]

La décoration intérieure de l'église avait été remaniée pendant le XVII^e^ siècle. Au maître-autel primitif, qui devait être une table de marbre ou de pierre portée sur des arcades ogivales, on avait eu le tort de substituer un autel en forme de tombeau et un rétable à colonnes avec fronton brisé, partie en marbre du Languedoc, partie en bois doré, dans ce style contourné, lourd et prétentieux, appelé bien à tort genre Français, quoiqu'il nous vint en droite ligne de l'Italie. Bernini, Fontana et quelques autres architectes romains, avec leur penchant déplorable pour la recherche, avaient donné la plus fausse direction à l'architecture et à la sculpture. Leur école, trop en faveur au XVII^e^ siècle et tombée dans l'exagération au XVIII^e^, avait propagé partout les changements les plus regrettables dans les monuments religieux. Ces nouveautés étranges, acceptées comme une véritable renaissance de l'art et du goût, avaient défiguré les intérieurs de nos églises et rompu l'harmonie de la décoration et de l'architecture.

Les deux chapelles latérales avaient subi la même ornementation ; on peut juger de son mérite par le rétable et l'autel en bois sculpté recouvert de dorure, que l'on voit dans la chapelle de l'église paroissiale de Montrejeau qui touche à la sacristie. Lors de la démolition du couvent, des mains pieuses transportèrent ces objets dans des maisons particulières. Après le rétablissement du culte, ils furent rendus, dans le lieu saint, à la destination qui leur avait été attribuée dans la chapelle du couvent dite des Cinq-Plaies[3].

1. Voir la *Revue de Comminges*, livraison d'octobre 1890.

2. P. Anselme, t. II, 649.

3. Cet autel et ce rétable dans le goût du temps avaient été donnés, en 1726, par M. Marc-François de Lassus, juge de Rivière et subdélégué de l'intendance d'Auch. La

Digitized by Google

En avant de l'église s'avançait un porche couvert, soutenu par des colonnettes de marbre. Il communiquait directement avec une ruelle qui donnait accès à la porte de Montrejeau appelée porte des Augustins, à côté de la maison de ville, grande tour carrée à trois étages dominant les remparts. Du porche on entrait dans la clôture et dans le cloître proprement dit, de dimension restreinte et dont il ne restait que deux côtés intacts à la fin du siècle dernier. Il servait de cimetière aux religieux. Une grande croix de marbre, sur un socle orné de bas-reliefs, en occupait le milieu.

Les armoiries d'Espagne Montespan étaient plusieurs fois répétées sur les murs des édifices claustraux. Elles surmontaient la maîtresse porte de l'église au-dessus du tympan; on les retrouvait aux clefs de voûte, et sur le trône seigneurial dans le chœur; elles ornaient également la salle capitulaire et le réfectoire des moines.

Les bâtiments du monastère ou logis présentaient, au midi, parallèlement à l'église, leur antique façade percée de fenêtres à meneaux; le rez-de-chaussée se divisait en deux parties séparées par un passage voûté: d'un côté, la salle capitulaire, de l'autre, les cuisines, le cellier, le réfectoire, les granges, etc.

En 1567, la salle capitulaire, qui ne servait qu'à de pieux exercices, reçut une assez singulière visite. Le capitaine Monserié, rude homme de guerre, qui protégeait le pays avec une rare vaillance contre les religionnaires, conduisait à Toulouse, pour les y faire juger, une vingtaine de prisonniers huguenots capturés à l'Escaledieu; il dut s'arrêter à Montrejeau. La prison de la ville étant insuffisante, on emprunta pour une nuit aux Augustins leur salle capitulaire.

» Et donques feurent lougiés lesdicts Huguenauts en la

famille avait obtenu la concession d'un banc et d'une sépulture dans la chapelle des Cinq-Plaies de l'église des Augustins, comme fief militaire. — Larcher, *Cartulaire de Comminges:* Généalogie de la famille de Lassus. Registre N, p. 129. (Archives de la préfecture des Hautes-Pyrénées.)

Digitized by Google

» grande sale basse du couvent avecq pain et eau pour » chascung, et feurent bien gardés jusqu'au matin suy- » vanct, que le capitaine Monserié se mist en debvoir » d'aller à Saint-Gaudens avecq sa compaignie, ledit ca- » pitaine ayant lougié chez Jehan de Flos, hoste, lequel » nous a porté en despence, pour trente-deux gens de » pié et six chevaulx, dix-sept livres huit sols six de- » niers[1]. »

Les moines, au nombre de sept à huit, et trois ou quatre frères, habitaient le premier étage dont les cellules auraient pu recevoir un plus grand nombre de religieux. Dans les combles, des greniers contenaient les denrées que le couvent récoltait sur ses modestes domaines, et les dons en nature des fidèles.

Entre la maison conventuelle et le mur de clôture qui se continuait après l'église, s'étendait une cour plantée de figuiers. Une haie vive la séparait d'un jardin divisé en carreaux réguliers, arrosé par l'eau d'un puits très profond, et terminé par une terrasse où deux rangées de tilleuls taillés formaient une épaisse charmille. De ce promenoir verdoyant et couvert, on jouissait d'une vue délicieuse sur les prairies et les plaines fertiles au milieu desquelles serpente la Garonne, riants et frais paysages dominés par des chaînes de montagnes qui s'étagent successivement, couvertes de bois et de pelouses, jusqu'aux cimes neigeuses de la vallée d'Aran. Les Augustins aimaient cette retraite ombragée. Elle confinait à une grande place peuplée de vieux ormeaux, à l'entrée du Barry ou faubourg de Montrejeau, nommée la Salle; on y rendait la justice, durant les XIV^e^ et XV^e^ siècles, sous un simple toit supporté par quatre piliers en bois de chêne. Au même lieu se dressaient les potences pour *branchier* les bandouliers, pillards, malandrins, bandits de toute espèce et voleurs de grands chemins. D'après certains documents locaux qui ont passé sous nos yeux,

1. Comptes consulaires, décembre 1567.

Digitized by Google

au XVI[e] siècle surtout ces fourches patibulaires étaient fréquemment garnies. La place de la Salle existe toujours sous la même dénomination.

Sur les pentes gazonnées qui descendaient jusqu'au vallon de Piedcoupe hors de leur clôture, mais compris dans l'enceinte de leurs propriétés rurales, les Augustins avaient planté des vergers. Un sentier, tracé sur les pelouses, conduisait jusqu'au ruisseau qui coulait, silencieux, dans ce ravin assombri par de grands arbres. Non loin d'une source d'eau limpide et glacée, une allée de vieux chênes marquait les limites du pré des moines. Pendant les ardeurs de l'été, les Augustins aimaient à porter leurs pas dans ce lieu calme, favorable au recueillement. Ils y lisaient leur office, ils méditaient dans une plus parfaite solitude. Vraiment, la solitude est la patrie des forts, a dit le P. de Ravignan, le silence est leur prière[1]. La vie religieuse, loin d'être uniquement le refuge des faibles, comme certaines gens aiment à le croire, est au contraire l'arène des vaillants. Qu'était l'existence de ces moines si méconnus et souvent si calomniés, sinon une étude continuelle à se discipliner soi-même, à se régler, à se contenir, à dompter la nature rebelle par le courage et par le sacrifice! Sous les murs des cloîtres que d'âmes hautes et fières ont passé par milliers, autant qu'humbles et ferventes, de celles que Pascal appelle parfaitement héroïques.

Le 9 juin 1636, pendant qu'une terrible peste désolait le diocèse de Comminges, le pré des Augustins fut le lieu d'une scène véritablement émouvante. Mgr Donadieu de Griet, l'un de nos plus grands et de nos plus saints évêques, déployait un zèle infatigable pour visiter les paroisses frappées par le fléau destructeur, et pour apporter partout des libéralités et des consolations. Il vint à Montrejeau, pria longtemps dans les deux églises de la ville et du couvent, puis il convoqua toute la population, consuls

1. P. de Ravignan, *De l'Institut des Jésuites*, p. 31.

Digitized by Google

et notables en tête, dans la prairie close qui dépendait du monastère. Tous les assistants se mirent à genoux, le chapelet à la main, tandis que l'évêque, prosterné lui-même, adressait au ciel d'éloquentes prières et, par ses exhortations pleines d'onction et de force, ranimait le courage et la confiance de ce peuple accablé. Puis il donna sa bénédiction à la ville. Voici ce qu'ajoute l'historien auquel nous empruntons le récit de cet événement :

« Ceste bénédiction eust une telle efficace qu'aussitôt » la peste cessa; il n'y eut plus que deux nouveaux ma- » lades qu'on croit même avoir pris leur mal avant ceste » salutaire bénédiction. De quoy les magistrats conser- » vent la mémoire dans leurs registres[1]. »

Des biens du Couvent

Les richesses monastiques, a dit un concile, sont l'offrande des fidèles, le patrimoine des pauvres et la rançon des âmes. Les dons les plus humbles de l'indigent, de la veuve, du serf étaient enregistrés dans les prières quotidiennes des moines, notés dans leurs annales, à côté des fondations magnifiques des princes et des seigneurs. Les pauvres gens aimaient les monastères, on savait leur y faire accueil; ils éprouvaient à leur tour un ardent désir de figurer au nombre des bienfaiteurs, si minimes que fussent leurs libéralités. Lorsque Croyland, l'une des principales abbayes d'Angleterre, eut été brûlée en 1091, et rebâtie par les largesses de la noblesse normande, l'abbé Ingulphe écrivait dans sa chronique :

« Entre tant de généreux donateurs, gardons-nous d'ou- » blier la pauvresse Juliane de Weston. Dans l'extré- » mité de sa misère, elle nous a donné tout ce qu'elle » pouvait donner et tout ce qu'elle avait, savoir : du fil » tordu pour coudre les vêtements de nos moines[2]. »

Les seigneurs d'Espagne Montespan, fondateurs du

1. *Vie de Barthélemy de Donadieu de Griet, évêque de Comenge*, par Molinier, prebstre tolosain. Paris, Camusat, 1639, pages 895 et suivantes.

2. Ingulph Croyl, ap. Gale *Script. rerum anglicarum*, t. I, page 99. — Montalembert, *les Moines d'Occident* : Introduction.

Digitized by Google

couvent, lui avaient donné de leurs biens, suivant l'usage, et constitué des rentes. Tous les testaments des membres de cette famille mentionnent des legs faits aux PP. Augustins de Montrejeau. Roger, mort en 1442, laisse 50 écus; Roger III, en 1468, 25 écus petits pour rentes obituaires; Germaine d'Espagne, mariée à noble Louis de Sachemaige, seigneur de Valentine, 300 livres en 1547, etc., etc.

Dans le cadastre de Montrejeau de l'an 1687, levé par Jean Hélis, arpenteur, du lieu de Mazères, on lit, à l'article des biens nobles, immédiatement après l'article des héritiers de Mgr de Bellegarde, page 19 :

« Le scindic des Augustins tient et possède noblement » un couvent dans le circuit de ladite ville, consistant en » une église, bastiment, circuit et jardin, confronte d'o- » rient les murs de la ville, midy la rue d'Occident et la » maison de ville, et septentrion terre ruralle desdits » religieux, contenant le tout un journal et demy un » boisseau.

Plus, aux biens des particuliers, page 69 :

» Les PP. Augustins tiennent vigne au parsan de » Sausses, confronte d'orient et septentrion Jean Bézin, » midy le sieur Pérés, et d'occident chemin, contenant » trois journaux un quart, au 2me degré fait 26 livres.

» Plus terre et vigne audit quartier, confronte d'orient » Anthoine Capdeville, et septentrion chemin, contenant » neuf journaux un quart, la vigne au 2me degré, la terre » du bas deux journaux et demy au 3me degré, faisant en » tout 60 livres 3 sols.

» Plus pred dellà le ruisseau de Piedcoupe, confronte » d'orient et septentrion chemin, midy le ruisseau, d'oc- » cident Augustin Marcajous, contenant un journal un » quart et demy un cossé au 1er degré fait 17 livres 18 sols.

» Plus autre pred derrière les murs de la ville autre- » ment appelé au Cap des Prats, confronte d'orient et » midy chemin, d'occident Pierre Orliac, et septentrion » le ruisseau, contenant quatre journaux et demy une » mesure au 1er degré fait 56 livres.

Digitized by Google

» Contenance dix-huit journaux et demy une mesure.

» Alivrement quatre livres trois quarts et demy une » once et demy. »

D'après le cadastre de 1766, dressé par Hugues Cazaux, arpenteur, de Labarthe-de-Rivière, les Augustins possèdent 23 journaux 4 mesures 6 pugnères en ville et dans son territoire, et 25 journaux 4 mesures 9 pugnères au terroir des Tourreilles.

Le pré de Piedcoupe s'affermait annuellement 100 livres, plus 20 livres de chandelles. (Acte du 13 mai 1671.)

Le couvent tirait de ses vignes et bois des Tourreilles le vin et le chauffage. Il possédait, en outre, une petite métairie au terroir de Barbazan, qui fournissait une insuffisante provision de grains, du beurre et un peu de laine. Le plus clair du revenu consistait dans les rentes accumulées par la maison d'Espagne Montespan, plus tard d'Antin, et dans les obits fondés par les habitants de Montrejeau. Les familles les plus anciennes, qui prétendaient remonter à l'origine de la ville, se rendaient à l'église du couvent de préférence à la paroisse. Elles tenaient singulièrement à honneur d'y pouvoir obtenir une sépulture à côté des tombes seigneuriales. On aidait les religieux dans leurs nécessités urgentes ; pendant les années de disette, on leur prêtait des grains pour remplacer les récoltes perdues et les fermages non payés. La communauté de Montrejeau se croyait obligée d'assister le monastère par certaines rémunérations, comme celle-ci par exemple que l'on trouve inscrite dans le livre des comptes consulaires de l'année 1575 :

» Plus pour les Pères Augustins, aux fins qu'ils conti- » nuent de prier Dieu pour l'estat de la ville, neuf » livres. »

En 1518, François I^er^ avait exempté le grand couvent des Augustins de Toulouse du paiement des tailles, moyennant trois messes hautes au grand autel pour leurs Majestés. Louis XIII étendit cette faveur à tous les monastères du même ordre de la province de Toulouse

Digitized by Google

et de Guienne, par lettres patentes de novembre 1615[1].

Malgré cet allégement, à la fin du XVII[e] siècle, les ressources du couvent ne suffisaient plus à l'entretien des religieux. Le provincial en réduisit le nombre de moitié; de plus il permit à ceux qui restaient de créer une école qui fut promptement peuplée.

En l'année 1674, les Augustins furent taxés à 224 livres, comme possesseurs de francs-fiefs et nouveaux acquêts. Le P. Alipe, prieur, se rendit à Montauban, et obtint la modération à 130 livres. La réduction était forte, et pourtant le couvent ne put payer la somme. Le fisc n'a jamais été tendre. Le sieur Bonhomme, receveur des tailles, mit chez les moines, qui ne s'exécutaient point, deux archers en garnison à douze sols par jour chacun. Ils y seraient restés longtemps si le sieur Cave, agent du duc de Bellegarde, n'avait eu commisération d'une telle détresse. Le jardin qu'il possédait à la Salle était hypothéqué d'une somme de deux cents livres léguée au couvent par Domenge Azum, femme de Pierre Balaignac. Cave paya les 200 livres aux Augustins, les archers furent congédiés, et tout s'apaisa jusqu'à nouvel ordre. (Acte du 1[er] mars 1675.)

Le 7 juillet de l'année 1727, le P. Dallier, prieur, écrivit une supplique au duc d'Antin, seigneur et patron du couvent. Il disait fort respectueusement et fort tristement à Monseigneur, que le clocher était entièrement délabré, que faute d'argent pour le reconstruire il avait fallu démo-

1. *Histoire du couvent des Augustins de Toulouse*, par le P. Simplicien Saint-Martin, professeur au couvent de Cahors. — Tolose, Boude, 1655.

Ce livre est extrêmement rare.

Le P. Simplicien Saint-Martin, religieux plein de savoir et de mérite, devint professeur du roi en l'Université de Toulouse ; outre l'histoire de son couvent, il a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres :

L'*Histoire du glorieux Père saint Augustin et de plusieurs autres Saints et hommes illustres de son ordre des Hermites*, etc. — Tolose, Colomiés, 1641, 1 vol. in-folio, grand frontispice gravé.

Ce livre est dédié à Mgr J. de Bertier, premier président au parlement de Toulouse ; il renferme de curieux détails sur les excès commis par les protestants dans plusieurs monastères du Midi, pendant les guerres religieuses de XVI[e] siècle.

La vie de saint Thomas de Villeneuve l'Aumônier, de l'ordre des Hermites de Saint-Augustin, archevêque de Valence. — Tolose, Boude, 1659, dédié à la Reine mère.

Digitized by Google

lir deux côtés du cloître qui menaçaient de s'écrouler. Le couvent, ajoutait-il, est bien déchu, par suite de la diminution des revenus, par la cessation des aumônes des fidèles surchargés eux-mêmes, par les tailles excessives pour un bien qui peut à peine les payer. La générosité du puissant patron du monastère peut seule remédir à tant de misères, etc.

Le fastueux courtisan dont Saint-Simon a fait un portrait pris sur le vif, suivant sa manière, avec tant de relief et de piquante désobligeance, avait des instincts élevés, et malgré la dissipation de sa vie, l'entraînement des plaisirs, les préoccupations ambitieuses, et la constante recherche de toutes les vanités, il n'avait point perdu, même à la cour, la sincérité de ses croyances religieuses. S'il fallait en croire Saint-Simon, elles se montraient quand elles pouvaient être nécessaires, sauf à disparaître, le motif cessant ou le but rempli. Si le duc d'Antin pratiquait à Versailles une dévotion commode et même intermittente, dans sa conduite pour ses affaires personnelles et dans les marques qu'il donnait en particulier de ses sentiments, il n'oubliait jamais de professer le plus grand respect pour l'Église; ses prodigalités si célèbres n'étaient pas exclusivement consacrées à l'accroissement de son crédit et de sa fortune politique. Il en savait réserver une part à la bienfaisance. Il n'hésitait pas devant certains sacrifices. Pendant les mauvaises années — elles étaient fréquentes à cette époque — il exemptait ses fermiers de leurs redevances, il ordonnait des distributions d'argent aux paroisses pauvres. Sa correspondance en fait foi. La lettre du P. Dallier ne demeura pas sans réponse. Le duc d'Antin envoya des secours importants qui permirent de réparer les brèches les plus urgentes, mais il prit texte de la situation pour demander que le nombre des religieux fût réduit à six, quatre profès et deux frères.

Digitized by Google

De divers faits relatifs au Couvent

Les PP. Augustins se sont succédé pendant quatre siècles à Montrejeau, entourés de l'estime et de la vénération des habitants qu'ils édifiaient par leurs vertus et par leur zèle apostolique. On ne trouve pas la moindre trace d'un conflit, d'un désaccord, d'un incident, susceptibles d'avoir altéré, non seulement avec le clergé paroissial, mais encore avec l'autorité locale, des relations dont tous reconnaissaient le prix et la nécessité. Sur le bruit que les maisons religieuses mal rentées allaient être fondues dans d'autres, la communauté de Montrejeau, par une délibération du 18 juin 1767, décida qu'il importait d'employer tous les moyens pour obtenir la conservation du couvent[1].

Cette antique église était l'honneur et l'ornement de la ville, come on se plaisait à le répéter en toute circonstance. Plus vaste et mieux ornée que l'église paroissiale, elle attirait l'affluence des fidèles par la pompe et l'éclat des cérémonies. Les Augustins figuraient dans toutes les processions avec leur croix et leurs précieux reliquaires ; ils avaient le privilège d'aller chercher, au château d'Ausson, les seigneurs d'Espagne Montespan après leur mort. Dans ces jours de deuil public, au son des cloches mises en branle, un long cortège sortait du couvent et se déroulait à travers champs jusqu'à la résidence féodale. A la suite des Augustins et du clergé paroissial, marchaient les consuls revêtus de leur costume mi-parti rouge et noir, les mességuiers portant leurs bâtons garnis de velours aux armes de France et de Montespan, les notables et la population tout entière. Les hommes d'armes du baron chargeaient le cercueil sur leurs épaules et cette foule recueillie l'accompagnait, au chant des psaumes et des litanies, jusqu'à la sépulture des ancêtres[2].

1. Registre des consuls de la ville de Montrejeau de l'an 1767.
2. Titres de la maison d'Espagne Montespan.

Digitized by Google

L'existence du couvent était tellement liée à l'existence de la ville elle-même que les statuts et coutumes de Montrejeau, rédigés en 1483, accordent aux consuls un droit de surveillance sur les prêtres de la paroisse et sur les Augustins. Cette invasion du pouvoir laïque sur le domaine de l'Eglise ne laisse pas que de constituer une particularité fort curieuse à la fin du xv^e^ siècle.

ARTICLE 7.

« Lesdicts consuls admonesteront le prieur de ladicte » ville de fayre tenir et comporter les relligieux suyvant » la discipline monastique, sans permettre qu'ils aillent » vagabonder ny jouer par la ville, de fayre les services » accoustumés audict couvent, de se troupfer aulx proces- » sions de la paroisse, y estant obligés par la coustume » ancienne.

ARTICLE 8.

» L'admonesteront aussy d'empescher que dans ledict » couvent ne s'exerssent aulcungs jeux de paulme ny » aultres prohibés et scandaleux; s'il venoyt à la notice » desdicts consuls que aulcune malversation se fist dans » ledict monastère, seront teneus d'y pourvoir pour » empescher tels excès et toute dissolution.

ARTICLE 9.

» Ne permestra aussy ledict prieur qu'aulcune femme » entre dans la closture dudict couvent pour aulcune » cause ou occasion que ce soyt. »

Les mêmes statuts établissent que les consuls sortant de charge éliront les marguilliers de la paroisse au nombre de cinq, et deux procureurs, et qu'ils feront choix de deux marguilliers et d'un procureur pour l'église du couvent[1].

1. Les statuts et coutumes du vieux Montréal-de-Rivière, rédigés en 228 articles, en 1483, et confirmés par les rois de France, sont pour les habitants de Montrejeau le plus remarquable monument de la sagesse et du bon sens de leurs pères. Toutes les questions de police et d'administration intérieure y sont traitées et réglées suivant les lois de l'équité la plus rigoureuse. Les nominations du corps consulaire, du conseil des douze,

Digitized by Google

Les PP. Augustins acquirent de nouveaux droits à l'estime des habitants de Montrejeau, lorsque à la fin du XVII[e] siècle, ayant reçu de leurs supérieurs l'autorisation de fonder une école contiguë à leur maison, ils donnèrent aux enfants de la ville, très en peine de se faire instruire, le bienfait d'une éducation chrétienne et solide. Nous avons connu des hommes respectables d'un âge très avancé qui conservaient le souvenir de leurs premières études sous la direction des Augustins. Ils aimaient à parler de leurs anciens maitres avec une respectueuse et touchante émotion.

Un autre lien, exclusivement religieux, unissait les Augustins aux habitants de Montrejeau, la confrérie des Cinq-Plaies, pieuse et charitable association, fondée dans l'église du couvent au commencement du XVI[e] siècle.

Lorsque la peste de 1490 ravageait Toulouse et les contrées environnantes, un éloquent prédicateur augustin, le P. Dominique de Mattis, du grand couvent de la province, encourageait la population par son ardente parole et montrait un dévouement admirable pour les malheureux atteints de la contagion. Il exhortait les fidèles à la dévotion aux cinq plaies de Jésus-Christ, affirmant que, dans la calamité présente, nulle source de grâces ne pouvait être plus abondante et plus efficace. Les capitouls et les bourgeois demandèrent qu'une confrérie fût immédiatement érigée, sous cette invocation, dans l'église des Augustins de Toulouse, et, le 17 mai de cette même année, eut lieu la fondation solennelle, par l'archevêque Hector de Bourbon, dans une chapelle déjà consacrée aux mystères de la Passion. Cette confrérie devint bientôt l'une des plus considérables de la ville. La fête principale se célébrait le dimanche *in albis*, octave de Pâques, avec procession le samedi après vêpres à laquelle assis-

du conseil *estroict* et de l'assemblée générale sont l'objet de prescriptions particulières que l'on ne trouve pas dans un grand nombre de coutumes locales.

Ces statuts, copiés à Toulouse, en 1618, sur l'ancien original de 1483 devenu d'une lecture difficile, remplissent un volume in-folio, fermé par une chaine de fer, qui se trouve à la mairie de Montrejeau.

Digitized by Google

taient les capitouls avec leur suite, les nobles et bourgeois les plus qualifiés, et une grande foule de peuple[1].

A l'exemple des magistrats toulousains, les consuls et communautés des villes où se trouvaient des maisons d'Augustins s'empressèrent d'établir des confréries affiliées à celle du grand couvent de Toulouse. A Montrejeau, dès l'année 1491, des réunions de fidèles, librement amenés par leurs sentiments de dévotion, se tinrent dans l'une des chapelles de l'église du couvent, tous les vendredis et pendant la Semaine Sainte, pour y réciter en commun des prières, solliciter des grâces ou des guérisons.

En l'année 1502, les consuls et notables de Montrejeau, l'archiprêtre de la ville, messire Bertrand de Palatz, et le syndic du couvent, prièrent Gailhard de l'Hôpital, évêque de Comminges, de procéder à l'institution canonique et régulière de la confrérie dont l'existence n'était pas sanctionnée.

Par une ordonnance, datée du château d'Alan le 30 juillet 1512, cette requête étant admise, l'association solennellement reconnue et confirmée reçut des statuts rédigés avec cette précision et cette sévérité qui avaient fait donner à Gailhard de l'Hôpital, déjà de son temps, le nom de prélat législateur. Entr'autres prescriptions, il était dit que l'assemblée générale de la confrérie se réunirait annuellement le 3^{me} dimanche après Pâques, dans la chapelle appelée désormais des Cinq-Plaies, à l'issue des vêpres, sous la présidence des consuls, *prieurs perpétuels* suivant l'ancienne coutume[2].

Bien que le couvent des Augustins de Montrejeau fût l'un des moins importants de l'ordre dans le midi de la France, néanmoins l'ancienneté de son origine, le patronage de ses nobles et puissants seigneurs, la beauté de sa situation ne laissaient pas que de jeter un certain éclat

1. P. Simplicien Saint-Martin, *Histoire du couvent des Augustins de Toulouse*, page 43.

2. *La confrérie du Saint-Nom de Jésus et des Cinq-Plaies, fondée en l'église des PP. Augustins de Montrejeau.* — Toulouse, Joseph Dalles, 1778.

Digitized by Google

et de lui marquer une place choisie parmi les maisons des provinces de Toulouse et de Guienne. A plusieurs reprises, l'ordre y tint des assemblées générales, notamment dans l'année 1588. Cette réunion fut présidée par le savant P. Côme Pélaprat, de Cahors, célèbre par son talent oratoire. Michel Bonalaybay de Colomiés, prieur du grand couvent de Toulouse, religieux d'un mérite supérieur, y fut élu provincial[1].

Au nombre des prieurs de Montrejeau qui se distinguèrent le plus, on doit citer Vital Mayne, grand théologien, prédicateur renommé, le modèle vivant des vertus monastiques. « Le sieur évesque de Lansac[2] en fesoyt tel » estat qu'il l'appeloyt l'apostre de ce quartier-là, l'arbre » très plantureux qui produisoit les fruits savoureux » dans les vergers de son diocèse, la fontaine d'eau » clayre de la parole de Dieu qui arrousoit ces campagnes » et ces vallons. Il étoit au possible paisible, fort pru- » dent, enemy des noises et brouilleries; dont cogneu » pour tel, les pères du chapitre de Périgueux l'éleurent » pour estre provincial. Mais la mort envieuse du bon- » heur duquel tous eussent jouy estant conduits par un » tel personnage, dans ung moys après nous le ravit âgé » seulement de 42 ou 43 ans, au grand estonement et à la » grande affliction de tous, dans ce même couvent de » Montréal, en juin 1615, où il étoit allé pour remédier à » quelques affaires de sa charge[3] »

Jean Castets, originaire du comté de Comminges, fit profession au couvent de Montrejeau, en 1611 et 1612; Dès son noviciat, il montra les plus éminentes vertus. Il fallut l'arracher à sa cellule pour lui faire accepter les fonctions de docteur régent conventuel à Toulouse. Il aurait voulu demeurer toujours dans cette retraite bénie, à l'ombre des vieux chênes, en face des riants horizons et des montagnes de son pays natal. Comme Alcuin au

1. Le P. Simplicien Saint-Martin, page 315.
2. Urbain de Lusignan de St-Gelais de Lansac, évêque de Comminges de 1580 à 1613.
3. Le P. Simplicien Saint-Martin, page 303.

Digitized by Google

moment de quitter le cloître pour se rendre à la cour de Charlemagne, mais pourtant moins tourmenté que lui de l'avenir, ne pouvait-il pas dire : « O douce et bien-» aimée demeure, je te pleure et te regretterai toujours. »

O mea cella, mihi habitatio dulcis amata,
Semper in æternum, o mea cella, vale [1].

Castets devint prieur de plusieurs couvents; il évangélisa la province de Guienne; nommé provincial en la ville d'Agen, il y mourut, en 1647, sans avoir revu le monastère où s'étaient épanouies les saintes joies de sa vocation.

Le charme du site et la salubrité de l'air avaient fait choisir le couvent de Montrejeau, comme un asile privilégié pour les religieux éprouvés par des maladies, désireux de recouvrer leurs forces, et comme un lieu de retraite pour les dignitaires de l'ordre après une longue vie de fatigues et de mérites. Le P. Alexandre Frisel y composa son livre de la Règle du tiers-ordre de Saint-Augustin, dédié à très haute et très illustre dame Jeanne-Antoinette d'Albret, abbesse de Prouille, sœur du maréchal d'Albret [2].

Jean Galano, prieur du grand couvent de Toulouse, moine d'une rare sainteté, vint finir ses jours à l'ombre de la vieille église bâtie par les barons d'Espagne Montespan. Nous ne pouvons résister au désir de transcrire ici le récit de ses derniers moments par le P. Simplicien Saint-Martin. C'est une page des plus touchantes et qui mérite d'être conservée comme l'un des plus beaux souvenirs religieux du couvent de Montrejeau.

« Galano décéda au couvent de Montréal-de-Rivière, » en 1563. Nous avons ouy dire à nos majeurs dignes de » foy, et à des personnes de qualité de la même ville, » qu'iceluy estant au lit de la mort, un assez célèbre

1. *Alcuini opera*, tome II, page 456, édition Frœben. — Montalembert. *Les Moines d'occident :* Introduction.

2. *La Règle du tiers-ordre de Saint-Augustin*, par le P. Frisel. — Tolose, Colomiés, 1663.

Digitized by Google

» médecin du pays mais opiniastre huguenot, cognois-
» sant que ledit père ne pouvoit plus vivre, lui tint ce
» propos :

» Eh bien ! monsieur et mon bon amy, à mon grand
» regret vous vous en allez mourant, et il n'y a pas d'es-
» pérance que vous passiez beaucoup d'heures en vie. Je
» vous tiens pour homme sçavant et de grande vertu, et
» qu'en ce temps vous ne voudriez pas tromper. Dites-
» moy, je vous prie, la vérité : cette religion et foy que
» vous professez est-elle bonne et asseurée pour le salut ;
» car, si bien vous l'avez suivie, vous le pouvez avoyr
» faict destenu par des respects humains et d'estat. Mays
» à présent, puisque cela ne vous peut poinct servir, je
» croy que vous me parlerez selon le véritable sentiment
» que vous avez : résolvez-moy de grâce avec sincérité.

» Ce bon et docte religieux moribond, s'estant faict
» porter la Bible, et mestant la main sur le Nouveau
» Testament, luy répondit avec courage, bien que fort
» bas :

» Monsieur, puisque vous me faites ceste demande, je
» vous jure par ceste Escriture Saincte, et par le Dieu
» vivant que ceste religion catholicque, apostolicque et
» romaine en laquelle j'ay vescu par la grâce de Jésus-
» Christ est la seule vraye où on puisse fayre son salut,
» et que toute autre n'est qu'illusion ou pure invention
» du malin esprit. Donc, monsieur, si me croyez, au plus
» tôt abandonnez celle que vous professez, de quoy je
» prie très affectueusement nostre bon Dieu, afin que
» comme nous avons esté icy grands amys, nous nous
» puissions voyr en la jouissance de la gloire éternelle à
» laquelle j'espère parvenir, au moyen de ceste foy vive,
» que je vous proteste avec serment estre la seule saincte
» et asseurée.

» Ce médecin dont j'ay oublié le nom (car ce fust en
» l'an 1611 qu'estant en ladite ville de Montréal, je fus
» confirmé, par le lieutenant du lieu, en ce que j'avois
» appris de quelques-uns de nos pères) fut tellement

Digitized by Google

» touché par ceste protestation qu'il se fit instruire et se » fit et mourut catholicque avec admiration de tous ceux » qui le connoissoient ».[1]

Destruction du Couvent

Après l'expulsion de ses paisibles habitants au moment de la Révolution, l'église du couvent de Montrejeau, dépouillée de ses ornements et de son mobilier religieux, fut convertie en fabrique de salpêtre. Les bâtiments abandonnés ne tardèrent pas à subir de successives dégradations. Ce qui restait du cloître acheva de tomber en ruines. A chaque instant, on sapait les murs, on emportait des matériaux. Bientôt, l'enclos du monastère ne présenta plus que l'aspect d'un champ dévasté, couvert de décombres. Privée de toiture, ouverte à tous les vents, lézardée dans plusieurs de ses parties, l'église semblait défier encore les démolisseurs par sa forte assiette et l'épaisseur de ses murailles. La foudre tomba sur le clocher et renversa la flèche.

Les terrains furent mis en vente, en 1792. Afin de mettre à l'abri de toute profanation la sépulture de sa famille, M. de Lassus Nestier, conseiller au parlement de Toulouse, par l'entremise de M. de Gérac, son oncle, ancien trésorier des états du Nébouzan, se rendit adjudicataire.[2] Quelque temps après, ce digne magistrat, le meilleur et le plus vertueux des hommes, montait sur l'échafaud de la barrière du Trône à Paris, le 18 messidor an II (6 juillet 1794.)[3]

A son retour de l'armée des Pyrénées-Occidentales, où dans moins de trois ans et cinq campagnes il avait conquis à l'élection le grade de chef de bataillon, M. de Las-

1. Le P. Simplicien Saint-Martin, p. 263 et suivantes.

2. Vingt-trois membres de la famille de M. de Lassus Nestier étaient inhumés dans la chapelle des Cinq-Plaies depuis les premières années du XVIIe siècle.

3. Voir, sur M. de Lassus Nestier : du Mège, *Notice sur le parlement de Toulouse*. Toulouse, Delboy, 1862, page 73 et suivantes. — Duboul, *La fin du parlement de Toulouse*. Toulouse, Tardieu, 1890, pages 228 à 233.

Digitized by Google

sus Camon, fils unique de M. de Nestier, fit entourer d'une clôture l'emplacement du monastère devenu sa propriété, dans la pensée de conserver encore ce qu'il était possible de sauver d'une entière destruction. Mais le temps faisait rapidement son œuvre sur les murs disjoints et crevassés. Pour éviter des accidents, on dut se résigner à un dernier sacrifice, et, le 5 floréal an X, tout ce qui demeurait de l'église fut rasé au niveau du sol. On souleva les dalles funéraires qui recouvraient tant de générations éteintes ; les tombes rendirent les dépouilles qu'elles avaient gardées pendant des siècles ; ces restes furent transférés avec un soin religieux dans le cimetière de la paroisse. Au mois de brumaire an XIII, on abattit le clocher ; il fallut recourir à la poudre de mine et faire sauter une portion de cette vieille tour dont la maçonnerie avait pris la cohésion et la dureté du rocher.

L'église des Augustins contenait des souvenirs historiques inscrits successivement sur la pierre et le marbre par les âges passés. Ils disparurent sans retour. Fenêtres aux ogives ornées, chapiteaux historiés aux entrelacs pleins de délicatesse et d'originalité, statues, dalles funéraires, inscriptions encastrées dans les murs, armoiries sculptées aux clefs de voûte ou sur les piliers, tous ces vestiges précieux, épargnés jusque-là par le temps, brisés et confondus pêle-mêle avec les moëllons et les cailloux des maçonneries, ne trouvèrent aucunes mains jalouses de les recueillir et de les conserver.

C'était la faute des temps et non celle des hommes : depuis la fin du XVII^e^ siècle, l'art et les monuments du moyen âge n'inspiraient que l'indifférence ; on affectait même de les traiter avec un certain mépris. Imbues de ces idées auxquelles les principes de la Révolution, le discrédit des sentiments religieux et le retour au goût païen dans les arts et la mode avaient donné plus de force encore au commencement de notre siècle, les générations nouvelles n'attachaient aucun prix à ces vestiges d'un passé condamné sans rémission à tous les points de vue.

Digitized by Google

En accomplissant froidement leur œuvre dévastatrice, sans que la moindre protestation vint les interrompre, les démolisseurs agissaient de bonne foi; pouvaient-ils supposer, en effet, une valeur quelconque à des objets dont nul ne paraissait se soucier, et qu'il était convenu d'appeler dédaigneusement les reliques des temps d'ignorance et de barbarie. On l'a dit avec raison, « jamais une nation ne s'était ainsi laissé dépouiller par ses propres citoyens des monuments qui attestaient le mieux chez elle, non seulement la culture des sciences et des arts, mais encore les plus nobles efforts de la pensée et les plus généreux dévouements de la vertu [1]. »

De nos jours, la science archéologique scrute avec une patiente curiosité les moindres débris échappés à la ruine totale. Elle fouille les murs et le sol des édifices abattus pour y retrouver un fragment de sculpture, un bas-relief, une inscription, une date! On ne peut songer, sans tristesse et sans d'éternels regrets, aux trésors inappréciables pour l'art et pour l'histoire nationale perdus dans ces ravages, qui ont duré pendant vingt années sous les yeux des populations indifférentes, et qui ont anéanti tant d'œuvres admirables du moyen âge, la période vraiment héroïque de la société chrétienne.

Sur l'emplacement du monastère fondé par la maison d'Espagne Montespan, on voit aujourd'hui de riantes pelouses, des corbeilles fleuries et les massifs d'arbres au sombre feuillage qui décorent la partie supérieure ou terrasse du parc créé, en 1810, par le baron de Lassus Camon. Le puits des moines existe toujours avec son antique revêtement de pierres taillées, intactes comme au jour de sa fondation. A l'extrémité d'une allée de tilleuls, une rotonde sans coupole, formée de huit colonnes de granit d'ordre toscan, marque la place où s'élevait jadis la chapelle des Cinq-Plaies. Dans le vallon de Piedcoupe ou parc d'en bas, la fontaine qui sort du rocher

1. M. de Guilhermy, *Annales archéologiques*, t. I, p. 101.

Digitized by Google

n'a pas cessé d'épancher ses eaux limpides sur les gazons de la prairie qui vit le peuple de Montrejeau, en 1636, courbé sous les consolantes bénédictions du saint évêque Donadieu. Sur les bords du ruisseau, des chênes séculaires élèvent vers le ciel leurs réseaux de verdure. L'un d'entre eux, d'une grosseur extraordinaire et très vigoureux malgré les années, remonterait, dit-on, à plus de trois siècles. Sous ces majestueux ombrages et dans cette retraite pleine de calme et de fraîcheur, que de saints religieux ont abrité leurs tranquilles récréations et leurs méditations solitaires! Ces jardins, ces bosquets, ces pentes parsemées d'arbres verts, auront à leur tour le sort des choses d'ici-bas. Qui peut prévoir ce que deviendront, dans la suite des siècles, les lieux que nous venons de décrire et qui conservent dans son entier aujourd'hui l'emplacement du monastère à jamais disparu!

Il y a bien des années, un soir, à Paris, j'assistais à l'une de ces ventes publiques de livres qui avaient lieu fréquemment rue des Bons-Enfants, dans la salle Sylvestre, rendez-vous bien connu des bibliophiles. On mit sur table un petit volume recouvert de parchemin dont voici le titre :

« *Les saints devoirs des confrères de la Ceinture bénite* » *de Saint-Augustin et de Sainte-Monique, sous l'invo-* » *cation de Notre-Dame de Pitié et de Consolation, par* » *le R. P. Parayre, prédicateur augustin. A Tolose, par* » *Arnaud Colomiez, imprimeur du Roy et de l'Univer-* » *sité, 1658.* »

Je devins aisément acquéreur de ce livre rare qui ne me fut point disputé. La satisfaction habituelle que causent de telles conquêtes se trouva très augmentée lorsque je lus sur la page du titre la note suivante, d'une écriture assez fine et régulière du XVII^e^ siècle : *Ex bibliotheca Augustinensium Montis-Regalis.* Une de ces heureuses chances, comme il en existait alors pour les collectionneurs en tout genre, venait de faire tomber entre mes mains une épave du couvent de Montrejeau. Après bien

Digitized by Google

des pérégrinations sans doute — *habent sua fata libelli* — ce petit livre est rentré, sinon sur les mêmes rayons, du moins dans le voisinage le plus immédiat de la sainte demeure où des mains pieuses avaient dû le feuilleter plus d'une fois. Je le conserve avec cette prédilection particulière qui s'attache aux bonnes fortunes des chercheurs et des bibliophiles.

Nos antiques abbayes du Comminges ne sont plus que des souvenirs. Quelques murs cachés sous les ronces indiquent la clôture du couvent de Valcabrère, l'un de nos plus vénérables monastères, qui possédait un cloître roman contemporain de celui de Saint-Bertrand. C'était là que reposaient nos premiers évêques, sous des tombes de marbre depuis longtemps dispersées ou brisées en mille pièces. Polignan a conservé son église d'une époque plus récente, bâtie par les Cordeliers. La source de Bonnefont coule toujours, abondante et pure, à travers l'enclos de l'abbaye, et baigne les ruines du Saint-Denis des comtes de Comminges. Des tertres gazonnés au milieu des champs rappellent Nizors, Fabas et les autres maisons religieuses de notre antique diocèse. Il ne reste du couvent de Montrejeau que le vieux puits recouvert d'une dalle et la *Ceinture bénite* du P. Parayre, avec deux lignes de l'écriture d'un moine inconnu! Avant que le temps n'ait détruit jusqu'au nom de cette église si chère à nos ancêtres, où tant de générations ont trouvé les consolations de la vie et le repos de la tombe chrétienne, nous avons tenté le modeste effort de rassembler dans ces pages tous les documents les plus rigoureusement exacts et les souvenirs les plus fidèles qui concernent le couvent des Augustins de Montrejeau, trop heureux si nous contribuons pour notre faible part à le préserver de l'éternel oubli!

Bon DE LASSUS.

Digitized by Google

UNE

PRESTATION DE SERMENT

à la Constitution civile du Clergé[1]

Le dimanche 20 mars 1791 était attendu avec une douloureuse curiosité par la population des trois communes, Salles, Antignac et Moustajon. On disait que Bertrand Saint-Martin, vicaire de l'archiprêtre Boussac, devait prêter serment à la constitution civile du clergé. D'étranges bruits circulaient à cette occasion.

Le haut clergé ne voulait pas de la constitution civile. Les évêques avaient déclaré, lors de la discussion du projet, qu'ils n'auraient aucune communication avec les ecclésiastiques qui prêteraient serment. Le pape, consulté, n'avait pas encore répondu. Cependant, dès le mois d'octobre de l'année précédente, le clergé de Toulouse avait commencé les hostilités, sonné le tocsin d'alarme. « Indépendamment de la liberté de conscience mutilée, » pouvait-on jurer fidélité à une constitution qui admet- » tait les non-catholiques à tous les droits du citoyen » français, aux charges publiques comme aux honneurs? » C'était, à cette époque, une nouveauté très grave, pré- » sent funeste du cosmopolitisme révolutionnaire. C'était » la rupture de cette laborieuse unité acquise, au prix de » quels sacrifices! par la révocation finale de l'édit de » Nantes; c'était le triomphe des maximes de l'Encyclo-

1. Tiré des actes de la commune pendant la période révolutionnaire (archives privées). Il est à peine nécessaire d'ajouter que le signataire de l'article réserve complètement son opinion, il n'a pour but que de donner aux lecteurs de la *Revue* le résumé d'un des mémoires du temps, empreint de l'esprit et aussi des exagérations de cette époque.

Digitized by Google

» pédie, l'odieuse promiscuité des enfants de Dieu avec » Bélial ; à chaque paragraphe de cette œuvre diabolique » éclatait l'effroyable rire de Voltaire mêlé aux sarcasmes » de Diderot ; c'était, en un mot, l'abomination de la » désolation. »

Dans notre pays de grande sève municipale, où la curie romaine avec ses libres institutions s'était conservée dans toute sa pureté, on avait été sensible à l'abolition de la dime, à la suppression des bénéfices, source inépuisable d'abus. Mais la fameuse déclaration des Droits de l'homme avait laissé les montagnards très froids. Ils savaient à quoi s'en tenir sur ces grands mots, qui excitaient partout ailleurs l'enthousiasme. La prise de la Bastille, l'omnipotence de l'Assemblée, Lafayette et son cheval blanc, la liberté des cultes à l'usage seulement de ceux qui font profession de n'appartenir à aucun : tout cela résonnait à leurs oreilles comme un bruit de guitare fêlée. Mais, par exemple, il ne fallait pas toucher à la religion. Ce n'est pas que les hommes fussent très pratiquants. Mais la femme du Midi, d'une imagination ardente, dévorée de fièvre mystique, était très attachée aux cérémonies extérieures du culte.

Le bas clergé suivait les évêques, moins, peut-être, par conviction que par entrainement et par esprit de solidarité.

Aussi, au signal donné par l'archevêque de Toulouse, le 24 octobre 1789, des prédications exaltées, des libelles, semés à pleines mains, troublent le peuple, rendent le paysan inquiet, jettent la femme dans le désespoir. La prestation du serment était représentée comme une véritable abjuration.

Enveloppée de ces couleurs sombres, se levait l'aurore du 20 mars.

« La notification du décret qui prescrivait le serment » avait été faite, le 13, au corps municipal d'Antignac. » Il fallait choisir : ou jurer fidélité à la constitution, » dans le délai de huit jours, ou renoncer à son office. » Saint-Martin fit avertir le maire qu'il obéirait à la loi, le

Digitized by Google

» dimanche sui-vant, à l'issue de la messe. Le cérémonial » fut ainsi réglé :

» Seraient présents :

» Le maire Soutiran ;

» Les deux officiers municipaux : Saint-Martin, Sacar- » rère cadet ;

» Le procureur de la commune : J. Sécail ;

» Les notables ;

» Le peuple. »

Le matin du 20, les femmes indignées se réunissaient par groupes dans les rues. Elles voulaient faire un mauvais parti au vicaire renégat, à tout prix empêcher la profanation. On dut commencer la messe dès la première heure, et faire passer le prêtre par des chemins détournés pour se rendre à l'église.

Le corps municipal était présent tout entier, rangé devant le chœur. Derrière lui, le peuple remplissait l'église, dont les portes et les fenêtres étaient ouvertes. Des villages voisins, un grand concours. Les murs du cimetière étaient garnis de monde, ainsi que les arbres qui le bordaient. On voulait contempler cet homme, reniant ses vœux devant l'autel, se parjurant en face du Dieu vivant. On ajoutait, tout bas, qu'il devait marcher sur le Crucifix et, comme un Templier, cracher sur le corps du Sauveur.

La messe finie, l'officiant dépose sur l'autel les ornements sacerdotaux, se tourne vers le peuple et, d'une voix forte et claire lit le décret de l'Assemblée nationale ; puis, étendant la main droite :

« Je jure..... »

Mais, en ce moment, le vacarme fut à son comble ; une sourde rumeur, composée de prière et de menace, parcourt l'assemblée des fidèles.....

« — Non, non, ne jurez pas... Empêchez-le d'ache- » ver... Qu'on l'emporte à la sacristie ! »

Le vicaire se tenait les bras croisés, attendant la fin de la tempête.

Digitized by Google

« — Tonnerre ! Et la loi ?... » cria tout-à-coup quelqu'un au premier banc de la tribune, au fond de l'église. Cette voix domina momentanément le tumulte. L'homme qui avait parlé, et qu'on connaissait bien, n'était pas coutumier de ce genre de cérémonies ; il n'usait pas généralement sa chaussure sur le pavé des églises ; mais il avait bien voulu se déranger pour la circonstance.

Le prêtre, enhardi, étendit de nouveau la main :

« Je jure de remplir mes fonctions avec exactitude ; » d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de main- » tenir, de tout mon pouvoir, la constitution décrétée par » l'Assemblée nationale et acceptée par le roi. »

« Il est vraiment dommage, ajoute en finissant l'historien de ces actes, qu'on n'ait entendu que le premier mot de la formule du serment. Il n'y avait rien, dans cette formule, qui put blesser la conscience d'un honnête homme et même d'un chrétien. Elle était acceptée par le roi. C'était une œuvre patriotique, où l'on reconnaissait la main mise de l'Etat sur ses nouveaux fonctionnaires, désormais payés par lui[1]. »

Quoiqu'il en soit, à peine le vicaire se fut-il retiré à la sacristie, que les chuchotements recommencèrent. Revenus de leur stupeur, les plus exaltés s'étonnaient que la foudre de Dieu ne fût pas tombée sur l'église ; on avait vu, parfaitement vu, sortir des flammes de la bouche du prêtre à mesure qu'il parlait. Il était même avéré qu'au lieu d'élever l'Hostie, à un certain moment de la messe, il avait montré au peuple la cocarde nationale. Le corps municipal dut protéger le départ du malheureux, comme il avait protégé son arrivée.

« Le 4 mai arriva la réponse du pape. C'était une appréciation sévère une critique passionnée de cette constitution qu'on voulait imposer au clergé. Pie VI y déclarait la

1. Il va sans dire que nous laissons au chroniqueur toute sa liberté d'appréciation. Nous pensons, nous, qu'en dehors du serment juridique, tous les serments de fidélité au représentant du pouvoir temporel (qu'on soit en monarchie ou en république), sont des formules aussi vaines que criminelles, propres à fausser la conscience des peuples. — Ces formules ramènent à la tyrannie ou en viennent directément.

Digitized by Google

guerre à la Révolution française, dénonçait comme nulles les élections des évêques et des curés constitutionnels, leur défendait de toucher aux sacrements, les signalait aux fidèles comme schismatiques. C'était le dernier coup pour le pauvre vicaire. Il dut quitter le pays. »

Ce n'était ni un révolté, ni un mauvais esprit, ni un homme immoral, dans la grande acception du mot. Dernier chapelain d'Antignac, il avait cru faire œuvre de patriote en jurant fidélité à une constitution qui l'avait dépouillé d'un bénéfice considérable. Il avait cru rendre à Dieu ce qui était à Dieu, à César ce qu'il croyait dû à César. Seulement, les deux domaines contigus avaient tellement empiété l'un sur l'autre et se trouvaient, à l'heure présente, tellement enchevêtrés, que le pauvre renégat n'avait pas bien su établir son compte. Etrange époque, qu'il faut avoir vécue pour bien en parler!

Si l'arbitre souverain en matière de foi, le pape, s'était prononcé deux mois plus tôt, il est plus que probable que ce prêtre ne serait pas devenu parjure.

Mais le mal était fait. Dans son âme qu'il faut croire sincère, s'étaient glissés le doute et la confusion. Il résolut, n'ayant pas trouvé le repos dans le droit canon, de le chercher dans le livre des Institutions de Justinien, qui donne réponse à bien des cas embarrassants. Il se fit recevoir docteur et revint s'établir au pays, lorsqu'il crut qu'on avait oublié son aventure. Il mourut à Luchon, en 1834, dans la peau d'un juge de paix.

Le commandant TRESPAILLÉ.

Digitized by Google

UN
GRAND ADMINISTRATEUR
AU XVII^{e} SIÈCLE

LOUIS DE FROIDOUR EN COMMENGE[1]

En 1667, Louis XIV n'avait pas connu encore les revers et les tristesses de la défaite. Secondé par Colbert, il s'efforçait de rétablir les finances retombées, à la suite des guerres civiles et des troubles qui avaient marqué la minorité du roi, dans le chaos d'où Sully les avait tirées.

Tous les deux s'appliquaient à substituer à la *taille* ou impôt foncier — que les exemptions accordées à certaines contrées, à la noblesse, au clergé rendaient écrasante pour le peuple — les *aydes*, c'est-à-dire l'impôt indirect, payé par tous indistinctement. L'État était, ainsi, amené à puiser, successivement, à des sources, jusque là inexplorées, de la richesse publique.

Les forêts n'avaient pas contribué jusqu'alors aux charges croissantes du trésor. Ces vastes propriétés immobilières, répandues sur toute la surface du sol national, en semblaient inséparables; elles ne fournissaient aucune part aux dépenses générales. Leurs revenus, consommés sur place, n'augmentaient pas la circulation des valeurs. Pouvait-on, d'ailleurs, en tirer parti au

1. Nous adoptons l'orthographe de l'époque, telle qu'elle est portée, d'ailleurs, dans les documents administratifs et dans les *jugements* de Louis de Froidour.

Digitized by Google

profit de la couronne, alors que leur caractère domanial n'était pas légalement fixé? La propriété n'en était pas régulièrement établie; elle échappait à tout contrôle. Les titres qui la constituaient étaient insuffisants et presque toujours contestés, soit par les corporations religieuses, soit par les communes, soit par les seigneurs. Les uns et les autres percevaient les fruits, dans une indivision qui n'avait d'autres limites que les besoins de chacun. Pour mieux affirmer leurs prétentions respectives, ils ravageaient à l'envi, sans avantage appréciable, les surfaces boisées, compromettaient les exploitations futures en ruinant les forêts tantôt au début de leur croissance, tantôt au milieu de leur développement. L'insuffisance de la surveillance, la connivence ou la disparition des agents, la complicité des titulaires d'offices dépendant de la grande-maîtrise, aidaient à la dévastation. Le personnel ignorait les limites de ses attributions et l'étendue de sa juridiction territoriale; il se bornait à suppléer, par les redevances en nature qu'il prélevait et par des corvées qu'il exigeait des riverains, à l'insuffisance des salaires qui lui étaient refusés. Ainsi, la richesse forestière s'évanouissait; les futaies, antique berceau de notre race, temples des anciennes divinités indigènes et un des éléments de la beauté, de la salubrité, comme de la prospérité de notre pays, étaient menacées d'une prochaine et irrémédiable disparition.

Il devenait indispensable d'apporter un prompt remède à cette situation redoutable. Elle s'était aggravée encore, pendant la période de troubles religieux et politiques récents qui avaient favorisé les déprédations.

MM. de Bezom et Tubœuf[1], commissaires départis en

1. Claude Bazin de Bezom, avocat au grand conseil; intendant à Toulouse, 1665; à Montpellier, 1671 à 1683; membre de l'Académie française; mort le 20 mars 1684.

Charles Tubœuf, conseiller au parlement de Paris, 1654; maître des requêtes, 1661; intendant à Moulins, 1667; à Bourges et à Moulins réunis, 1670; à Tours, 1674. Il mourut dans cette ville le 3 septembre 1679, à quarante-six ans. Il était fils de Jacques Tubœuf, premier président de la chambre des comptes et, plus tard, surintendant de la reine-mère.

Digitized by Google

Languedoc pour y surveiller l'exécution des ordres du roi, furent chargés d'étudier sur les lieux et de mettre en œuvre une réforme complète du système des eaux et forêts. Toutefois, la multiplicité des travaux que leur imposait le mandat qu'ils avaient reçu ne leur permit pas de s'acquitter de cette partie de leur mission sans détriment pour les autres taches auxquelles ils devaient consacrer leur activité.

La fonction de ces *missi dominici* se rapprochait, par certains côtés, de celle qui est confiée, de nos jours, aux inspecteurs généraux des services administratifs ressortissant des ministères de l'intérieur, des finances et des travaux publics. En outre, ils étaient, à la fois, agents d'exécution, comme nos préfets, sans être enfermés, comme eux, dans le cercle infranchissable d'une circonscription territoriale. Leur compétence s'étendait aussi loin que le mandat qu'ils avaient reçu et n'avait d'autres bornes que celles de l'affaire dont ils étaient saisis. Collaborateurs et initiateurs des intendants aux réformes nouvelles, ils gardaient la connaissance du contentieux administratif et judiciaire qui était la conséquence de leurs attributions et que le régime contemporain de la séparation des pouvoirs partage arbitrairement et d'une manière souvent mal définie entre les tribunaux, les ministres et les préfets, les conseils de préfecture et le conseil d'État.

En présence des difficultés et des lenteurs, résultat fatal de la multiplicité des services exigés des commissaires départis et de la complication des travaux qui leur étaient imposés, les forêts leur furent bientôt presque entièrement enlevées. L'examen de cette importante question fut plus spécialement confié, surtout dans la région des Pyrénées et dans la partie qui dépendait du gouvernement de Guyenne, à Louis de Froidour, seigneur de Sérisy, lieutenant civil et criminel au bailliage de Marle et de la Fère, qui faisait partie de l'apanage du duc de Mazarin.

Colbert avait su apprécier ce fonctionnaire, au cours

Digitized by Google

des réformations identiques dont il l'avait chargé dans les provinces de Picardie et du Perche et, plus récemment, dans l'Isle de France où il l'avait adjoint, en qualité de procureur du roi, à Chamillard[1] chargé de cette importante opération.

Par son zèle et son dévouement dans l'accomplissement de la mission qu'il avait reçue et qu'il allait inaugurer dans le Midi, Louis de Froidour justifiera la faveur persévérante de Colbert et méritera les dignités qui en seront ultérieurement le témoignage[2].

Il eut la satisfaction, refusée à tant d'administrateurs, de réaliser entièrement son œuvre, de voir fonctionner, dans ses détails et dans son application, la conception que son vaste esprit avait vivifiée, et de la transmettre achevée et parfaite à ses successeurs. Cette tâche fut l'honneur de son nom resté populaire dans nos vallées. Les jugements qu'il y a rendus avec une précision lumineuse, une équité inflexible, une décision qui sut éviter toutes les embûches, ont irrévocablement fixé, au profit

1. Chamillard était le père de celui qui fut plus tard contrôleur général et secrétaire d'État de la guerre.

Voici en quels termes Colbert annonce à Chamillard la nomination de Louis de Froidour :

« Le lieutenant général de la Fère partit hier d'icy avec un billet de moy qu'il vous rendra pour aller faire la fonction de procureur du Roy en vostre réformation. Quoique je l'aye toujours reconnu pour homme de bien dans les choses auxquelles je l'ay employé, néanmoins, comme cette matière de forest est fort chatouilleuse et que d'ailleurs, estant du pays, il pourroit avoir quelque considération qui ne seroit pas compatible avec ce qu'il faut faire pour arriver à une bonne réformation, je vous prie d'avoir l'œil sur sa conduite et de l'observer dans les commencements de sa réformation. » (Bibl. nat. *Recueil de lettres diverses*, F. 107. — *Lettres et Mém.* de Colbert, t. IV, p. 195.)

2. Louis de Froidour fut nommé, en 1673, grand-maistre enquesteur et général réformateur à Toulouse, pour le Languedoc, la Haute-Guienne, le Béarn, la Basse-Navarre, la Soule, le Labour. Cette dignité lui donnait entrée aux parlements de Toulouse, de Pau et de Bordeaux.

Colbert lui annonça cette nomination par la lettre suivante : « Sur la proposition que j'ay faite au Roy d'un grand-maistre dans le département de Toulouse, Sa Majesté a fait choix de vous pour cet effet. Je vous envoye la commission, laquelle vous ferez enregistrer, et ensuite prenez garde de vous bien acquitter de cet employ dont vous connoissez l'importance. Comme c'est une marque de satisfaction que Sa Majesté a des services que vous luy avez rendus dans cette fonction, vous devez vous appliquer plus que jamais à achever le travail que vous avez commencé et à maintenir et à augmenter le bon ordre que vous y avez estably. » *(Loc. cit.)*

Digitized by Google

des communes et souvent au préjudice du domaine royal, la propriété du sol forestier[1].

Aussi, nous ne pouvons nous empêcher de saluer respectueusement ce grand magistrat qui, sans être aveuglé par son dévouement envers le souverain dont il tenait sa fonction, sut respecter les droits et les titres des populations, sans que sa gratitude envers l'un ait jamais fait tort à sa justice à l'égard des autres; nous ne pouvons qu'admirer les gouvernements et les chefs d'Etat qui savent encourager, soutenir et utiliser de tels fonctionnaires et récompenser le zèle associé à la liberté de la conscience, les lumières unies à l'indépendance du caractère.

Louis de Froidour eut pour principal collaborateur, dans cette entreprise laborieuse un de ses compatriotes qu'il avait, sans doute, désigné au choix de Colbert, Julien de Héricourt[2]. Comparé au rôle écrasant qui échut à Froidour, celui de son ami paraît assez effacé. Tandis que l'un chevauchait, avec une escorte de montagnards et de magistrats, à travers les précipices des Pyrénées, l'autre organisait à Toulouse la future grande-maîtrise, laissant à son substitut le soin de défendre les intérêts du roi dans les localités reculées où le chef de la mission tenait ses lointaines assises. Fixé dans la capitale du Languedoc, il y lisait, dans un cercle de parlementaires dont il était devenu l'ami, groupe lettré de dévots à Clémence Isaure, les correspondances que son « compère » lui adressait des « gistes » divers où il séjournait, de Saint-Elix, de Sainte-Croix, de Saint-Lizier, de Castillon,

1. C'est ainsi qu'il rendit un jugement digne d'attention en faveur des communes de Saint-Lary et de Sailhan, dans la vallée d'Aure. Par une première décision, il avait attribué au roi — c'est-à-dire au domaine public — la propriété des forêts de ces communautés ; mais sur l'opposition et la requête civile présentées par celles-ci et la production d'une charte qui leur avait été accordée, en 1448, par le comte d'Armagnac, Froidour réforma sa première sentence, malgré la résistance du procureur du roi. Il agit de même en faveur de la commune d'Aragnouet. (A. Parlement de Toulouse — Table de marbre.)

2. Julien de Héricourt, écuyer et sieur de Hédouville, d'abord conseiller du roi au siège présidial de Soissons, nommé le 8 avril 1666 procureur du roi dans la réformation des eaux et forêts en Languedoc, plus tard dans les généralités de Bordeaux et de Montauban.

Digitized by Google

d'Aspet, de Saint-Gaudens, de Barbasan, de Bagnères-de-Bigorre, d'Arreau où le mauvais lit et le piètre repas qu'on offrit à « l'envoyé du Roy » excitèrent à ce point l'irritation de Froidour qu'il ne put terminer la lettre où il raconte, fort gaiement d'ailleurs, sa mésaventure.

Nous étudierons un jour, peut-être, l'œuvre colossale de Louis de Froidour. Ses procès-verbaux à la main, nous le suivrons dans toutes les communautés du diocèse de Commenge. Nous y lirons les chartes diverses qui ont servi de fondement à leurs droits; nous noterons les décisions qui les ont confirmées. Nous appellerons l'attention des lecteurs de la *Revue* sur les travaux de ce grand administrateur qui, avec le concours des gradués locaux qu'il associa à son œuvre judiciaire, conformément aux édits et aux ordonnances provoqués par Colbert[1], des délégués qui devinrent les instrument de son œuvre administrative, arriva à accomplir l'entreprise la plus surprenante et la plus ardue. Il parvint, ainsi, à vérifier les titres de toutes les communes des *Hautes* et des *Basses-Pyrénées*, des *Pyrénées-Orienlales* et des *Landes*[2], à établir la propriété forestière sur des bases indestructibles, à dresser les cartes de toutes les surfaces boisées, à préparer les exploitations à venir, à fixer la rotation des coupes, à en déterminer l'assiette future, à assurer l'aménagement, à organiser un double personnel d'agents et de magistrats, accomplissant ainsi une œuvre dont l'importance a rarement été égalée et que l'administration actuelle, avec ses ressources multiples et si différentes, et avec l'appui du pouvoir judiciaire, n'a pas encore pu dépasser.

1. Edit du 15 oct. 1661 ordonnant aux grand-maîtres ou à leurs lieutenants, en leur absence aux contrôleurs généraux des eaux et forêts, d'en reconnaître la contenance, les essences diverses, les coupes effectuées, de rechercher les aliénations, échanges ou usurpations, le nombre des usagers et leurs droits. — Instructions aux commissaires établis sur le fait des forêts, 10 mars 1663. — Ord. du 13 août 1669, dont la plupart des dispositions figurent encore au code forestier.

2. C'est sous ces dénominations que Louis de Froidour désigne souvent dans ses procès-verbaux les différentes zones de son *département*. Il est permis de croire que l'Assemblée constituante s'est souvenue de ces désignations.

Digitized by Google

Aujourd'hui, nous nous bornerons à emprunter à la correspondance intime de Louis de Froidour le récit de quelques-uns des épisodes de son voyage dans le diocèse de Commenge. Elle enregistre les impressions de l'homme du Nord, jeté brusquement dans un pays inconnu dont il ignore la langue, les habitudes et les mœurs — impressions toujours intéressantes et curieuses, quelquefois par leur injustice même. Nous recevrons avec Froidour l'hospitalité dans les demeures seigneuriales ; nous assisterons aux fêtes qui y seront données en son honneur. Nous prendrons place aux réceptions plus modestes, mais non moins intéressées, qui sont faites par les communes à l'envoyé du roi, à « l'ami de M. Colbert ».

Autour de lui, s'agiteront les rivalités locales, la lutte des égoïsmes privés et des compétitions individuelles, les éternelles passions qui ne sont ni le privilège des époques monarchiques ni le monopole de ces temps déjà reculés. Nous admirerons ce grand esprit, inspiré par le plus pur et le plus noble patriotisme, qui, sans se laisser détourner un seul instant de son but élevé, le poursuivit toujours « pour le service du Roy et l'establissement de sa politique ».

A. Fornier de Saint-Lary,
ancien sous-préfet.

Lettre de Louis de Froidour à Julien de Héricourt

Nous avons conservé l'orthographe de Louis de Froidour, avec ses variations assez fréquentes. Il adopte indistinctement les corrections de l'Académie et les formes anciennes et on trouve quelquefois dans la même phrase *murs* et *meurs*, *vu* et *veu*, *toute* et *toutte*, *voler* et *voller*, *reconnaître* et *reconnoistre*, *devoir* et *debvoir*, *dessous* et *debsous*, etc.

Mon cher compère[1],

J'ai pris si peu de soin d'orner les relations que je vous ay faictes, que je me persuade que vous me flattez, lorsque vous me mandez qu'elles sont bien écrites et que

1. Cette lettre n'est pas, dans l'ordre chronologique, la première écrite à Julien de Héricourt. Nous la publions tout d'abord parce qu'elle nous amène au cœur de la mission de Froidour, en plein Commenge, vers le mois d'août 1669.

Digitized by Google

vous les avez leuës avec satisfaction et avec plaisir ; mais quoy qu'il en soit, je m'en vais vous escrire une très longue lettre, et comme je m'imagine que je ne la feray pas plus mauvaise que les deux premières, si vous avez trahy vos sentimens, vous en serez puny par la peine d'une ennuyeuse et mauvaise lecture à laquelle je vous condamne.

Je vous ay marqué par ma dernière que j'arrivay le quinz[e] du mois précédent au giste à Barbasan. Je n'eus pas plus tost salué ma charmante hostesse, que comme elle sçavoit que je desirois passionnément de voir M. l'Evesque de Commenge [1] et qu'il avoit aussy tesmoigné quelque enuye de me voir par divers messagers qu'il m'avoit envoyez, dont il en estoit venu deux chez elle mesme, et ayant sceu, d'ailleurs, que nous nous estions cherchez l'un l'autre pour nous joindre, elle me fit un régal de la nouvelle de son arrivée à Saint-Bertrand, que je vous ay dit ne devant estre esloigné de Barbasan que d'une demye lieue. Cette nouvelle me donna beaucoup de joie ; vous scavez les obligations que la maison de mon

1. Gilbert de Choiseul-Praslin, fils de Frédéric, comte du Plessis, vicomte d'Ostel et d'Oigny, baron de Chamuray, et de Madeleine Barthélemy de Beauverger.

Docteur de la Faculté de Paris, en 1640 ; évêque de Commenge, en 1644, puis de Tournay, en 1670 ; mort le 31 décembre 1689, à l'âge de soixante-seize ans : Passait pour favorable aux Jansénistes — c'est-à-dire au parti religieux que le parti de la cour s'efforçait de flétrir, sous ce nom, — bien que ce prélat eût signé la condamnation des cinq articles contenant les propositions de Jansénius réprouvées par le pape, et obtenu, à cette occasion, un bref de félicitation : *Nulli vestrum...*

Il est certain, néanmoins, qu'il combattit la morale facile des casuistes et qu'il écrivit au roi une lettre touchante pour le prier de favoriser le rétablissement de la paix religieuse. Il ne craignit pas de donner son approbation publique au traité sur les *Devoirs des grands*, œuvre posthume du prince de Conti (*), ancien gouverneur du Languedoc, suivie de son testament qui était une critique acerbe des procédés du pouvoir royal.

Dans ce testament, publié par la princesse veuve, par la duchesse de Longueville et le premier président Lamoignon, exécuteurs testamentaires, le prince de Conti consacrait une grande partie de sa fortune à réparer les injustices qu'il avait commises dans son gouvernement et à indemniser, tout d'abord, les localités « dont les ruynes avoient esté plus grandes et publiques ».

Monseigneur de Choiseul quitta à regret le siège de Saint-Bertrand. Il n'accepta celui de Tournay que sur les instances personnelles du roi, qui lui déclara que ses services étaient nécessaires pour maintenir dans le devoir les populations des Flandres récemment annexées.

(*) Antoine de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé, né à Paris en 1629, marié à Anne-Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, gouverneur de Guienne en 1654, puis de Languedoc, mort à Pézenas le 21 février 1666.

Digitized by Google

beau-frère et la mienne ont à M. le marechal du Plessis [1] et pour mieux dire à toutte sa maison, et outre que cela m'obligeoit à rechercher les occasions de rendre mes debvoirs à son frère, me trouvant dans une province où ce prélat tient un rang si considérable, j'avois aussy une extreme passion de voir et de connoistre un homme d'un mérite si achevé que jusques alors je n'avois connü que de nom et de réputation, si bien que dès le lendemain, après avoir travaillé trois ou quatre heures de la matinée, je fus avec Barbasan [2] et Panebœuf [3] à Saint-Bertrand pour y disner et passer le reste de la journée auprès de luy. J'avois pour cela compassé mon temps et m'estois imaginé qu'estant de nostre pays, il ne dinoit pas si matin qu'ont accoustumé de faire les gens de celui-cy ; mais le grand archidiacre luy donnoit à disner ce jour-là, et moy et ma compagnie pensasmes estre pris pour duppes, car nous trouvasmes qu'ils avoient presque disné. Aussi tost qu'on eust dit à M. l'evesque que je le demandois, il sortit

1. César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, né en 1598. Enfant d'honneur de Louis XIII et mestre de camp à l'âge de treize ans. Ambassadeur extraordinaire en Italie, en 1631, et à Turin, l'année suivante. Lieutenant-général en 1642 ; maréchal de France, 1645. Fut gouverneur de Monsieur ; premier gentilhomme de la chambre du roi, chef de ses conseils, ministre d'Etat en 1651, duc et pair, en 1665 ; mort le 23 décembre 1674, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il avait épousé Colombe le Charron, première dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, morte quelques années après lui, le 26 janvier 1681, à soixante-dix-huit ans.

2. Prenait le titre de baron de Barbazan bien que son château fut une simple châtellenie du Nébouzan. Il prétendait descendre d'Arnaud-Guilhem de Barbazan qui s'illustra sous les règnes de Charles VI et Charles VII et fut inhumé à Saint-Denis, dans le tombeau des rois.

Dans tous les cas « c'est, dit Froidour, dans une précédente lettre à Julien de Hérincourt, un gentilhomme de qualité de la maison de Mauléon, fort honneste homme et » qui s'est toujours fort distingué du commun de la noblesse du pays. J'ay mesme remarqué qu'on avoit contre luy quelque jalousie. Telle guerre civile que nous ayons eue, « jamais il ne s'est départy du service du Roy, et comme il vit en homme de bien (riche), » j'ay remarqué qu'il estoit autant accrédité parmy les peuples de la vallée de la Garonne » qu'il faisoit jalousie aux gentilshommes ses voisins qui sont gens de Gascougne, peu » accommodez » (fortunés). (Bibl. de Toulouse : Fonds de Froidour, n° 643, f° 219.)

Quant à sa femme, l'aimable « hostesse » elle « est de la maison de la Molette ; elle est » d'une taille fort belle et se tient propre et bien vesteuë, au delà de ce que nous avons » veu des noblesses campagnardes ; elle n'est ny belle ny layde ; mais il n'y a rien de plus » honneste et de plus civil : il y a mesme de l'excés dans sa civilité, et quand j'aurois » esté le Roy, on ne m'en auroit pas fait davantage que j'en ay receu dans cette maison. » (Froidour, *loc. cit.*)

3. Etait pourvu de l'office de garde général de la forêt de Bouconne. Il suivit, dans les Pyrénées, Froidour qui le fit nommer substitut du procureur du roi dans la réformation.

Digitized by Google

de table aussi bien que des bornes de la froideur ordinaire à touttes les personnes de son nom et de sa famille, pour venir m'embrasser et pour me faire mille caresses et mille civilitez. Il me présenta et me fist saluer l'abbé de Drubec[1], son nepveu, ensuitte le grand archidiacre, son grand

1. François Malet de Graville, fils du comte de Durbec et de Madeleine de Choiseul-Praslin. Docteur en Sorbonne ; fut aumônier du roi et mourut en 1701.

Il fut un des candidats proposés par Colbert pour l'emploi de précepteur du Dauphin.

Colbert, après en avoir dressé la liste, l'avait envoyée à son frère, evêque de Luçon (*), en demandant à ce prélat des renseignements précis et confidentiels sur la conduite et le mérite de chacun des candidats. Celui-ci répondit au ministre, à une époque contemporaine du voyage de Froidour à Saint-Bertrand, par un mémoire contenant, sur chacun des hommes distingués, honneur du clergé français, dont les noms allaient être soumis à l'agrément du roi, ce que nous nommons, dans le langage administratif contemporain, des *notices individuelles*.

Celles qui émanent de l'évêque de Luçon contiennent, sous une apparence courtoise, des traits charmants et parfois cruellement acérés ; elles pourraient servir de modèle aux chefs de service, qui, de nos jours, sont chargés d'éclairer le pouvoir sur la valeur de leurs subordonnés.

Nous croyons devoir donner, ici, ces *notices*, bien que cette lecture soit de nature à nous éloigner, pendant quelques instants, du palais épiscopal de Saint-Bertrand. Nous commencerons, pour nous en écarter moins, par celle qui concerne le neveu de Monseigneur de Choiseul.

« L'abbé de Durbec est le neveu de M. le maréchal de Plessis-Praslin. Il est docteur de » Sorbonne, âgé d'environ vingt-huit ou trente ans. Il a beaucoup d'esprit, assez grande » connoissance des belles-léttres, est fort bon théologien et a fait paroistre, dans tout le » cours de ses estudes, beaucoup d'esprit et de génie, avec une grande application. Il a » bien de la vertu, grande netteté et solidité d'esprit et l'air fort revenant. Enfin, autant » que je suis capable d'en juger, il n'y a rien en lui que de très bon. *Quelques-uns l'ont* » *soupçonné d'être Janséniste*, mais je *crois que c'est plus tost pour estre* neveu de M. de » Commenge *que pour avoir donné fondement à ce soupçon*. Je crois mesme qu'il a signé, en » Sorbonne, le formulaire. » (Bibl. nat. M^s Baluze. Papiers des armoires: *Mémoires* et *lettres* de Colbert, t. v, p. 504.)

Le *soupçon de Jansénisme* eût seul suffi à faire écarter ce candidat. Le roi lui préféra, d'ailleurs, Bossuet.

Voici, sur ce dernier, l'opinion de Nicolas Colbert :

« L'abbé Bossuet, docteur de la maison de Navarre, fait paroistre son esprit dans sa » manière de prescher qui en demande beaucoup pour estre soutenue comme il la sou- » tient. Il presche une morale austère, mais qui est bien chrestienne ; ceux qui le con- » noissent disent qu'il vit comme il presche. Il m'a paru, en toute occasion, avoir beau- » coup d'esprit et je sçais qu'il a bien de la vertu. Sa physionomie ne trompe pas, car » elle fort spirituelle. Il a l'air modeste, gay et revenant. Enfin, je n'ay rien vu en lui » que de bon. » *(Loc. cit.)*

Bien que ces citations soient étrangères au sujet de notre étude, nous croyons que les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de continuer quelques instants la lecture du mémoire de l'évêque de Luçon et de leur faire connaître la suite de ses appréciations, où la courtoisie et la modération de la forme servent à voiler la perfidie de l'attaque et la gravité de la blessure.

L'abbé d'Hocquincourt (fils de Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, grand pré-

(*) Nicolas Colbert, né en 1627, second frère du ministre, garde de la Bibliothèque du roi, évêque de Luçon, 1661-1671 ; évêque d'Auxerre, 1672 ; y mourut en 1698.

Digitized by Google

vicaire et deux autres ecclesiastiques qui disnoient avec luy ; et sans façon, il me fit mettre à table ; nous trouvasmes de fort bons restes d'un pasté de truittes, avec d'excellent vin clairet et comme il est fort rare en ces quartiers; vous voulez bien que j'en fasse ici mention comme d'une

vôt de l'hôtel du roi, qui s'était jeté dans le parti espagnol et fut tué devant Dunkerque, le 13 juin 1658, en voulant reconnaître les lignes françaises.)

Nicolas Colbert s'exprime ainsi, au sujet de ce candidat :

« J'ay cru que la rébellion du mareschal d'Hocquincourt, ni *la justice que Dieu a exercée* » *contre luy, dans sa misérable fin*, ne devoient pas empescher de mettre son fils dans ce » mémoire, parce que *les fautes des pères ne sont pas toujours celles des enfants* et que le » Roy a tesmoigné qu'il ne vouloit pas confondre les enfants avec le père et que cet abbé » est, à mon avis, un fort honneste homme et a beaucoup de mérite. »

L'abbé de Brienne (Charles-François Loménie, comte de Brienne, évêque de Coutances, 16 février 1669, mort le 7 avril 1720, doyen de l'épiscopat français.)

« Je n'ai rien vu dans l'abbé de Brienne qui m'empeschast de le mettre au nombre des » autres. Je ne sçais, pourtant, si son esprit seroit bien propre à la cour. *Il est jeune*, » mais *il seroit bien difficile de juger qu'il le fût, en ne considérant que ses actions.* »

L'abbé Testu (membre de l'Académie française, mort en 1706). « Vous vous souvenez de sa » manière de se gouverner dans la dernière Assemblée du clergé. Il me semble qu'il a » l'esprit un peu trop tourné à l'intrigue pour *remplir un poste qui lui donneroit tant de* » *facilité pour en faire.* »

L'abbé de Suze (Arnaud-Tristan de la Baume de Suze ; évêque de Tarbes, 1675 ; de Saint-Omer, 1677 ; archevêque d'Auch, 1692 ; mort le 4 mars 1705.)

« *A l'air un peu éventé* ; il ne l'est pas, pourtant, à ce que j'ai appris de ceux qui le » connoissent. Il est le neveu de M. de Viviers (Louis-François de la Baume de Suze, qui » obtint le siège en 1621 et qui l'occupa pendant soixante-neuf ans, après en avoir été six » ans coadjuteur). *Vous connoissez l'oncle ; c'est pourquoy je n'en dis rien*, si non que, si » son nepveu occupoit le poste, il auroit souvent des propositions et des éclaircissements » à faire avec son oncle ou il faudroit rompre avec luy. »

L'abbé Le Camus (Etienne Le Camus, aumônier du Roi ; évêque de Grenoble, 6 janvier 1671 ; cardinal en 1686 ; mort le 12 septembre. Après avoir été célèbre, à la cour, par ses galanteries, il devint, plus tard, un modèle d'austérité.)

» *Si sa conduite repondoit à son esprit et à sa doctrine* il n'y auroit pas d'homme dans le » royaume si propre à bien répondre au choix que le Roy feroit de sa personne pour cet » employ ; mais vous sçavez quelle a esté sa conduite, et pour moy, je ne sçais pas comme » il la règle, à cette heure. »

L'abbé de Guemadeuc (évêque de Saint-Malo de 1670 au 4 mars 1702, époque de sa mort. Parent de Madame de Seveyne qui l'appelait : « *une linotte mitrée.* »)

» Ne manque pas d'esprit ; mais il passe pour un homme d'intrigue et on dit qu'il en » fait son fort. »

L'abbé de Cassagne (garde de la Bibliothèque du roi, membre de l'Académie française, né en 1636, mort en 1679.)

» Je ne parle pas de l'abbé de Cassagne... vous connoissez la bonté et la délicatesse de » son esprit, le règlement et la douceur de ses mœurs et sa doctrine qui n'est pas » médiocre. »

L'abbé de Cassagne n'avait pas l'éloquence de la chaire, si nous en croyons Boileau : c'est de ce prédicateur qu'il est question dans les *Satires :*

Jugez en cet état si je pouvais me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère
Si l'on n'est plus au large assis en un festin
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cottin.

Digitized by Google

des meilleures adventures de mon voyage, pendant lequel j'ai souvent esté obligé d'en boire de très mauvois. Après le disner, nous eusmes quelque quart-d'heure de conversation ensemble ensuitte de laquelle M. l'evesque me tira à quartier afin que nous pussions nous entretenir seuls. Il me parla de mon employ et me dit qu'il avoit beaucoup de joye que M. Colbert eust fait choix d'un homme qui fut amy de sa maison comme j'estois; ce lui estoit une satisfaction singulière de voir icy des gens de son pays, mais que ce luy en estoit encore une plus grande de voir un de ses amis duquel chascun se loüoit; que dans divers voyages qu'il avoit fait à Tholoze, tous les gens de qualité qu'il y avoit veus luy en avoient tant dit de bien, et que dans son diocèze mesme plusieurs personnes qui avoient eü afaire à moy s'en estoient si fort loüées qu'il avoit eu une extrême passion de me voir pour s'en resjouir avec moy. Il me dit aussy, qu'il avoit des remerciemens à me faire du bon traittement que j'avois fait à l'un de ses domestiques en faveur duquel il m'avoit escrit. Je respondis à ses honnestetées le mieux qu'il me fut possible, et l'occasion des louanges qu'il disoit que me donnoient les gens de son diocèze m'ayant donné lieu de luy parler du juge de Valentine, je lui dis que j'estois bien ayse et que je m'estimois bien heureux d'estre en cette bonne odeur dans son diocèze, mais que j'avois bien à me plaindre d'un particulier et je lui nommay ce juge contre lequel je luy dis que j'estois obligé de décretter. Il me fist responce qu'il connoissoit touttes les extravagances de ce personnage et qu'ayant esté, contre les règles de la province, fait consul de la ville de Valentine qui a droit d'envoyer tous les ans un député aux Estatz[1], il se com-

1. « Valentine est l'unique ville du diocèze de Commenge qui soit de la province de Languedoc. Ses consulz vont tous les ans aux Estatz et celuy qui y va est le dernier de tous les deputez avec grande justice, car c'est une misérable bicoque qui ne vaut pas quatre sols et qui n'a de considérable que cette prerogative d'envoyer tous les ans aux Estatz. » (Bibl. de Toulouse. Fonds de Froidour, ms. 643.)

Saint-Pé-d'Ardet possédait le même avantage. « Enclavé dans le Commenge, il dépend » aussi des Estatz de Languedoc. Il est du patrimoine de l'esvesché ; l'evesque y a toutte » justice, haulte, moyenne et basse et c'est en considération de ce lieu qu'il a séance aux

Digitized by Google

porta si insolemment envers luy mesme qu'il fut obligé d'employer son crédit, ses amis et la justice des Estatz tenus à Besiers, il y a deux ans, pour le mettre à la raison ; que par une délibération des mêmes Estatz, il l'avoit fait déclarer indigne et incapable d'y avoir à l'avenir aucune entrée ; mais cet homme s'estant rangé à son debvoir et estant venu luy demander pardon, les larmes aux yeux, il avoit oublié volontiers ce qui s'estoit passé, et aux Estats tenus, l'année dernière, à Carcassonne, il avoit fait rendre une autre délibération portant qu'à son instance privée, la précédente avoit esté déclarée de nul effet ; qu'ainsy, il ne s'estonnoit pas si ce juge, à mon esgard, avoit fait quelque trait de ses follies ordinaires et il me pria de luy dire ce qu'il m'avoit fait. Je lui contay toutte l'affaire que vous sçavez et je luy dis de plus que tout nouvellement, luy ayant fait signiffier l'ordonnance que M. de Bezom et moy avons rendüe, il avoit dit, lors de sa signiffication, qu'il se mocquoit des intendans et qu'il feroit casser au parlement[1] tout ce que nous avions

» Estatz de Languedoc. Je l'ay appris de M. l'evesque mesme qui m'a dit que pour assis-
» ter aux Estatz il falloit deux choses, la première avoir dans son eveseché une ville murée
» et fermée, et la seconde une terre en justice. » (Froidour, *loc. cit.*)

Voici comment Lamoignon de Basville, intendant de Languedoc, dans son *Mémoire historique et politique de la Province de Languedoc*, adressé au roi pour l'instruction du duc de Bourgogne, explique cette situation : « Philippe le Bel achetta plusieurs terres du
» comté de Lomagne qu'il possédoit du chef de sa femme, vers la Garonne et les Pyré-
» nées, *in ripario Garumnæ, versus Pyrenæos*, et ayant esté appellé en paréage par Hunaut,
» seigneur de Saint-Michel, dans le diocèse de Rieux, à condition de bastir la ville de
» Valentine, ce roy joignit touttes ces terres ensemble et les mit de la province de Lan-
» guedoc pour les séparer de la Garonne qui estoit aux Anglois ; de là vient que ces deux
» paroisses, quoyque de cette province en font partie. » — Baville n'indique pas à quelle source il a puisé cette affirmation. (Lamoignon de Baville, *Mémoire historique et politique de la Province de Languedoc*, ms. 604.)

Ce mémoire cité par M. Roschach, *(Études sur l'histoire de Languedoc, f°* 690), doit être publié par M. de Boislisle dans sa collection de *Documents inédits*.

[Lamoignon de Baville, troisième fils de Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris. Prenait le titre de comte de Launay-Courson, seigneur de Brûs, Vaugrigneuse, Chavagnac, La Motte-Chandenier ; marquis de Basville et de Boissy par lettres patentes du mois de décembre 1670, enregistrées au parlement le 8 décembre ; avocat au parlement, maitre des requêtes, intendant... Marié le 18 avril 1672 à Anne-Louise de Chalucet-Messignac, fille de Jean-François Bonnin, marquis de Chalucet-Messignac, comte et vicomte du Grand et Petit-Montrevaux, baron de Bohardi, Thermart et du Vau de Chavagnac, lieutenant du roi au gouvernement de Nantes, et d'Urbaine de Maillé-Brézé.]

1. On a vu que les pouvoirs donnés à Louis de Froidour lui permettaient d'instruire et de juger les affaires soit seul, soit avec le concours de magistrats locaux et de gradués ; d'as-

Digitized by Google

fait; que nous n'estions que des partisans qu'il mettroit bien à la raison, et qu'en un mot il avoit parlé de l'un et de l'autre avec la dernière insolence et la dernière indignité. Je luy dis encore qu'il avoit tenu de semblables discours à un homme auquel j'avois donné commission pour visiter les bois de Valentine et à un arpenteur[1] que j'avois envoyé pour les mesurer, auxquels il avoit parlé en des termes bien plus insolens, jusques à les menasser et leur dire qu'il n'y faisoit pas bon pour eux ; qu'il ne s'estoit point encore contenté de cela, mais qu'il avoit fait le séditieux, excitant les uns et les autres à ne me point reconnoistre et à se pourvoir au parlement contre mes ordonnances et s'offrant à chascung de se charger de leurs affaires et de les faire descharger par le parlement des assignations que je leur avois fait donner devant moy; que de tout cela j'en avois dressé divers procès-verbaux et fait desposer des témoins pour en informer; que je sçavois bien qu'il avoit prétendu à la subdelegation de M^rs^ les commissaires deputez pour la confection du papier terrier[2] dans le ressort de sa juridiction, que j'avois commencé à le punir de son insolence par l'exclusion que je lui avois donnée; que je sçavois, aussy, que s'estant fait faire premier consul, contre les règles de la province, il prestendoit aller aux Estatz et que je voullois continuer son chastiment en luy donnant encore l'exclusion par le décret que j'avois résolu de rendre contre luy; que si mon décret n'estoit pas pour cela suffisant, je me promettois d'obtenir un arrest du Conseil pour l'appuyer et pour le confirmer et que j'estois asseuré

signer les propriétaires de forêts, les riverains et les usagers, d'exiger la production de leurs titres. L'appel de ces décisions était réservé au Conseil du roi ou à l'examen des maîtres des requêtes de l'Hôtel. Il était interdit à toute autorité judiciaire, quelque élevé que fut son rang, de connaître de ces contestations.

1. Les arpenteurs des maîtrises étaient des officiers commissionnés astreints à un cautionnement de mille livres, qui faisaient tous les mesurages judiciaires et administratifs dans les bois du roi, des ecclésiastiques, des communes et des gens de mainmorte.

2. Les commissaires députés pour la confection du papier terrier étaient chargés de l'établissement des plans des diverses propriétés privées dans chaque commune ; le papier terrier est ce qu'on nomme aujourd'hui le cadastre et la matrice cadastrale. L'établissement du papier terrier fut très onéreux pour les communes.

Digitized by Google

que je l'obtiendrois avec d'autant plus de facilité que je ferois une chose fort agréable à la cour quand je manderois que je prestendois empescher l'entrée des Estatz à un homme qui avoit esté assez fol pour se vanter, en présence de M. l'evesque de Saint-Papoul[1] et de quatre ou cinq autres personnes, qu'il y concluroit à tout ce qu'on voudroit, sauf en faveur du Roy pour lequel il ne falloit rien luy demander.

M. l'evesque à cela me dit, à deux ou trois fois, que le juge estoit un fol, mais comme il luy avoit pardonné l'injure qu'en avoit receüe, il ne pouvoit pas honnestement se dispenser de me faire une prière en sa faveur qui estoit de différer de trois jours seullement l'exécution des résolutions que j'avois prises, parce que, dans deux jours, il devait aller à Valentine où il ne manqueroit pas de voir le personnage et de lui parler de la manière dont il devoit; que s'il persistoit dans son insolence, je ferois tout ce que je trouverois bon, mais que s'il se mettoit en estat de me satisfaire et de se ranger à son debvoir, il me prioit instamment de voulloir luy pardonner, ce que j'accorday très volotiers, et nous passasmes à un autre discours[2].

1. Joseph de Montpezat de Carbon, évêque de Saint-Papoul, 28 octobre 1664; sacré à Paris, dans l'église Sainte-Geneviève, par Jean de Montpezat, archevêque de Bourges, son frère, le 27 novembre 1665; archevêque de Toulouse, le 22 novembre 1674; mort le 27 août 1687, à l'âge de soixante-douze ans.

2. Nous n'oserions affirmer que Froidour ait pardonné si volontiers, car il était d'une sévérité excessive. Il se conformait, d'ailleurs, en cela, aux instructions de Colbert :

« Ne laissez passer aucun crime, lui écrivait le ministre, complétant ses recommandations antérieures, *si petit qu'il soit*, afin de retenir par la crainte du chastiment les peuples et les riverains de commettre, à l'avenir, aucun délit ». (Bibl. nat. ms. Colbert, vol. 246. — *Lettres concernant les forêts*, fol. 58, et *Mém. et lettr. de* Colbert, t. IV, p. 241.

Néanmoins, l'extrême sévérité de Froidour alarma Colbert lui-même qui ne put s'empêcher de la reprocher, non sans quelque irritation. (Lettre à Froidour qui avait fait emprisonner un magistrat.)

Cette même impression se révèle également dans la lettre suivante adressée à M. de Sère, intendant à Bordeaux, le 4 novembre 1672 : « L'accord que M. de Froidour a fait pour les amendes... a paru un peu extraordinaire; et quoy que cette réformation ne pust pas produire cette somme en condamnation d'amendes, le Roy auroit esté bien ayse qu'elle se fust faite dans les formes ordinaires, l'intention de Sa Majesté n'estant pas d'en tirer de l'argent, mais seulement d'establir la conservation de ses forêts; mais puisque cet accomodement est fait, il n'y faut rien changer. » (Bibl. des Inval. ms. *Correspondance* de M. Colbert, 1672, fol. 260, et *Mém. et lettr.* de Colbert, t. IV, p. 257.)

Digitized by Google

Comme M. l'evesque m'avoit fait plusieurs amitiez et dit les choses du monde les plus obligeantes, je fus bien ayse d'en user aussy de mesme et je lui dis qu'il estoit venu dans un pays où il avoit trouvé beaucoup d'ouvrage à faire et qu'on pouvoit dire de luy qu'il avoit aplany les montagnes parce qu'estant venu dans le pays le plus sauvage qui soit au monde et parmy le peuple le plus grossier et le plus incapable de discipline, il avoit surmonté toutes les difficultez de l'aspreté du pays et des mœurs des peuples et les avoit si bien disciplinez qu'il n'y avoit point d'endroit dans la chrestienté où la piété fut mieux establie. Il respondit à cela avec une modestie dont je fus charmé parce qu'elle estoit naturelle et sans fard, et il me dit qu'il y avoit vingt ans qu'il estoit evesque de Commenge, qu'il avoit travaillé avec assez d'application, mais avec peu de fruit, que Dieu se reservoit la conqueste de tout ce peuple par le moyen d'un plus homme de bien que luy, que ne pouvant plus y rien faire il seroit bien ayse de chercher le repos dans un climat plus doux et auprès de sa famille et que, pour cela, il se disposoit bien tost à *faire sa retraite*[1].

(A suivre.)

1. Il avait, à ce moment, cinquante-trois ans.

Digitized by Google

CHRONIQUE & VARIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES

Découvertes à Martres-Tolosane

A plusieurs reprises, au midi de la petite ville de Martres, vers la Garonne, ont été trouvées, avec des substructions et d'autres débris importants, de fort belles sculptures dont une partie a enrichi, depuis longtemps déjà, la section des Antiques au Musée de Toulouse.

Les mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, ceux de la Société archéologique du Midi de la France, d'autres encore, et l'excellent catalogue de M. Roschach, contiennent l'historique des fouilles successivement exécutées en cet endroit si fécond en beaux débris, et la description des œuvres d'art ainsi exhumées.

Les premières découvertes datent, paraît-il, de 1634.

En 1709 et 1760, il en fut fait quelques autres.

Vers 1828, un vétéran et un pionnier de l'archéologie dans notre région, le chevalier Du Mège, ayant obtenu une subvention de dix mille francs, dirigea de persévérantes explorations dont un témoin intelligent[1] nous retraçait récemment les péripéties.

Les événements de 1830 survinrent, et les fouilles discontinuèrent. Elles furent un intant reprises, en 1840 et 1841, mais sans grand résultat.

C'est à M. le professeur Lebègue que reviendra l'honneur de nouvelles trouvailles.

Déjà, en 1889, dans la *Revue des Pyrénées,* il avait consacré aux antiquités de Martres une fort intéressante étude, où il les divisait en deux catégories : les unes étant le produit de l'art grec et romain, les autres portant l'empreinte originale de l'art local et présentant des spécimens typiques et indigènes de cet art gallo-romain dont rarement on avait eu sous les yeux des restes aussi importants.

Parmi les œuvres les plus remarquables de cette ancienne série, il faut signaler d'abord « la Vénus des Pyrénées en marbre blanc » venu de Grèce, qui paraît être une réplique de la Vénus de » Cnide; même disposition des cheveux et de la coiffure, même » physionomie; seulement c'est une des plus belles répliques que » l'on connaisse. »

Il y a ensuite un « Auguste superbe ». Presque tous ces marbres sont du pays, de Sost et surtout de Saint-Béat.

1. M. Adolphe Ajustron, de Martres.

Digitized by Google

Mais voici que de nouvelles fouilles ont été entreprises, il y a quelques mois à peine, sous la direction du même savant professeur. La moisson a été abondante : « Une statue de femme drapée, de grandeur naturelle, dont la pose rappelle les cariatides du temple d'Erechtée » ; malheureusement la tête manque ; puis, « un torse de Minerve dont le travail est merveilleux ; de charmants bustes de petite fille et de jeune enfant. » Il faut ajouter à cette série, entre autres souvenirs impériaux, un fort beau Trajan.

Plusieurs des fragments qui viennent d'être retrouvés serviront à compléter des sujets de la collection ancienne : ce sont de grands médaillons et des scènes des travaux d'Hercule. — Quant à l'authenticité de toutes ces richesses artistiques, elle est incontestable.

« Donc, dit M. Lebègue, dans un article sur ces fouilles, publié dans la *Revue de l'Université de Toulouse* (10 mars 1891), ces marbres attestent qu'il y eut, dans le midi de la France, pendant les premiers siècles de l'Empire, une suite de sculpteurs, imitateurs des anciens et pourtant déjà indépendants ; et il est très probable qu'ils formèrent une école. Peut-être les meilleurs furent-ils des maîtres attirés dans notre pays du fond de la Grèce et de l'Italie ; en ce cas, ils eurent des élèves gallo-romains. On doit donc à la Gaule méridionale des sculptures d'un grand mérite et des œuvres d'une incontestable originalité qui datent des premiers siècles de l'Empire. »

Lui-même, M. Lebègue, a fait sur cet attrayant sujet une conférence spéciale, le 2 mars dernier, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres de Toulouse, accompagnée de projections photographiques par M. Trutat. Le Comminges n'a pas oublié qu'il dut, il y a quelques années et alors qu'ils étaient sympathiques aux travaux de la Société des études, des conférences pleines d'intérêt faites par l'un et l'autre de ces savants, la veille de deux excursions annuelles.

*
* *

Que faut-il penser maintenant de l'accumulation de tant d'œuvres d'art sur un même point ?

N'est-ce pas là un problème difficile à résoudre ?

M. Lebègue penche pour l'existence en ce lieu — qui aurait été recouvert par une inondation, au dire de géologues — d'un atelier ou d'un dépôt de sculptures façonnées ailleurs. Nous avons entendu émettre cette idée à Martres même.

Voici maintenant l'opinion exprimée, à l'Institut, par M. Perrot, directeur de l'Ecole normale supérieure, d'après le compte rendu qui a été publié d'une séance à l'Académie des inscriptions et belles-lettres :

« Il est un fait qui a frappé tous ceux qui ont visité ce lieu, et que l'on n'avait pas indiqué ou sur lequel on ne s'est pas suffisamment appesanti, c'est que tous les marbres retrouvés portent la trace d'une destruction violente et volontaire.

Digitized by Google

» On parle d'une inondation qui les aurait déplacés et roulés; mais pourquoi le flot, au lieu de les disperser, les aurait-il accumulés sur ce point?

» Est-ce aussi lui qui, systématiquement, aurait séparé toutes les têtes des corps?

» M. Perrot a constaté, en effet, dans la visite qu'il fit à Martres récemment, que beaucoup de ces têtes portent la trace de coups qui les ont fendues dans le sens vertical et qui ont, par exemple, détaché l'occiput. Ces coups n'ont pu être portés qu'avec un instrument tel qu'une hache ou un pic. Il parait évident que ces marbres, sur lesquels on s'est acharné, ont été apportés là où on les a retrouvés et qu'on les y a amoncelés après s'être appliqué à les briser.

» Est-ce le fait d'une simple émeute ou d'une invasion de barbares?

M. Perrot avoue que, en l'absence de tout renseignement historique, il lui est impossible de fixer son choix entre ces deux hypothèses.

» Après s'être arrêté à l'idée d'un atelier où l'on aurait travaillé les marbres des Pyrénées, hypothèse peu probable, en raison du manque complet de déchets de marbres ou d'ébauches constaté dans les décombres, M. Perrot estime que l'opinion qui paraît la plus vraisemblable est qu'il y avait là un bourg d'une certaine importance qui renfermait un temple consacré à Hercule dont l'image s'offre ici sous toutes les formes, et une riche villa toute remplie d'objets d'art, propriété d'une grande famille sénatoriale. Tous ces édifices du IVe siècle, sans doute, auront été saccagés par les chrétiens empressés d'anéantir les monuments du paganisme, ou pillés par les barbares qui détruisaient pour le plaisir de détruire. »

*
* *

Ces découvertes de Martres étaient un événement trop considérable, il a trop vivement attiré l'attention, pour que notre bulletin ne les mentionnât pas.

Non seulement elles ont été faites dans notre voisinage, mais les trésors mis à jour proviennent d'un sol qui fit autrefois partie de l'ancienne *Civitas Convenarum*. Il fut distrait du Comminges en 1318, lorsque le pape Jean XXII créa le diocèse de Rieux, auquel Martres fut rattaché en même temps que son territoire était annexé au Languedoc.

Sur l'abbaye de Bonnefont

Autant que nous le permettait le peu de documents recueillis par nous, en dépit de nos efforts, nous consacrâmes, dans le tome II de cette *Revue* (1886), tout un chapitre à l'abbaye cistercienne de ce nom, si célèbre dans le Comminges. S'il est possible de retrouver, disséminées çà et là, ainsi que nous l'avons indiqué, les plus importantes épaves du monastère dont il ne reste presque plus rien sur les lieux mêmes, aucune description ne nous en a été

Digitized by Google

conservée remontant à l'époque de la véritable puissance de l'abbaye, à ces temps du moyen âge qui virent s'épanouir la grandeur des ordres monastiques, en France et dans tout l'Occident.

La seule relation qui nous soit restée est une visite, faite à Bonnefont par ce même M. de Froidour, commissaire royal pour la réformation des eaux et forêts et du domaine de la couronne pour le Comminges et la région pyrénéenne au XVII^me^ siècle, dont notre Revue se propose de faire connaître l'œuvre importante et féconde.

Nous devons à l'obligeance, toujours gracieuse et empressée de notre collègue M. Eugène Lapierre, l'érudit bibliothécaire de la ville de Toulouse, un extrait du grand Mémoire manuscrit du célèbre délégué du roi. En voici la copie exacte :

« ...Le sixième jour je fus visitter [les bois] de l'abbaye de Bonne-» font... Cette abbaye est de l'ordre de Cisteaux. Elle a esté fondée » par Balandine de Montpesat, de la maison de laquelle sont M^res^ » l'archevêque de Bourge, l'évesque de St-Papoul, le marquis » de Carbon, S^r^ Tajan, que vous connoissez, dont les armes sont » parlantes : ils portent, au premier et troisième quartier, un » monde, et, au second et quatrième, une balance. Les anciens » religieux y ont basty une église si solide et de si belle pierre » qu'elle paroist estre nouvellement faicte quoyqu'elle ayt esté » bastye du temps de S^t^ Bernard ; elle est assez longue mais » estroicte et obscure particulièrement à la devanture. Le cloistre » est une très belle pièce ; il n'est pas fort grand, mais tous les » pilliers en sont de marbre, et le plancher est un parfaictement » beau lembris de chesne en arcade. Il y a, en l'un des quatre cos-» tez, un lieu basty en rondeur sur des pilliers semblables à ceux » du cloistre, dans lequel il y a une parfaictement belle fonctaine; » il y a un bassin de marbre noir soustenu par des pilliers, qui a » sept piedz de diamètre et est d'une seule pierre. Ce bassin » fournit de l'eau à la cuisine et partout ailleurs où il est besoin. » Le dortoir est assez beau ; il y a place pour XXIIII religieux, et » les moynes que j'y vis me dirent qu'elles estoient toutes rem-» plies ; mais cependant l'ordre régulier est si bien observé dans » cette abbaye que je n'en trouvay que trois dans l'eglise qui » disoient leurs vespres à voix fort basse. Ces moynes vivoient un » peu dans le désordre et ne tenoient point de communauté, mais » une réforme nouvelle et généralle de tout l'ordre faicte par un » bref du pape les a obligez à prendre un autre train, auquel ils » ont bien de la peine à s'accoustumer. C'est un nommé De Coups, » chanoine et archidiacre de Condom qui en est abbé, qui jouist » de tout le revenu de l'abbaye et donne à chacun des religieux » une petite pension annuelle de fort petite considération. Il estoit » party de l'abbaye le jour mesme. Après la visitte de cette » abbaye..... » (Bibliothèque publique de Toulouse, ms. 643, pages 197 à 200.)

Fragment d'une lettre écrite de Bagnères-de-Luchon, septembre 1667, à M. de Héricourt, conseiller du roi au siège présidial de Soissons et procureur général en la réformation des eaux et forêts en la grande-maîtrise de Toulouse.

Digitized by Google

Ce manuscrit (de Froidour) est une copie, et contient des notes marginales, de l'auteur, sans doute. Il provient de l'ancienne Bibliothèque d'Héliot ou du Clergé.

*
* *

Il ne reste aujourd'hui du couvent que des débris de clôtures, des pans de mur marquant l'enceinte, mais rien d'architectural. L'enclos fait partie d'une vulgaire métairie. Le porche et les trois premières arcades de la chapelle que nous vîmes encore, tout croûlants, vers 1850, ont été démolis et utilisés pour la façade de l'église de Touille. Seul un pigeonnier, comme on les construisait au XV^e^ siècle, était debout, il y a quelques années, et doit subsister encore.

Il faut donc tout reconstituer par l'imagination si l'on veut évoquer les temps écoulés ; mais, dans ce vallon sauvage, au milieu de cette solitude et de cet abandon, pour peu que l'on soit sensible à ce qu'on a si bien appelé « la poésie des ruines », on est saisi d'une impression de mélancolie indéfinissable. Il est des âmes qui ont le don de l'exprimer et, au risque de commettre une indiscrétion que nous supplions de nous pardonner, voici quelques strophes qui traduisent, dans une expression heureuse, des sentiments que nous avons nous-même ressentis en ces lieux :

IMPLEBIT RUINAS

Un cirque de côteaux mornes et solitaires.....
De l'immense abbaye il ne reste à leurs pieds
Qu'un fantôme....., des tas de dalles funéraires,
De bas-reliefs perdus et d'écussons broyés.....

Le silence, la mort, des ombres, des mystères
Planent sur ces débris par l'homme reniés...
Au front croûlant des tours on dirait que les pierres
Rêvent sur les tombeaux des moines oubliés.

Aux fentes des vieux murs l'herbe sèche frissonne...
L'espace est inquiet, et la brise d'automne
Dans le vallon désert en sanglotant s'enfuit.

Le soleil qui descend derrière les collines
Sur tous ces souvenirs laisse tomber la nuit,
Et les siècles muets dorment sous les ruines !...

Sur les ruines de l'abbaye de Bonnefont
septembre 1890

E. PEYROUZELLE.

*
* *

Puisque l'occasion s'est présentée pour nous de parler de nouveau de l'abbaye de Bonnefont, nous en profitons pour combler une lacune dans la monographie que nous avons rappelée plus haut.

Lorsque le pape Clément V, ancien évêque de Comminges sous le nom de Bertrand de Goth, vint à Bonnefont, en 1306, avec un imposant cortège de prélats et de cardinaux, après avoir présidé

Digitized by Google

à la translation des reliques de saint Bertrand, il data de l'abbaye plusieurs bulles. L'une d'elles manquait dans l'énumération. En voici la substance : Par cet autre acte pontifical, le pape « joignait à la sacristie de la cathédrale la cure de la paroisse », et le premier titulaire fut Adhémar de Saint-Pastous, ou Pastor, — dont M. Bertrand de Lassus a découvert le sceau — « chevalier, chanoine de l'église de Comenge ». Il fut chargé de poser la première pierre de la continuation ogivale de l'église dont la tour, le beau porche et les premières arcades romanes de la nef avaient été construits du vivant de saint Bertrand de l'Isle (1073-1123).

Travaux couronnés

La Société archéologique du Midi de la France vient, une fois de plus, de récompenser les persévérantes recherches de notre collègue M. l'abbé Couret, qui a tant étudié les antiquités de la vallée de la Save, celles surtout de Montmaurin, de Lespugue et de Cardeilhac.

Nous donnerons successivement, dans cette *Revue*, les travaux de ce chercheur érudit et, très prochainement, un de ses mémoires intitulé « Extraits archéologiques sur la haute vallée de la Save ».

Aujourd'hui nous voulons nous borner à signaler la distinction nouvelle qu'il a obtenue de la Société archéologique, qui lui a décerné une médaille d'argent pour de récentes communications, pleines d'intérêt.

Dans le courant de l'année 1890, M. l'abbé Couret signalait divers objets curieux, trouvés par lui dans la région de notre ancien Comminges qu'il habitait alors : notamment une croix de bois, recouverte de lames d'argent, du XVI^e^ siècle. Elle appartient à l'église de Charlas. Chacune des faces est ornée d'arabesques repoussées, d'emblèmes et de personnages évangéliques.

Le côté opposé au Christ présente la Vierge mère. A l'extrémité des médaillons sont gravés l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf, avec les noms des quatre évangélistes. La croix processionnelle de Saint-Gaudens, décrite par nous[1], en 1888, porte les mêmes emblèmes dans des cartouches.

Notre collègue a décrit encore une autre croix processionnelle, possédée par l'église de Nizan. Elle est en argent et ornée de rinceaux avec arabesques.

L'une des particularités de cet objet — et qui a son importance historique — c'est que, dans l'un des linteaux, on lit :

CRIX-DU-MESAL-DE-NTE-DAME-DE-NEBOUZAN

Qu'était-ce que ce *mézal* ou *Mézal ?*

M. Couret en a pu donner fort heureusement l'explication, car ce terme ou ce nom était nouveau pour lui comme pour nous tous. Il l'a puisée dans un document conservé aux archives de la paroisse

1. *Revue de Comminges*, t. IV, p. 289.

Digitized by Google

de Montmaurin, et d'où il résulte que *mézal* désignait les territoires de Nizan et de Sarrecave qui étaient, l'une et l'autre, paroisses de l'archiprêtré de Nébouzan, tel qu'il existait d'après le Censier de Comminges en 1387.

Nécrologie

Notre Société des études a perdu récemment un de ses membres les plus laborieux et les plus érudits, à qui elle doit une importante étude sur « l'Isle-en-Dodon, châtellenie de Comminges », qui forma presque à elle seule le tome IV de la *Revue* pour l'année 1888.

L'abbé Benjamin Magre, de l'Isle-en-Dodon, notre collègue à la Société archéologique du Midi, était emporté le 27 décembre, en pleine jeunesse, après une maladie de plusieurs mois. Il travaillait à un ouvrage sur « les vieux monuments de Toulouse ». Les organes religieux ont rendu hommage aux vertus de ce pieux ecclésiastique qui a laissé dans le diocèse de vifs regrets, auxquels nous nous associons, en y joignant ceux de notre Société dont nous sommes ici l'interprète attristé.

Alphonse COUGET.

DÉLIBÉRATION

DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

L'Association pyrénéenne, s'appuyant sur une délibération irrégulière — dont l'historique nous entraînerait trop loin — prétend enjoindre l'élimination de la Société des études du Comminges, de tous les membres de celle-ci qui refuseraient de recevoir la Revue de cette association, dite *Revue des Pyrénées*, moyennant une cotisation annuelle de DIX francs en sus de celle fixée pour la *Revue de Comminges*.

Des protestations s'étant élevées de la part de plusieurs membres de la Société des études, son Bureau a dû faire la déclaration suivante :

« Attendu qu'aucun acte valable n'a rattaché comme section à » l'Association pyrénéenne la Société des études du Comminges.
» Attendu que la direction de l'Association invoque vainement

Digitized by Google

» comme ayant eu cet effet une délibération de l'ancien Bureau » de la Société, à la date du 3 novembre 1888, laquelle est absolu- » ment dépourvue de valeur et n'est d'ailleurs signée que de *trois* » de ses membres sur *six*.

» Qu'aux termes de l'article 16 des statuts de la Société, adoptés » en assemblée générale et approuvés par arrêté préfectoral du » 6 août 1885, trois ans avant la naissance de l'Association pyré- » néenne, les statuts ne pouvaient être modifiés ou changés que » du consentement des membres titulaires réunis en assemblée » générale.

» Attendu qu'on ne saurait trouver de changement plus impor- » tant à des statuts qui créaient une Société indépendante que » l'annexion de cette même Société à une autre association, avec » cette conséquence exorbitante de frapper tous ses membres, sans » leur consentement préalable, d'une contribution annuelle de » 10 francs en sus de leur cotisation à leur propre Société.

» Qu'en fait, il n'y a pas eu de réunion générale ni de convocation » pour cet objet, ce qui résulte au surplus du texte même de la » délibération invoquée.

» En conséquence, le Bureau, à l'unanimité, déclare que la » Société des études du Comminges n'a jamais été valablement » une section de l'Association pyrénéenne, qu'elle est restée libre, » indépendante, conservant son autonomie dont elle ne peut être » dépouillée.

» Il décide que son titre « section de l'Association pyrénéenne » » disparaitra de toute suscription et de la couverture de la *Revue* » *de Comminges*.

» Qu'il s'ensuit que les Sociétaires qui avaient pu adhérer indi- » viduellement à l'Association, en recevant son *Bulletin* moyen- » nant un abonnement de 10 francs par an, et qui aujourd'hui » refusent cette publication, n'en demeurent pas moins membres » de la Société des études, chacun desdits sociétaires du Commin- » ges restant libre de faire partie, si bon leur semble, individuelle- » ment de l'Association pyrénéenne, comme de toute autre Société » savante. »

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

A SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

VALCABRÈRE ET BARSOUS

(SUITE ET FIN)

III. — NÉCROPOLE DE BARSOUS.

Pendant mon séjour à Valcabrère, M. Lozès, avec sa courtoisie habituelle, m'invita à visiter la belle collection de monuments épigraphiques et autres qu'il possède dans son château de Barsous; il me raconta qu'il devait à son regretté père la collection de ces rares monuments; il me montra les champs où ils avaient été trouvés et m'invita à faire, dans toute l'étendue de son domaine, toutes les fouilles qui pourraient m'être agréables. J'acceptai son offre gracieuse, et, au mois de juillet suivant, nous nous mettions à l'œuvre.

A l'angle formé par les chemins de Tibiran et de Barsous, au-dessus d'un terrain incliné, sur un mince palier gazonné, se voyaient les substructions d'un tombeau vide, qui avait été mis à découvert et fouillé par M. Lozès lui-même, et dans lequel il n'avait, m'a-t-il dit, rien trouvé.

De forme rectangulaire, il est parementé du petit appareil et mesure à l'intérieur 1 m 58 sur 1 m 25. L'entrée du tombeau est au sud et mesure 0 m 65 de largeur; le tout est à découvert.

Ce qui reste de ce monument se trouve tout engagé dans la terre, sauf l'entrée qui a été déblayée ainsi que l'intérieur.

Digitized by Google

Au sud-ouest de cette sépulture, existent les substructions d'un mur semblant avoir servi de mur de clôture ; il suit la pente du terrain sur une longueur de quatre mètres, et comme ceux du monument lui-même a une épaisseur moyenne de 0 m 45.

A l'est de ce dernier, je remarquai que les mouvements du terrain gazonné accusaient légèrement la trace d'un autre monument rectangulaire. Après l'enlèvement d'une couche de terre de faible épaisseur (0 m 20,) nous nous trouvons en face d'un autre tombeau presque adjacent au premier. Celui-ci mesure, intérieurement, sur la ligne de l'est à l'ouest 2 m 05, et sur celle du nord au sud 1 m 53. Même épaisseur de murs qu'au précédent tombeau ; seul le mur du nord est épais de 1 m 18. La profondeur des fondations n'est pas de plus de 0 m 40, et par opposition au précédent, ce monument est tout bâti au-dessus du sol.

Au-dessous de ladite couche de terre ordinaire, nous en trouvons une de terre noire mêlée de cendres et de charbon, dont l'épaisseur s'arrête à la naissance des fondations. Dans cette couche de terre noire gisaient des débris de vases cinéraires. C'est à peine si nous avons pu en ramasser un avec son contenu ; nous trouvons également bon nombre de clous en fer. Vers le centre, nous découvrons une tête grossièrement sculptée dans un bloc de calcaire blanc de Belbèze. Elle est recouverte par une première coiffure lisse encadrant la figure et par dessus celle-ci une espèce de voile à dentelures arrondies. C'est une physionomie sans expression et d'un faire vraiment barbare.

Quelques centimètres plus au sud, nous découvrons une espèce de courte épée dévorée par la rouille. La longueur de la lame est de 0 m 35, et la largeur, près de la poignée, de 0 m 06. La poignée manque, mais à son extrémité existe encore un bouton en bronze.

Un peu plus loin, cinq mètres environ, vers l'est, fouillant au hasard, nous découvrons les substructions de

Digitized by Google

deux autres petits monuments, que nous croyons funéraires également. Il ne sont séparés l'un de l'autre que par une distance de 0 m 75. La largeur de leurs faces, au nord, est identique : 1 m 85 ; au sud, les faces ont disparu, probablement en suivant le sort de la pente du terrain sur le bord duquel ils sont bâtis. Il reste fort peu de chose des faces latérales. Les parements sont faits avec le petit appareil, et l'intérieur était un massif de blocages noyés dans un bain de mortier. Les fondations étaient peu profondes, tout était à l'extérieur.

La pente du terrain sur lequel nous nous trouvons se continue en se dirigeant vers le village de Tibiran. Nous suivons cette direction, et, à deux cents mètres environ, nous remarquons les substructions d'une autre sépulture déjà mise à découvert ; ce qui en reste est presque tout dans la terre ; les dimensions intérieures sont : 1 m 10 sur 1 m 04.

Fouillant un peu à l'aventure, à l'ouest de cette dernière sépulture, nous mettons la main sur un autre tombeau fait de la même manière, descendant à la même profondeur, d'une longueur égale, sur une largeur plus considérable, mais que nous ne pouvons définir, puisqu'une des parois latérales a été enlevée.

Nous faisons encore des sondages à plusieurs endroits, et enfin, à six mètres de distance à l'est du premier tombeau, nous découvrons l'angle nord-est d'un autre, construit de la même manière que les précédents ; il en reste un pan de mur de 2 m au côté nord, et un autre de 1 m 60 à l'est.

C'est dans le champ qui se trouve en contre-bas des dernières sépultures que nous venons de découvrir, qu'ont été trouvées, par M. Lozès père, les belles pièces composant l'intéressante collection que possède le château de Barsous.

Nous avons reconnu que tous ces monuments avaient été bâtis avec parements en petit appareil et remplissage de blocages. Comme nous l'avons vu, les uns sont con-

Digitized by Google

struits en grande partie dans la terre, mais creux ; d'autres sont creux aussi, mais s'élèvent au-dessus du sol ; d'autres, enfin, sont construits hors de terre, mais sont massifs. Le périmètre qu'occupaient ces sépultures est relativement considérable ; nous serions tenté d'y voir une nécropole de l'ancien Lugdunum Convenarum. Les inscriptions funéraires et les autres objets recueillis sur ce terrain nous reportent à l'époque gallo-romaine. La courte épée que nous avons trouvée dans l'une de ces sépultures ressemble, tant par sa forme que par ses dimensions, à l'épée des fantassins romains désignée sous le nom d'ibérique.

Mais cette tête de pierre trouvée tout près de l'épée, sa physionomie si barbare, d'un style si disparate avec les quelques fragments de belle sculpture gallo-romaine découverts isolément dans le pays, nous engageraient à la considérer comme moins ancienne. Sa face postérieure est aplatie, peut-être à dessein, pour être plaquée sans doute sur le front de quelqu'un de ces monuments.

Les spécimens de parements de pierre que nous avons rencontrés dans ces diverses sépultures sont identiques à tous ceux que l'on voit encore dans le pays et reconnus comme gallo-romains.

Il est incontestable que ces tombeaux ont tous été violés, fouillés, démolis ; mais à quelle époque ? La question parait difficile à résoudre.

IV. — LES BOURDETTES

Le quartier des Bourdettes est situé dans la commune de Saint-Bertrand de Comminges, et, à mon avis, était le centre approximatif et l'agglomération la plus importante de l'ancien Lugdunum Convenarum. C'est, en effet, dans ce périmètre que l'on aperçoit, mêlée à la terre végétale, la plus grande quantité de matériaux de démolition, tous portant le caractère de l'époque gallo-romaine. Il est

Digitized by Google

aussi le centre approximatif par rapport aux murs d'enceinte dont les ruines imposantes se voient encore sur le bord du fleuve.

Dans ce quartier, dis-je, j'avais remarqué les substructions, apparentes de distance en distance, d'un bâtiment qui ne devait pas couvrir moins de quatre cents mètres carrés. Sur la face de l'est, un de ces pans de muraille avait attiré mon attention, surtout parce que le propriétaire du champ, que ce mur gênait pour la culture, avait fait le projet de s'en débarrasser par la dynamite. A cet effet, il avait déjà creusé le pied du mur à une quarantaine de centimètres et sur une longueur d'environ deux mètres. Ce déblaiement avait mis à jour quelques fragments de marbre, qui avaient déjà servi à faire du macadam.

Après avoir obtenu autorisation du propriétaire, je me mets à l'œuvre, me proposant de sonder jusques au bas des fondations.

Le mur en question est d'une belle construction, et d'une épaisseur de 1 m 54. Il est parementé sur les deux faces par un magnifique petit appareil, et l'intérieur est garni, comme à l'ordinaire, avec des blocages de calcaire du pays noyés dans le bain de mortier.

Au sud, la face du bâtiment n'était pas apparente. Je tenais à fouiller dans l'angle. Je dirigeai donc les sondages vers ce but et j'eus la bonne fortune de ne pas tarder à le rencontrer. A compter de l'angle et longeant l'intérieur du mur de l'est sur une longueur de trois mètres environ, nous ouvrons une tranchée, que nous avons arrêtée seulement à la dernière assise des fondations. Mon but pricipal était d'étudier et de relever en coupe les diverses couches que je rencontrerais. L'empâtement des fondations s'arrêtant à 2 m 15 au-dessous du niveau du sol actuel, et trouvant la terre ferme, nous avons, pour le moment, arrêté là nos investigations.

Voici le résultat que nous fournissent nos notes prises avec soin sur place :

Digitized by Google

	Epaisseur
1° Terre végétale.	0 m 40
2° Mélange de terre, cendre, argile et fragments de marbre.	0 35
3° Terre brune et noire, mêlée de charbon, débris de vases cinéraires.	0 32
4° Sable calciné et cendre.	0 08
5° Argile verdâtre.	0 05
6° Sable jaune marneux	0 05
7° Mortier fin, sablonneux, morceaux de chaux éteinte. . .	0 30
8° Mortier grossier, jaunâtre, sablonneux.	0 10
9° Mortier à l'état de sable, peintures murales sur fragments de stuc	0 30
10° Terre ferme, remuée	0 20
	2 15

Faut-il supposer que le sol a été exhaussé par les apports successifs de divers cataclysmes ? ou faut-il simplement supposer qu'un sous-sol de ce bâtiment a été comblé de ses propres ruines ? Encore une question difficile à résoudre.

Une série de sondages pratiqués sur divers points de ce monument donnerait une moyenne de profondeur, et par l'étude des coupes de terrain et des matériaux qu'on y rencontrerait, on pourrait arriver plus facilement à une conclusion satisfaisante.

En attendant, constatons des faits :

A deux mètres de profondeur, sous les diverses couches que nous avons énumérées, nous trouvons des fragments de mortier recouverts d'une couche de stuc fin et poli, peint à fresque avec des tons rouge étrusque, vert d'eau, etc., ornés de filets blancs et de fleurettes, rivalisant de fraîcheur, de ton et d'adresse de main avec les peintures du même genre que savait si bien faire l'antiquité. Nous n'exagérerions peut-être pas en pensant que ces fresques ont fait partie de la décoration du monument que les Vandales auront rasé vers la fin du IV^e^ siècle.

Mais que dire de cette zone de terre brune et noire mêlée de charbon et de débris de vases cinéraires, que nous rencontrons à un mètre de profondeur ? Là, tout semble nous montrer un lieu d'inhumation.

Digitized by Google

Que dire encore de cette couche de 0 m 35 d'épaisseur, composée d'un mélange de terre, de cendre, d'argile, dans laquelle se trouvent mêlés quantité de fragments de marbre, dont les uns sont déjà ouvrés, les autres encore à l'état rudimentaire? En arrivant à cette zone, nous avons été tenté de croire que nous nous trouvions en présence d'un atelier de marbrerie antique. On y voit de minces planchettes de marbre portant des profils divers; des corniches, non taillées dans un bloc, mais simplement profilées sur une planchette destinée à être plaquée et retenue par des agrafes de fer telles que j'en ai trouvé mêlées à ces débris.

A l'aspect de ces produits, nous n'avons pu nous défendre de croire qu'ils appartenaient à une époque de décadence.

Dans un champ voisin, nous avons commencé plusieurs sondages. Ils semblaient nous promettre de bons résultats; mais le mauvais temps étant survenu et l'heure du départ ayant sonné, nous avons dû, quoiqu'à regret, abandonner nos fouilles, mais non sans leur dire au revoir. Ces dernières nous ont donné des fragments d'amphores, des lames de beau cuivre jaune et deux monnaies impériales, l'une d'Auguste et l'autre de Néron.

V. — CATACOMBE DE SAINT-BERTRAND DE COMMINGES

Avant de terminer cette campagne de fouilles, nous nous sommes donné la satisfaction depuis longtemps désirée de vérifier ce que valaient les dires et la tradition prétendant qu'une voûte existait sous le promenoir du cloître de Saint-Bertrand, longeant la muraille de la cité.

Après avoir obtenu l'autorisation préalable de l'autorité compétente, nous être assuré du concours intelligent de quelques amis, nous nous mimes à l'œuvre.

Digitized by Google

Nous ne possédions pas d'indications suffisantes pour aller droit à l'orifice. Nous avons donc fait un sondage un peu au hasard. Après avoir creusé un mètre de profondeur, nous nous trouvons sur l'extrados de la voûte. L'épaisseur de terre que nous venons de traverser nous révèle un véritable cimetière contenant des quantités d'ossements humains

Nous poussons la tranchés un peu à l'est, et nous tombons sur la dalle fermant l'entrée. On lève la dalle, et nous voyons un trou carré ménagé dans la voûte, et juste de dimension pour donner passage à une personne. On descend une échelle et la visite commence.

La lueur terne que donnent deux trous percés à travers le mur d'enceinte ne nous dispense pas d'allumer des bougies. Ces deux issues servent néanmoins au renouvellement de l'air et à rendre cet ossuaire moins insalubre.

Nous nous trouvons sous une voûte en berceau naissant dans le mur d'enceinte, et le longeant de l'est à l'ouest. Elle supporte sur ses reins une ligne de la colonnade du cloître.

Le sol n'est qu'un amoncellement de terre remuée où gisent çà et là des crânes et autres ossements humains; dans certaines parties, il faut se baisser fortement et, dans d'autres, on peut se tenir debout.

La largeur de cette catacombe est irrégulière. Elle varie de $4^{m}35$ à $4^{m}80$. Sa longueur totale est de $22^{m}35$. La voûte paraît avoir été faite d'un seul jet dans toute sa longueur. L'intérieur a été divisé, postérieurement, en trois parties irrégulières par deux murs transversaux.

La division, en commençant à l'ouest, est ainsi faite: première partie, $9^{m}45$; mur divisoire, $0^{m}95$; deuxième partie, $4^{m}75$; mur divisoire, $0^{m}70$; troisième partie, $6^{m}50$.

La visite sous la voûte nous a révélé deux autres orifices demi-circulaires, placés un à chaque extrémité, donnant accès, au besoin, avec l'intérieur.

Digitized by Google

Les deux murs divisoires n'ont point de portes bâties; ce sont des trous obtenus par démolition. Primitivement y existait-il des portes bâties de très petite dimension? C'est ce que nous ne saurions affirmer; mais il est bien permis de supposer que le besoin et les circonstances ont obligé d'élargir ces passages.

L'extrémité ouest de cette catacombe est fermée par un mur qui est certainement antérieur à la voûte. Il n'en est pas de même à l'extrémité est. Celui-ci est fait de la même manière que les deux autres murs divisoires et probablement à la même époque; il s'arrête sous la voûte, et celle-ci semble aller plus loin.

Si l'on venait à percer ce mur de l'est, nous ne serions nullement étonné d'apprendre que la voûte se continue encore sur une grande distance. D'autres trous percés dans le mur d'enceinte, à l'est du cloître, peuvent, je crois, donner quelque force à notre opinion.

Ce qui nous ferait aussi supposer que cette voûte ne s'arrête pas à la longueur du cloître, c'est que nous pensons que la destination première de ce réduit n'était point celle d'une catacombe; mais que cette voûte, d'ailleurs fort épaisse, pouvait servir d'arc-boutant destiné à supporter le terrassement formant la plate-forme du cloître, terrassement qu'il aurait été difficile de retenir autrement, attendu qu'il n'aurait pu être posé sur le glacis rapide du rocher partant du sol de la cathédrale jusqu'au pied des remparts.

Il nous reste sur le cœur deux désiderata importants:

1° Voir le déblaiement complet de la catacombe;

2° Voir démolir, ou simplement percer, le mur qui ferme le fond de cette dernière à l'est.

Ces travaux permettraient de porter un jugement plus complet sur l'origine et la destination première de cette voûte, qu'en attendant j'appellerai arc-boutant.

B. Bernard.

Digitized by Google

UN
GRAND ADMINISTRATEUR
AU XVII^{e} SIÈCLE

LOUIS DE FROIDOUR EN COMMENGE[1]

(SUITE)

Vous sçavez, mon cher compère, que je suis un homme qui ne dis et ne fais les choses qu'à bâton rompu : je ne puis m'empescher de faire icy une digression et de quitter le fil de la relation de l'entretien que j'eus avec cet illustre prélat pour vous donner son portrait et vous dire qui il est.

Je ne vous parle pas de sa naissance, vous la sçavez comme moy. Son âge est de cinquante à cinquante-cinq ans[2], sa taille est assez petite, son visage qui est assez long et gasté de petite vérolle a tous les traits que vous avez remarquez en tous ceux que vous connoissez de son nom. Il a de gros yeux, comme eux, et en est différent seullement par les cheveux qu'il a fort blondz, mais en petit nombre.

Il est plein d'esprit et de sçavoir, et quoy qu'il soit un des plus grands et des plus habiles hommes de nostre siècle, il n'en fait rien paroistre; en effet, nul feu ne

1. Nous adoptons l'orthographe de l'époque, telle qu'elle est portée, d'ailleurs, dans les documents administratifs et dans les *jugements* de Louis de Froidour.

2. Il avait à ce moment 53 ans.

Digitized by Google

brille en luy, parce qu'outre qu'il est d'un tempérament fort froid, comme ont esté tous messieurs ses frères, sa vertu aussy luy fait cacher touttes ses belles lumières, et tout ce qu'il fait paroistre est un grandissime zèle et une charité inimitable, une debonnaireté et une accortise merveilleuse.

Tous les gens de son chapitre, aussy bien que tous les curez de son diocèze, luy sont fort soubmis et respectent ses ordonnances[1] aussy bien que sa vertu. Il a aussy pris un soin particulier d'establir avec douceur l'ordre et la règle parmy eux et il a trouvé d'autant plus de facilité à le faire que, comme il a la collation des bénéfices, il les a donnez qu'à des gens dont il avoit épreuvé la probité et la vertu. Il a remply son chapitre de plusieurs docteurs et de très habilles gens qu'il a fait venir de Paris; il a aussy distribué ses cures à des gens qu'il a choisis en différentes provinces. J'ai sçeu que, dans son diocèze, il y avoit cinquante à soixante prestres qui estoient bons prédicateurs et c'est avec ces personnes qu'il a trouvé quelque douceur parmy la brutalité mesme, car après ce que je vous ay dit des peuples de ces contrées montagneuses, il me semble que je ne puis mieux parler pour vous donner à connoistre leurs mœurs.

Il n'y a point d'endroit dans touttes les montagnes de son diocèze, qu'il n'ayt visité[2], où il n'ayt presché, catéchisé et administré les sacrements, et il a mesme esté si souvent dans la vallée d'Aran que les prestres de ce pays se sont lassez de le recevoir.

Lorsqu'il est venu à son esvesché, tous les curez ne bougeoient du cabaret[3], joüoient publiquement à touttes

1. Monseigneur de Choiseul Praslin publia en 1665 les *Ordonnances synodales* du diocèse de Commenge.

2. Nous possédons, dans nos archives, divers procès-verbaux faits par ce prélat dans la vallée d'Aure. Ils constatent que, dans toutes les paroisses de quelque importance, il existait un régent destiné à former « la jeunesse aux bonnes mœurs et discipline » et une sage-femme qui prêtait, entre les mains de l'évêque, le serment professionnel.

3. Les *Ordonnances synodales* de Monseigneur de Choiseul établissent l'exactitude des renseignements de Froidour. Elles ont trait particulièrement aux cabarets, aux festins, aux jeux, au port des armes et à la chasse, au négoce et aux procès.

Digitized by Google

sortes de jeux, dançoient mesme avec leurs paroissiens et leurs paroissiennes ; mais il a tellement réformé tout son diocèze qu'il n'y en a pas à présent qui soit mieux réglé et les prestres y font leur debvoir, confèrent et communiquent avec les prestres et n'ont habitude avec les laïcs qu'autant que la nécessité de leur ministère le requiert et tous les peuples vivent en vrays chrestiens. Pour tout dire en un mot, il a fait dans ces contrées, pour le service de Dieu et pour l'establissement de la politique chrestienne, tout ce que M. Pellot[1] a fait pour le service du roy et pour l'establissement de la politique humaine.

Son dessein, à ce que j'ai pu connoistre, est de faire tomber son esvesché entre les mains de l'abbé de Drubec, son nepveu[2] qu'il avoit avec luy. Il luy a desja donné habitude dans son diocèze, l'y ayant fait venir plusieurs fois. Il luy avoit mesme donné l'un de ses six archidiaconez. Le premier de ces six bénéfices est de six mille francs de rentes et le moindre de trois mille. Et pendant que cet abbé a possédé ce bénéfice, il a fait actuelle résidence sur les lieux, s'est exactement et ponctuellement acquitté du debvoir de son bénéfice et en suite s'en est démis en faveur d'un homme de mérite que son oncle luy a présenté, ayant esté obligé de retourner à Paris pour y prendre les degrez ; mais, de temps en temps, il vient visiter son oncle et l'accompagne dans ses visites.

Après cette digression, vous voulez bien que je reprenne le fil de mon entretien avec M. l'evesque. Il me dit en

1. Claude Pellot, intendant à Montauban et à Bordeaux de 1664 à 1669 ; avait été également intendant du Dauphiné en 1656 et à la fois, à Poitiers et à Limoges, en 1658. Il mourut premier président au parlement de Rouen, le 3 août 1683.

Il était protégé par Colbert dont il était deux fois le neveu. Colbert écrivait, à son sujet, à Colbert de Terron, intendant à Rochefort, le 6 octobre 1658 : « vous scavez qu'il est nostre parent et tout à nous. »

En effet, Claude Pellot s'était marié en premières noces avec Claude Camus, ou Le Camus, fille de Nicolas Le Camus et de Marie Colbert. Devenu veuf, il épousa, par l'influence de son protecteur, Madeleine Colbert, fille de Nicolas Colbert, secrétaire du roy, qui, mêlé, grâce au népotisme quelquefois excessif du ministre, à toutes les opérations financières de l'époque, acquit une immense fortune. Claude Pellot fut adjoint à Froidour pour l'inspection de son département, dans la région dépendant du gouvernement de Guienne.

2. Nous avons vu plus haut, page 66, note 1, que Monseigneur de Choiseul ne put réaliser ce projet. La réputation de jansénisme faite à l'oncle fut nuisible au neveu.

Digitized by Google

peu de parolles le sujet de son absence et qu'il avoit esté dans le Béarn pour y régler quelques affaires du clergé, ayant esté député pour cela conjointement avec son nepveu; que les gens avec lesquel il avoit traitté lui avoient tesmoigné estre très satisfaits; qu'ils avoient aussy contenté ceux par lesquels ils avoient esté envoyez, et qu'ainsy, il retournoit content de son voyage.

Nous parlasmes ensuitte des gens de son voisinage, nottamment des evesques de Rieux[1] et de Couserans[2] ses bons amis, et de ceux de Pamiers[3] et d'Alet[4] sur le chapitre desquels nous fusmes un peu plus longtemps que

1. Antoine François de Berthier, évêque de Rieux, par démission de Louis de Berthier, son oncle, en 1662, mort le 29 octobre 1705, âgé de soixante-quinze ans.

Passait pour être plus appliqué à servir les intérêts du roi que ceux de son diocèse, ce qui explique la satisfaction de Colbert écrivant à M. de Bezom, intendant à Toulouse, le 3 janvier 1672 : « Sa Majesté a loué la conduite que M. de Rieux a tenue.... Elle ne doute » pas que cet exemple ne contribue beaucoup au prompt succès de toutes les demandes » qui seront faites à l'avenir aux estats. » (Bibliothèque des Invalides : *Correspondance* de M. de Colbert, 1672, fol. 8. — *Lettres et Mémoires* de Colbert, t. IV, p. 70.)

François de Berthier fit pratiquer à Martres-Tolosane des fouilles qui amenèrent la découverte de diverses statues et de nombreux vestiges de l'antiquité romaine qu'il fit placer dans son palais épiscopal, avec cette inscription : *Miratur artifex, irridet christianus.*

2. Bernard de Marmiesse, frère d'un président à mortier du parlement de Toulouse, avait été lui-même avocat général; entra dans les ordres et devint évêque de Couserans le 28 mai 1653; mort le 22 janvier 1680.

Il avait tenté de faire obtenir au fils de Riquet le siège du président son frère : « Votre fils est trop jeune, écrit Colbert à Riquet, le 10 octobre 1670, et le roy trop difficile pour qu'il puisse estre admis à présent à la charge du président de Marmiesse. » Toutefois, comme M. l'evesque de Couserans y consent, je ne laisserai pas que d'en faire » la tentative auprès de Sa Majesté; mais je vous déclare que n'ayant accordé ces dispenses qu'aux enfants des premiers présidents, je ne crois pas la pouvoir obtenir. » (Dépot des fortifications, ms 205, fol. 246. — Archives du Canal du Midi, A. cc. n° 5.)

En effet, Colbert écrivit le même mois : « Le roy ne peut accorder à vostre fils la dispense d'âge que vous demandez, afin qu'il puisse traiter de la charge de président à » mortier au parlement de Toulouse, vacante par la mort du président de Marmiesse. » Lorsqu'il s'offrira d'autres occasions de vous procurer les grâces de Sa Majesté, vous ne » devez pas douter que je ne fasse tout ce qui despendra de moi pour vous les faire obtenir. » (*Loc. cit.* et *Lettres et Mém.* de Colbert, t. IV, fol. 253.)

La formule de l'envoi d'eau bénite de cour n'a pas changé depuis Louis XIV.

3. François-Etienne de Caulet, fils de Jean-Georges de Caulet, président des trésoriers de France, à Toulouse, et de Marguerite de Garaud de Vieillévigne. Ancien abbé de Saint-Volusien, à Foix, sacré en 1645 dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris. Célèbre par ses difficultés avec l'autorité royale, au sujet du *droit de régale*. Fut privé, à cette occasion, pendant trois ans, des revenus de son évêché : *Nil sub sole novi.*

4. L'illustre Nicolas Pavillon, une des gloires du clergé français. Evêque d'Alet, juin 1637; signa le formulaire d'Alexandre VII. Prélat remarquable par ses vertus, l'austérité de ses mœurs et l'étendue de sa doctrine. Fut l'objet des tracasseries du pouvoir royal qui fit supprimer son *Rituel romain du pape Paul IV, à l'usage du diocèse d'Alet*, ainsi que ses *Instructions du Rituel d'Alet*; mort le 8 décembre 1780, à l'âge de quatre-vingts ans.

Digitized by Google

sur celuy des deux autres. Nous ne manquasmes pas de dire un mot de l'estat de leurs affaires. Il me dit que c'estoient des gens qui vivoient comme des anges, que ne pouvant ny suivre ny imiter leur vertu il se contentoit de l'admirer et de la respecter; *qu'il falloit estre bien hardy pour vouloir estre juge des gens d'un si grand mérite et d'une si grande sainteté, et que si on portoit les choses à l'extremité on serait peut-estre un jour estonné de voir faire à des gens condamnez comme criminels pendant leur vie des miracles après leur mort*[1]. Nous discourusmes de quantité d'autres choses jusqu'à ce que quelques uns de ses chanoines vinrent se mesler en nostre entretien qui fut finy incontinent après par la proposition qu'on me fit de voir le logement de M. l'evesque et ensuitte l'église que je vis avec plaisir, ainsy que je vous diray dans la suitte, jusqu'à ce que la nuict qui approchoit m'obligea de prendre congé de luy, après avoir esté fort invité d'aller le voir en sa maison d'Alan.

Je retournay donc à Barbasan, au giste; mais comme allant et venant, et mesme traversant le pays à diverses fois, j'ay remarqué des choses très considérables, touchant cette ville de Saint-Bertrand, elles méritent bien que je vous en entretienne. Il faut pour cela, premièrement, mon cher compère, que je vous remette en mémoire la beauté de cette petite plaine où la rivière de Garonne, après qu'elle s'est tirée des embarras de ces hautes montagnes qui lui donnent naissance et avant qu'elle entre dans cette grande plaine que nous appellons la plaine de Garonne, commence à se mettre un peu au large. C'est cet endroit que les anciens Commengeois ont choisy pour y establir leur..... habitation et la capitalle du pays qu'ils ont habité.

1. Les sympathies personnelles de Monseigneur de Choiseul pour le jansénisme se trahissent dans cette conversation qui explique la disgrâce dont son neveu fut l'objet et qui l'éloigna de l'épiscopat. Il fait évidemment allusion aux éminentes vertus de l'évêque d'Alet qu'on considérait comme un saint durant sa vie, et aux injustices nombreuses du roi à son égard. C'est ce prélat que le prince de Conti voulut avoir auprès de son lit de mort.

Digitized by Google

Outre que les gens de cette contrée qui sçavent cela par tradition me l'ont asseuré, je l'ay reconnu par la visite fort exacte que j'ay faite des lieux de toutte cette plaine qui estoit entièrement occupée et mesme une partye des montagnes qui font séparation de la petite d'avec la grande plaine. J'ay suivy ces vestiges des anciens murs ; il reste encore une élévation de terre considérable où aparemment estoient autrefois les remparts, et l'on remarque tout le long de ces vestiges encore le mortier qui est pétrifié. On reconnoit, aussy, de distance en distance, les endroits où on avoit fait des tours pour la deffense des murs et pour flanquer les courtines. Il reste dans cette enceinte un village appelé Le Plan qui est le fauxbourg de Saint-Bertrand, et une meschante villette appelée Baccabère[1] au dessoubs de laquelle, tout le long de la Garonne, on remarque encore cette mesme enceinte de meurs qui continüe tout le long de la rivière de Garonne. Il y a mesme des endroits où les meurs sont assez entiers ; et l'on reconnoit la mesme chose qui se voit en plusieurs villes murées que, pour se dispenser d'employer la grande quantité de pierres qu'il auroit fallu si on avoit partout fait le mur de mesme époisseur, on les a bastis en arcades par le dedans ; et je m'imagine que sur ces arcades estoit le petit couridor qu'on voit aux murs des villes de cette province où l'on massoit, le long du parapet, pour la deffence de la place. J'ay trouvé dans cette mesme villette, et mesme au Plan, plusieurs anciennes arcades ; j'ay remarqué en divers endroits de la plaine, avec l'enceinte des murs, des restes de murailles fort épaisses. Il y a mesme une montagne où il en reste encore de semblables où je crois qu'il y avoit quelques tours. J'ai veu aussy, un aqueduc qui est au dessoubs de la montagne de la Rise, et au dessoubs de Saint-Bertrand l'on m'a fait voir les restes d'un amphithéâtre où l'on reconnoist encore les vestiges de quelques loges ; et

1. Dans certains titres anciens, Valcabrère est également appelé Bracaux.

Digitized by Google

mesme l'on m'a fait voir deux petits lieux voûtez, lesquels, par tradition, on dit avoir servy pour la retraitte des bestes farouches que l'on faisoit voir au peuple dans cet amphithéâtre.

J'ai veu chez Barbasan, dans ce lieu de Baccabère, et mesme à Saint-Bertrand, quantité de tombeaux de marbre, de niches d'idolles et autres curiositez que l'on trouve dans cette plaine, tantost lorsqu'on laboure la terre, quelquefois lorsqu'on y fait des fossez et, le plus souvent, lorsqu'on jette les fondements de quelques maisons ; et ces tombeaux servent à tout ce que vous pouvez vous imaginer ; les uns en font les bacs pour y mettre de l'eau; d'autres s'en servent pour y serrer de la vendange, et Barbasan entr'autres m'a dit qu'il en avoit trois ou quatre dont l'un luy servoit de salloir. Il m'a dit de plus, qu'il avoit trouvé celluy qui luy sert de salloir et qui est le plus beau dans le milieu d'une pièce de terre, sous une espèce de piramide ou mausolée lequel il fit destruire parce qu'il occupoit inutilement sa terre et nuisoit au labour ; et il m'a fait voir quatre ou cinq moles de pierre qu'il croyoit estre de semblables sepultures. Il me dit, aussy, qu'il y a un an, que faisant fouiller dans la terre pour planter quelques arbres, ses gens avoient trouvé et luy avoient fait voir le quarré d'une chambre pavée de petites pierres de différentes couleurs, à la mosaïque.

J'ai veu, dans le couvent des Cordelliers qu'il y a dans cette ville de Baccabère, plusieurs anciennes pierres de marbre provenant des ruynes de cette ville, et mesme une ancienne idolle assise dans un siége que l'on a mis dans un mur d'un ancien bastiment qui joint le cloistre. Et, au frontispice de l'église de Saint-Bertrand, j'ay veu aussy plusieurs pierres de marbre sur lesquelles il y a d'anciennes inscriptions latines que nous n'avons pu deschiffrer et j'ay remarqué qu'on les y a placées et qu'on les y a enchassées dans le mur pour laisser à tousjours ces marques de l'antiquité du lieu.

Cette ville, à ce qu'on peut juger des vestiges de son

Digitized by Google

enceinte, estoit très grande et surpassoit en grandeur celle de Tholose. Elle s'appeloit cité des Commengeois et, en latin, *civitas Convenarum*, en la manière qu'on appeloit les villes d'Autun, de Saint-Quentin et de Leide *civitas Leduorum, Augusta Cenomanduorum* et *Lugdunum Batavorum*, pour remarquer qu'elle estoit la capitalle du pays, à la différence des autres lieux que Jules Cœsar appelle *vicus* ou *oppidum*. M. l'evesque me l'a ainsy dit et me l'a justifié par une ancienne inscription d'une pierre quarrée trouvée depuis quelques années parmy quelques ruynes, laquelle il a eu soin de faire mettre au-dessus de la porte de la ville de Saint-Bertrand, où il y a inscrit en grandes lettres latines *Civitas Convenarum* et quelques autres mots qui servent à marquer la datte et que j'ay malheureusement oubliez.

J'ay fait tout ce que j'ay pu pour sçavoir le temps, l'occasion et le moyen par lequel une place si considérable et de si grande estandüe a esté destruitte, et je n'en ay pu rien apprendre de certain ; l'on m'a dit, premièrement que Pompée ayant voulu entrer dans le Commenge trouva une grande résistance de la part des peuples de cette contrée répandus par touttes ces montagnes, lesquels estant accoustumez à y vivre et à y aller et venir, mesme à courir partout ainsy que font aujourd'huy ceux qui les habitent, ne descendirent point dans les plaines en corps d'armée pour combattre, mais par différents deffilez venoient prendre les Romains au despourveu, et leur faisoient la guerre incessamment sans qu'on peüt la leur faire, à cause de l'aspreté des montagnes que les Romains ne pouvoient pas monter, ce qui avoit obligé Pompée à faire la paix avec eux, et que les ayant obligez, après la paix, à demeurer tous ensemble et à bastir cette cité, il avoit trouvé ce moyen pour les deffaire, ayant assiégé et saccagé la ville. Mais cette histoire est une fable et je n'ay rien remarqué dans tout ce que j'ay leu des histoires de Rome qui eust le moindre rapport avec cela. Je croirois bien plus tost ce que M. l'evesque m'a

Digitized by Google

dit qu'il y a mil ou onze cents ans que les Maures, les Sarrazins et les Goths qui s'estoient estandus dans la Guienne et dans le Languedoc, estant demeurés maitres de cette place, elle a esté destruitte lors de leur destruction et de la conqueste que les François en ont faite.

Il m'a dit que cette ville avoit toujours esté le siège épiscopal[1], et qu'en ce regard il n'y avoit rien eü de changé par la destruction de la ville, celle de Saint-Bertrand estant toujours restée, soit qu'elle se soit garantye de la ruyne générale, soyt qu'elle ayt esté restablie. Elle a esté appelée ville de Commenge jusques à la fin de la guerre des Albigeois qui en furent les maistres quelque temps et en desmolirent l'église et les lieux claustraux, mais qu'ayant esté deslivrée de leurs persécutions, saint Bertrand, evesque du lieu en ayant réparé les ruynes, s'y ayant fait bastir l'église qui s'y voit aujourd'hui, les peuples, après sa mort, donnèrent à l'église et à la ville mesme le nom de ce saint.

1. Voir *Revue de Comminges*, t. v, p. 130.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE LABÉDA (OU LAVEDAN)

RÉCITS, par JEAN BOURDETTE, d'Argelès-en-Labéda (1)

Bien que l'attrayante analyse qu'on va lire ne concerne pas une région du Comminges, nos lecteurs nous pardonneront volontiers de les avoir entraînés hors de notre domaine ordinaire. Ils se seront trouvés en si agréable compagnie, sous la conduite d'un fin lettré, commingeois d'esprit et de cœur, l'un de nos collaborateurs les plus érudits, dont on n'a pas oublié l'étincelante conférence, en 1889, la veille de l'excursion dans la châtellenie de Mauvezin !

D'une plume alerte et spirituelle, M. H. Labroquère nous expose l'œuvre qu'un autre érudit, très sympathique à nos études, consacre, avec une ardente prédilection, à un intéressant et gracieux pays de nos contrées pyrénéennes.

Ce double motif, auquel il faut joindre la courtoisie qu'inspire un charmant voisinage, nous servira d'excuse si nous enfreignons la règle admise pour nos publications qui ne doivent comporter d'ordinaire que des sujets purement commingeois.

A. C.

*
* *

Voici un nouveau livre, intéressant à divers titres, écrit par un Labédanais, *per amou det Labéda*. Cet amour du pays a très heureusement inspiré M. Jean Bourdette : on fait avec succès ce que l'on fait avec goût.

Qu'est-ce que le Labéda ? « C'est, nous dit l'auteur, un pays composé de toute la partie montagneuse de l'arrondissement d'Argelès, département des Hautes-Pyrénées ; ou encore, c'est tout le pays qui comprend la haute vallée du Gave, en amont de Lourdes, mais Lourdes excepté. » Nous pouvons ajouter : la partie la plus belle peut-être

1. Argelès-en-Labéda, librairie Justin Faure.

Digitized by Google

de la Haute-Gascogne, puisqu'elle renferme, outre cette admirable, cette féerique vallée d'Argelès, célèbre dans le monde entier, Beaucens, Gazost, Luz, Saint-Sauveur, Cauterets, Gavarni, et tant d'autres merveilles, où l'art parfois s'est fait aussi grand que la nature.

Un pays si beau ne doit pas avoir de moins beaux souvenirs. Les Récits de M. Bourdette n'ont nulle peine à le montrer : bientôt, il nous le fera mieux voir encore. Le livre récemment publié n'est en effet, dit-il, que la troisième partie d'un ouvrage étendu et complet dont la première sera une Description physique et politique du Labéda avant et après 89, et la seconde une Histoire du Labéda depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

En attendant, l'auteur semble nous inviter à jeter un simple coup d'œil, un peu à droite et à gauche, à faire la reconnaissance rapide en quelque sorte d'un pays dont il se dispose à nous faire plus amplement les honneurs. Sa manière discursive n'est nullement aventureuse et désordonnée : un plan d'ensemble règle fort bien la pleine liberté et l'irrégularité apparente de ses allées et venues. Trois séries de récits en nombre égal : dix récits anecdotiques, autrement dit, impressions des voyageurs illustres en Labéda ; dix récits historiques, ou histoire à vol d'oiseau de quelques-uns des établissements ou événements importants de la contrée. Choses, hommes, visiteurs remarquables du Labéda : en trois mots, voilà le fond de l'ouvrage et la matière des récits. Matière riche relevée encore par un travail de valeur.

Il a plu à M. Bourdette de commencer son œuvre projetée par la fin ; c'est aussi par la fin qu'il nous convient de commencer la courte analyse de son livre.

D'abord les récits historiques. Le premier qui est bien à sa place *(ab Jove principium)* et relatif à l'abbaye de Saint-Savin, cette providence du Lavedan durant les longs siècles du moyen âge, est plein, nous semble-t-il,

Digitized by Google

de détails nouveaux sur la fondation de l'abbaye, les deux restaurations du couvent par Charlemagne d'abord, le comte Ramoun ensuite, les relations des abbés avec les seigneurs et maitres du pays, les vicomtes du Lavedan, le *pascaoü* ou paroisse de l'abbaye, l'obligation pour les gens des vallées de s'y faire ensevelir, la vie des moines, la république de Saint-Savin, le patronage de l'abbaye, l'administration des bains de Cauterets par les Pères, les procès divers et vraiment curieux qu'ils ont eu à soutenir dans le cours d'une existence plusieurs fois séculaire. — Un autre récit, le Labéda et le suffrage universel (1310-1793), appuyé sur un acte public de l'année 1316, nous montre de façon assez piquante comment, sous le gouvernement des vicomtes et des abbés, les habitants des sept vallées du Labéda jouissaient d'une liberté singulièrement hardie pour cette époque, et près de laquelle la nôtre, dont nous sommes si fiers, semblera étrangement pusillanime. Ces gens-là connaissaient et pratiquaient mieux que nous le suffrage universel, dans sa sincérité entière comme dans son exclusion la plus complète, puisque non seulement les habitants (bésis), mais les habitantes (bésias), exerçaient le droit de suffrage pour les affaires intéressant la communauté (besiaü). Les femmes même, il le faut dire, ne se montraient pas les moins viriles : nous voyons ici une certaine Gailhardine del Frechou se redresser seule contre tous, dans la délibération et la décision qu'il s'agissait de prendre. Rien de nouveau sous le soleil ! Il est des gens qui tous les jours pensent découvrir l'Amérique. Ledru-Rollin apparemment fut de ce nombre, quand il s'imaginait inventer son suffrage universel des hommes seuls, excluant les femmes et les maintenant dans un état d'infériorité, ou plutôt de néant politique que les Labédanaises en général, et Gailhardine del Frechou en particulier, n'eussent guère manqué de traiter vertement comme la dernière des injures et la pire des tyrannies, celle du sexe fort sur le sexe faible. Cette institution, ou mieux cette coutume, n'était

Digitized by Google

point particulière au Lavedan; elle régissait, je le crois bien, tout le plateau pyrénéen. L'esprit des lois ici, c'est proprement l'esprit de liberté qui souffle à travers la montagne; les droits de la femme, pour employer l'expression politique actuelle, n'y étaient pas moins sacrés que les droits de l'homme. Fait original et digne de remarque, quand on songe surtout à la condition serve et misérable où se trouve réduite la femme dans le reste de l'Europe aussi bien que dans la cité antique : il témoigne d'une singulière énergie de la race et d'un fier esprit d'égalité et de justice. Qu'eût dit le peu galant Proudhon de cette sorte de chevalerie démocratique, lui qui, avec sa robustesse mâle, mais brutale, déclarait au monde que la parfaite inaptitude de la femme pour les affaires de la cité la condamnait à perpétuité à se confiner dans le foyer, loin des agitations de la place publique, à faire de bonne soupe et non de méchantes lois? Sans doute il est beaucoup de femmes qui sont hommes, et réciproquement: car il ne semble pas que le Labéda ait beaucoup souffert de son régime. Cette participation ostensible et reconnue à la gestion ou au contrôle des affaires publiques vaut peut-être bien les influences occultes de certaines Égéries inavouées.

Dans ces récits historiques, nous voyons, d'une façon générale, non pas seulement les mœurs et les coutumes qui existent de tous les temps, mais aussi les émotions et les mouvements populaires, les petites révolutions intérieures, et encore les luttes armées comme les relations pacifiques, tantôt avec les Béarnais, ces voisins du couchant, tantôt avec les Aragonais, ces voisins du midi: on échange, il faut le dire, autant d'injures et de coups de bâton que de poignées de mains et de beurre. « La cause première de ces querelles, c'étaient les pâturages de certaines montagnes, dont la position indécise permettait à chaque vallée de se les attribuer, en un temps où aucunes limites n'avaient été reconnues et fixées. Puis, une fois l'inimitié déclarée, tout devenait prétexte à querelles,

Digitized by Google

à rixes, et à violences. » Ajoutez à cela, l'amour de la rapine, l'envie de faire une razzia, une bonne rafle de bétail par une expédition bien organisée et bien conduite. Pas plus que ceux des autres vallées pyrénéennes, les pâtres du Labéda ne ressemblent précisément aux bergers et aux bergères enrubannées du bon M. de Florian. Cet état continu de lutte engendre fatalement les aventuriers et les brigands. Il faut alors se défendre et se protéger soi-même. Le pacte d'union de 1660, objet d'un autre récit, est organisé par les « trétous syndics et députés des vallées du Labéda » pour prendre les mesures commandées « par l'infinité de meutres qui s'y commettent, assassinats, guet-apens, larcins, voleries, incendies, violements, rapts, rançonnements, battements, transports de saisies et autres grands et énormes crimes, lesquels demeurent entièrement impunis, à cause que les officiers de la justice de M. le sénéchal de Bigorre n'osent venir dans le pays à cause du grand nombre de malfaiteurs, lesquels ils appréhendent; ce qui donne aux méchants la licence de continuer leurs maléfices. » Ces braves syndics et députés ont le sens gouvernemental : ils veulent que les méchants tremblent et que les bons se rassurent; ils sont, au même degré, animés de l'esprit d'indépendance. — Après s'être organisés contre l'anarchie dont ils ne sont point préservés par le pouvoir d'en haut, ils se coalisent bravement contre l'autorité qui ne leur ménage pas ses rigueurs despotiques. En 1665, presqu'en même temps, nous les voyons repousser avec une âpre vigueur le fameux impôt sur le sel, l'odieuse gabelle que l'intendant de Guienne, au nom du roi, voulait établir dans la Gascogne. Ce fut une révolution. « Quand le roi nous vendra son sel, dit un paysan du Labéda, digne frère de celui du Danube, nous serons forcés de le payer le prix qu'il voudra, et toujours très-cher; nous ne subsistons que par le bétail; le bétail ne subsiste que par le sel; nous ôter le sel, c'est nous ôter la vie; et, mourir pour mourir, nous aimons beaucoup mieux mourir les

Digitized by Google

armes à la main que de mourir de faim et de misère. » En vain le gouverneur essaye, par des démonstrations militaires, d'intimider les rebelles et de les soumettre. Un terrible gentilhomme de la Chalosse, Audijos, parcourt la Gascogne entière, soufflant partout et entretenant la révolte. Les gens du roi durent renoncer à leur campagne dans un pays rendu inexpugnable autant par l'opiniâtre résistance des indigènes que par les rigueurs de l'hiver. Ce soulèvement si fortement organisé fut plus efficace que l'imprécation solitaire de la cuisinière fameuse qui, vers le même temps, toutes les fois qu'elle faisait une omelette, maudissait ce Colbert qui venait de mettre un impôt sur les œufs. Les Labédanais continuèrent donc, comme devant, à se pourvoir de sel en Espagne et en Béarn; et, jamais baudet portant l'argent de la gabelle, comme dit La Fontaine, ne put se prélasser en Labéda. La leçon infligée au grand roi eût dû sans doute servir aux hommes de 48 : croyant vivre de leur fameux impôt sur le sel, ils en moururent, surtout dans nos montagnes, où « l'hommé dé la Saou » devenu légendaire, soulevait si bien les colères et les haines. Il serait bon quelquefois de savoir un peu la psychologie et l'histoire des simples pâtres; on y apprendrait que, si le sel engraisse les troupeaux et conserve les jambons, il tue net les gouvernements qui en font usage.

De tous ces récits, il ressort assez clairement que voilà une race d'hommes singulièrement vivace et forte, semblable d'ailleurs au reste de la population gasconne, si âprement jalouse toujours de ses libertés et de ses privilèges. Peut-être cependant convient-il de dire que les bergers de là haut montrèrent une indépendance plus farouche et une plus indomptable énergie que les laboureurs et les vignerons du bas pays : la diversité du sol, du climat, des conditions de la vie quotidienne, expliquent assez bien cette différence; celui-là qui, sans trêve ni cesse, lutte contre les éléments, est bien trempé pour lutter contre les hommes. Ce qui est sûr, c'est que

Digitized by Google

la domination franque fut aussi impuissante que la domination romaine à saisir et à dompter ces fils de la montagne, retranchés derrière leurs rochers : nulle puissance étrangère ne put jamais les mettre sous le joug.

Les récits biographiques maintenant nous font connaître quelques-uns des personnages remarquables produits ou adoptés par cette terre de granit. Comme on le pense bien, ce sont surtout des clercs ou des hommes d'armes, ces deux représentants de l'organisation religieuse et militaire de la société au moyen âge : saint Justin, le premier évêque de Bigorre; saint Orens, si célèbre en son temps dans toute la Gascogne; saint Savin, le grand ermite du Labéda, et quelques autres.

Puis c'est le capitaine Ourout et Germain d'Ourout, le fameux Germain d'Antin, lieutenant de Terride dans les guerres de religion; leur fière devise pourrait bien être celle du Labéda :

Ourout soy.	Ourout suis.
Yamès arrè.	Jamais ne recule.

Cette terre destinée, ce semble, à n'enfanter guère que des hommes de combat, a vu néanmoins, selon M. Bourdette, naître ou se développer des hommes d'imagination et de sentiment, des contemplatifs, des poètes; la grâce à côté de la force, la fleur bleue des montagnes sous les sapins droits et fiers qui montent à l'assaut des cimes. Ils sont venus, il est vrai, ces poètes, à des époques où la politesse des arts tempère la rudesse native : Paul Axius, au IV^me^ siècle, tout imprégné sans doute de civilisation gallo-romaine, et, au XVIII^me^, d'Espourrin. Tout est dit sur ses *cansous* et l'on vient trop tard, depuis surtout qu'il y a des félibres et qui chantent. Sa qualité de Labédanais commandait cependant à M. Bourdette, en rappelant son origine, sa vie, son œuvre, de lui tresser avec amour une couronne. D'autres à sa suite feront de même; longtemps les échos de la montagne répèteront à l'envi le nom et

Digitized by Google

la gloire de d'Espourrin ; et son béret, tout *espélat* qu'il est, ne s'usera pas.

Voilà bien des souvenirs dont nous tâchons d'exprimer seulement l'essence. Ce n'est point là que les nobles étrangers viennent se retremper, à la façon de Montalembert qui, jadis, s'en allait prendre un bain de vie dans la libre Angleterre ; ils accourent pour boire et se baigner simplement dans les eaux de Cauterets, de Barèges ou d'ailleurs. Dès avant le XVI^me^ siècle, de grands personnages y arrivent tant d'Espagne que de France ; et c'est le sujet des récits anecdotiques. L'auteur nous livre les impressions de voyage de ces hôtes illustres ; elles étaient dispersées un peu partout ; il les a recueillies et rassemblées ; et, c'est un vrai régal de l'esprit que de voir ainsi le Labéda à travers trois siècles, diversement décrit par des voyageurs très dissemblables. Ainsi fit autrefois Ampère, lorsqu'il nous donna les portraits de Rome à différents âges, les impressions successives produites sur un certain nombre d'hommes, différents de nation, de caractère, de génie, pendant un espace de quatorze siècles, les reflets jetés par la ville éternelle sur les imaginations du moyen âge et les imaginations modernes, ce qu'il appelle si bien « les peintures tracées par la main des siècles ». Ce que le grand voyageur, le noble écrivain a réalisé avec un si bel éclat pour cette merveille de l'art, M. Bourdette l'a tenté, non sans charme, pour les merveilles de la nature pyrénéenne. Quoiqu'il n'ait point, j'imagine, mis la main sur tous les tableaux ni sur toutes les ébauches, la petite galerie qu'il place sous nos yeux, son exposition d'impressionnistes, pour mieux dire, offre néanmoins l'intérêt le plus vif ; et, il est singulier, tout d'abord, de voir comme la plupart de nos visiteurs anciens, d'une naissance et d'une éducation cependant si au-dessus du vulgaire, sentent, comprennent et expriment médiocrement les grandioses beautés et les grâces pénétrantes de nos paysages pyrénéens. Le sentiment

Digitized by Google

de la nature, si bien étouffé depuis des siècles par la brutalité barbare et plus tard par l'inculture du moyen âge, ne renait pas encore des cendres de Lucrèce et de Virgile. Depuis Rousseau qui, excédé des conventions menteuses d'une civilisation abâtardie, nous entraîna le premier sur les hauteurs sereines et salubres des Alpes, en passant par lord Byron et Lamartine, jusqu'au comte Russel, dont le libre, viril et enchanteur esprit nous transporte, par delà les forêts de sapins, à travers les pics sourcilleux et les glaciers étincelants des Pyrénées, dans les régions inviolées où planent au-dessus des abimes les oiseaux de haut vol et les aigles, il appartenait à notre époque seule de saisir et de rendre la poésie infinie des montagnes. Il est vrai, nous mettons dans la nature ce qui est en nous-mêmes; nous la teignons des couleurs de notre être intime; un paysage est un état de l'âme; et l'on sait comme les états d'âme varient selon les siècles.

Voici d'abord la reine de Navarre, la Marguerite des Marguerites, la quatrième Grâce, la dixième Muse, illuminant de sa présence et empourprant, comme l'aurore, la crête des monts. Elle arrive en septembre, au moment même où aujourd'hui, sous les premières morsures de la bise, on boucle sa malle et l'on décampe. « C'est le temps, dit-elle, où les bains des Pyrénées commencent d'entrer en vertu. » Beaucoup de plaisir! dirions-nous aujourd'hui. Quoique, durant les sereines journées d'octobre, les teintes automnales soient si belles sous notre ciel, cette entrée en vertu un peu bien tardive devait être d'un charme médiocre et d'une efficacité douteuse. Pour le plus grand profit sans doute des poitrines faibles, comme pour l'agrément le plus vif, à coup sûr, des belles mondaines qui, très volontiers, sacrifient « la vertu des eaux », sinon la leur propre, à leur bon plaisir, la médecine actuelle, mieux instruite à la fois et plus galante que celle du XVI^me^ siècle, a changé tout cela; l'ancienne station d'hiver est devenue station d'été! Ce qui n'a point varié, c'est le nom donné à la fontaine et aux bains fréquentés

Digitized by Google

par Marguerite; ils s'appellent toujours source et bains de la Reine. La reine embellit tout ce qu'elle touche,

Laissant tomber des fleurs et ne les semant pas;

et elle compose son histoire des amants fortunés « le long de la rivière du Gave où les arbres sont si feuillus que le soleil n'en saurait percer l'ombre ni eschauffer la fraicheur. » Après cette femme charmante de la Renaissance, au grand esprit et au grand cœur, la grand'mère d'Henri IV, pour tout dire, par la pensée mieux encore que par le sang, et qui, tolérant tout, sauf l'intolérance, donnait asile à la liberté religieuse dans la personne des Huguenots persécutés, nous voyons venir Catherine de Médicis qui lui ressemble à peu près comme la nuit ressemble au jour. Elle écrit de Cauterets à son gendre, le roi d'Espagne, Philippe II, une lettre rimée.

Les monts très haults haussent nostre désir
De vous y voir...

dit-elle en débutant! Elle hausse elle-même le ton à l'altitude des pics. A côté de quelques pensées élevées où l'on monte par une langue rocailleuse, aussi pénible à suivre et à gravir qu'un âpre sentier sur les flancs escarpés du Mont-Perdu, c'est une série d'images terrifiantes, inspirées par la vue des précipices béants, semblables à l'abime du péché et de l'enfer : tout cela est dur et sombre comme le fanatisme religieux et politique de cette Italienne astucieuse, perfide, sectaire et atroce, qui poussa si bien au massacre de la Saint-Barthélemy.

Madame de Motteville a un autre ton et une autre manière qui sentent leur grand siècle. Elle entre dans cette rayonnante vallée d'Argelès, avec la même grâce fière et rayonnante, ce semble, que dans le règne nouveau, déjà si plein de promesses à la fois et de grandeur; son âme évidemment est inclinée à voir toutes choses en beau; le soleil, qui est en elle, éclaire, colore et poétise le monde d'alentour. Dans le voyage qu'elle fait, en 1660,

Digitized by Google

pour assister au mariage du jeune roi Louis XIV avec l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, elle traverse le Lavedan. « Je m'étais toujours imaginé, dit-elle dans ses Souvenirs, que les Pyrénées étaient des montagnes désertes et incultes où nulle beauté ne se pouvait rencontrer que celle qu'une affreuse solitude, jointe à leur prodigieuse hauteur, pouvait leur donner; mais, je fus étonnée de voir l'agréable et l'horrible y faire un mélange admirable de toutes les différentes beautés de la nature. » Avec cela « de beaux villages et de grands bourgs, fort peuplés; les paysans grands, de bonne mine et bien habillés...., mais méchants; la rusticité du climat les rend cruels. » Se peut-il que l'on soit si cruel que ça, lorsque l'on fait « le beurre le plus excellent du monde? »

Autant Madame de Motteville, au début d'un règne qui commence sous de si heureux présages, déploie dans son style d'abondance et de noblesse, autant Madame de Maintenon se montre sobre, ennuyée, presque sèche; nous nous acheminons vers la fin de ce long règne, qui devait être attristée par tant de revers publics et d'infortunes domestiques. La marquise vient de conduire le jeune duc du Maine à Barèges, « dans un lieu, dit-elle, plus affreux qu'on ne saurait dire. » Deux courts billets d'elle seulement, où nous retrouvons un mot bien connu! « Pour comble de malheur, nous y gelons et la compagnie y est fort mauvaise. On nous respecte et on nous ennuie. Toutes nos femmes sont malades : ce sont des badaudes, qui ont trouvé le monde bien grand dès qu'elles ont été à Etampes. » Décidément, cela manque d'enthousiasme. Il faut bien dire que, si la première lieue de la vallée du Bastan est d'une grâce infinie, avec ses belles eaux, ses frais ombrages, sa cascade de petits moulins gais et bruyants, l'aspect triste, désolé, maudit des monts de Barèges n'est point précisément pour provoquer des attaques d'admiration. Le temps est passé, au surplus, où, n'étant encore que Madame Scarron, jeune, belle, vertueuse et spirituelle, dans le libre et joyeux réduit de son

Digitized by Google

mari contrefait et cul-de-jatte, l'auteur du *Roman comique*, qu'elle « avait mieux aimé épouser qu'un couvent », la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné remplaçait le rôti absent par une histoire : on ne comble pas ainsi le vide des grandeurs. Gouvernante des deux enfants naturels du roi, elle vient de mettre le pied sur la première marche du trône; peut-être déjà, dans le secret de sa froide ambition et de ses manèges calculés, se voit-elle une Esther destinée à sanctifier et à sauver le roi et le royaume. De la cour quelque peu assombrie de Versailles, elle passe dans la région des neiges : les neiges lui font un accueil glacial, elle le leur rend à merveille; loin de les fondre, elle les durcit. Pourquoi aussi faire pratiquer sur soi des saignées si fréquentes? Par là, peut-être, on conserve la blancheur immaculée de son teint, on perd à coup sûr la chaleur du tempérament et de l'âme. Les tièdes zéphyrs qui rajeunissent tout, l'herbe et les sens, que peuvent-ils être alors, si non des giboulées de mars? Or, il y a longtemps qu'il a été dit : éclairer est bien, brûler est mieux. Portée, par une coquetterie fausse, à éteindre le feu sacré de ses veines, autant que condamnée, par une sorte de fatalité voulue, à se contraindre et à souffrir, Madame de Maintenon ignora toujours les beaux transports de l'imagination et les abandons du cœur : devant la montagne, comme « pour l'amour, selon le mot de Ninon, elle fut gauche. » On s'étonne qu'en un tel état d'âme et d'esprit, elle n'ait point, elle, la grande dame quasi-royale dont la dignité discrète tient ici quelque peu le monde à distance, vu et compris son harmonie présente avec le côté aristocratique, hautain et insociable des montagnes. Des rivales peut-être, comme l'altière Montespan, qui l'écrasent de leur hauteur, tout comme les petites gens : cela ne saurait plaire. L'ancienne gardeuse de dindons, qui savait cependant s'élever aux hautes pensées aussi bien qu'aux premières places, eût pu, sans déchoir du rang où la plus étrange destinée la faisait monter, s'incliner devant ces grandes souveraines immobiles et muettes sur leurs

Digitized by Google

trônes de rochers, superbes avec leurs diadèmes de glaces, leurs robes de forêts, leurs écharpes de cascades, et qui, l'avalanche dans la main, se rient de la puissance éphémère des grands rois, comme de nos pauvres révolutions humaines. Dans l'état mental et moral où elle se trouve, les choses n'apparaissent guère telles qu'elles sont; la réalité se transforme et parfois se déforme: elle se montre sous un faux jour et de fausses couleurs. Les gradins escarpés de ces roches et de ces pics noirs et dénudés par où l'on monte vers la lumière et l'air libre des cimes, qu'est-ce donc à côté des marches en marbre rose de l'escalier de Versailles par où l'on s'élève vers le Roi-soleil? Ces horribles domaines, il les faut laisser aux chevriers sauvages et aux chèvres fantasques.

> Là, s'il est quelque lieu, sans route et sans chemin,
> Un rocher, quelque mont pendant en précipices,
> C'est où ces dames vont promener leurs caprices.

Que ce fou de La Fontaine aille s'égarer à leur suite et lier commerce avec elles, comme avec toute engeance de sotte et basse espèce. Une dame de Versailles, non pas! Versailles, c'est toute la nature, c'est l'univers, avec ses allées droites et sablées, ses charmilles correctement tondues, ses ifs bien taillés et bien rangés, ses monstres marins lançant les jets d'eau dans les bassins bien arrondis, ses talons rouges qui noblement s'avancent, et l'apparition rayonnante du dieu dont ce lieu unique est le séjour: l'idéal est d'y vivre et d'y mourir en symétrie. Ces grands hêtres de nos montagnes, aux libres et fières allures, en plein vent et en plein soleil, des arbres mal élevés sans doute; sans tenue, ces torrents qui dévalent avec fureur: les eaux qui se respectent s'en vont plus posément. Ces bouleaux cependant, à la peau argentée et soyeuse, au fin feuillage frangé, ces délicats de la nature dont l'élégante gracilité est toute semblable à ce frêle et gentil duc du Maine! en dépit de sa délicatesse native et d'un certain enjouement, Madame de Maintenon ne les a point vus. Elle a, dans ses jeunes années, vécu

Digitized by Google

de la vie des champs; et, plus tard, regardant un jour de petits poissons malheureux et agités dans l'eau claire d'un bassin bien propre, « ils sont comme moi, dit-elle, ils regrettent leur bourbe. » Malgré ce mot charmant, il ne semble pas qu'elle sente la ressemblance, la parenté des êtres divers qui peuplent cette nature d'où tout vient et où tout retourne. Elle n'a point vu qu'elle n'était guère elle-même qu'une charmille de Versailles, belle assurément, mais sans mouvement libre, sans jet vivace, violentée, comprimée, émondée à coups de serpette, à la sève refoulée, saignant par tant de blessures. Qu'a-t-elle donc vu dans nos montagnes? Elle-même, elle seule et son ennui, l'ennui mortel qui, au faite même des grandeurs, dévora son âme et sa vie. Les eaux bondissantes qui, autrement bien que celles de Versailles, ne se taisent ni jour ni nuit, charrient pour elle, au lieu de cailloux blancs et bleus, une fange immonde sans doute sous leur écume argentée et irisée; pour elle, les sapins sont funèbres, les étoiles fumeuses, les oiseaux enrhumés. Fuyons cette bise hivernale qui gémit et ne parle pas.

C'est l'abbé de Voisenon qu'il faut entendre, ce type du parfait abbé mondain du XVIII^e^ siècle, entré malgré lui dans les ordres, sceptique et libertin, spirituel et railleur, voire cynique: c'est plaisir de le voir lançant sa verve endiablée à travers les monts maudits et l'harmonie sauvage des torrents. « Ce pays-ci ressemble à l'enfer, écrit-il de Cauterets, excepté pourtant qu'on y meurt de froid; mais, c'est une horreur à la glace, comme était la tragédie de Térée. » — « Les montagnards sont couleur de suie; ils ont, au lieu de chapeaux, une grosse toque, de la même étoffe que l'habit; leur visage paraît brûlé; on se croit réellement avec les sujets de M. Belzébuth. » Il est couché « sur un torrent qui fait un bruit épouvantable. » Lui, l'homme des salons, ou mieux des rues et des ruelles, ne peut s'accoutumer à cette musique. « Je ne ferme pas l'œil de la nuit, ne pouvant pas m'habituer au bruit du torrent sur lequel je couche; c'est au point que

Digitized by Google

j'ai toujours envie de couvrir ma tête d'un parapluie avant de tâcher de m'endormir. Ah! quel pays! quel pays! » Cet enfer n'est cependant pas dénué de tout charme: tous les matins, on y prend un bain! « J'y fais des gambades, j'y joue avec les robinets.... Je ressemble à une allumette que l'on soufre. » Il est d'autres plaisirs. Point de femmes, dit-il; « mais, il y a des choses dont je fais plus usage; en un mot, c'est chez le pâtissier; il fait des tartelettes admirables, des petits gâteaux d'une légèreté singulière et des petites tourtes composées avec de la crème et de la farine de millet: on appelle cela des *millassous*. Je m'en gave toute la journée. » J'en passe et des meilleurs. Il est pourtant telle pensée absolument belle dans sa nouveauté et dont l'expression énergique sort du ton ordinaire: Voisenon est dominé alors, et, si je l'ose dire, empoigné par le spectacle qui s'offre à ses yeux: la force toute-puissante de la nature extérieure refoule cette raillerie impudente qui du fond de son être monte sur ses lèvres; et, cette nature apparait, telle qu'elle est bien en sa réalité objective, devant l'œil de tout homme qui a le sens et le sentiment. Le grand railleur va au lac de Gaube, conduit par des porteurs, « qui étaient des chèvres plutôt que des hommes, sautant de rochers en rochers. »

« On n'y trouve pas un oiseau, écrit-il; le silence n'y est troublé que par la chûte des neiges qui tombent du haut des montagnes avec un bruit épouvantable. La nature parait gémir de l'horreur qu'elle se fait à elle-même; je croyais toujours l'entendre me dire ces paroles: Pourquoi viens-tu m'offrir l'image de ta gaieté? Tu es bien téméraire d'oser rire en ces lieux. » La gravité fière des Espagnols drapés dans leurs manteaux et coiffés de chapeaux immenses, que par instants il se plait à tourner en ridicule, conviendrait mieux sans doute dans le silence solennel de cette solitude imposante et morne. Après cela, il semble que l'abbé de Voisenon a saisi autrement bien que Catherine de Médicis, non pas seulement

Digitized by Google

le côté satanique de la montagne, dont les torrents et les abîmes appartiennent, comme on l'a dit, à l'esprit de vertige, au diable, mais le côté sublime, divin, dont les sommets appartiennent à la lumière et à l'idéal. Longtemps avant Byron, dont le fatal génie se plut à faire gronder les tempêtes de son âme à travers même les orages et la foudre des monts, Voisenon, qui aime à vivre, lui, dans des sphères moins hautes et plus folâtres, a su pénétrer néanmoins dans l'âme des puissances surnaturelles mises en présence du mortel assez osé pour violer leur séjour; à sa façon, il a su trouver l'équivalent presque de la parole superbement hautaine adressée par les Esprits à Manfred au sommet des Alpes: « Que nous veux-tu, enfant de boue? » Le vieux rieur impie, l'enfant de boue échappa, lui, à la fascination et à l'étreinte despotiques, plus heureux, comme il arrive toujours, que cet infortuné jeune couple anglais, dont M. Bourdette nous conte la tragique aventure, et qui, voulant bercer follement ses amours dans les eaux bleues du lac, soudain les y engloutit à jamais. « Au sommet des monts glacés, dit la légende, trône une impitoyable vierge qui, le front ceint de diamants, provoque tous les héros et rit d'un rire plus cruel que les traits aigus de l'hiver. Ils vont, les imprudents, ils arrivent au lit mortel et restent là enchaînés, faisant avec une épouse de cristal la noce éternelle. »

« Cette épluchure de grands vices », qui s'appelait Voisenon, avait accompagné à Cauterets la femme la plus distinguée peut-être de son temps par la vertu, comme par l'esprit, la duchesse de Choiseul, femme du ministre de Louis XV. Il n'est point son directeur de conscience, à coup sûr; mais l'un des clients, sans doute, de cette grande maison de Choiseul dont l'éclatante puissance, la bonne grâce cordiale et spirituelle, la familiarité conquérante et l'hospitalité princière, dans l'adversité comme dans la bonne fortune, attiraient tant de monde autour d'elle, grands seigneurs, grandes dames, hommes d'épée, abbés de cour, beaux esprits, gens de lettres et

Digitized by Google

philosophes : il est l'amuseur de son esprit. Il faut de ces gens-là aux eaux ; il en fallait alors surtout. Ils font partie du traitement, dissipant les vapeurs, les fureurs, l'hypocondrie, les idées noires. Citois, le médecin du grand cardinal, disait, raconte l'histoire, du plaisant Bois-Robert : « Tous mes remèdes ne feront rien, s'il n'y entre un peu de Bois-Robert. » Dans la cure de la frêle duchesse de Choiseul, il entre sûrement, selon l'ordonnance, beaucoup de Voisenon ; et Voisenon, asthmatique, poussif, ce semble, comme un vieux loup, était bien à lui-même son meilleur remède, prenant gaiement son mal : « Mes insomnies, mes indigestions, ma jaunisse et ma santé vont toujours à merveille. » Il est ici depuis trois mois ; et, c'est miracle qu'il n'y soit pas déjà mort et enterré : « il se tue à table, » ce sont ses propres mots. Comme Salomon, il écrit son livre de la Sagesse, court mais substantiel : il tient en huit vers :

La sagesse est de bien dîner
En commençant par le potage ;
La sagesse est de bien souper
En finissant par le fromage.
On est heureux, si l'on peut se gaver ;
Et, si l'on digère, on est sage ;
Et, si l'on digère, on est sage.

Et, c'est ainsi que les beaux esprits du XVIII^me^ siècle, à Cauterets comme à Paris, au fond des gorges sauvages des montagnes comme dans les mystères des boudoirs raffinés, faisaient la fête, très couronnés de roses, le verre en main, au bruit des violons ou des cascades, à la veille presque d'être engloutis par la plus terrible des catastrophes. Voilà des gens qui ne broyaient pas du noir comme la veuve Scarron. Il fallait jouir de l'heure présente, de l'heure fugitive. Jamais l'on ne dansa mieux et avec plus de grâce insouciante sur un volcan. Après eux, le déluge !

Je ne sais si, en ce temps d'anémie, de pessimisme, de déliquescence, de désespérance et de points sombres à l'horizon, comme disent nos prophètes de malheur, il

Digitized by Google

existe beaucoup de Voisenons dans nos stations thermales. On conte qu'il y a quelques trente ans à peine, ce type de boute-en-train, viveur, mangeur, buveur très illustre, faiseur de bons tours et de bons mots, aiguiseur d'épigrammes, tourneur de madrigaux, ajusteur de bouts-rimés, la joie, la coqueluche et la fable à la fois de la station, l'auxiliaire le meilleur de la faculté et des eaux, n'était point rare. Sans doute, la névrose va le chasser pour toujours. Et, cependant, fut-il jamais plus nécessaire à la névrose même? Plus nécessaire certes que tous les divertissements énervants et fiévreux. L'excès de vie tue; un sommeil apparent renouvellerait mieux, ce semble, les forces vitales épuisées. Il est vrai : les inventions toutes faites pour l'enchantement de nos générations blasées remplacent à merveille celle des Voisenons. Les choses, jadis, n'allaient point de la sorte. Point de belles routes ombreuses alors, le long des gaves torrentueux; point d'allées mystérieuses, tentatrices, serpentant à travers la frondaison luxuriante des grands parcs, chuchotant à l'oreille des paroles troublantes; point de villas cachées dans les fleurs, de casinos chantants, de nuits enflammées, de chevauchées folles avec sonneries de grelots et claquements de fouets! Point de baccara! Comme jeu, la cavagnole, une sorte de loto bien paterne, assez récréatif pour échapper aux ennuis d'une nature fruste et d'un peuple de pâtres à peine dégrossi. Nulles ressources hors de soi : il faut tout tirer de son crû, et, s'il se peut, faire jaillir les feux d'artifice de son propre cerveau. Voisenon n'y manque pas. S'il revenait, que dirait-il? Il se croirait, non plus en enfer, parmi les sujets couleur de suie de M. Belzébuth, mais dans le paradis de ses rêves; d'autant qu'il y retrouverait, avec les *millassous* de son cœur, le verre d'eau pour les digérer, servi, non plus par les doigts crochus de vieilles sorcières en coqueluchon rouge, mais par les fines mains de jouvencelles singulièrement accortes. Il retrouverait tout et bien d'autres choses, tout, excepté peut-être son esprit et sa verve.

Digitized by Google

On le voit : il y a bien des choses et des vues dans le livre très-suggestif de M. Bourdette. Je l'appellerais volontiers une série d'excursions, la plus agréable du monde, à travers le passé du Labéda, avec un guide sûr et délié, très au courant de l'histoire du pays comme du pays lui-même, sachant les belles légendes et les beaux sites, les traditions menteuses non moins que les sentiers perdus, les faits certains autant que les bons chemins, et ne craignant pas de dire pertinemment et sans détours leur fait aux téméraires qui, sans scrupules, induisent en erreur le bon bourgeois naïf. Son style a la limpidité jaillissante, courante d'un ruisseau, d'un *arriou* du Labéda, avec des sinuosités et des circuits imprévus dans les pentes douces, avec de soudains bondissements aussi et des éclats par dessus les roches qui sembleraient devoir obstruer son passage. Livre point monotone ni plat, certes, mais varié, accidenté, où le lecteur se promène avec un plaisir toujours nouveau, et tel qu'il en faudrait beaucoup de semblables. M. Bourdette, nous dit-on, est un Parisien du Labéda qui, en vrai fils des montagnes et le bâton de coudrier à la main, a su faire son ascension dans le monde. Sur l'asphalte des boulevards, il a su encore garder l'esprit, la langue et l'accent du terroir ; il n'a pas oublié le foyer, *lou laret*, comme on dit chez nous, les dieux lares : il lui en faut savoir gré. Les qualités originelles de sa race indomptée ne se sont point dissoutes et perdues dans la confusion des langues de la tour... Eiffel, du haut de laquelle il dit bravement, comme au pays, *Sén-Sabi, d'Espourri*. Pas plus qu'aux anciens jours, le Labéda d'aujourd'hui ne se laisse aisément absorber tout entier.

Comment un esprit qui a si bien le culte du passé, je n'ose dire la superstition, comment un conservateur presque à outrance se montre-t-il à l'aventure un révolutionnaire à tous crins, quoique peu sanguinaire? L'orthographe actuelle le gêne, comme elle gênait Voltaire, qui vou-

Digitized by Google

lait, lui aussi, en son temps, qu'on écrivit les mots un peu comme on les prononce. M. Bourdette la supprime donc, ou du moins il la modifie. Non sans raisons plausibles à l'appui de sa réforme, il écrit *ortografe*, *frase*, *filosofie*. Ce n'est point ici le lieu de discuter cette grosse question à l'ordre du jour. Cela peut ne manquer pas, certes, de philosophie ; mais, outre que ces changements donnent à la phrase un singulier aspect et bouleversent quelque peu nos braves habitudes, ils risquent de faire tomber notre belle langue française dans l'o (eau.) N'est-ce pas le vieux sang labédanais qui se réveille et entre en rébellion, cette fois non plus contre l'oppressive gabelle, mais contre la grammaire tyrannique. Dirai-je néanmoins que ce mélange original de goûts antiques et de nouveautés hardies, lancées doctement et à la bonne franquette, ajoute quelque chose au piquant de la lecture.

M. Bourdette nous a mis en goût. *Per amou det Labéda*, nous attendons avec impatience la suite de son ouvrage, qui, nous n'en doutons nullement, sera une bonne histoire du Lavedan, aussi agréablement contée que fortement documentée : une vraie vallée d'Argelès, faite à souhait pour le plaisir des yeux.

C'est ainsi que nous voyons la bibliographie pyrénéenne s'enrichir tous les jours. Visiblement, les provinces françaises tendent aujourd'hui à posséder leurs chroniqueurs, leurs historiens. Chacune n'a-t-elle pas eu son originalité comme sa vie bien distinctes dans la grande existence nationale ? Chacune, à son heure, n'a-t-elle pas affirmé sa petite personnalité historique ? On en peut dire autant des diverses parties qui composent le territoire de la province elle-même. Sous un air de parenté, chacune d'elles garde bien sa physionomie propre :

Non omnibus una
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Nous avons une Histoire générale de la Gascogne par

Digitized by Google

l'abbé Montlezun ; peut-être, sans manquer d'égards à sa mémoire et tout en rendant hommage aux mérites divers de son œuvre, peut-on dire qu'elle est néanmoins à refaire. Et encore, quoique nous possédions des histoires de quelques-unes des parties de cette Gascogne, celle du Béarn par Marca, de la Bigorre par Davezac-Macaya, du Comminges et du Nébouzan par Armand Marrast et Julien Sacaze, et quelques autres, il existe bien des lacunes. Il nous manque, par exemple, une histoire des Quatre-Vallées. Qui nous donnera cette histoire, comme M. Bourdette va nous donner celle du Lavedan ? Lorsque ces ouvrages d'ensemble, composés avec la science critique et l'art exigés à bon droit par la conception moderne de l'histoire, seront faits et parfaits, combien il sera plus facile de faire revivre, en leur milieu mieux connu, les villes, les abbayes, les châteaux forts, les personnages qui jouèrent un rôle. Toutes les pierres seront bien près de parler en ce beau pays pavé de souvenirs. Dès lors, le charme du séjour n'y sera-t-il pas doublé par une résurrection qui fera de chacun de nous le contemporain même des plus lointains ancêtres ?

Henry Labroquère.

Digitized by Google

DEUX GRANDES FÊTES

A BAGNÈRES-DE-LUCHON (*)

I

INAUGURATION DE LA STATUE D'ÉTIGNY

Les renseignements suivants sont puisés dans le procès-verbal des fêtes données à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Étigny à Bagnères-de-Luchon.

C'est par ce célèbre Intendant que fut, pour ainsi dire, ressuscitée la station thermale aujourd'hui surnommée la « Reine des Pyrénées »; c'est à l'exécution de ses plans, poursuivie avec persévérance pendant cent ans, que Luchon doit d'avoir retrouvé son anciennne splendeur. Pour lui en témoigner sa reconnaisssance, la ville a été autorisée, par décret du 9 mars 1861, à lui élever une statue. Elle a été sculptée par M. Crauk, grand prix de Rome, et elle a figuré à l'Exposition universelle de 1878. Depuis lors, la population en attendait avec impatience l'inauguration..

Un arrêté, pris par le maire le 2 septembre 1889, a déterminé le programme des fêtes données le 8 et le 9 du même mois. Elles ont été annoncées le 7, au son des cloches, et par une retraite aux flambeaux à laquelle ont pris part la corporation des guides et la fanfare Luchonnaise.

A l'arrivée de la famille d'Etigny, une escorte de guides à cheval l'a accompagnée de la gare à l'hôtel.

(*) La Revue de Comminges a donné, dans son volume de 1887, une très intéressante notice sur l'intendant d'Etigny. Le récit officiel de la solennité luchonnaise du 8 septembre 1889 peut être considéré comme le complément naturel de ce premier travail : et c'est à ce titre que nous avons tenu à le consigner aujourd'hui dans cette même Revue, dont la publication subissait en 1889 — on voudra bien ne pas l'oublier — une éclipse toute passagère.

Quant à la visite à Luchon de M. Carnot, encore que cet évènement ne se rattache à rien de *scientifique*, c'était dans les annales d'une des localités les plus importantes de la région un fait trop exceptionnel, pour ne pas occuper une place parmi les informations de la Revue.

Digitized by Google

La cérémonie a été présidée, le 8, par M. Cohn, préfet de la Haute-Garonne, ayant à ses côtés : M. Trescaze, maire de Luchon ; M. Laroche, procureur général ; M. Abeille, député, et les principaux fonctionnaires du département. Sur la même estrade étaient : le conseil municipal de Luchon, les maires de toutes les communes du canton, ceux des principales villes du département, les membres du corps médical, ceux de l'Association pyrénéenne de Luchon, et d'autres nombreux invités.

Des fauteuils avaient été placés, en face de la statue, pour Mme la baronne d'Etigny, son fils, jeune sous-lieutenant, descendant en ligne directe du bienfaiteur de Luchon, et la famille du baron de Lassus, unie à celle d'Etigny par une intimité remontant à l'époque où l'illustre intendant avait pour subdélégué un membre de cette dernière famille.

Une garde d'honneur, composée de guides à pied, des pompiers et de la Société de gymnastique, entourait la statue. La fanfare Luchonnaise était auprès de la garde d'honneur. Quarante-quatre sociétés musicales, étrangères à la ville et venues pour assister à un concours, étaient échelonnées en arrière.

Dix mille personnes environ se pressaient dans le voisinage.

A une heure et demie, M. le préfet a ouvert la séance et donné la parole au maire de Luchon. Il a ensuite prononcé lui-même, au nom du Gouvernement, un discours suivi de celui du président du corps médical, M. Chapelon, et d'un sonnet de M. Raoul Lafagette.

Ces discours ont été fréquemment applaudis.

L'honorable baron d'Etigny a exprimé ses remerciements en termes qui ont soulevé des vivats.

Le soir, un punch a été offert par la ville dans la salle du théâtre du Casino.

Le maire a porté un toast à la famille d'Etigny, à M. le préfet et à tous les invités qui avaient rehaussé par leur présence l'éclat de la cérémonie. M. le préfet en a porté

Digitized by Google

un à la « Reine des Pyrénées. » M. Broustet, président du concours de musique, a parlé au nom des membres du jury ; M. Philippe, au nom des étrangers qui fréquentent Luchon, et M. Reynis, au nom de la Presse.

Il y a eu dans toute la ville, le 8 et le 9, des illuminations générales qui avaient un caractère grandiose.

De magnifiques feux d'artifice ont été tirés, le 8 au Casino et le 9 aux Quinconces.

Les concours de chant et de musique instrumentale, qui ont eu lieu, pendant les deux journées, ont été très brillants.

Le plus grand ordre a régné, malgré la foule considérable répandue en ville.

La statue a été admirée par le public. Il a lu avec intérêt les inscriptions rédigées par un savant épigraphiste, M. Julien Sacaze, et apprécié le concours de M. Castex, architecte de la ville, pour le piédestal et les décorations des Quinconces et des allées.

On lit dans les inscriptions :

Sur la face principale :

A
D'ÉTIGNY
LA VILLE
DE BAGNÈRES-DE-LUCHON
RECONNAISSANTE
—
1889

Sur la face opposée, l'inscription est ainsi conçue :

ANTOINE MÉGRET, BARON D'ÉTIGNY,
NÉ A PARIS EN 1720, MORT A AUCH EN 1767
INTENDANT DE LA GÉNÉRALITÉ DE GASCOGNE, BÉARN ET NAVARRE
DE L'ANNÉE 1751 A L'ANNÉE 1767
BIENFAITEUR DE LA VILLE DE LUCHON ET DE TOUTE LA RÉGION PYRÉNÉENNE
RÉTABLIT LA ROUTE DE LUCHON A MONTREJEAU
FIT OUVRIR ET PLANTER L'AVENUE QUI PORTE SON NOM
RESTAURA LES THERMES, PRATIQUA DES FOUILLES, ORGANISA UN SERVICE MÉDICAL
FIT ÉTUDIER ET MIT EN VOGUE LES EAUX DE BAGNÈRES-DE-LUCHON
ET CONTRIBUA PUISSAMMENT A RENDRE A LA STATION
LA PRÉÉMINENCE QU'ELLE AVAIT, A L'ÉPOQUE ROMAINE
SOUS LE NOM DE THERMES ONÉSIENS

Digitized by Google

Sur l'un des latéraux :

CETTE STATUE
SCULPTÉE PAR G. CRAUK
SUR LA DEMANDE DE LA VILLE DE LUCHON
M. CHARLES TRON ÉTANT MAIRE
A ÉTÉ ÉRIGÉE
LE 8 SEPTEMBRE 1889
M. LÉON COHN ÉTANT PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE
ET M. AIMÉ TRESCAZE, MAIRE DE LUCHON

B. CASTEX, ARCHITECTE

Les lignes qu'on lit sur le panneau méridional sont le résumé d'une longue lettre de d'Étigny au maréchal de Belle-Isle, et dont la communication est due à l'obligeance de M. Parfouru, archiviste du département du Gers. Ce document est reproduit intégralement dans la notice consacrée à d'Étigny par M. Alphonse Couget, dans la *Revue de Comminges* (1887).

Discours de M. Trescaze

maire de Bagnères-de-Luchon

Mesdames, Messieurs,

A toutes les époques et sous toutes les formes de gouvernement, il y a eu des hommes illustres, méritant par leur dévouement que l'histoire consacre leur souvenir. De ce nombre est le célèbre intendant dont nous inaugurons la statue.

Antoine Mégret de Sérilly, baron d'Etigny, était né à Paris en 1720. Son père, ancien financier, qui devait lui léguer une grande fortune, l'avait préparé, par une éducation virile et de fortes études, à remplir un rôle important. Après avoir été nommé maître des requêtes. il fut appelé, en 1751 à l'intendance de justice, police et finances dans la généralité de Gascogne, Béarn et Navarre, où il exerça ces hautes fonctions jusqu'à la fin de ses jours, en 1767.

Dans les attributions très étendues dont ils étaient investis, les intendants étaient considérés comme les protecteurs du peuple contre la féodalité et les parlements. Ils avaient autorité sur les armées ; ils s'occupaient de subsistances, d'impôts, d'agriculture et de travaux publics. Un membre de l'Institut a caractérisé leur puissance en les assimilant à des vice-rois.

A l'époque où d'Etigny gouvernait cette partie du Midi, un souffle régénérateur s'était emparé de l'esprit humain. Peuples et souverains entraient dans la voie libérale qui devait transformer la vieille Europe par les progrès de la civilisation.

C'est dans ce milieu social que d'Etigny, bon, généreux, d'un esprit éminent, doué d'une volonté ferme, se consacra au bonheur

Digitized by Google

de sa généralité. Il savait surmonter tous les obstacles. La hardiesse de ses projets les faisait-elle repousser, il n'hésitait pas à les exécuter à ses dépens. Impossible pour lui n'était pas français.

Depuis longtemps le Midi était délaissé, l'agriculture y était en souffrance, l'industrie languissait, les routes étaient devenues presque impraticables. D'Etigny entreprit courageusement de régénérer cette partie de la France. Un de ses panégyristes, le grand-vicaire de Lagrange, louant en lui la foi qui rend capable des plus grandes actions, dit que c'était elle qui avait élevé son esprit, agrandi son cœur, donné à ses idées un ton plus sublime, à ses sentiments une vigueur plus mâle, à ses actions plus de force et d'énergie, à ses vertus plus d'âme et de vie. Il est certain que, pénétré de sa mission, il comptait sur le succès de ses entreprises et qu'il puisait dans cette confiance une force irrésistible. Après avoir fait exécuter de grands travaux dans la ville d'Auch qu'il avait choisie pour siège de son gouvernement, il s'occupa des intérêts généraux de la contrée et principalement des routes rayonnant vers les stations thermales des Pyrénées.

Luchon, dont les eaux avaient été renommées dans la plus haute antiquité et en grande vogue pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, n'était plus qu'un pauvre bourg. Pendant de longues guerres, les barbares descendus du Nord, les Sarrazins et les miquelets venus d'Espagne avaient renversé les splendides thermes bâtis sous la domination romaine. Des incendies en avaient complété la destruction. Il n'en restait plus que des ruines ensevelies sous terre. Des éboulements avaient fait disparaître aussi la plupart des sources.

Venu à Luchon pour se rendre compte par lui-même de la situation, attiré par les cures merveilleuses portées à sa connaissance par un chirurgien de la localité nommé Jacques Barrau, trésorier de la ville, d'Etigny fut frappé de cet état de dépérissement et comprit toute l'importance qu'il y avait à relever cette station thermale. Il n'y avait plus, lorsqu'il s'y rendit pour la première fois, en 1759, qu'une piscine en plein air. Son premier soin fut de décider qu'en attendant les plans qu'il se proposait de former, le bassin serait agrandi, pourvu d'auges servant de baignoires et couvert d'une toiture. Il fit en même temps procéder à des fouilles qui mirent à découvert quelques sources et, se préoccupant de faciliter l'accès de la station, il ordonna qu'une route, longeant une ancienne voie romaine, fût ouverte.

L'établissement thermal était séparé des habitations par des champs. Prévoyant que Luchon, sous son impulsion, ne tarderait pas à prendre plus de développement, il résolut, en 1765, de former une avenue de 600 mètres, à quatre rangs d'arbres, sur les bords de laquelle se prolongeraient les constructions. C'était en septembre, après la récolte du maïs, dont les tiges seules restaient dans ces champs. Quelques résistances s'étant produites de la part des propriétaires, il fit planter les jalons de l'avenue et lancer au galop les cavaliers de son escorte, jusqu'à ce que toutes les tiges fussent abattues. Dès que l'allée fut ainsi tracée, son uti-

Digitized by Google

lité fut mieux comprise de la population, et elle ne tarda pas à lui donner son nom par reconnaissance.

Cette allée est actuellement le plus beau quartier de la ville. Vous voyez d'ici les maisons, les villas, les beaux hôtels qui l'entourent et les arbres séculaires qui abritent sous leur feuillage les promeneurs.

Depuis 1761, d'Etigny avait organisé un service médical, en nommant Campardon chirurgien des eaux et de l'hôpital. En 1763, il obtint que le maréchal duc de Richelieu vint faire usage des eaux.

Trois ans après, en 1766, Richard, chirurgien en chef des armées, et le chimiste Bayen reçurent l'ordre de se rendre à Luchon, pour les améliorations à y faire. Ils y reprirent les fouilles et, le 8 septembre 1776 — il y a aujourd'hui même 123 ans — ils retrouvèrent la source des Romains.

La présence du duc de Richelieu avait été une bonne fortune pour Luchon. A partir de là, l'élan était donné; il était de mode d'aller à cette station. Les plus grands personnages y affluaient. Notre illustre bienfaiteur eut ainsi la satisfaction de voir fructifier son œuvre; mais il ne devait pas en jouir longtemps. Des démêlés avec le parlement de Pau, dans lesquels il s'était montré trop bon, l'avaient fait reléguer sur ses terres et quand le gouvernement, mieux informé, l'invita à reprendre son commandement, il s'éteignit peu de temps après, le 27 août 1767.

Douze jours avant sa mort, il écrivait en ces termes au contrôleur général.

« Je n'ai jamais eu en vue que le service de mon maître et le » bien public, et quoique j'aie dérangé très considérablement ma » fortune dans cette province pour les objets qui lui sont utiles, » je n'y ai aucun regret, parce que j'ai rempli mon inclination et » que je crois que ma mémoire y sera chérie. »

Dans une autre lettre, il disait :

« Je quitterai ce monde avec la douce satisfaction d'avoir vu » mes peines et mes soins profiter à cette généralité. J'y ai fait » faire des routes superbes, source de tous les avantages qui en » ont résulté; j'y ai animé le commerce intérieur et extérieur, » encouragé et protégé l'agriculture et les manufactures, au point » que je crois la laisser heureuse et à même de jouir de plus en » plus du fruit de mon application à y introduire et à y animer » l'industrie sur tous les objets possibles. »

Ce jugement, qu'il portait sur lui-même, a été ratifié par la postérité.

A son agonie, racontent les annales de la ville d'Auch, le peuple tombait à genoux sur les places publiques et des larmes coulaient de tous les yeux.

Qui aurait pensé que plus tard, pendant la tourmente révolutionnaire, le tombeau qui lui avait été élevé à Auch, par son épouse, dans l'église Saint-Orens, serait brisé !

Emu de cette profanation, le préfet du Gers fit transférer, dans son hôtel, les cendres pieusement recueillies dans le tombeau de

Digitized by Google

l'intendant. Il prit un arrêté portant qu'elles seraient déposées, le premier vendémiaire an XII, dans l'église de Sainte-Marie d'Auch, et que chaque année il serait célébré en sa mémoire un office solennel, auquel assisteraient les autorités constituées. Il fut décidé aussi qu'un monument serait érigé en son honneur, dans l'intérieur de la ville. Il l'a été en 1816.

Pour reconnaître les services rendus à l'agriculture par d'Etigny, la Société royale et centrale chargea le baron de Ladoucette de prononcer son éloge, dans une séance publique du 29 mars 1818.

« Sa taille majestueuse, est-il dit dans cet éloge, sa figure prévenante, ses manières affables, son caractère impétueux en même temps que réfléchi, inflexible mais juste et généreux, l'ardeur avec laquelle il épousait les intérêts de ses administrés, tout contribuait à lui gagner les cœurs. S'il sortait, le peuple criait spontanément : Vive d'Etigny ! »

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que du passé, des travaux faits du vivant de notre bienfaiteur. Depuis sa mort, les fouilles ont été reprises à différentes époques. En 1835, le conseil municipal s'est décidé à les pousser jusqu'au point d'émergence de la roche en place. Les galeries souterraines, dont la municipalité avait pris l'initiative, ont été continuées sous la direction d'un habile ingénieur des Mines, M. Jules François de Neufchâteau, et ont amené le captage de 48 sources dans les entrailles de la montagne.

La restauration des thermes conçue par d'Etigny avait rencontré des difficultés pécuniaires. Les devis avaient dû être maintes fois augmentés. En 1800, un établissement convenable avait enfin été construit. Devenu insuffisant par suite de l'abondance des eaux provenant des dernières fouilles, de nouveaux et magnifiques thermes, ceux que vous avez sous les yeux, durent être construits. La première pierre fut posée en 1848. Ils reviennent, avec les galeries, à plus de deux millions.

Dans ces entrefaites, des routes avaient été ouvertes de tout côté ; la ville s'était peuplée et embellie. Des efforts persévérants pour assurer l'accomplissement des vues du célèbre intendant avaient relevé la station des ruines qui s'y étaient accumulées pendant plusieurs siècles. Rien ne saurait mieux le prouver que les progrès constants du produit de la ferme des bains. De 150 fr. en 1761, de 3,000 fr. en 1800, de 14,000 fr. en 1820, de 22,000 fr. en 1840 et de 47,000 fr. en 1850, ce produit s'était élevé en 1860 à 114,000 francs.

De savants chimistes, des médecins distingués avaient aidé, en accréditant les eaux, à obtenir ces résultats. Citons parmi eux Campardon, Bayen, Baptiste Barrau, Amédée Fontan, Filhol, Pégot et Lambron, qui n'existent plus, mais ont des continuateurs dignes d'eux. Leur concours avait facilité la tâche des administrations municipales pour affermir la ville dans cette voie de progrès. Parmi les maires qui y avaient puissamment contribué jusqu'en 1860, désignons Sengez, Paul Boileau, Pierre Azémar,

Digitized by Google

Mathieu Soulérat et Charles Tron. Ce dernier, un des plus éminents, et qui, comme maire et comme député, a rendu de si grands services, pensa que le moment était venu pour Luchon de ne plus se borner à honorer la mémoire de son grand bienfaiteur par le nom qui avait été donné aux allées, et que notre station devait lui élever une statue. Sur la proposition qu'il en fit et qui fut appuyée par l'autorité préfectorale, un décret du 29 mars 1861 autorisa l'érection de cette statue. L'exécution en fut confiée à M. Crauk, grand prix de Rome. Une souscription constitua le premier fonds. Le gouvernement fit don du marbre et, en 1878, la statue figura à l'Exposition, où elle fut admirée comme vous allez bientôt l'admirer vous-mêmes. Depuis lors, vous attendiez avec impatience son inauguration et c'est avec enthousiasme que vous y assistez.

Rendons hommage à l'auteur de cette belle œuvre d'art qui personnifie si bien notre reconnaissance.

Vous vous associerez aussi à mes sentiments pour remercier M. Cohn, préfet de la Haute-Garonne, d'avoir bien voulu venir présider la cérémonie et affirmer une fois de plus le bienveillant intérêt qu'il porte à notre cher Luchon.

Affranchie des limites d'espace et de temps dans lesquelles se meut la vie humaine, l'âme de notre illustre bienfaiteur doit être aujourd'hui au milieu de nous. En présence de son descendant, le jeune et brillant sous-lieutenant baron d'Étigny de Sérilly, comte de Chapelaine, que nous sommes heureux de voir assister à cette fête, avec sa mère, manifestons notre gratitude envers le célèbre intendant, et exprimons le vœu que son génie continue à planer sur les destinées de notre station.

Luchonnais et vous tous, amis de Luchon, unissons nos cœurs pour proclamer la gloire du grand homme dont vous allez enfin pouvoir contempler les traits, et écrions-nous ensemble : A D'ÉTIGNY, LA VILLE DE LUCHON RECONNAISSANTE ! A LA GLOIRE D'ÉTIGNY !

Discours de M. Cohn

préfet de la Haute-Garonne

Mesdames, Messieurs,

Après avoir écouté comme vous l'éloge si complet et si consciencieux de d'Etigny, que vient de prononcer Monsieur le maire de Luchon, j'aurais été tenté de ne pas prendre la parole, afin de vous laisser sous la bonne impression que vous avez tous dû éprouver. Mais j'aurais manqué à ce que je considère comme un devoir en ne venant point, comme représentant du gouvernement de la République, apporter mon hommage à l'illustre intendant dont nous inaugurons aujourd'hui la statue.

Comment, en effet, rester insensible ou indifférent au spectacle que présente en ce moment la ville reconnaissante envers celui qui a été son bienfaiteur ! Tout parle ici de d'Etigny, tout est rempli de son souvenir !

Quand nous regardons cet établissement thermal, comment ne

Digitized by Google

pas nous rappeler que, dès le premier jour, il s'en faisait le promoteur, allant célébrer partout la bonté de ses eaux !

Quand nous regardons cette avenue, qui porte si justement son nom, comment ne pas nous souvenir que c'est lui qui l'a ouverte au milieu des protestations passionnées des Luchonnais, et comment ne serions-nous pas maintenant heureux d'avoir cette promenade, aujourd'hui la parure et l'ornement de la Reine des Pyrénées !

Quand, arrivant vers Luchon, nous traversons ces routes magnifiques qui conduisent soit de Montrejeau, soit de Bagnères-de-Bigorre à Luchon, comment, sans ingratitude, ne pas nous dire que nous les devons principalement à cet administrateur d'élite !

Ce que d'Etigny a fait, il l'a fait avec son propre fonds, luttant contre des préjugés invétérés, mais ayant au fond du cœur la conscience de remplir son devoir envers son pays et envers ses concitoyens. Il avait, d'ailleurs, une haute philosophie et il aimait à répéter, en présence des accusations dont il était l'objet : « Si les pères me maudissent, les fils me béniront. »

Il avait au plus haut degré les grandes qualités qui font le grand administrateur : quand ses œuvres devaient être exécutées, il n'en confiait la direction à personne ; il en examinait tous les détails et savait que rien ne supplée à l'œil du maître ou du directeur.

Voilà, Messieurs, ce qu'a fait ce grand intendant dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire ! Nous ne pouvons cependant pas nous souvenir sans quelque amertume qu'il est mort à 47 ans.

On élève de nos jours de nombreuses statues : elles sont parfois élevées à des hommes dont le mérite est contesté. Celle-ci, je l'espère, aura tous vos suffrages, étant celle d'un de ces hommes qui ont profondément honoré l'administration française.

Discours de M. le docteur Chapelon

Délégué par mes confrères en qualité de président des réunions médicales de Luchon, je viens rendre hommage à votre mémoire.

Notre admirable pays, si primitif de votre vivant, si beau, si resplendissant aujourd'hui, depuis que vous avez largement ouvert pour tous une voie nouvelle, vous devait le témoignage de reconnaissance qu'il vient vous donner en ce jour.

Votre génie civilisateur avait compris et lu dans l'avenir ce que devait être Luchon.

Sous votre impulsion, des célébrités médicales, scientifiques et artistiques sont venues lui payer un large tribut de savoir ; d'époque en époque, ces savants ont fait arriver notre belle station à cet apogée qu'elle avait atteint à l'époque romaine.

Votre vaste intelligence avait saisi toute la portée des travaux de l'aïeul du corps médical luchonnais, Campardon, qui, le premier, montra la valeur thérapeutique de nos sources, dont il fixa la caractéristique.

Qu'il soit donc permis, en ce jour, d'associer à votre grande mémoire, le souvenir de ce médecin qui rendit la tâche plus facile

Digitized by Google

à ses successeurs, Barrau, Sengez, Amédée Fontan, Marc Pégot, Lambron, Filhol et Jules François, pour ne citer que ceux dont l'histoire a déjà favorablement apprécié les travaux, et qui ont été les instigateurs et les auteurs des progrès thérapeutiques balnéaires qui ont créé chez nous une imposante clinique thermale. Que de maux ont trouvé ici guérison ou soulagement!

Par les transformations qui vous sont dues, dans un pays dont les beautés naturelles peuvent rivaliser avec celles des régions les plus renommées du monde et dont les eaux *sont uniques dans leur nature*, vous avez implanté sur notre station un drapeau portant inscrits ces mots : *Reine des Pyrénées*. Personne n'oserait toucher à cet insigne, car il dit la vérité.

Jalouse de conserver à Luchon un titre qui est son droit, la génération médicale, présente à l'inauguration de votre statue, dégagée enfin par un ministre intelligent de l'institution privilégiée de l'inspectorat et ayant ainsi obtenu l'égalité professionnelle, s'inspirant de la science, tenant compte des progrès accomplis, voulant la lumière, maintiendra Reine, celle qui le devint par Dieu et par vous.

Hommage donc, gloire et reconnaissance à votre génie civilisateur, qui développa si merveilleusement les grandes richesses thermales des Pyrénées, et en particulier celles de Luchon!

Au nom du corps médical de Luchon, je m'incline respectueusement devant vous, bénissant votre mémoire, en reconnaissance de tous vos bienfaits.

SONNET A D'ÉTIGNY

par M. Raoul Lafagette

Toute création est d'abord combattue,
Un héros doit doubler l'artiste et le savant ;
Ils marchent à leur but, calculant ou rêvant,
D'une âme souveraine et jamais abattue.

De neiges couronnée et de forêts vêtue,
La vierge qui voulut le lapider vivant,
Sous l'azur, le soleil, les feuilles et le vent,
Par toi, reine en nos monts, t'érige une statue.

Victoire ! ouvre tes yeux de marbre, ô d'Étigny !
Lève-les vers ces pics avides d'infini :
La vapeur va franchir les crêtes étonnées....

Tu peux enfin montrer aux étrangers ravis
Luchon, double merveille, honneur des Pyrénées...
Toi, mort ? C'est à partir d'aujourd'hui que tu vis !

Digitized by Google

II

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Il avait été élevé des arcs de triomphe à l'entrée de l'allée de Barcugnas, à la place de la Mission, à l'entrée de l'allée d'Etigny et aux Quinconces.

Le programme officiel à suivre pour la réception avait été arrêté par l'autorité supérieure.

Au signal de l'arrivée de M. Carnot dans la vallée de Luchon, donné par des bombes, toutes les cloches du canton ont été mises à la volée.

Le train présidentiel s'est arrêté à la gare en face du salon de réception.

De la voie à la porte du salon la haie était formée par la gendarmerie.

Sur le quai ont été seuls admis : le maire, M. Trescaze ; le 1er et le 2me adjoints, MM. Ladrix et Guillamotac; le conseiller général, M. Azémar; le conseiller d'arrondissement, M. Ferras.

Dans le salon de réception, où il a présenté le conseil municipal, le maire a souhaité la bienvenue à M. le Président de la République en ces termes :

De grands et illustres personnages se sont souvent rendus à la station thermale de Luchon ; mais c'est la première fois que le chef de l'Etat l'honore de sa visite, et la population, pénétrée de la plus vive reconnaissance pour ce témoignage d'intérêt, saura s'en montrer digne.

Au nom de tous les habitants, le conseil municipal, Monsieur le Président, vous souhaite la bienvenue de tout cœur et avec le plus respectueux dévouement, en s'écriant avec moi :

Vive Carnot!

Vive le Président de la République !

Le capitaine de gendarmerie, placé à la sortie, a fait présenter les armes par les gendarmes, les douaniers et

Digitized by Google

les forestiers formant la haie jusqu'à la voiture présidentielle, et la Fanfare a joué la *Marseillaise*.

M. le Président est monté dans le premier landau avec le général Warnet, commandant le 17me corps d'armée, le maire de Luchon et le général Brugère, chef de la maison militaire.

Dans le deuxième landau, étaient le ministre de l'Intérieur, le préfet, M. Hébrard, sénateur, et M. Abeille, député.

Dans le troisième, le ministre de l'Instruction publique, M. Camparan, sénateur, M. Germain, député, et le Sous-Préfet, de Saint-Gaudens.

Dans le quatrième, la maison militaire de M. le Président.

Dans le cinquième, MM. Piou, Cazes et Leygue, députés.

Dans le sixième MM. Mandeville, député, Demagny, directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, Azémar, conseiller général, Ferras, conseiller d'arrondissement.

Dans le septième, le secrétaire-général de la Haute-Garonne, le chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique, le colonel Mansuy, chef d'état-major du 17me corps, et le 1er adjoint.

Dans le huitième, le chef du secrétariat du ministre de l'Intérieur, le 2e adjoint, le directeur du *Journal Officiel* et le 1er conseiller municipal.

Dans les neuvième, dixième, onzième et douzième landaus, les conseillers municipaux de Luchon.

Là finissait le cortège officiel.

Après la douzième voiture, quatre gendarmes à cheval avec un sous-officier.

A dix mètres en avant du cortège, peloton de gendarmes à cheval, pistolet au poing, commandé par le capitaine de gendarmerie de Saint-Gaudens.

Avant-garde des guides.

A la portière de droite du landau présidentiel, le capitaine de gendarmerie.

Digitized by Google

A la portière de gauche, le chef des guides, officier de réserve.

Le long des landaus, les guides en file indienne.

Le cortège a été au très petit trot de la gare à l'entrée de l'allée d'Etigny; de là, jusqu'aux Thermes, allure un peu plus vive. M. le Président ayant été informé par le Maire, en passant devant l'estrade d'un cercle, que trois jeunes filles devaient lui offrir un bouquet, ordre a été donné d'arrêter et M. Carnot a embrassé les trois fillettes, qui lui ont été présentées à quelques pas de là.

A l'arrivée aux Thermes, les guides ont repris l'ordre de bataille.

Dans une tente-salon, au fond de la salle des pas-perdus, ont été présentés à M. le Président de la République :

Le Sous-Préfet de Saint-Gaudens;

Le Maire de Luchon qui, entouré du conseil municipal, a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Président de la République,

Vous avez bien voulu donner un témoignage éclatant de l'intérêt que vous portez à la station thermale de Bagnères-de-Luchon, en l'honorant de votre visite. Agréez, je vous prie, l'expression de la reconnaissance qui anime les habitants et leurs respectueux hommages.

Cette station, Monsieur le Président, remonte à la plus haute antiquité. En vogue dans les premiers siècles de notre ère, comme le rappelle la devise inscrite sur le blason de la ville, elle a toujours été renommée pour la vertu de ses eaux minérales; mais plusieurs fois ravagée pendant les invasions des barbares, des Sarrasins et des miquelets, il n'y avait presque plus que des ruines quand l'intendant d'Etigny fut appelé, en 1751, à gouverner la généralité d'Auch. C'était à une époque où des cures extraordinaires, obtenues à Luchon par de grands personnages, avaient du retentissement à la cour. Il se rendit sur les lieux, ordonna des fouilles qui firent retrouver des sources disparues, demanda des plans pour la construction d'un nouvel établissement, ouvrit une allée qui porte actuellement son nom et établit une route carrossable sur le tracé d'une ancienne voie romaine. De là date la renaissance de Luchon et la ville, reconnaissante, lui a érigé une statue inaugurée en 1889.

Des éboulements dans les atterrissements à travers lesquels jaillissaient les sources, depuis des milliers d'années, obstruant par-

Digitized by Google

fois le passage de quelques-unes, le conseil municipal décida, en 1835, que le flanc de la montagne serait exploré, pour les capter au point d'émergence de la roche en place et découvrir celles qui pourraient exister dans le voisinage. Cette pensée féconde a donné lieu à 850 mètres de galeries souterraines, qui ont porté le nombre des sources sulfureuses à 48.

Un grand établissement en rapport avec cette abondance d'eaux minérales s'imposait. La première pierre fut posée en 1848. Il réunit en bains, douches, étuves et buvettes, tous les moyens thérapeutiques connus. Tout récemment il y a été ajouté un système de humage de vapeurs sulfurées, spécial à Luchon, et d'une supériorité incontestable sur tous les autres systèmes d'inhalation pour le traitement des affections des voies respiratoires.

Les malades ne sont pas les seuls à fréquenter notre station. On y remarque l'élite de la société dans les arts, les sciences, les lettres et la politique, qui vient s'y reposer de ses travaux et respirer l'air pur et fortifiant qui se dégage des forêts, des glaciers, des torrents, des lacs et des cascades.

Un hôpital thermal, appartenant à la ville, et une succursale de ceux de Toulouse facilitent l'usage des eaux aux indigents. Riches et pauvres viennent ainsi y chercher la santé.

Une attraction nouvelle se prépare. C'est un chemin de fer à crémaillère, à l'instar du Righi, qui s'élèvera à une altitude de 2275 mètres, d'où la vue s'étendra sur un immense et splendide panorama. Toutes les formalités préalables sont remplies; nous attendons la loi déclarative d'utilité publique.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exposer également, à grands traits, le projet de chemin de fer international par Luchon, correspondant au bief de partage des eaux de la chaine des Pyrénées, qui se jettent d'un côté dans l'Océan, de l'autre dans la Méditerranée. Il y a là des moyens formidables de défense qui, en Espagne comme en France, écartent toute préoccupation stratégique. Cette ligne a sur son parcours une mine de houille dont l'exploitation serait utile aux deux Etats, et est la plus centrale, la plus directe entre Toulouse et Saragosse et la moins coûteuse. Une compagnie offre de s'en charger.

Je laisse, Monsieur le Président, à notre éminent et sympathique préfet le soin de faire valoir, dans cette question, les intérêts de la région, de concert avec les ministres, les sénateurs et les députés du département que nous sommes heureux de voir auprès de vous, et sur l'appui desquels nous comptons pour recommander à votre bienveillance le placet que nous avons l'honneur de vous remettre.

Sous l'influence des merveilles de la nature et du calme dont on jouit sur nos montagnes, le patriotisme plane ici au-dessus de tous les partis. Nous avons le culte de la patrie, des nobles sentiments que ce mot magique fait vibrer dans les cœurs.

Appelé à la tête de la grande nation qui contribue à répandre la civilisation dans le monde, vous avez su, Monsieur le Président, assurer à la France, par une sage diplomatie, les bienfaits

Digitized by Google

de la paix, tout en faisant respecter notre drapeau partout où il flotte. Nous vous souhaitons aussi la gloire de réaliser les réformes qui mettront fin à toute désunion parmi les bons citoyens et les grouperont tous sous l'égide de la République.

C'est, Monsieur le Président, inspirés par ces sentiments et le plus respectueux dévouement, que nous nous écrions :

Vive Carnot !

Vive le Président de la République !

M. le Président a répondu :

C'est avec un vif intérêt et une vive émotion que je réponds à votre allocution. Je suis venu saluer Luchon avec le plus grand plaisir. Luchon rend des services à de si nombreux étrangers qu'il contribue à mieux faire connaître notre patrie.

Ces paroles ont été accueillies par des acclamations chaleureuses.

Le maire ayant été appelé à prendre place à côté de M. Carnot, le conseil municipal a défilé sous la conduite du premier adjoint.

Ont ensuite été présentés :

Le Conseiller général etle Conseiller d'arrondissement,
Le Corps médical,
Le Clergé, dont le doyen a adressé quelques paroles au Président,
Les Fonctionnaires,
Les Maires,
Les Instituteurs,
Des délégations de la Société des baigneurs,
du Comité républicain,
de la Fanfare luchonnaise,
de la Société de gymnastique et de tir,
de la Société de secours-mutuels,
et du Comité républicain de Saint-Béat ;
La Municipalité de Cierp,
Les Officiers en retraite et les Officiers de réserve.

Après les présentations, M. le Président a visité les salles de humage, où l'exposition de la caractéristique de Luchon, unique dans toute la classe des eaux sulfu-

Digitized by Google

rées connues, a été faite par M. Frébault, auteur des analyses des vapeurs et des appareils de humage.

M. le Président a remarqué, en sortant des Thermes, l'inscription commémorative placée à la façade de cet établissement sur une plaque de marbre, et a remercié de cette attention.

Le cortége s'étant reformé est parti vivement pour le Casino, en suivant l'allée des Bains.

Au Casino, M. le Président est monté au salon Tunisien, a visité le musée Lézat, dont les honneurs lui ont été faits par le conservateur, M. Gourdon, restaurateur du plan en relief des Pyrénées, qui lui a indiqué les lignes du chemin de fer à crémaillère et du chemin de fer international.

M. le Président a assisté ensuite à une fantasia arabe des guides et accepté le vin d'honneur. Le maire a dit, en lui portant un toast :

Le 21 mai devient une date historique pour notre station thermale, qui a aujourd'hui le grand honneur de recevoir la visite du chef de l'État, entouré de ministres, de sénateurs, de députés, de généraux, de notre excellent préfet et d'autres hauts fonctionnaires. Les acclamations de la population ont fait retentir les échos de nos montagnes et, interprète de ses sentiments,

Au nom de la ville, de la Reine des Pyrénées, je lève mon verre en l'honneur du Président de la République Française,

Du descendant de l'illustre Carnot, que ses contemporains avaient surnommé l'Organisateur des Victoires ;

Et, portant nos vœux au delà de cette enceinte, en l'honneur de Madame Carnot.

M. Carnot a répondu en buvant à la prospérité de Luchon. « A mon arrivée à Paris, a-t-il ajouté, je m'em- » presserai de transmettre vos vœux à M^me^ Carnot, qui » en éprouvera un sensible plaisir. »

De retour à la gare, M. le Président a gracieusement accepté un album des principales vues de la vallée de

Digitized by Google

Luchon, dédié à Mme Carnot, qui lui a été offert par le maire au nom de la ville.

La fête a continué jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Une grande cordialité a régné au lunch offert à la Presse, et au punch offert aux nombreux étudiants venus de Toulouse, par le conseil municipal.

Il y a eu concert, retraite aux flambeaux et un brillant feu d'artifice. Un bal champêtre donné aux Quinconces a couronné la journée.

Des remerciments ont été votés par délibération du Conseil municipal, en date du 25 mai :

Aux membres des commissions;

A la Compagnie fermière, qui a si bien secondé la ville pour la décoration des Thermes et du Casino;

Au magnifique Escadron des guides, qui a fait l'admiration du public;

A l'excellente Fanfare luchonnaise, fréquemment applaudie;

A l'auteur et aux chœurs d'une Cantate;

A la Société de gymnastique et de tir, qui a eu un grand succès à l'arc de triomphe de la place de la Mission;

A l'architecte, qui a conçu un splendide arc de triomphe monumental et dirigé tous les travaux;

A l'administration forestière, qui en a fait elle-même un très remarquable;

Aux douaniers et aux forestiers, formant les piquets d'honneur;

Aux sapeurs-pompiers, qui faisaient la haie à l'entrée du grand établissement thermal,

Et à toute la population, qui a puissamment contribué à l'éclat de cette mémorable fête.

Le conseil municipal a décidé que la délibération du 25 mai reproduirait, pour en conserver le souvenir, le programme officiel, les souhaits de bienvenue, le discours et le toast prononcés par le maire.

Digitized by Google

La réception faite le 21 mai à M. le Président de la République l'a émerveillé. Elle a été, au dire de tous, si belle, si pleine d'enthousiasme, qu'elle avait un caractère féerique.

Des lettres ont fait connaitre qu'au retour de Luchon, la satisfaction de l'accueil reçu était très vive dans le train présidentiel.

On vient de voir que le Président de la République en sortant de l'établissement thermal s'est rendu par l'allée des Bains au Casino et s'est dirigé tout d'abord vers le musée Lézat, dont le conservateur — un des collaborateurs les plus sympathiques de notre Revue, M. Gourdon, attaché au service de la carte géologique de France — lui a fait savamment les honneurs.

A peine entré dans la vaste salle où sont pittoresquement et artistiquement réunis les plans en relief des Pyrénées, M. Carnot admire un magnifique squelette du grand ours des cavernes et le plan des galeries souterraines des Thermes. Son attention est surtout attirée par le plan en relief des montagnes de Luchon. Les instants sont malheureusement comptés, et M. le Conservateur n'a que le temps d'en montrer rapidement les grands traits, d'indiquer les tracés du chemin de fer international et du chemin de fer à crémaillère.

Le port de Venasque, visité il y a une douzaine d'années par M. le Président, lui remet en mémoire une agréable excursion sur la frontière franco-espagnole, au Trou du Toro, au Goueil de Joueou. — La visite du musée se termine par un trop rapide coup d'œil jeté sur les belles collections géologiques, les séries de dessins, de photographies qui ornent les murs, le plan des Pyrénées au 40/000 et celui du Mont-Blanc. — Avant de revenir au salon Tunisien, où on doit lui servir un vin d'honneur, M. Carnot remercie M. le Conservateur de ses explications, et lui témoigne gracieusement tout l'intérêt qu'offre le beau musée dont la ville de Luchon lui a confié la direction.

Digitized by Google

Luchon, dédié à Mme Carnot, qui lui a été offert par le maire au nom de la ville.

La fête a continué jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Une grande cordialité a régné au lunch offert à la Presse, et au punch offert aux nombreux étudiants venus de Toulouse, par le conseil municipal.

Il y a eu concert, retraite aux flambeaux et un brillant feu d'artifice. Un bal champêtre donné aux Quinconces a couronné la journée.

Des remerciments ont été votés par délibération du Conseil municipal, en date du 25 mai :

Aux membres des commissions;

A la Compagnie fermière, qui a si bien secondé la ville pour la décoration des Thermes et du Casino;

Au magnifique Escadron des guides, qui a fait l'admiration du public;

A l'excellente Fanfare luchonnaise, fréquemment applaudie;

A l'auteur et aux chœurs d'une Cantate;

A la Société de gymnastique et de tir, qui a eu un grand succès à l'arc de triomphe de la place de la Mission;

A l'architecte, qui a conçu un splendide arc de triomphe monumental et dirigé tous les travaux;

A l'administration forestière, qui en a fait elle-même un très remarquable;

Aux douaniers et aux forestiers, formant les piquets d'honneur;

Aux sapeurs-pompiers, qui faisaient la haie à l'entrée du grand établissement thermal,

Et à toute la population, qui a puissamment contribué à l'éclat de cette mémorable fête.

Le conseil municipal a décidé que la délibération du 25 mai reproduirait, pour en conserver le souvenir, le programme officiel, les souhaits de bienvenue, le discours et le toast prononcés par le maire.

Digitized by Google

La réception faite le 21 mai à M. le Président de la République l'a émerveillé. Elle a été, au dire de tous, si belle, si pleine d'enthousiasme, qu'elle avait un caractère féerique.

Des lettres ont fait connaitre qu'au retour de Luchon, la satisfaction de l'accueil reçu était très vive dans le train présidentiel.

On vient de voir que le Président de la République en sortant de l'établissement thermal s'est rendu par l'allée des Bains au Casino et s'est dirigé tout d'abord vers le musée Lézat, dont le conservateur — un des collaborateurs les plus sympathiques de notre Revue, M. Gourdon, attaché au service de la carte géologique de France — lui a fait savamment les honneurs.

A peine entré dans la vaste salle où sont pittoresquement et artistiquement réunis les plans en relief des Pyrénées, M. Carnot admire un magnifique squelette du grand ours des cavernes et le plan des galeries souterraines des Thermes. Son attention est surtout attirée par le plan en relief des montagnes de Luchon. Les instants sont malheureusement comptés, et M. le Conservateur n'a que le temps d'en montrer rapidement les grands traits, d'indiquer les tracés du chemin de fer international et du chemin de fer à crémaillère.

Le port de Venasque, visité il y a une douzaine d'années par M. le Président, lui remet en mémoire une agréable excursion sur la frontière franco-espagnole, au Trou du Toro, au Goueil de Joueou. — La visite du musée se termine par un trop rapide coup d'œil jeté sur les belles collections géologiques, les séries de dessins, de photographies qui ornent les murs, le plan des Pyrénées au 40/000 et celui du Mont-Blanc. — Avant de revenir au salon Tunisien, où on doit lui servir un vin d'honneur, M. Carnot remercie M. le Conservateur de ses explications, et lui témoigne gracieusement tout l'intérêt qu'offre le beau musée dont la ville de Luchon lui a confié la direction.

Digitized by Google

L'HYGIÈNE PUBLIQUE

A SAINT-GAUDENS

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT

La salubrité d'une ville est sous la dépendance de conditions nombreuses dont les unes sont créées par la nature elle-même, les autres doivent être réalisées par les habitants et les pouvoirs publics. La tâche à accomplir pour assurer à une localité les bienfaits d'une bonne hygiène est évidemment d'autant moins considérable qu'elle jouit d'avantages plus nombreux au point de vue du climat, de l'exposition, de la richesse du sol, de la pureté de l'air, de la bonne qualité de l'eau d'alimentation, etc. Saint-Gaudens est, sous ce rapport, très favorisée; son climat est tempéré par excellence; sa situation admirable, sur un large plateau que circonscrivent deux vallées parallèles où l'on peut diriger, par la seule force de la pesanteur, les résidus organiques résultant de la vie de chaque jour; l'air y est pur et n'est altéré, dans les rues du centre de la ville, que par les émanations, faciles à supprimer, des ruisseaux faisant office d'égouts; l'eau distribuée par les fontaines est abondante, généralement d'une qualité irréprochable, et il serait possible, à l'aide de précautions très simples, de la mettre constamment à l'abri de toute souillure. Peu de villes, on peut le dire, présentent, ainsi réunis, les éléments essentiels d'une salubrité parfaite. Aussi serait-il facile, par des mesures d'assainissement n'entraînant pas de dépenses exagérées,

Digitized by Google

de faire disparaître les causes d'insalubrité qui s'observent à Saint-Gaudens et d'améliorer ainsi d'une manière très sensible la santé de la population. Il suffirait pour cela d'appliquer résolument les règles posées par les hygiénistes modernes, règles établies sur une base scientifique et que l'expérience a déjà sanctionnées.

Rechercher les principales causes de perturbation de la santé publique, indiquer les moyens de les combattre, formuler enfin un programme d'assainissement, tel sera le but de cette étude dont l'utilité ne peut être contestée.

I

Examen des causes d'insalubrité

Beaucoup de personnes sont convaincues que Saint-Gaudens jouit d'une salubrité exceptionnelle et elles s'appuient pour justifier leur opinion sur l'immunité complète qui semble acquise à sa population à l'égard du choléra, la plus meurtrière des maladies épidémiques. Bien que ce fait soit réel, du moins jusqu'à ce jour, il y a lieu de remarquer que les épidémies sont loin d'être rares à Saint-Gaudens, abstraction faite de l'influenza, de récente et fâcheuse mémoire : la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, la varicelle, la diphtérie même sévissent presque chaque année sur les enfants ; la pneumonie est assez fréquente chez les adultes et l'on n'a pas oublié les nombreuses victimes qu'elle fit pendant l'hiver de 1886-1887 ; enfin la fièvre typhoïde, désignée vulgairement sous le nom de fièvre muqueuse, se manifeste assez fréquemment, soit en ville, soit à la caserne. Or la fièvre typhoïde est le réactif le plus sensible de la salubrité d'une ville et son apparition dans un groupe de population signifie clairement que les lois de l'hygiène y sont mal observées.

Voyons d'ailleurs quelles indications nous donne sur

Digitized by Google

l'état sanitaire des habitants l'étude de la mortalité à Saint-Gaudens pendant ces dernières années. Il résulte des relevés de la statistique municipale de 1870 à 1890 que la moyenne annuelle des décès est de 127,2 alors que celle des naissances atteint seulement 112. Ce chiffre des décès représente une léthalité de 20,2 pour 1000 habitants, proportion sensiblement égale à celle qui a été calculée pour l'ensemble du territoire français et l'on sera tout d'abord porté à penser qu'il est l'indice d'une situation sanitaire satisfaisante. Il serait imprudent toutefois d'accepter cette conclusion. La population de Saint-Gaudens ne doit qu'au faible nombre de ses enfants l'avantage de ne pas dépasser le taux de la mortalité moyenne en France. En effet, les premiers âges de la vie sont ceux qui fournissent à la mort le plus lourd tribut et il s'en suit que la proportion des décès à Saint-Gaudens, où les adultes dominent de beaucoup, devrait être très-inférieure à son chiffre actuel et se rapprocher davantage de celle de plusieurs départements français où elle oscille entre 15,5 et 16 depuis plusieurs années.

Cherchons donc à déterminer les causes qui contribuent à entretenir en ville la fréquence des maladies et à élever le niveau de la mortalité. Nous les passerons successivement en revue en insistant particulièrement sur celles que la législation actuelle permet de combattre efficacement.

Humidité du sol et des maisons. — Dans la plupart des maisons les rez-de-chaussée sont humides, ce qui est la conséquence immédiate de la composition géologique du sol sur lequel repose la ville. Ce sol est constitué par un banc d'argile d'une épaisseur moyenne de 10 mètres, superposé à une couche de sable très fin et très perméable, au milieu de laquelle on rencontre la nappe souterraine. Or l'on sait que l'argile possède la propriété d'absorber l'eau et de la retenir avec une extrême énergie. Les maisons ne possédant pas de cave sont pénétrées fa-

Digitized by Google

cilement par l'humidité qui se propage directement de la terre aux murs, aux parquets et à la partie inférieure de l'habitation. Lorsqu'il existe une cave, la maison est généralement plus sèche, mais il arrive encore trop souvent que l'humidité s'y introduit de la manière suivante : la cave est envahie par l'eau dont le sol est imbibé, ou bien son atmosphère se sature de vapeur d'eau ; l'ennemi est alors dans la place ; de proche en proche, l'eau gagne le rez-de-chaussée et même le premier étage, en s'élevant par capillarité dans l'épaisseur des murs ou en traversant le faible obstacle que le plancher lui oppose. — L'humidité atteint son niveau le plus élevé dans les maisons largement exposées à l'ouest par une de leurs faces et surtout dans celles qui sont construites en contre-bas d'une rue ou d'un jardin.

Nous n'insisterons pas ici sur les inconvénients et les conditions d'insalubrité créées par l'humidité qui s'observe dans la plupart des habitations de Saint-Gaudens. Personne ne songe à contester cette fâcheuse influence. Mais il est bon de savoir que l'humidité et le froid pénétrant qui l'accompagne ne provoquent pas seulement des affections rhumatismales, mais encore un état d'anémie et de débilitation générale extrêmement propice à l'invasion de bien d'autres maladies, particulièrement la scrofule et la tuberculose.

Mauvaise installation des cabinets d'aisance. — L'éloignement des immondices et des eaux ménagères s'exécute dans toutes les maisons de la manière la plus défectueuse. Beaucoup d'habitations manquent complétement de cabinet d'aisance, ou possèdent simplement une tinette mobile, vidée de loin en loin, qui constitue un foyer constant de méphitisme. Quelques-unes sont pourvues d'une fosse fixe maçonnée, plus ou moins étanche, mais sans tuyau d'évent pour l'évacuation des gaz et sont empoisonnées par les émanations excrémentielles. Enfin, dans plusieurs maisons la fosse est simplement creusée

Digitized by Google

dans l'argile ; quand le fond atteint la couche de sable sous-jacente, les matières liquides s'infiltrent rapidement dans les profondeurs du sol, abandonnant dans la fosse les matières solides qui s'y dessèchent et acquièrent une consistance très dure. Ce genre de latrines, qui réalise, sans aucun mécanisme, le système diviseur, répand peu d'odeur et ne nécessite que de très rares vidanges. Mais il a le grave défaut de souiller la nappe souterraine et de compromettre la pureté de l'eau des puits et des sources du voisinage ; il y a donc lieu de le condamner absolument. La mauvaise installation des cabinets d'aisance dans les maisons de Saint-Gaudens se révèle par des senteurs caractéristiques qui déshonorent jusqu'aux plus belles habitations et qu'on cherche en vain à combattre en essayant tous les systèmes d'obturateur, tous les agents antiseptiques ou désodorants. Ces tentatives aboutissent invariablement au même insuccès, car il n'y a qu'un moyen de supprimer le méphitisme engendré par les déchets de la vie, c'est leur éloignement immédiat au moyen de l'eau répandue à profusion et assurant elle-même l'obturation des conduites.

Infection de la rue. — Les mauvaises odeurs qui règnent dans les maisons se retrouvent dans la rue, surtout le soir quand l'air est calme. Ce fait résulte de l'absence presque complète d'égouts souterrains, de la projection habituelle des eaux ménagères dans les ruisseaux de la voie publique et enfin de la pratique trop fréquente du *tout à la rue*. Les ruisseaux serpentent capricieusement le long des trottoirs, écoulant lentement, vers le Soumès ou la Garonne, les liquides qui y sont déversés. Leur lit est formé, tantôt par des caniveaux imperméables en béton ou en pierre, tantôt par un pavage très inégal qui n'oppose aucune barrière à l'infiltration et multiplie les surfaces d'infection.

Les odeurs nauséabondes qui se dégagent ainsi du sol de la rue exercent certainement une influence défavorable

Digitized by Google

sur la santé des personnes les plus exposées à leur action. Nous pensons qu'on doit également attribuer à ces exhalaisons les accès de fièvre intermittente qu'il n'est pas rare d'observer à Saint-Gaudens, dans le cours des affections les plus diverses.

Danger constant de contamination de l'eau des fontaines. — L'eau d'alimentation de la ville est généralement de bonne qualité ; mais elle est parfois souillée par les ruisseaux, issus du canal d'Auné, qui coulent au-dessus de la galerie filtrante et s'y perdent en tout ou en partie, quand le plafond de la tranchée présente une solution de continuité. On peut ainsi s'expliquer les petites épidémies de fièvre typhoïde qui, de temps en temps, se manifestent en ville ou à la caserne. Nous n'insisterons pas ici sur cette question très importante à laquelle nous avons consacré une étude spéciale dans la *Revue de Comminges*[1].

Insuffisance de l'organisation sanitaire. — Un grand nombre de maladies, particulièrement celles de l'enfance, sont contagieuses et se transmettent par l'intermédiaire de germes qui s'attachent aux objets entourant le malade, aux effets, aux mains et aux instruments des personnes qui le soignent. Le local habité par un malade atteint d'une affection contagieuse devient ainsi un foyer infectieux d'où le mal rayonne pour faire chaque jour de nouvelles victimes. C'est ainsi que se propagent la tuberculose, la variole, la diphtérie, la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, la pneumonie, l'érysipèle, la fièvre puerpérale, etc. Il est donc utile, lorsqu'une de ces affections vient à se déclarer, d'empêcher le malade de semer la contagion autour de lui et, pour cela, de l'isoler, de détruire ou désinfecter, au fur et à mesure, les sécrétions qui émanent de sa personne, les linges qu'il aura souillés, etc. Enfin, si l'affection entraine la mort, il est indispensa-

1. *Revue de Comminges*, t. V, année 1889, p. 134.

Digitized by Google

ble de désinfecter l'appartement qu'il occupait, les effets qu'il portait, la literie et le mobilier. Ces mesures de désinfection ne peuvent être sérieusement exécutées que sous la direction ou avec le contrôle vigilant de l'administration municipale. Malheureusement celle-ci ne possède pas les pouvoirs nécessaires pour combattre ainsi l'extension des maladies contagieuses ; les médecins ne sont pas tenus de lui faire connaitre les cas d'affections transmissibles qu'ils ont pu observer et elle ne dispose d'ailleurs ni d'une étuve à désinfection, ni d'un personnel exercé aux opérations de la désinfection à domicile. Il y a là toute une organisation sanitaire à créer ; tant qu'elle n'existera pas, on devra se résigner à voir les maladies contagieuses et épidémiques continuer leurs ravages, en frappant surtout la population infantile.

II

Mesures propres a combattre les causes d'insalubrité. Projet d'assainissement

Parmi les différentes causes d'insalubrité que nous venons de passer en revue, il n'en est aucune qui ne puisse être atténuée ou même supprimée d'une manière presque complète. Nous avons indiqué ailleurs les précautions très simples qui permettraient de placer l'eau de la galerie filtrante à l'abri de toute souillure. Quant à la lutte à entreprendre contre les maladies épidémiques et contagieuses, il est probable que, dans quelques mois, elle sera imposée à la municipalité de toutes les communes de France. Le Comité consultatif d'hygiène de France et le Conseil d'Etat élaborent actuellement un projet de loi aux termes duquel « les médecins devront faire connaitre les causes de décès et les cas de maladies épidémiques qu'ils auront constatés ; les communes devront exécuter les mesures d'assainissement prescrites

Digitized by Google

par le Conseil d'hygiène, etc. » Ce projet de loi vient à son heure, alors que les questions d'hygiène et de salubrité publiques préoccupent à bon droit tous les esprits et il y a lieu de croire qu'il sera adopté. Nous avons la conviction que la municipalité de Saint-Gaudens, si avide d'améliorations et de progrès, comprendra tout l'intérêt qui s'attache à la nouvelle loi et déploiera l'énergie nécessaire pour assurer son exécution.

En attendant la réalisation de cette grande réforme sanitaire, on pourra dès maintenant entreprendre la lutte contre les causes d'insalubrité résultant de l'humidité des maisons et de l'infection de l'air dans les habitations et dans la rue.

Pour combattre l'humidité, nous conseillons les mesures suivantes :

Pratiquer, dans les cours et à proximité des habitations, des puisards assez profonds pour atteindre la couche de sable sous-jacente à l'argile. Ces puisards seront constitués par un cylindre en fonte perforé de trous latéraux et formé de tubes ajustés bout à bout, de 0 m 10 environ de diamètre. Vers ce cylindre vertical viendront converger, avec une pente suffisante, un certain nombre de drains, en terre cuite poreuse, composés de tubes moins gros et placés à une profondeur de 1 m 50 à 3 mètres. L'extrémité supérieure du puisard sera fermée hermétiquement pour que personne ne soit tenté d'y jeter des eaux sales et de le transformer en *puits absorbant*, au grand préjudice de la nappe souterraine. Les terrains qui devront servir de support à des habitations seront préalablement drainés au moyen de ces mêmes tubes poreux, disposés assez profondément pour que les fondations de la maison ne les atteignent ni ne les écrasent et multipliés non seulement sous la maison, mais encore dans les alentours.

Ces drains seront reliés à un ou deux puisards qui écouleront dans la couche de sable l'eau dont le banc d'argile est presque constamment saturé.

Digitized by Google

Si la maison ne possède pas de cave, on fera reposer le plancher sur un banc épais de sable ou de gravier recouvert d'une couche imperméable à l'air et à l'eau (béton, ciment, carreaux ou asphalte). Dans le cas où il existerait une cave, il sera indispensable de la rendre absolument étanche en revêtant le sol et les parois d'une substance imperméable.

Enfin, pour assurer un obstacle à l'ascension, par capillarité, de l'eau du sol dans les murs de l'habitation, on placera transversalement, dans l'épaisseur de la maçonnerie et à une faible hauteur au-dessus du sol, des plaques d'une substance imperméable (plomb, ardoise, asphalte, carreaux émaillés, etc.) superposées de distance en distance. On utilisera aussi avec avantage des briques en argile vitrifiée, percées de trous réguliers pour permettre le libre accès de l'air entre le sol et le plancher de la maison. Il sera facile d'introduire une couche de ces briques dans les murs des vieilles maisons et ainsi de les assainir notablement. Les murs extérieurs, surtout ceux qui sont exposés à l'ouest, pourront être revêtus également d'une couche de ces briques creuses qui interposeront un matelas d'air entre l'extérieur et le mur principal.

S'il est possible et relativement facile de combattre l'humidité de la maison en mettant en œuvre des moyens simples et que chacun peut appliquer sur son propre terrain, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de lutter contre l'infection de l'air dans les habitations et sur la voie publique. Ici l'initiative individuelle est impuissante et doit faire place à l'action collective de la population. Il n'existe en effet qu'un moyen de supprimer les mauvaises odeurs qu'on respire dans les maisons et dans la rue, c'est d'installer un réseau d'égouts où seront évacuées, sans retard ni stagnation, les matières fécales et les eaux usées. L'intervention des pouvoirs publics devient donc nécessaire pour créer ces égouts qui doivent devenir l'agent essentiel de la salubrité de la ville.

Digitized by Google

L'accord est fait aujourd'hui entre les hygiénistes au sujet de la forme à donner aux égouts, des matériaux qui doivent entrer dans leur construction, de leur nettoyage automatique, etc. Le système du *tout à l'égout*, après de vives controverses et de nombreuses expériences, a triomphé de toutes les objections théoriques; il a été appliqué avantageusement dans la plupart des grandes cités européennes et dans plus de cent villes anglaises, à peine plus peuplées que Saint-Gaudens; c'est par le *tout à l'égout* qu'il convient de pratiquer l'assainissement de notre ville.

Ce système consiste à envoyer immédiatement à l'égout, avant toute fermentation, les eaux résiduelles et les matières fécales fraiches, noyées dans un cube suffisant d'eau de lavage. Il repose sur une combinaison de conduites en grès vernissé et d'égouts maçonnés formant un réseau souterrain parallèle aux rues de la ville. Des réservoirs de chasse sont placés à l'origine des diverses conduites et y déversent, à intervalles réglés, une masse d'eau qui entraine les matières solides et liquides et prévient toute stagnation. Des regards de visite sont installés aux points de jonction des conduites entre elles et aux changements de direction et de pente; ils permettent de surveiller facilement le fonctionnement de la canalisation et de dégager au besoin les tronçons où une obstruction se produit. Les conduites vont en s'élargissant de la périphérie au centre de la ville et aboutissent à un ou plusieurs collecteurs destinés à recevoir la totalité des eaux d'égouts et à les transporter dans des champs d'épuration situés à une distance suffisante de l'agglomération urbaine. Là, ces eaux sont répandues à la surface du sol, y déterminent une végétation luxuriante et enfin s'y épurent d'une manière si complète qu'on peut ensuite les diriger sans inconvénients vers les cours d'eau qui traversent la région.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, le système du *tout à l'égout*. Rien ne serait plus facile que de l'ins-

Digitized by Google

Si la maison ne possède pas de cave, on fera reposer le plancher sur un banc épais de sable ou de gravier recouvert d'une couche imperméable à l'air et à l'eau (béton, ciment, carreaux ou asphalte). Dans le cas où il existerait une cave, il sera indispensable de la rendre absolument étanche en revêtant le sol et les parois d'une substance imperméable.

Enfin, pour assurer un obstacle à l'ascension, par capillarité, de l'eau du sol dans les murs de l'habitation, on placera transversalement, dans l'épaisseur de la maçonnerie et à une faible hauteur au-dessus du sol, des plaques d'une substance imperméable (plomb, ardoise, asphalte, carreaux émaillés, etc.) superposées de distance en distance. On utilisera aussi avec avantage des briques en argile vitrifiée, percées de trous réguliers pour permettre le libre accès de l'air entre le sol et le plancher de la maison. Il sera facile d'introduire une couche de ces briques dans les murs des vieilles maisons et ainsi de les assainir notablement. Les murs extérieurs, surtout ceux qui sont exposés à l'ouest, pourront être revêtus également d'une couche de ces briques creuses qui interposeront un matelas d'air entre l'extérieur et le mur principal.

S'il est possible et relativement facile de combattre l'humidité de la maison en mettant en œuvre des moyens simples et que chacun peut appliquer sur son propre terrain, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de lutter contre l'infection de l'air dans les habitations et sur la voie publique. Ici l'initiative individuelle est impuissante et doit faire place à l'action collective de la population. Il n'existe en effet qu'un moyen de supprimer les mauvaises odeurs qu'on respire dans les maisons et dans la rue, c'est d'installer un réseau d'égouts où seront évacuées, sans retard ni stagnation, les matières fécales et les eaux usées. L'intervention des pouvoirs publics devient donc nécessaire pour créer ces égouts qui doivent devenir l'agent essentiel de la salubrité de la ville.

Digitized by Google

L'accord est fait aujourd'hui entre les hygiénistes au sujet de la forme à donner aux égouts, des matériaux qui doivent entrer dans leur construction, de leur nettoyage automatique, etc. Le système du *tout à l'égout*, après de vives controverses et de nombreuses expériences, a triomphé de toutes les objections théoriques; il a été appliqué avantageusement dans la plupart des grandes cités européennes et dans plus de cent villes anglaises, à peine plus peuplées que Saint-Gaudens; c'est par le *tout à l'égout* qu'il convient de pratiquer l'assainissement de notre ville.

Ce système consiste à envoyer immédiatement à l'égout, avant toute fermentation, les eaux résiduelles et les matières fécales fraiches, noyées dans un cube suffisant d'eau de lavage. Il repose sur une combinaison de conduites en grès vernissé et d'égouts maçonnés formant un réseau souterrain parallèle aux rues de la ville. Des réservoirs de chasse sont placés à l'origine des diverses conduites et y déversent, à intervalles réglés, une masse d'eau qui entraîne les matières solides et liquides et prévient toute stagnation. Des regards de visite sont installés aux points de jonction des conduites entre elles et aux changements de direction et de pente; ils permettent de surveiller facilement le fonctionnement de la canalisation et de dégager au besoin les tronçons où une obstruction se produit. Les conduites vont en s'élargissant de la périphérie au centre de la ville et aboutissent à un ou plusieurs collecteurs destinés à recevoir la totalité des eaux d'égouts et à les transporter dans des champs d'épuration situés à une distance suffisante de l'agglomération urbaine. Là, ces eaux sont répandues à la surface du sol, y déterminent une végétation luxuriante et enfin s'y épurent d'une manière si complète qu'on peut ensuite les diriger sans inconvénients vers les cours d'eau qui traversent la région.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, le système du *tout à l'égout*. Rien ne serait plus facile que de l'ins-

Digitized by Google

taller à Saint-Gaudens. — Nous ne pouvons reproduire ici le plan détaillé sur lequel nous avons indiqué, avec les courbes de niveau représentant le relief de la ville, la direction à donner aux égouts, le diamètre des conduites à employer, l'emplacement des réservoirs de chasse, etc. Le plan réduit et simplifié au 5000me que nous joignons à ce mémoire donnera cependant une idée suffisante de l'ensemble du système d'égouts que nous proposons.

La ville de Saint-Gaudens étant située sur les deux versants d'une croupe dont l'arête la partage presque en deux parties égales, il serait impossible d'amener vers un collecteur unique les eaux d'égout provenant des différents quartiers. La nécessité s'imposera de faire deux collecteurs parallèles au grand axe de la ville, situés l'un au nord et l'autre au midi et qui porteront les eaux d'égout, le premier dans la vallée du Soumés, le second dans la vallée de la Garonne. En raison de la faible étendue de la ville, dont la population agglomérée est inférieure à 5.000 habitants, il ne sera pas indispensable de construire des égouts maçonnés pour servir de collecteurs. Ceux-ci pourront être constitués simplement par des tuyaux en poterie de 0 m 30; ils suffiront pour l'écoulement des petites averses qui ne feront d'ailleurs qu'activer la circulation des matières dans les égouts. Quant aux pluies d'orage, elles ne trouveront une voie d'écoulement dans le réseau qu'à la condition de pratiquer, principalement sur les collecteurs, un certain nombre de *déversoirs de nécessité* par où s'échapperont les eaux en excès vers les pentes les plus proches. Ce système de décharge est employé à Paris, Londres et Berlin et donne des résultats satisfaisants.

Il sera bon d'ailleurs de conserver les deux ou trois égouts maçonnés qui existent au centre de la ville et où beaucoup de maisons pratiquent aujourd'hui le *tout à l'égout* dans les conditions les plus défectueuses. Ne servant plus qu'à l'évacuation des eaux pluviales, ils cesseront d'exhaler de mauvaises odeurs et rendront de

Digitized by Google

réels services pour l'évacuation des pluies abondantes. Ils permettront en outre de diminuer, dans les rues centrales de la ville, le nombre des gullys ou bouches d'égout.

Les tranchées destinées à recevoir la canalisation seront creusées à 3 mètres environ et comblées avec des cailloux ou du gravier perméable. Elles réaliseront ainsi un véritable drainage du sous-sol, assécheront dans un rayon étendu le terrain sus-jacent et, par là, contribueront puissamment à l'assainissement des rues et des habitations.

Les champs d'épuration forment le complément nécessaire du *tout à l'égout*. On ne peut en effet songer à envoyer directement à la Garonne, ou à son affluent le Soumès, les eaux chargées de déchets organiques dont la ville sera journellement débarrassée. Ces eaux doivent être préalablement purifiées et c'est au sol qu'on confiera cette œuvre importante que le traitement chimique et les procédés de décantation et de filtration mécanique se sont montrés jusqu'ici impuissants à remplir. — Versées à la surface du sol, les eaux d'égout commencent par se filtrer complétement en traversant les couches superficielles; en même temps, les matières organiques en dissolution s'oxydent et se détruisent peu à peu. Les plantes cultivées sur une terre ainsi irriguée végètent avec une rapidité extraordinaire et donnent de magnifiques récoltes.

Après s'être filtrée lentement dans le sol, l'eau, débarrassée de toutes ses impuretés, vient se collecter vers les drains placés à la partie la plus déclive du champ; elle reparaît au jour, limpide comme l'eau de nos montagnes, et se dirige vers le fleuve qu'elle ne risque plus de souiller.

L'utilisation agricole des eaux d'égout de Saint-Gaudens devra se faire dans deux champs d'épuration distincts et situés, l'un dans la vallée de la Garonne, l'autre dans celle du Soumès, à l'extrémité de l'égout collecteur correspondant.

Digitized by Google

Nous nous sommes borné à une description rapide du système d'égouts que nous voudrions voir adopter par la ville de Saint-Gaudens. Il impliquerait naturellement, pour les habitations particulières, une réforme importante dans l'installation des cabinets d'aisance et dans le mode d'évacuation des matières fécales, des eaux ménagères et pluviales. L'assainissement de la maison serait le corollaire obligé de l'assainissement de la rue. Les fosses fixes et les baquets en bois devront disparaître et faire place à des appareils de garde-robe en faïence ou porcelaine. Ces appareils seront en forme de cuvette et se termineront par un siphon où l'eau retenue réalisera une obturation hydraulique, la seule qui ne soit pas illusoire. Un réservoir de 10 litres environ, placé à 2 mètres au-dessus de la cuvette, permettra de pratiquer des chasses fréquentes. La cuvette des cabinets d'aisance à siège normalement relevé pourra servir de *vidoir* pour les eaux de toilette; les eaux ainsi déversées auront pour effet d'entrainer plus rapidement les matières dans la conduite aboutissant à l'égout public. Les éviers des cuisines seront munis d'un siphon en plomb se raccordant avec le tuyau de descente des eaux pluviales. Ce tuyau, prolongé jusque par-dessus les toits, sera mis inférieurement en communication directe avec l'égout et servira à le ventiler.[1]

III

Évaluation approximative des frais résultant de la construction des égouts et de l'achat des champs d'épuration

Nous ne saurions nous dispenser, sans nous exposer à être traité de rêveur et d'utopiste, d'établir approxima-

1. Ne pouvant exposer ici dans tous ses détails l'installation de la canalisation domestique dans une maison desservie par le *tout à l'égout*, nous nous permettrons de signaler au lecteur les ouvrages les plus utiles à consulter sur cette question : — *Les villes assainies*, par L. Masson. — *Nouveaux éléments d'hygiène*, par Jules Arnould. — *Précis d'hygiène appliquée*, par E. Richard.

Digitized by Google

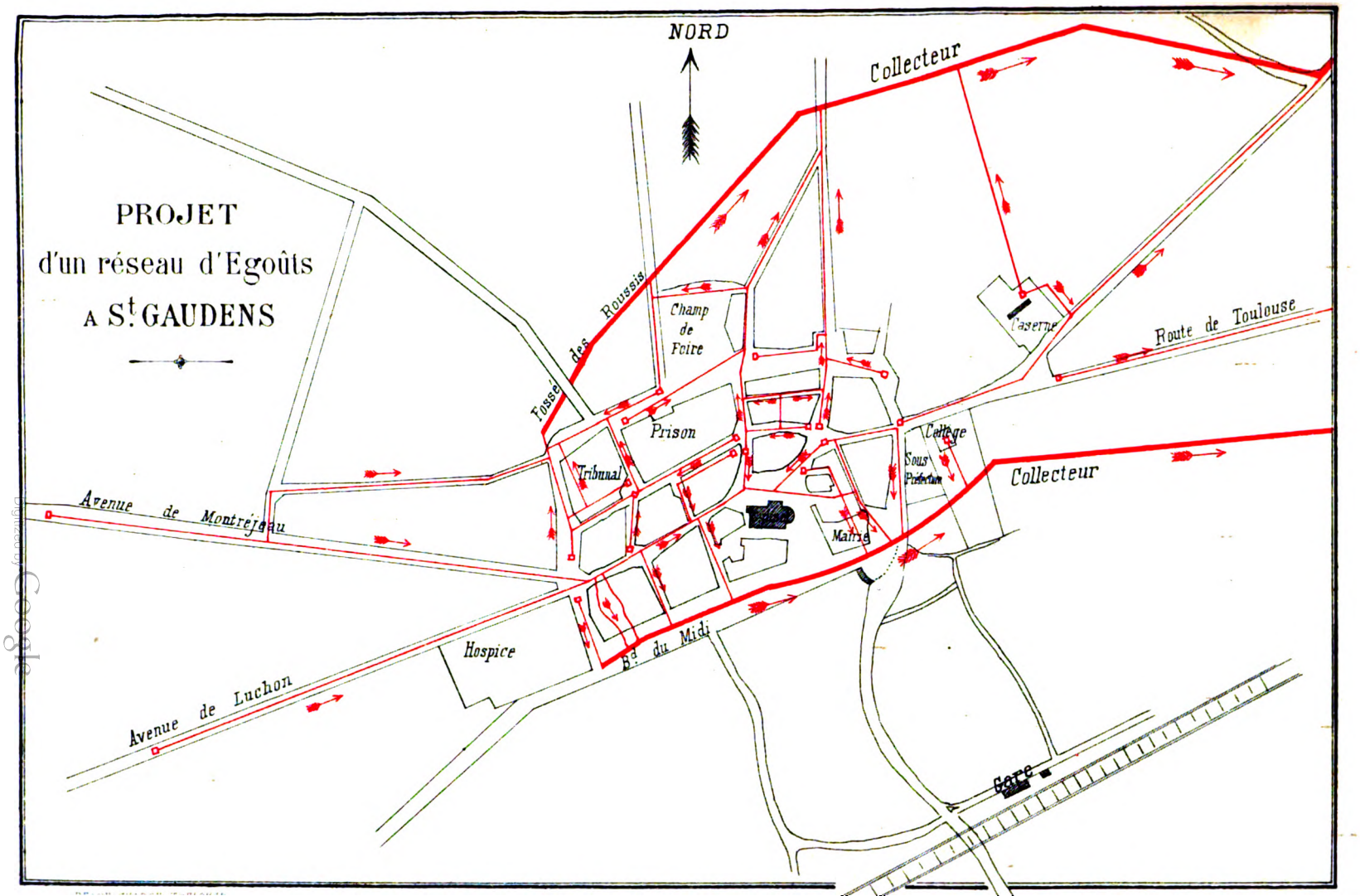
PROJET
d'un réseau d'Egoûts
A St GAUDENS
NORD
Collecteur
Fossé des Roussis
Champ de Foire
Caserne
Route de Toulouse
Prison
Tribunal
Collège
Sous Préfecture
Collecteur
Avenue de Montréjeau
Mairie
Hospice
Bd du Midi
Avenue de Luchon
Gare

Digitized by Google

tivement le prix de revient des travaux d'assainissement que nous croyons devoir proposer. Les résultats de nos calculs démontreront, nous voulons l'espérer, que le *tout à l'égout* pourrait être appliqué sans difficulté à Saint-Gaudens et que son installation ne grèverait en rien les finances de la ville.

Pour déterminer le montant des dépenses, nous prendrons pour base les chiffres suivants dont l'exactitude nous paraît indiscutable :

Conduites en grès vernissé de 0 m 20 de diamètre (de Pouilly-sur-Saône), le mètre	4 fr. 25
Conduites en grès vernissé de 0 m 25, le mètre	6 fr. 00
Conduites en grès vernissé de 0 m 30, le mètre	7 fr. 00
Réservoirs de chasse, chacun	300 fr. 00
Regards de visite, chacun	200 fr. 00
Fouille des tranchées à 3 mètres de profondeur et remplissage en cailloux ou gravier, le mètre	7 fr. 00
Pose et joints des tuyaux, le mètre	0 fr. 70

Le réseau d'égouts aura une longueur totale de 15 kilomètres environ, dont 4 kilomètres de tuyaux vernissés de 0 m 20 de diamètre, pour les branchements d'origine, 5 kilomètres de tuyaux de 0 m 25, pour la canalisation du centre de la ville et 6 kilomètres de tuyaux de 0 m 30, pour les deux collecteurs aboutissant aux champs d'épuration.

En conséquence, la fouille et le remplissage des tranchées en cailloux ou gravier peuvent être évalués à..	105.000 fr 00
L'achat des tuyaux en grès, à.	89.000 fr 00
Il sera nécessaire de construire 22 réservoirs de chasse et 40 regards de visite coûtant ensemble.	14.600 fr 00
La pose reviendra, avec les joints, à	7.500 fr 00
De plus, il y a lieu de prévoir, pour les indemnités à allouer aux propriétaires dont le terrain sera traversé par les collecteurs et pour les frais imprévus, environ.	9.000 fr 00
La construction de tout le système d'égouts entrainera donc une dépense de.	225.000 fr 00

A cette somme devra s'ajouter le prix d'achat des deux champs d'épuration. On admet généralement que la sur-

Digitized by Google

face de ces terrains doit être calculée à raison de 1 hectare par 400 habitants. La population agglomérée de Saint-Gaudens étant de 4.500 habitants environ avec la garnison, il s'ensuit que les deux champs d'épuration devront mesurer 11 hectares dans leur ensemble. On pourrait même réduire cette surface à 10 hectares en accordant, dès le principe, des concessions d'eau d'égout aux propriétaires et aux jardiniers qui en font dès maintenant usage sur leurs terres. A raison de 3.500 francs l'hectare, prix des terres de qualité moyenne, on voit que les champs d'épuration coûteront environ 35.000 francs. Si l'on ajoute cette somme à celle qui représente le prix de construction du réseau d'égouts, on arrive au total de **260,000** francs.

Ce chiffre paraitra tout d'abord effrayant et hors de proportion avec les ressources financières de la ville. Mais il y a lieu de remarquer qu'il ne s'agit pas là d'une dépense improductive. Les matières excrémentielles et les eaux usées résultant des fonctions de la vie dans une cité constituent une valeur énorme qui se perd chaque jour plus ou moins complétement. Si cette richesse reste le plus souvent inexploitée, c'est que l'éloignement de ces substances organiques et leur transport sur les terrains de culture entrainent des frais et des difficultés pratiques considérables. Dans la plupart des villes où l'on a appliqué le *tout à l'égout*, il a été nécessaire d'établir à grands frais de véritables usines à vapeur pour propulser les eaux d'égout jusqu'aux champs d'épuration et les distribuer à leur surface. A Saint-Gaudens cet outillage coûteux sera inutile et la pesanteur, aidée par les chasses d'eau, suffira à transporter le contenu de la canalisation de tous les points de la ville jusqu'aux champs d'épuration. Rien ne sera donc perdu de ces engrais précieux et on pourra les utiliser pour une culture intensive dont la production couvrira bientôt les frais d'installation et de fonctionnement du système d'égouts.

Pour démontrer la vérité de cette assertion, nous rap-

Digitized by Google

pellerons tout d'abord que, d'après Cornil, les champs d'épuration de la ville de Paris dans la plaine de Gennevilliers rapportent 3 à 4.000 francs par hectare; le revenu atteindrait même 8 à 10.000 mille francs, suivant l'estimation de Bourneville. La terre qui, dans cette presqu'île, était autrefois sans valeur, se loue aujourd'hui 4 à 500 francs l'hectare. Il est certain que les champs d'épuration de Saint-Gaudens, très éloignés de la capitale et même d'une grande ville, ne donneront jamais des revenus aussi élevés qu'à Gennevilliers. Cependant il serait facile de trouver à leurs produits des débouchés importants, non seulement sur le marché de Saint-Gaudens, approvisionné aujourd'hui en majeure partie par les légumes des environs de Toulouse, mais encore dans les vallées populeuses d'Aure, de la Neste, de Luchon, du Ger et du Salat. L'exploitation agricole des terres irriguées à l'eau d'égout deviendrait ainsi très fructueuse.

Pour évaluer approximativement le revenu qu'on peut attendre des champs d'épuration, nous prendrons pour base celui que fournissent les jardins maraichers de Saint-Gaudens. Il résulte de l'enquête à laquelle nous nous sommes livré à ce sujet, que ces jardins produisent environ 27 fr. 50 par are, somme à diminuer de 8 fr. 50 pour le fumier, soit 19 francs.[1] Le rapport de l'hectare serait donc de 1.900 francs; il atteindrait même 2.750 francs si le fumier ou l'engrais était distribué sans frais d'achat sur les champs de culture. Cette dernière condition sera précisément réalisée à Saint-Gaudens sur les terres affectées à l'épuration. Pour éviter tout mécompte, admettons seulement un revenu de 2.500 francs à l'hectare; les deux champs d'épuration produiraient donc annuellement 25.000 francs. Défalquons immédiatement de cette somme les frais d'exploitation à raison de 700 francs par hectare, soit 7.000 francs environ, et nous arrivons à cette conclu-

1. Les jardins maraichers de Saint-Gaudens valent, à l'are, 450 francs ; pour cette surface, le fermage est de 7 fr. 00 ; les frais de fumure s'élèvent à 8 fr. 50 et la main d'œuvre, à 7 francs ; le bénéfice net est de 5 fr. 00 environ. Le rapport est donc de 27 fr. 50.

Digitized by Google

sion que l'utilisation agricole des eaux d'égouts de Saint-Gaudens donnera un revenu assuré de 18.000 francs.

En résumé, 260,000 francs seront nécessaires pour créer à Saint-Gaudens le *tout à l'égout* et les champs d'épuration complétant le système. L'utilisation agricole produira chaque année 18.000 francs. Ce revenu suffira largement à payer les intérêts de l'emprunt que nécessitera l'assainissement de la ville et permettra d'assurer rapidement l'amortissement de la dette. Il donnera les moyens de subvenir aux frais d'entretien des égouts et de construire des latrines publiques et des urinoirs réclamés depuis longtemps par la population. Enfin, il ne tardera pas à fournir un capital disponible pour l'organisation d'un service d'hygiène et d'assistance publique, l'installation d'un dispensaire, l'achat d'une étuve à désinfection, etc.

La construction d'un système rationnel d'égouts marquerait donc le premier stade d'une période de progrès et de réformes sanitaires et exercerait, par suite, l'influence la plus heureuse sur la santé publique. Saint-Gaudens, qui est une des plus jolies villes de France, prendrait rang parmi les plus salubres et, chose remarquable, ce résultat serait obtenu en créant de nouvelles ressources budgétaires à la commune. Quelle satisfaction ne serait-ce pas pour la population d'avoir ainsi démontré qu'on peut, en faisant de la bonne hygiène, faire en même temps de bonnes finances?

CH. CHOPINET.

Digitized by Google

NOTES ADDITIONNELLES

Le programme d'assainissement que nous venons d'exposer soulèvera sans doute quelques objections, dont les principales, faciles à prévoir, peuvent se résumer dans les termes suivants :

1° La projection totale des vidanges à l'égout exposera l'atmosphère de la rue à une contamination constante par les buées et les odeurs qui s'échapperont des regards et des bouches d'égouts;

2° Le *tout à l'égout* n'est pas le meilleur des systèmes de vidange, et sa supériorité n'est pas reconnue par tous les hygiénistes;

3° La création du réseau d'égouts et de ses annexes imposera à la ville des dépenses exagérées; le produit des champs d'épuration sera très inférieur à la somme prévue et il ne permettra pas de payer les intérêts et d'amortir le capital engagé.

Nous croyons utile de combattre, dès aujourd'hui, ces objections.

A la première nous répondrons que les égouts où circulent rapidement les matières fécales, entraînées par un courant d'eau suffisant, ne répandent à peu près aucune odeur. L'expérience a prononcé sur ce point et le fait est indiscutable.

La deuxième objection nous paraît réduite à néant par les propositions suivantes qui ont été votées en 1889, presque à l'unanimité, par le Congrès international d'hygiène et de démographie :

1° *Toutes les villes qui veulent entreprendre leur assainissement, si elles ont assez d'eau et une pente convenable, doivent adopter le* TOUT A L'ÉGOUT *qui se rapproche, plus que tous les autres systèmes connus, de la perfection.*

2° *Toutes les villes qui ont adopté le* TOUT A L'ÉGOUT, *si elles possèdent plus ou moins près d'elles des terrains perméables, doivent en profiter pour favoriser l'agriculture, pour servir à l'épuration des eaux d'égout et empêcher la pollution des cours d'eau, fleuves et torrents avoisinants.*

Ne semble-t-il pas que ces deux propositions ont été écrites en vue de leur application à la ville de Saint-Gaudens? Et notre projet n'est-il pas, à proprement parler, le développement des principes consacrés par cette réunion de savants hygiénistes?

Nous arrivons à l'objection la plus sérieuse, celle qui est tirée du chiffre élevé de construction du système et de l'évaluation soi-disant exagérée des revenus fournis par les champs d'épuration. La dépense de premier établissement, nous ne le nions pas, sera très lourde pour les finances de la ville. Si nous n'étions ici en présence d'une question d'équilibre budgétaire, nous nous conten-

Digitized by Google

sion que l'utilisation agricole des eaux d'égouts de Saint-Gaudens donnera un revenu assuré de 18.000 francs.

En résumé, 260,000 francs seront nécessaires pour créer à Saint-Gaudens le *tout à l'égout* et les champs d'épuration complétant le système. L'utilisation agricole produira chaque année 18.000 francs. Ce revenu suffira largement à payer les intérêts de l'emprunt que nécessitera l'assainissement de la ville et permettra d'assurer rapidement l'amortissement de la dette. Il donnera les moyens de subvenir aux frais d'entretien des égouts et de construire des latrines publiques et des urinoirs réclamés depuis longtemps par la population. Enfin, il ne tardera pas à fournir un capital disponible pour l'organisation d'un service d'hygiène et d'assistance publique, l'installation d'un dispensaire, l'achat d'une étuve à désinfection, etc.

La construction d'un système rationnel d'égouts marquerait donc le premier stade d'une période de progrès et de réformes sanitaires et exercerait, par suite, l'influence la plus heureuse sur la santé publique. Saint-Gaudens, qui est une des plus jolies villes de France, prendrait rang parmi les plus salubres et, chose remarquable, ce résultat serait obtenu en créant de nouvelles ressources budgétaires à la commune. Quelle satisfaction ne serait-ce pas pour la population d'avoir ainsi démontré qu'on peut, en faisant de la bonne hygiène, faire en même temps de bonnes finances?

CH. CHOPINET.

Digitized by Google

NOTES ADDITIONNELLES

Le programme d'assainissement que nous venons d'exposer soulèvera sans doute quelques objections, dont les principales, faciles à prévoir, peuvent se résumer dans les termes suivants :

1° La projection totale des vidanges à l'égout exposera l'atmosphère de la rue à une contamination constante par les buées et les odeurs qui s'échapperont des regards et des bouches d'égouts ;
2° Le *tout à l'égout* n'est pas le meilleur des systèmes de vidange, et sa supériorité n'est pas reconnue par tous les hygiénistes ;
3° La création du réseau d'égouts et de ses annexes imposera à la ville des dépenses exagérées ; le produit des champs d'épuration sera très inférieur à la somme prévue et il ne permettra pas de payer les intérêts et d'amortir le capital engagé.

Nous croyons utile de combattre, dès aujourd'hui, ces objections.
A la première nous répondrons que les égouts où circulent rapidement les matières fécales, entraînées par un courant d'eau suffisant, ne répandent à peu près aucune odeur. L'expérience a prononcé sur ce point et le fait est indiscutable.
La deuxième objection nous paraît réduite à néant par les propositions suivantes qui ont été votées en 1889, presque à l'unanimité, par le Congrès international d'hygiène et de démographie :

1° *Toutes les villes qui veulent entreprendre leur assainissement, si elles ont assez d'eau et une pente convenable, doivent adopter le* TOUT A L'ÉGOUT *qui se rapproche, plus que tous les autres systèmes connus, de la perfection.*
2° *Toutes les villes qui ont adopté le* TOUT A L'ÉGOUT, *si elles possèdent plus ou moins près d'elles des terrains perméables, doivent en profiter pour favoriser l'agriculture, pour servir à l'épuration des eaux d'égout et empêcher la pollution des cours d'eau, fleuves et torrents avoisinants.*

Ne semble-t-il pas que ces deux propositions ont été écrites en vue de leur application à la ville de Saint-Gaudens ? Et notre projet n'est-il pas, à proprement parler, le développement des principes consacrés par cette réunion de savants hygiénistes ?

Nous arrivons à l'objection la plus sérieuse, celle qui est tirée du chiffre élevé de construction du système et de l'évaluation soi-disant exagérée des revenus fournis par les champs d'épuration. La dépense de premier établissement, nous ne le nions pas, sera très lourde pour les finances de la ville. Si nous n'étions ici en présence d'une question d'équilibre budgétaire, nous nous conten-

Digitized by Google

terions de faire remarquer, avec J. Rochard, que « toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie, car elle diminue les journées de maladie et arrache à la mort de précieuses existences. » Malheureusement cette observation, quoique juste, n'est pas de celles qui entraînent irrésistiblement la conviction ; la valeur économique de la vie humaine est généralement méconnue, dans notre pays du moins, et l'on est trop souvent tenté de sourire lorsqu'on voit des hygiénistes estimer la valeur moyenne d'un Français à 1,097 francs (Armaingaud) et celle d'un travailleur à 5,000 francs (Chadwick). Nous ne chercherons donc pas à évaluer l'économie qui résulterait pour la population de Saint-Gaudens d'une diminution de la dime prélevée sur elle par la maladie et par la mort. Nous nous bornerons à montrer, par quelques citations empruntées aux meilleures sources, que la culture des champs d'épuration donnera des produits assez rémunérateurs pour couvrir, et au-delà, les frais de construction du système d'égouts :

« Les résultats obtenus dans la plaine de Gennevilliers au point » de vue des cultures sont des plus remarquables. Votre commis- » sion a parcouru, pendant plus de deux heures, des champs cou- » verts des produits les plus variés et les plus abondants : » légumes de toutes sortes, céréales, prairies, pépinières.

» On obtient couramment 20,000 à 40,000 têtes de choux à l'hec- » tare, 60,000 têtes d'artichauts, 100,000 kilogr. de betteraves à » bestiaux, 5 à 6 coupes donnant 80 à 100 tonnes de fourrages en » vert. Le produit brut obtenu à l'hectare varie entre 3,000 et 10,000 » francs et même au-delà pour certaines cultures.....

» Tous les légumes de Gennevilliers sont avantageusement » vendus tant aux Halles qu'aux marchés des environs ; ils rem- » portent les premières récompenses aux expositions horticoles. » Près de 800 vaches sont nourries à l'aide des herbes et des plan- » tes irriguées..... La valeur locative des terrains qui était ancien- » nement de 90 à 150 francs l'hectare, nous parlons bien entendu » des terres cultivées, est aujourd'hui de 450 à 500 francs dans tout » le périmètre irrigué. Quant à la valeur du fonds, elle est de » 10,000 à 12,000 francs l'hectare. Tous les baux passés aujourd'hui » par les cultivateurs portent que les hauts prix de location ne » sont consentis qu'à la condition d'avoir l'eau d'égout disponible » sur le champ loué. » (Bourneville. Rapport sur l'utilisation agricole des eaux d'égout de Paris et l'assainissement de la Seine. *Journal Officiel*, décembre 1885.)

» Il est utile d'insister sur l'abondance des produits que peut » fournir l'irrigation des terrains à l'aide des eaux d'égout. Un » grand nombre d'ouvrages de divers auteurs et de publications » émanant des sociétés d'agriculture et d'horticulture ont permis » depuis longtemps de constater les rendements considérables » obtenus soit en Angleterre, soit en France. Les comptes rendus » des exploitations anglaises de Logde-Fram, de Croydon, de » Bedfort, d'Aldershot, de Wrexham, etc., ne laissent aucun doute » à cet égard. Le ray-grass, cultivé dans un grand nombre » de fermes anglaises, donne 4 à 5 coupes de 100 à 200 tonnes

Digitized by Google

» d'herbe à l'hectare. Des céréales ont donné à Logde-Fram 43 à » 46 hectolitres de blé, 50 hectolitres d'avoine, 45 hectolitres de » seigle. Des choux atteignaient à Bretons-Farm 40,000 à 100,000 » kilogrammes ; des carottes 40,000 kilogrammes, des oignons » 56,000 kilogrammes, etc. » (Rapport sur l'assainissement de la Seine, par M. Cornil, sénateur, *Journal Officiel*, mars 1889.)

« A Dantzig, au témoignage de Lissauer, près des quatre cin- » quièmes des champs d'épuration sont affermés aux habitants » des villages de Heubude et de Weischselmünde, qui en vivent » dans l'aisance et la santé. Ce qui se louait 1 franc vaut aujour- » d'hui 5 francs 10. Un horticulteur de profession y fait croitre » des légumes qu'il vend en ville, et des fleurs qu'il expédie à » Paris et en Amérique, à l'état de fleurs naturelles sèches..... » Berlin a gardé, sauf 234 hectares affermés, l'exploitation de ses » champs d'irrigation. L'administration municipale possède, sur » ces domaines, 229 chevaux, 431 bœufs, 250 vaches, 663 moutons. » Elle approvisionne la ville d'un lait excellent. Son froment fait » prime sur le marché. » (Arnould, *Nouveaux éléments d'hygiène.*)

« Les cultures les plus variées peuvent être faites sur les » champs d'épuration et il est bon d'adopter le système de l'alter- » nance..... Les plantations maraichères peuvent être irriguées » en toute saison, mais on ne doit pas les étendre outre mesure » sous peine de ne pas trouver à vendre les produits. Le ray-grass » d'Italie jouit d'une véritable faveur sur les terrains d'irrigation » de tous les pays. Il croit rapidement et on peut faire annuelle- » ment de 5 à 7 coupes de bonne récolte. Chaque hectare produit » annuellement de 56 à 125 tonnes de ray-grass. Il est excellent » pour engraisser les bœufs et pour nourrir les vaches laitières ; » aussi on combine ordinairement l'élève des bestiaux et l'indus- » trie laitière avec les prairies artificielles irriguées à l'eau » d'égout.

» Après le ray-grass, ce sont les choux qui supportent le mieux » l'irrigation continue; puis viennent les plantes à racines, navets, » carottes, raves. On cultive aussi les turneps pour nourrir les » chevaux.....

» Une ferme où l'on cultive à l'eau d'égout coûte plus cher » d'installation et d'exploitation qu'une ferme ordinaire; mais » aussi elle est d'un rapport plus considérable et plus sûr : les » récoltes ne sont plus à la merci de la sècheresse et la dépense » d'engrais devient superflue. Aussi peut-on dire que toute ferme » exploitée à l'eau d'égout non seulement fait ses frais, mais rap- » porte un intérêt supérieur à celui des terrains moyens ordinai- » res....

» La ferme Leamington en Angleterre rapporte par an 4 1|2 p. 0/0 » du capital engagé....

» En Angleterre on évalue de 3.300 à 4.500 francs à l'hectare, le » revenu brut d'une irrigation à l'eau d'égout bien conduite.....

» L'expérience a appris qu'il est plus avantageux pour une ville » de céder à bail la location des terrains irrigués que de les » exploiter en gestion directe.....

Digitized by Google

» En outre des champs appartenant en propre à la municipalité, » celle-ci peut céder des eaux, contre une redevance déterminée, » aux fermiers riverains de la conduite d'amenée des eaux vannes » et à ceux qui possèdent des terrains contigus aux champs » d'épuration.....

» Les champs d'épuration de la maison de répression de Nan- » terre produisent 8 pour 100 du capital dépensé pour l'achat des » terrains et l'installation première. » (Richard, *Précis d'hygiène appliquée.*)

Les citations qui précèdent nous autorisent, ce semble, à conclure qu'on ne s'expose à aucune déception en évaluant à 18.000 francs le produit des deux champs d'épuration prévus par notre plan d'assainissement. Nous ajouterons que ce chiffre est un minimum et que le revenu dépasserait facilement 30.000 francs, si l'on doublait l'étendue des champs d'épuration, en calculant leur surface à raison d'un hectare pour 200 habitants, proportion admise à Berlin. Cet agrandissement du domaine à cultiver offrirait plusieurs avantages: utilisation et épuration plus complètes des eaux vannes, diminution des frais généraux d'exploitation, possibilité d'entreprendre l'élevage du bétail, etc. Si nous avons cherché, dans notre projet, à réduire à 10 hectares l'étendue des champs d'épuration, c'est uniquement pour ne pas atteindre un chiffre trop élevé dans l'estimation des frais de premier établissement. D'ailleurs 10 hectares suffiraient pendant les premières années; l'agrandissement des champs d'épuration se ferait ensuite progressivement.

Remarquons en terminant que rien n'obligera à créer simultanément tout le système d'égouts. Ce dernier se composant de deux canalisations parfaitement indépendantes, reliées à deux collecteurs distincts, la Ville pourra, sans aucun inconvénient, ne construire tout d'abord qu'un des deux réseaux, celui du nord ou celui du midi. Puis, profitant de l'expérience acquise par ce premier travail, elle compléterait ultérieurement son œuvre en installant le deuxième réseau avec ses annexes. Cette combinaison mérite d'être examinée sérieusement.

C. C.

Digitized by Google

GUILLÉMOUN[1]

Au pied des Pyrénées, dans la petite ville d'Aspet mourait, un de ces derniers matins, le sonneur de cloches, qui, pour avoir vécu presque ignoré, n'en fut pas moins un artiste d'un rare mérite, faisant du Cherubini et du Gounod à coups de poing et à coups de pied, avec une dextérité incomparable et une maëstria surprenante.

Là-bas, dans notre montagne, nous l'appelions familièrement Guillémoun, car il était le camarade de beaucoup d'entre nous et l'ami de tous.

« C'est une sotte musique que la musique des cloches », avait dit J.-J. Rousseau. Mais Lamartine avait réhabilité les joyeux carillons dans des vers immortels. Guillémoun prit à tâche de donner raison au poète.

On sait que l'emploi des cloches dans la musique a un grave défaut, c'est la prolongation des sons, qui jette de la confusion dans l'harmonie. A force de recherches et d'études opiniâtres, Guillémoun avait pourtant réussi à organiser un carillon qui, par l'égalité et l'éclat des timbres, faisait éprouver du plaisir même aux oreilles exercées. Tant il est vrai que le talent arrive à tirer parti même des instruments les plus ingrats.

Le mécanisme est d'une grande simplicité. Deux claviers sont placés devant le carillonneur : le premier est destiné aux mains, pour exécuter les parties hautes ; l'autre, qui est mis en mouvement par les pieds, appartient à la basse. De gros fils de fer partent de toutes les cloches et viennent aboutir à l'extrémité des lourdes touches, que le sonneur fait baisser en frappant avec le poignet ou le pied.

Tel est l'instrument. Ceux-là seuls peuvent se faire une idée de la prodigieuse agilité de l'artiste qui ont entendu les vives et alertes mélodies que, pendant un demi-siècle, Guillémoun lança du haut de son clocher à tous les échos de la vallée.

Il eut, dans sa prime jeunesse, la bonne fortune d'avoir pour maître et pour inspirateur son compatriote, André Bouéry, un musicien doublé d'un poète. Pendant longtemps, ces deux hommes furent l'âme et la voix de leur petite patrie. Le barde écrivait dans l'idiome patois du pays, aux consonnances un peu rudes, mais particulièrement expressives, les petites bluettes, qui chez lui montaient si aisément du cœur aux lèvres et qu'il notait immédiatement en musique, et le sonneur redisait aussitôt la chanson à ses cloches obéissantes, qui la lançaient dans les airs.

Le soir, à l'heure indécise du crépuscule, tout à coup le vallon s'animait avant de s'abîmer dans le sommeil. Là-haut, le carillon préludait au concert universel par quelques légers motifs, vifs, alertes, sautillants ; et des carrefours de la petite ville, de tous les buissons de la colline, de partout s'élançait en joyeux trilles le chant du sonneur, *d'ed campanè :*

1. Ruau Guillaume, mort à Aspet le 6 juin 1891.

Digitized by Google

Souno. souno, souno, Guillémoun,
Dïn, doun !
Penjo-t'a'ra campano !
Batano, batano !
Souno, souno, souno, Guillémoun,
Souno, Guillémoun,
A triplé carilloun !

Quelquefois, la phrase musicale s'alanguissait et se trainait en lente mélopée. C'était la douce cantilène de la Vierge berçant l'enfant Jésus. Cela ne se chantait pas ; c'était d'un sentiment si exquis !... pas chanté, à peine modulé :

Maynadjous,
Dab éds angélous
Endroumits-bous !
Era campano que souno,
Coumo bosto may ta bouno,
Maynadjous,
Canto per bous !

D'autres fois, au contraire, c'était la bonne et saine gaîté de la campagne, la vieille chanson gauloise, semée de traits fins, très familiers, mais toujours empreints d'une aimable sagesse.

Et tout cela, les cloches le disaient sous l'habile impulsion de Guillémoun, et le peuple, au loin, le répétait en chantant. Souvent aussi, aux jours d'été, tandis que les joyeuses volées du carillon bondissaient à travers les vallons ombreux, garçons et fillettes dansaient en rond et s'ébattaient en interminables farandoles sous les yeux des mères qui riaient et battaient des mains.

Heureux temps ! On chantait alors dans ce bon vieil idiome local qu'André Bouéry aimait tant et qu'il a fixé en des vers si gracieux. On n'avait pas encore appris l'*Amant d'Amanda*, *On dirait du Veau* et autres inepties faubouriennes de Paris.

Un jour viendra peut-être où nous pourrons reconstituer les éléments épars de l'œuvre entière de notre aimable poète-musicien. Et ce jour-là, nous fêterons sa mémoire comme il se doit, et nous y associerons l'inimitable organisateur de notre carillon harmonisé.

Guillémoun laisse un fils, un continuateur. Autrefois, quand on était fils de maître dans quelque art ou métier, on était *présumé* avoir les mêmes talents que son père, et on jouissait de certains droits et privilèges. Le fils ici n'a pas besoin d'invoquer la présomption : de bonne heure initié aux secrets de l'art paternel, il a déjà fait ses preuves. Le carillon ne restera pas muet, et le touriste, que la fantaisie conduira dans les gorges profondes du Cagire, se retournera, en passant, surpris et charmé, aux accents de la musique aérienne. Dans les notes sonores que l'airain jettera aux échos, est-ce la voix du père qu'on continuera à entendre ?... J'ai idée que les résonnances seront à ce point parfaites, que nous nous imaginerons que Guillémoun est toujours là-haut, commandant à ses cloches dociles. Et, de fait, ce sera toujours lui, sous les traits du fils, qui rappellent si bien la figure disparue, si douce, aimable et sereine.

Souno, souno, souno, Guillémoun,
Dïn, doun.

F. PÉRISSÉ.

Digitized by Google

UN
GRAND ADMINISTRATEUR

AU XVII[e] SIÈCLE

LOUIS DE FROIDOUR EN COMMENGE[1]

(SUITE)

Cette ville [Saint-Bertrand] est fort petite; elle est élevée sur une montagne toutte plaine de roschers et qui est tout à fait séparée des autres montagnes. La tradition du pays veut qu'elle fust autrefoie le Capitole, la citadelle ou forteresse de la cité et, en effet, la situation en est très avantageuse et commande sur toutte la plaine. J'ay mesme reconnü qu'elle estoit dans l'enceinte des anciens murs et j'ay veu, aussy, au dessous de la ville, du costé qui regarde les montagnes, de grosses pierres de maçonnerie qui semblent avoir esté faictes autrefois pour arrester l'eau dans le vallon qui est entre le derrière de Saint-Bertrand et les montagnes de Barousse. Il n'y a presque place que pour les ecclésiastiques qui composent le chapitre; et ce qui fait connoistre qu'elle a esté establie en des temps difficiles, pendant lesquels on estoit en crainte des insultes des hérétiques, c'est que, quoiqu'elle soit très petite, l'on y a fait encore, néantmoins, un petit enclos séparé et fortiffié contre la ville, dans lequel l'église est enfermée, avec la maison épiscopalle et les

1. Nous adoptons l'orthographe de l'époque, telle qu'elle est portée, d'ailleurs, dans les documents administratifs et dans les *jugements* de Louis de Froidour.

Digitized by Google

habitations des chanoines et des prébandiers. Le reste de la ville est habité de peu de personnes et de gens de petite considération. Les maisons n'y sont pas plus belles qu'aux autres lieux que vous avez veus.

Pour ce qui est de l'église, elle est petite et sert au chapitre et aux paroisses, est toute bastye de marbre brut et sans aucuns ornements en dehors. Il y a, au dessus de la principalle porte, une meschante tour de bois où sont les cloches. Le dedans est plus agréable : c'est une chapelle qui peut passer, dans cette province, pour une église des plus jolies. Il y a des chapelles tout au tour du chœur et aux bas costez; il y a un orgue dont la menuiserie — quoique gothique — peut passer pour belle et M. l'evesque le fit toucher, lorsqu'il me fit visiter l'église, prétendant qu'il soit fort bon. Le chœur est une closture de menuiserie à la mosaïque, très belle et très bien faicte et tous les siéges sont de mesme. Il y a quelques tombeaux d'evesques assez beaux, mais sur tout le sépulcre de S^{t} Bertrand qui est derrière le chœur.

Je ne dois point obmettre de vous dire que S^{t} Bertrand estoit nepveu du comte Raymond de Tholoze, fils d'un sien frère, à ce que lon prétend. On m'a dit aussi qu'il estoit natif et comte de l'Isle-Jourdain et l'on m'a fait voir, dans l'église et dans le cloistre, ses armes qui sont aux voutes et en quelques endroits des murailles, qui ne sont autre chose que les armes des anciens comtes de Tholoze, avec la mitre et la crosse.

L'on m'a fait voir dans un endroit qui est, à ce que je crois, au dessus de la sacristie, un meschant lieu où il y a des armes fort vieilles et fort enroüillées dont on se servoit anciennement pour la deffence de la ville et notamment, dans l'enclos du chapitre, plus avant, un autre lieu semblable où sont resserrez plusieurs anciens et beaux manuscrits en lettres gothiques, et autres. Il y en a mesme plusieurs qui sont en velain, avec de fort belle écriture, et plusieurs ornements de mignature. Et j'ay eü un chagrin extrême de voir qu'on eust tellement négligé

Digitized by Google

ces pièces rares que, manque d'entretenir la couverture de ce misérable lieu, l'eau qui y estoit tombée des pluyes en avoit gasté et corrompu la plus grande partye. Dieu sçait si j'en ay fait reproche aux prestres qui m'accompagnoient. On me fit voir aussi deux anciens calices fort beaux, plusieurs mitres des anciens evesques parmy lesquelles il y en avoit de fort petites et fort vilaines, et un bois ou corne de licorne. On dit que pour faire espreuve si elle estoit vrayment de licorne qu'il falloit la faire tremper dans l'eaü et qu'à l'instant l'eau bouilloit sur le champ. Nous fismes ceste espreuve, mais inutilement, car l'eau ne prit aucune émotion et demeura froide à son ordinaire. J'appris seulement, que quand les bestiaux estoient attaquez de maladie, on avoit recours au sacristin de l'église qui faisoit passer de l'eau dans la corne et la donnoit aux paysans et que les bestiaux malades ayant beu de cette eaü et d'une autre avec laquelle elle eust esté meslée, guerissoient infailliblement. Pour cela, je me rapporte à ce qui en est, mais je tiens pour seur que ce bois est une corne de licorne, tant parce qu'elle est de la matière et de la forme qu'on donne ordinairement à une corne de licorne, quand on nous les dépeint, qu'à cause qu'il n'y a au monde nul autre animal, du moins qui se connoisse, qui en puisse avoir de semblable. C'est une corne qui est d'os tirant sur l'ivoire, fort pesante, longue de cinq piedz, en forme de canulle, grosse le bas de cinq poulces ou environ et va diminuant jusqu'au bout d'en haut gros d'un poulce, d'où on a coupé la pointe, et il y a tout au tour une raye en onde qui fait un petit enfoncement; jugez si cela peut être d'un autre animal [1]. J'ay appris qu'en cette église il y avoit encore une autre rareté qui est une peau de crocodile qu'on oublia de me faire voir.

Le dernier évesque qui a esté esleu en la manière qu'on eslisoit avant le concordat du Pape et de noz roys estoit

1. Les aptitudes administratives de Louis de Froidour étaient heureusement supérieures a ses connaissances physiologiques.

Digitized by Google

de la maison de Mauléon, qui a fait à l'église les décorations qui y sont, et l'on y voit partout ses armes qui sont un lion rampant de gueules, en champ d'azur.

La maison episcopalle est entièrement ruynée et M. de Commenge tient à loüage une maison de la ville qu'il a enjolisvée et meublée, dans laquelle il y a de plain pied une salle assez grande, une petite chambre à alcove, une garderobe, un assez beau cabinet avec un petit réduit qui lui sert à escrire et à prier Dieu. Il a une semblable maison à Saint-Gaudens qui est la ville la plus considérable de son diocèze; il y a aussy un assez bon chapitre comme vous sçavez. Mais sa maison et sa demeure principale est à Alan qui est un lieu dont il est seigneur, où il a fait accommoder à la moderne d'anciens bastiments qu'il y avoit. Le revenü de l'esvesché est de vingt cinq à trente mille livres de rente. Le chapitre de S[t] Bertrand est considérable. Il y a six archidiacres, comme je vous l'ay dit, un prevost et un chantre[1] avec douze chanoines et vingt-quatre prébandiers. Voilà ce que je puis vous dire sur S[t] Bertrand; voyez si j'aurois eü raison de vous le passer sous silence.

Le dix-septiesme jour du mois, je demeuray à Barbasan et j'employai la matinée à faire plusieurs expéditions.

Prenant quelque relasche après le disner, comme je me promenois aux environs du chasteau, j'aperçus en l'air un oyseau d'une grosseur extraordinaire et qui volloit, ce me sembloit, d'une grande vitesse, de manière que je le pris pour un aygle; et je m'informay sur le champ, de Barbasan avec qui j'estois et de cinq ou six autres personnes du pays, si quelquefois l'on trouvoit des aygles dans les montagnes. Je fus trompé en ce que j'avois cru voir un aygle, parce que l'oyseau en question n'estoit qu'un milan, mais qui estoit extraordinairement gros et poursuivoit quelque petit oyseau qui se sauvoit

1. Le chantre, désigné ailleurs sous le nom d'écolastre, scolastique ou capiscol, était particulièrement chargé de la surveillance et de l'inspection des écoles.

Digitized by Google

devant luy, volloit avec précipitation pour l'attrapper; mais toutte la compagnie demeura d'accord que l'on voyoit fort souvent des aygles dans les Pirennées, et Barbasan particulièrement me dit qu'il y avoit deux ans qu'estant à la chasse ave deux de ses vallets sur la montagne qui est vis à vis de son chasteau il entendit un grand bruit en l'air et qu'ayant jeté la veüe à l'endroit où le bruit se faisoit, il vit deux oyseaux d'une grosseur extraordinaire qui s'entrebattoient; que les ayant regardez quelque temps, il vit qu'ils se battoient si fort qu'ils tombèrent tous deux à terre, sur un roscher qu'il me fit voir, et firent grand bruit en tombant; que de ce coup celui qui estoit dessous se rompit une aile, de sorte qu'il ne püt plus voller; et l'autre ayant demeuré un moment à terre se releva et en un instant s'evanoüit de sa veüe; que luy et ses deux vallets furent à l'oyseau qui estoit demeuré à terre qui se debattoit et faisoit les derniers efforts pour s'envoller et que l'un des deux le prist; mais l'oiseau d'un de ses piedz attrapa une des jambes de ce premier vallet qui pensa estre estropié et la serra si fort, se défendant de son bec et de son autre griffe, qu'il fallut le tuer à coups de crosse de fusil; qu'au reste, cet oiseau estoit un aigle impérial, le plus beau peut-estre et le plus gros qui se soit jamais veu; qu'il sembloit que son plumage fut doré; que ses deux ayles estant estandeues avoient douze à quatorze pans de longueur; que son bec estoit si grand, si fort et si dur qu'il paroissoit une corne et ses griffes plus grandes que la plus grande main qu'on se puisse imaginer[1], et que si cet oyseau avoit pu se conserver en vie, c'estoit un présent digne du roy.

Il me dit aussi, qu'il y avoit environ deux mois qu'estant à la chasse, au mesme endroit, son vallet s'estant escarté, il vit deux ours qui venoient vers luy, dont d'abord il fut fort surpris et fort estonné; qu'à peine eust-il le temps de prendre de grosses balles pour

1. M. de Barbazan nous paraît être un vrai chasseur des bords de la Garonne.

Digitized by Google

les mettre dans son fusil qu'il les vit à dix pas de luy[1]; que de fuir il n'y avoit pas moyen, parce que ces animaux l'auroient en mesme temps suivy, mais par bonheur, ces deux bestes ne l'aperceurent pas et s'arrestèrent regardant derrière elles pour reconnoistre si elles n'estoient poursuivyes, parce qu'elles avoient aperceu son vallet chassant, devant lequel elles avoient pris la fuite. Cependant, le vallet qui les avoit veües avoit pris le chemin le plus court pour les rejoindre et luy donner advis de ce qu'il avoit rencontré, et le rejoignit si heureusement que ces bestes s'estant trouvées venir vers eux, ils les tuèrent touttes deux, chascun la sienne.

Après avoir discouru quelque temps avec la compagnie de semblables autres choses, je retournay au chasteau. J'y reçeus plusieurs comparutions[2] des consuls de divers lieux où j'avois fait donner des assignations et entr'autres celles des habitants de la vallée de Barousse où je n'avois pas encore esté, mais toutte la vallée prenoit le fait et cause pour les habitants de Saleschan et de S^te^ Marie lesquels s'étant trouvez dans la vallée de Frontigne, allant de Barbasan à S^t^ Béat, avoient esté assignez; et les habitants comparoissoient par quatre deputez qui représentoient les trois estats, sçavoir : l'archiprestre de Troubat — que nous appelons doyen dans nos provinces — pour les ecclésiastiques; un gentilhomme nommé Créchet, pour la noblesse, et deux consuls de la vallée pour le tiers-estat, auxquels j'accorday acte de leur comparution et je pris avec eux assignation au lendemain pour aller visiter leur vallée et pour voir leurs titres. Je leur dis aussy, afin que je pusse partir plus matin, de me disposer une messe, et comme on court le risque en ce pays de faire un fort meschant repas lorsqu'on n'y est pas attendu, j'acceptay l'offre que ce gentilhomme me fit de m'y donner à disner.

1. Décidément, M. de Barbazan est un digne fils de Gascogne.

2. Ces consuls comparaissaient en vertu des assignations qui leur étaient signifiées par le procureur du roi.

Digitized by Google

Cependant Agède[1] retourna de la vallée d'Oueil avec un homme du pays qui l'avoit accompagné nommé du Pont de la Cabenasse et Moreau[2] qui me firent récit de ce qu'ils avoient veu.

Je vous ay parlé, dans ma précédente lettre, de la vallée d'Oueil et vous ay dit qu'elle estoit un membre de la chastellenie de Fronsac ou du Frontigne en Commenge[3]. Cette vallée aboutit à celle de Luchon, au dessus de Bagnières, montant à main droite, et elle est baignée d'une petite rivière qui n'a point d'autre nom que celui de rivière de la vallée d'Oueil; elle prend naissance dans les montagnes qui sont à la teste de la vallée dont le revers regarde et fait teste de celle de la Barousse et se forme des eaux de deux fontaines qui font deux petits ruisseaux qui s'unissent, arrosent toute la vallée et viennent ensuite se jeter dans l'Amoyse, au-dessous de Bagnières. Ils me dirent que l'on entre dans cette vallée par le mesme chemin qui conduit à celle de Larboust, lequel on quitte à main gauche, pour venir passer, à la main droite, sur un pont qui est au dessus de la rivière, et qu'en suitte on monte sur la coste de la montagne qui est à main droitte, que le premier village qui se trouve est celui de Sacourbiel qui est en un lieu fort éminent; que passant plus avant on trouve deux hameaux appellez Benque-Dessus et Benque-Dessoubs et en suitte, sur une mesme routte à demy coste de la montagne, on trouve, à distance égale l'un de l'autre, les villages de S[t] Paul, Mairaignes, Cauboutx, Cier et Bourg.

La vallée peut avoir une lieüe de longueur, les villages y sont bastis comme ceux des vallées voisines, les habitants y sont pauvres et misérables et ne vivent que de leurs mains et des petits proffits qu'ils font en Espagne pendant la moisson, les vendanges et la récolte des olives. Il n'y a nul autre bois que très peu de sapins qui

1. Agède était un riche marchand de bois de Saint-Elix que Froidour avait attaché à la reformation, en qualité d'expert-estimateur.

2. Moreau était un négociant de Toulouse qui avait des fonctions identiques.

3. Vicomté de Nébouzan.

Digitized by Google

se trouvent sur les costes des montagnes qui sont à main gauche, mais en très petit nombre ; ces habitants s'en servent pour leurs bastiments, pour leur chauffage et mesme vont quelques fois en vendre jusques à Arreau, dans la vallée d'Aure où les marchandz de bois de Tholoze viennent l'achepter... Ils ont communication avec les vallées de Barousse, de Barcilles, d'Aure et de Larboust et avec l'Espagne par les passages de Luchon.

Ils me dirent aussy qu'ils avoient visité la vallée de Larboust qui est en Rivière-Verdun et celle du Lis qui est une dépendance de celle de Larboust. J'appris d'eux que cette vallée aboutit à celle de Luchon, au dessus de Bagnieres, aussy bien que la vallée d'Oueil, celle-cy à main droite et la première à main gauche ; qu'elle a une bonne lieüe de longueur et qu'elle est arrosée d'un ruysseau qui se forme de deux fontaines qui font aussy deux petits rameaux à la teste de la vallée, soubs la montagne appellée Claravide qui est très hautte et qui fait la séparation de la France d'avec l'Espagne. L'entrée en est fort estroitte et l'on trouve, d'abord sur le costeau de la montagne qui est à main droitte, de suitte en suitte, les trois villages de S^t Aventin, Castillon et Cazeaux, et vis-à-vis, sur la montagne qui est à gauche, les bois de ces trois communautez. Passant plus avant, montant la vallée jusques la jonction des deux petits rameaux qui font le ruisseau, l'on trouve sur celuy qui est à main droitte Garin, Billières et Germil, et au-dessus Portet, tirant vers la vallée d'Oüeil de l'autre costé du mesme ruysseau Caterviel, et sur la montagne du costé de la vallée de Lauron, Gouaux, et sur l'autre rameau le village d'O et de Ponnavet. Tous ces villages manquent de bois et n'ont que quelques brossailles et de vains pasturages fort secs ; les habitants y sont pauvres et subsistent par les travaux qu'ils font en Espagne.

Quant à la vallée du Lis, elle est encore au.....de la vallée de Larboust et aboutit un quart de lieüe au-dessus de Bagnière. Il en descend une petite rivière qui se jette

Digitized by Google

dans celle de l'Amuysse; elle se forme de deux petits ruisseaux qui sortent des montagnes qui séparent la France d'avec l'Espagne. L'on appelle ces montagnes Serre des Cabals, une autre Suberlingue et l'autre Pic Couërat, touttes trois fort haultes et toujours plaines de nège et la fontaine mesme d'où provient l'un de ces ruysseaux est toujours cachée sous la nège. L'on appelle cet endroit en terme du pays : *Cul d'Iher* qui signifie : Cul d'Enfer; du reste la vallée est fort belle et fort agréable, contient presque une lieue de pays et ce qui est à main gauche est le revers des montagnes qui séparent la France et l'Espagne.

Je fus disner chez ce gentilhomme qui m'avoit invité le jour précédent; l'archiprestre et le curé du lieu s'y trouvoient et deux ou trois autres gentilshommes, et mesme à l'issüe du disner il y vint deux ou trois consuls de la vallée. Ce repas fut donné de bon cœur, à ce qu'il me parut; mais il n'étoit pas le plus propre, ny le plus grand que j'aye fait en ma vie; les poulets y estoient très maigres et le vin noir comme de l'encre; pour en avoir voulu boire du clairet qui estoit du vin de ces vignes en hautains qui est ordinairement fort vert, j'acheptay ce petit plaisir aux despens d'une bonne collique que j'eus le soir.

Après le disner, je m'informay de tout ce qui concernoit la vallée et j'appris qu'elle estoit l'une des quatre qui anciennement appartenoient au baron de Labarthe[1], qui sont Aure, Barousse, Neste et Magnoac, et que les comtes d'Armagnac qui luy faisoient la guerre, s'estant voullu emparer de tous ses biens, tous les habitants, par un accord et consentement général se donnèrent au roy Louis onzième[2], à condition qu'il les maintiendroit dans les privilèges, usages et coustumes dont ils avoient jouy

1. Pendant sa visite de la vallée d'Aure, Froidour rectifia les renseignements historiques erronés qui lui avaient été donnés en Barousse et vérifia les livres qui lui furent soumis.

2. Cette assertion est également erronée. La vallée d'Aure se donna au roi de France à la mort de Jean V, comte d'Armagnac, seigneur des Quatre-Vallées. Nous espérons jeter un jour quelque lumière sur cet événement peu connu.

Digitized by Google

et usé jusques alors; et j'ay veu, en effet, parmy les titres que les deputez de cette vallée, assemblez chez ce gentilhomme qui me donnoit à disner, me firent voir, une lettre patente du roy Louis onzième qui non seulement marque l'acceptation faite par S. M. de ce don que les habitants de ces quatre vallées font de leurs personnes et de leur pays, mais mesme la conservation et confirmation de leurs privilèges et coustumes qui y sont au long insérées, moyennant la somme de neuf cents livres de taille annuelle, que solidairement les habitants de ces vallées s'obligent de payer à toujours au Roy [1]. J'appris, aussy, que la vallée est d'une grande estandue et contient plusieurs grandes montagnes et plusieurs villages jusques au nombre de vingt-quatre ou vingt-cinq; que les

1. Nous avons trouvé aux archives municipales de la ville d'Arreau les lettres patentes de Louis XI que nous croyons devoir publier, persuadé que ce document est de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue*.

Voici le texte des lettres patentes de Louis XI, présentées à Louis de Froidour, et contenant la reconnaissance et la confirmation des privilèges, coutumes et usages des Quatre-Vallées :

« Louys par la grâce de Dieu, roy de France, seavoyr faiysons à tous presents et advenyr, nous avoyr receu l'humble suplication de manans (*) et habitans des païs d'Aure, Maignoac, Barousse et Nestes contenant ce que après avoyr mis en notre main la comté d'Armaignac et aultres païs, terres et seigneuries qui feurent et apartiendroient à feu Jean d'Armaignac, comme à nous apartenant, lesd. supplians qui sont marchessans du païs d'Aragon et estoient subjects dud. Jean d'Armaignac se sont liveralement mis et reduictz en notre main, obéyssance et subjection et à ceste cause et en recognoyssance de la loyautté que, en ce faysant, ils ont monstrée par effect envers nous, leur ayt esté promis par notre amé et feal conseilher l'evesque de Lombés, abbé de Sainct Denys en France, que pour la cause dessus dicte avons envoye ezd. païs qu'ils jouyront de tous les privilèges, prérogatifves, uzances et cousteumes dont ils jouyssoient et jouyssent au temps et heure de leur reduction et qu'il leur promit seroient entreteneus et par nous ratifiés et aprouvés, ensemble tout ce que par notre dit conseilher y a esté satisfaict et besoigné.

» A ceste cause, ils nous ont humblement fait supplier et requérir qu'il nous pleust leur confirmer iceulz privilèges et ratiffier tout ce que par notre dit conseilher y a, de par nous, esté besigné et aussy les tenir en notre main et unir à notre couronne et sur ce leur impartyr notre grâce.

» Nous, ces choses considérées, voulant traicter lesd supplians comme nos bons et loyauls subjects, entreteniyr la promesse qui leur a esté faicte par notre conseilhier à iceulz supplians en fabveur de ce que dict est et pour aultres causes et considerations à ce Nous mouvant;

» Avons confirmé et confirmons, de nostre grace spécialle, plaine puissance et auctho-ritté royalle, par ces présentes, tous les privilèges, livertés, prérogatifves, uzances et cousteumes que par les seigneurs et comtes d'Armaignac, prédécesseurs dud. feu Jean d'Armaignac et semblablement par luy et aultres qui ont esté ez tems passés seigneurs dud païs d'Aure, Maignoac, Barousse et Nestes, leur ont esté donnez, octroyez et confir-

(*) Manan: *manentes*, résidant dans la contrée.

Digitized by Google

habitants y ont droit d'usage [1] pour y prendre à discrétion tout le bois dont ils ont besoin pour leurs bastimens, pour leurs chauffages ou autres nécessitez, mesme pour en faire de la chaux et la vendre à qui bon leur semble, et qu'ils peuvent aussi vendre le bois qu'ils y coupent, payant au Roy ou à ceux qui sont en ses droit une légère redevance, comme d'un denier, d'un double, d'un liard et tout au plus de deux liardz, pour chacune pièce qu'ils coupent. J'appris encore qu'il n'y avoit riên de partagé entre les villages de la vallée pour les communaux, mais que les habitants pouvoient aller partout indifféremment faire pasturer leurs bestiaux et y coupper du bois et qu'à

mez, pour en jouyr et uzer, par eulx et leurs succeseurs, ainsy et par la forme et manyére qu'ils en ont jouy et uzé, justement et raysonnablement, par cy devant et comme ils faisoient au tems qu'ils se sont rendeus en notre obeyssance et ains ce avons ratiffié et confirmé, ratifflons et confirmons, par cesd. presentes, tout ce que par notre d. conseilher a esté besoigné par verteu du pouvoyr par nous a luy donné tant pour le faict des officiers de séneschal, juge, procureur, recepveurs et aultres officiers que des cappitaines et gardes des places que aultrement. Et en oultre les avons déclaré et déclarons, par cesd. présentes, estre unys et annexés a notre couronne, sans qu'ils en puyssent estre alliennez, baillez, ne transpourtez a aulcung de notre sang, n'y aultres quelz quilz soinct, ores que pour le tems adveniyr.

» Sy donnons en mandement, par ces mesmes présentes, aux séneschaulx de Guyenne, de Tholoze, d'Armaignac et d'Aure et à tous nos aultres justiciers, officiers ou à leurs lieutenants présens et advenyr et à chascung d'eulx, sy comme à luy appartiendra, que de notre présente grâce, confirmation, rattiffication, octroy et déclaration ils facent, souffrent et layssent lesd. supplians jouyr et uzer plainement et paysiblement, sans souffry aulcung destourbier, ny empeschement leur estre faict, mys ou donné au contraire; lequel sy mys ou donné leur avoit esté ou estoit, l'avons mys et mettons tout à néant, et affin que ce soient chose ferme et stable a tousjours, nous avons faict mettre notre scel à cesd. présentes, sauf en aultres choses notre droict et l'aultruy en touttes.

» Donné à la Victoire, au moys de nouvembre, l'an de grâce mil quatre cens soixante-quinze et de notre règne le quinziesme. Ainsy signés Bouet; le gouverneur de Daulphiné et aultres présens.

» *Visa, lecta, publicata et registrata ad procuratoris Dni nostri Regis requestam, Tholoze, in parlamento, decima quarta die Aprilis, Anno Dny millesimo quadragesimo* (sic) *septuagesimo, octavo, post Pasqua:* La Marcha. » (Arch. mun. de la ville d'Arreau).

1. Droits qu'avaient les *usagers* de faire paître leurs bestiaux dans une forêt ou d'y prendre du bois, soit à titre gratuit, soit moyennant redevance. Les droits d'usage comprenaient ceux de *chauffage, passage, paisson* et *glandée*. L'ordonnance de 1669 révoqua le chauffage et usage dans les forêts du roi, à l'exception des fondations ou donations religieuses. Les droits concédés à ce titre dans les forêts capables de les supporter furent maintenus; dans les autres ils furent réglés en argent, selon le prix du bois blanc seul accordé pour les chauffages. Ceux qui avaient été concédés à titre d'aumônes furent évalués en deniers et payés par les receveurs généraux et particuliers sur le prix des ventes d'après des états arrêtés en Conseil. Enfin les chauffages attribués aux officiers forestiers furent remboursés ou payés sur le prix des ventes. *(Lettres et Mémoires de* Colbert, t. IV. *notes*, p. 613.*)*

Digitized by Google

ce sujet il avoit esté réglé que la communauté de la vallée prendroit le fait et cause pour les communautez particulières que j'avois assignées.

On me dit aussy que le bourg d'Arreu, dans la vallée d'Aure, estoit le chef-lieu de touttes les quatre vallées, où estoient resserrez tous les titres et originaux qui concernoient les facultez [et] priviléges des habitans et qu'il y avoit quatre chasteaux qu'ils estoient obligés de garder, sceavoir : celui de Bramebac en Barousse, celui de Cadeac et [celui de] Tramesaigues, en Aure, et celui de La Barthe, en Nestes, qui estoit à présent tout à fait ruyné, mais que les trois autres subsistoient encore et que les habitans de touttes les vallées y alloient en garde chacun à son tour.

Après que je me fus esclairé de touttes ces choses, je montay à cheval avec toutte la compagnie, parcourant plusieurs endroits et vériffiay en partye ce qu'Agède avoit déja veu, en retournant des vallées d'Oüeil et de Larboust à Barbasan. Et sur ce qu'on me dit que de la montagne de Monsacon qui est une des plus haultes de la vallée, je pourrois la voir entièrement, je me mis en debvoir d'y aller. On m'advertit, cependant, qu'il falloit au moins quatre grandes heures pour monter au bout et autant pour en descendre, et comme je croyois que je le pourrois faire en moins de temps, je regarday ma montre pour voir l'heure qu'il estoit et vis que j'avois encore six à sept heures de temps ; je me résolus d'en mettre trois à monter et d'aller jusques où je pourrois, pour employer les restes de la journée à descendre et à retourner à Barbasan. Je fis ce que j'avois projetté et je montay trois grandes heures entières, tantost par de bons chemins, tantost par de petits sentiers, le long de précipices ; et en vérité, à peine estois-je à la moitié de la montagne, que, pour prendre le temps qu'il me falloit pour mon retour, je fus obligé de descendre et je ne pus arriver qu'à la nuit à Barbasan ; mais tout ce que je vous puis dire, touchant les bois de cette vallée, c'est qu'il n'en reste plus qu'en quatre ou cinq endroits, sçavoir : à la montagne d'Au-

Digitized by Google

radé qui est à la teste de la vallée, en celle de Formigué, qui est du costé des Frontignes, au Mont-Sacon et au Mont-Caup où il ne reste plus que de meschans hestres rabougris et de nulle valleur, sans qu'il y ayt un seul sapin, ny grand ny petit, les peuples de ces vallées les ayant entièrement couppés et vendus de manière que ceux qui veulent bastir, et les semalliers qui y sont en grand nombre, sont à présent réduits pour le travail de leur mestier d'aller chercher du bois jusques dans la vallée d'Aran; les autres montagnes sont des rochers nudz, des landes et pasturages et de petits bois abroutis[1]. Au reste la vallée est de grande estandüe et a, au moins, trois lieües de longueur; elle commence à la montagne d'Auradé, au revers de la vallée d'Oüeil, est bornée, d'un costé, par les vallées de Layrisse et des Frontignes, de l'autre par celles des Bareilles et de Nistos et a plusieurs issües, une dans la vallée des Frontignes, à S^te^ Marie, une au bout de la mesme vallée, à Luscan qui est mesme en deça de la Garonne, une autre au [bout] de la vallée de S^t^ Bertrand, qui s'estend mesme au delà de cette ville à Tibiran et Jaunac, et une autre derrière S^t^ Bertrand, à Générest. Elle est traversée par la rivière de l'Ourse qui se forme de deux ruysseaux dont l'un vient de la montagne de Ferrère et l'autre de celle d'Auradé; elle augmente par le moyen de quelques petits filets d'eau qui descendent des montagnes et vient se jeter dans la Garonne, au pied de la vallée, vis-à-vis à peu près du lieu de Luscan. Et pour vous marquer la situation de tous les lieux que j'y ay trouvez[2].....

1. Terme encore usité dans le langage administratif; désigne les bois mal venus, tant à cause des fonds que par suite du préjudice causé par la dent des animaux.

2. La fin de cette longue lettre manque.

Digitized by Google

LA TUTTE DE CULEGE

PRÈS BAGNÈRES-DE-LUCHON

Les montagnes du pays de Luchon ont plusieurs fois déjà fourni d'intéressants restes des premiers âges de l'humanité. Aujourd'hui nous signalerons aux savants l'existence d'une nouvelle station préhistorique.

Sa découverte date de plusieurs années. Mais jusqu'à présent nous avions négligé de faire connaitre le résultat de nos fouilles. Elles n'ont pas été très fructueuses, il est vrai, mais la rareté des grottes et abris sous roche dans les hautes vallées luchonnaises donne — croyons-nous — un certain intérêt à notre trouvaille, et nous engage à dire quelques mots de la station de la *Tutte de Culège*.

Parti du Portillon de Burbe (1308 mètres), le vallon du même nom descend directement à l'ouest de la frontière franco-aranaise, et vient, à la hauteur de la tour de Castel Vieil (772 mètres), déboucher dans la vallée de Luchon, à quinze ou dix-huit cents mètres en amont (sud) du village de Saint-Mamet. Sur les deux rives du ruisseau qui arrose le val de Burbe, on voit le granite-gneiss former la base des montagnes de Couradilles (1985 mètres) et du Mail du Cric (1834 mètres), et supporter des schistes cambriens azoïques, ou du moins dans lesquels on n'a pas encore, à notre connaissance, trouvé de débris organiques. Ce dernier sommet est lui-même couronné par

Digitized by Google

une assise de schistes siluriens supérieurs. Telle est en quelques mots la géologie générale de la région. [1]

Les pentes méridionales du Mail du Cric sont presque partout tapissées d'épaisses forêts où dominent les hêtres ; les chênes cependant y couvrent d'assez larges surfaces, notamment dans la partie sud-sud-ouest, jusqu'en decà du plateau de prairies d'où s'échappe la *cascade Sidonie.* Un instant avant de l'atteindre, sur la gauche de la route carrossable s'embranche un sentier muletier. Il passe près d'une grange, se développe sur de maigres gazons, où, au milieu des débris tombés de la montagne même, on remarque çà et là des blocs d'origine glaciaire ; puis le sentier s'élève au travers des rochers et des futaies de chênes clair-semés. Suivez-le quelques instants, et vous ne tarderez pas à voir à votre droite, bordant presque le routin, une cavité de moyenne étendue, que surplombe de douze à quinze mètres une paroi granitique coupée de bandes schisteuses. C'est la *Tutte de Culège.* Elle doit son nom à celui de ce quartier de montagne connu dans le pays sous l'appellation du *Clot de Culège* ou *Clot de Culgo.*

Au mois d'avril 1883, redescendant du Mail du Cric à travers bois, nous eûmes la bonne fortune de découvrir cet abri. La proximité relative des grottes de Saint-Mamet ouvertes dans le même terrain géologique, la position excellente et en plein midi de la Tutte de Culège, au bord d'un plateau de prairies arrosées par un ruisseau d'eau vive, me donnèrent à penser qu'autrefois elle avait pu être remarquée par l'homme, et que les hommes primitifs qui avaient utilisé alors les abris de Saint-Mamte, avaient fort bien pu chercher également ici un refuge au moins temporaire.

1. En dehors des grottes situées près de Saint-Mamet (ou grottes de *Berdot*) existent sur le territoire de cette petite commune quelques cavités sans importance, auxquelles cependant les habitants ont donné des noms particuliers. Ce sont : la grotte du *Badé Carrabouy* (près le village) et la grotte ou *Tutte d'ets Pécats* (ou des Péchés). Cette dernière est située près et à l'ouest de la cime du Mail du Cric sur le versant de Burbe, et s'ouvre dans les schistes carburés noirs de l'assise silurienne. A cette excavation insignifiante se rattache la légende des sorcières qui, dit-on, certains jours étendent leur linge à sécher au soleil à l'entrée de la grotte. ,

Digitized by Google

Retrouver les traces de leur passage, si elles existaient encore, savoir si cette station présumée en était réellement une, et à quelle époque elle remontait, il n'en fallait pas davantage pour m'intéresser et m'engager à pratiquer des fouilles.

Aussi deux jours ne s'étaient pas écoulés que je revenais dans le val de Burbe. C'était le 10 avril 1883.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la Tutte de Culège est admirablement située et fait face au midi. Placée à la base d'une paroi légèrement surplombante, elle forme un abri naturel de huit mètres de long sur trois de profondeur, que rien actuellement ne vient clore à l'est et au couchant. Il est à présumer cependant qu'autrefois des amoncellements de pierres et de terre, ou la roche elle-même, désagrégée ensuite par le temps, en fermaient quelque peu les côtés. En avant s'étend à deux mètres cinquante sur toute la largeur de la cavité une sorte de plate-forme assez régulièrement bordée de blocs de granite détachés de la montagne, enfouis en grande partie dans la terre, et qu'on pourrait croire arrangés de main d'homme. Bruyères et fougères vigoureuses envahissaient à l'envi ce placis, y formaient un véritable fourré, qui nécessita tout d'abord le déblaiement du sol.

Cela fait, une tranchée de deux pieds de large fut conduite (côté ouest) du bord du plateau au pied de la paroi. A moitié distance environ entre ces deux points, par cinquante centimètres de profondeur, on mit à découvert un épais foyer, circonscrit par des pierres, avec terre noire mélangée de charbon en abondance (bois de chêne principalement), d'éclats schisteux et granitiques, de quartzite et d'eurite, et quelques tessons de poterie noirâtre, restes d'un vase de moyenne dimension. Le tout ayant visiblement subi l'action du feu.

Ce résultat obtenu, je fais ouvrir une seconde tranchée d'un mètre de large, dirigée perpendiculairement à la première. Elle longeait tout le pied du rocher.

Vers le milieu de l'abri, à soixante-dix centimètres du

Digitized by Google

pied de la paroi et par cinquante centimètres de profondeur, deux nouveaux foyers peu éloignés l'un de l'autre furent mis à découvert par les déblais. Comme dans celui de l'ouest, je constatai la présence de nombreux morceaux de charbon, de tessons de poterie brisée et des cailloux plus ou moins atteints par le feu. Quinze centimètres plus bas, la pioche rencontra une terre jaunâtre non remaniée et fort compacte, indice presque certain de l'ancien sol, qui s'étendait à ce niveau dans tout l'abri. Aussi je ne poussai pas plus loin les fouilles.

Mon but était atteint, et si les fouilles pratiquées en avril 1883 dans le val de Burbe n'ont donné que peu de résultat, elles nous permettent néanmoins d'y constater l'existence d'une station jusqu'alors inconnue et de même âge, croyons-nous, que les grottes de Saint-Mamet regardées comme néolithiques. Dans les deux localités, en effet, assez voisines l'une de l'autre, on a trouvé des foyers avec nombreux fragments de charbon et cailloux calcinés, les mêmes poteries à pâte noirâtre avec grains de quartz. Mais tandis qu'à Saint-Mamet, avec ces vestiges de la présence de l'homme à une époque bien reculée, on a recueilli des armes en silex, en quartzite, des hachettes en pierre, ici ces derniers objets feraient complétement défaut si je n'avais à signaler la trouvaille, tout à côté de l'abri (est), d'une petite hachette polie en eurite. Longue de $0^{m}090$ millimètres et large de $0^{m}050$ millimètres sur une épaisseur moyenne de $0^{m}025$ millimètres, elle est encore très affilée au tranchant, mais brisée à la partie postérieure.

Cette absence presque absolue, dans notre abri, du mobilier rudimentaire usuel de l'homme préhistorique donnerait à penser que la Tutte de Culège, malgré son exposition en plein midi, ne servait point de demeure permanente, mais simplement de station temporaire, de poste au chasseur de renne. Sa demeure ordinaire devait se trouver à la grotte de Saint-Mamet, comme l'indiquent les sépultures contiguës (vases funéraires avec cendres

Digitized by Google

et ossements) que nous y avons découverts en 1876.

En résumé, nous croyons que l'on peut considérer les grottes de Saint-Hamet et l'abri de la Tutte de Culège comme néolithiques, et ayant été utilisés simultanément, mais à des usages différents, par les mêmes hommes, ancêtres bien reculés des habitants actuels.

Maurice GOURDON.

22 février 1891.

Digitized by Google

André BOUÉRY

Biro, biro, biro
Décap à Cagiro,
Arrénoulat !
(A. Bouéry, *Cansous*, 17.)

Cet *Arrénoulat*, cet enfant d'Aspet — c'est tout un — dont nous voudrions raviver le souvenir, c'est André Bouéry.

Bouéry aima son berceau, ce qu'il appelait son nid, jusqu'à la tendresse. Il avait beau courir le monde, partout il souffrait d'un spleen inguérissable : son regard, son cœur, ses ailes le portaient invinciblement vers Cagire.

Què bist courbassés en Aoubergno,
Què bist perrots as Toulousens ;
En passant què prés era hergno
Dab es parrats de Sen-Gaoudens...
Tout èro lech, tout m'ahastiaouo,
Ço de bieil coumo ço de naou...
Sensé ridé qué m'aouitaouo
Aquech aoujam de Mourréjaou !

Soulet pertout jou qué m' troubaouo
Oun sé bouillo qu'anesso cay !
Couant dé cots se m'arrébrembaouo
Ed ninc oun m'adesquec ma may !
Daquéd ninc bén ' trobi ' ra trasso,
É praoub ' aoudech eschalatach,
Arrén qué bédéou qué m ' deslasso !
— Hurous qui s'y tén acatach ! !
— Biro, etc.

Le poète est mort depuis douze ans à peine ; et les cloches de son pays, en redisant les airs de ses chansons, sont presque seules à parler de lui.

Digitized by Google

Ce serait-il trompé quand il chantait :

Bet atura daouac Cagiro :
Brabés amix qu'ey troubaras.

Non, les amis qui le connurent, qu'il aima et qui l'aimèrent, n'oublieront jamais André Bouéry; mais ils doivent à sa mémoire de ne point la laisser périr dans le pays dont il a été l'honneur.

Bouéry n'est pas une figure vulgaire. A un vrai talent de poète et de musicien, il joignait une réserve, une timidité instinctive, poussée à l'excès.

L'artiste aime le grand air, l'éclat du jour et le bruit de la renommée. Comme l'oiseau se sent fait pour voler, lui se croit fait pour briller. S'il résiste à la tentation de la gloire, il succombe presque inévitablement à celle de son diminutif, l'innocente vanité qu'on a appelée la gloriole. Être artiste et s'effacer paraît une contradiction.

Et pourtant cela se rencontre, et il est temps de signaler, dans André Bouéry, ce rare et attrayant contraste. La musique et la modestie, comme deux sœurs jalouses, se combattirent longtemps au dedans et autour de lui; mais enfin la musique fit tant de bruit, qu'elle l'emporta sur les timides réserves de la modestie. Selon nous, qui l'avons connu, le plus grand tort de sa vie fut de résister à sa destinée et de s'attarder dans le vulgaire chemin de la vie commune, quand il se sentait en lui-même la glorieuse et impérieuse prédestination de l'art.

La passion de l'harmonie s'éveilla en lui, dès l'enfance, comme un instinct irrésistible de l'âme. Ecolier, il disposait dans le secret de son pupitre des cordes harmoniquement tendues, qu'il faisait vibrer sous ses doigts aussi suavement que possible, autant par amour de cet art qui l'obsédait, que par crainte de la discipline qui l'épiait.

Éclos au sein des Pyrénées, dans un pays gai et chrétien où tout le monde, alors, croyait et chantait, — de croire à chanter il n'y a pas loin — son talent inclina, en

Digitized by Google

naissant, vers la forme religieuse et populaire, et, dans l'un et l'autre genre, il a produit des chants qui respirent, comme il le faut au temple, la gravité solennelle de l'adoration, l'amour et la douce mélancolie de la prière ; ou, tels qu'ils conviennent à la foule, simples et faciles, piquants de verve et d'originalité. Peut-être lui manqua-t-il, sinon une étude approfondie des lois de l'harmonie, du moins la science pratique des combinaisons savantes. Mais il excelle à dessiner un sujet, à créer une mélodie, ce qui caractérise au fond le génie du musicien. Ses compositions témoignent d'une fécondité merveilleuse et constituent parfois de vrais tours de force. Enfermé dans l'étroit espace de quelques notes, il en fait jaillir d'intarissables formules. Le clocher qui l'a vu naître résonne plusieurs fois par jour des airs joyeux et variés dont il l'a enrichi et que le peuple reconnaissant répète à l'unisson, à l'heure de l'*Angelus*, avec une gaieté qui dispose à la prière.

« Aspet fait redire aux Pyrénées les joyeux airs d'un carillon qu'on dirait emprunté à la Flandre française ou belge. Dix cloches seulement, dont la plus grosse pèse vingt quintaux, mais dont l'accord est parfait, résonnent avec la justesse et la prestesse d'un piano sous l'impulsion d'un clavier touché par des mains habiles [1] ».

Cet exécutant habile n'est plus. Notre Guillémoun, dont le souvenir se rattache à celui d'André Bouéry, vient, lui aussi de disparaître : figure aimable et sympathique, esprit délié, qui transmettait à la main une dextérité étonnante. Il faut avoir vu, pour l'apprécier, cet artiste singulier, jouant des poings et des pieds sur ces grossières touches de bois, faisant parler ensemble ou tour à tour ces cloches disséminées, en tirant des mélodies et des accords d'une précision parfaite.

C'est André Bouéry qui avait conçu et organisé cette instrumentation nouvelle et l'avait munie d'un répertoire

1. *Les Mille et une Merveilles de France*, p. 248.

Digitized by Google

inépuisable, entré de toutes pièces dans la mémoire et dans l'oreille du carillonneur, qui passait d'un sujet à l'autre sans hésitation ni relâche.

André Bouéry faisait des vers et de la musique depuis plus de trente ans, et cependant n'était guère connu que dans son pays natal et dans les lieux où l'avait conduit sa *seconde* vocation de fonctionnaire de l'enregistrement. Enfin, un éditeur sagace et insinuant parvint à mettre la main sur cet insouciant artiste, et, en quelques années, il a su exploiter cette mine imprévue, avec un rare bonheur, qui n'a pas nui à sa fortune. M. H. Gautier, bien connu aujourd'hui du monde musical, a publié une partie des œuvres personnelles de M. Bouéry, et travaillé avec son concours à populariser dans nos écoles les mélodies les plus belles et les plus faciles des grands maitres.

Nous n'oserions prétendre que les créations d'André Bouéry soutiennent sans infériorité la comparaison avec celles des compositeurs célèbres ; mais il nous semble qu'entre les unes et les autres éclate un air de famille qui suffit à la gloire de l'artiste pyrénéen. Sa musique n'est pas une pure fantaisie de l'esprit et de l'oreille, mais toujours une gaie leçon de bon sens ou un élan, tantôt joyeux, plus souvent mélancolique, du cœur ; la teinte dominante de ses motifs, en effet, est une douce tristesse qui recueille, émeut et éveille dans l'âme la meilleure partie d'elle-même.

Peut-être ce don de nature était-il en M. Bouéry un sombre pressentiment. Son fils, charmant jeune homme, qui devait perpétuer son nom et les vertus héréditaires de sa famille, mourait à Toulon, frappé du typhus, pendant son épreuve du volontariat. Bientôt après, sa fille ainée, Louise, emportait dans la tombe ces trésors d'exquise sensibilité qui répandent la joie la plus douce au foyer domestique.

Il l'avait chantée à son berceau et épanché sur elle,

Digitized by Google

comme s'il pressentait l'avenir, les sollicitudes et les larmes de sa tendresse.

A'ra nosto Huiluco

Maynadougno,
Nou plouretz dounc bous, migougno !...
Trop loun temps bostis oueillous
Nou séran eschuts dé plous !

Touto clucado qu'ets bengudo
En aquesté moundé troumpur...
En'as espios nou siats cajudo,
Praoubo flou, gatgé dé bounur !
Maynadougno, etc.

Bats sabérats quan y siats touto :
Aymado ben sérats dé Diou
Sé nou troubats en bosto routo
Loup en hiouer, cerp en estiou,
Maynadougno, etc.

Mais, adj'agnet qué bén dé nèché
Petit brembo ço qué s'escay ;
Et, tout hurous qué s'en ba pèché
Ad miey dés bosqués dab sa may...
Maynadougno, etc.

Perqué plourats ta léou, pétito,
Quand tout s'arrits sus bosté brès ?...
Prenguets d'aquesto courto bito
Es goys abans,..... es plous après !
Maynadougno, etc.

Avec la mélancolie, ce qui caractérise les œuvres de M. Bouéry, c'est l'expression naturelle et facile. Ses mélodies présentent une coupe originale et dégagée qui parle par elle-même, interprète fidèlement les paroles et fond dans un seul jet la poésie et le chant.

Cependant le poète, dans la plupart de ses compositions, est au service du musicien, puisque la musique, à laquelle il prête sa parole, a préexisté à sa poésie.

On ne le dirait pas en lisant ces stances fraîches, alertes, bien suivies, où le poète semble s'ébattre d'une aile légère dans l'air, au soleil et à la rosée.

La plus grande partie de ses sujets poétiques répond aux chants populaires destinés aux écoles.

Digitized by Google

Dans les pays où le culte de l'harmonie est le plus en honneur, comme en Italie et mieux encore en Allemagne, l'enfant est initié, en apparaissant à la vie, à la bonne et belle musique, à la musique classique, par des airs simplement et agréablement modulés, que sa mère, ses frères et sœurs murmurent en le berçant, qu'il apprendra plus complétement sur les bancs de l'école, qu'il chantera à l'atelier, à son bureau, le long des sillons et au foyer, toute sa vie. Il en est de la musique comme de toute langue humaine : on ne la parle bien qu'à la condition de l'avoir parlée de bonne heure et longtemps.

Pour introduire et acclimater en France ces mélodies populaires, M. André Bouéry a substitué des paroles françaises à l'idiome étranger, et M. Gautier, qui revendique à bon droit la spécialité de ce genre de publications, a déjà édité plusieurs recueils, où figurent les maëstri les plus illustres : Gluck, Sacchini, Haydn, Weber, Mendelssohn, Kreutzer, Silcher, Rossini, etc. Nous signalons en particulier trois fascicules précieux, contenant chacun vingt petits sujets de Mozart, de Beethoven et de Schubert ; plus un quatrième, où sont reproduits, ou mis au jour, les airs, si connus dans le Béarn, du poète patois Despourrins.

Dans cette adaptation des paroles à un chant donné, on ne saurait s'imaginer combien le travail est épineux, ingrat, à moins d'avoir été soi-même aux prises avec la difficulté. Cette difficulté consiste à faire constamment coïncider le rhythme poétique avec le rhythme musical. Quand cette prévision fait défaut, la coupe mélodique est brisée ou violentée, le sens des paroles défiguré, et leur correcte accentuation méconnue.

En France, la plupart des chansons et des cantiques populaires s'affranchissent de ces délicatesses. Les romances, plus soignées, ont tous leurs couplets intégralement notés. Pour les sauver des hasards et des injures de l'imprévu, on écrit la musique sur chacune des stances de la versification.

Digitized by Google

Le mérite de M. Bouéry, et nous doutons qu'il ait jamais été égalé en ce point, est d'avoir minutieusement assorti les syllabes et les paroles de ses délicieuses poésies au rhythme musical, de telle sorte que, la mélodie une fois connue, tous les couplets s'y calquent sans effort.

Cela parait simple comme la nature; mais la réalisation ne s'obtient que par de longs tâtonnements, et rarement sans quelque dommage pour la poésie. Sous cette contrainte, on n'aboutit guère, à moins d'être doué d'une fécondité et d'une souplesse d'esprit extraordinaires, qu'à des rimes suffisantes et à une phraséologie incolore; le poète s'éclipse, le versificateur s'embarrasse : il ne reste qu'un parolier. Et plus le souffle poétique est puissant, moins on respire dans cette étroite enceinte. Se sentir l'aile libre, et être condamné à se mouvoir pas à pas à la suite d'un autre, qui ne perdrait son allure dans ces entraves, et conçoit-on un supplice plus fait pour compromettre la patience et la liberté d'esprit?

Cette torture, M. Bouéry dut la ressentir plus vive encore et plus insurmontable dans la traduction faite en vers français de ses propres poésies patoises, que, dans son pays, les cloches et les voix redisent à l'envi aux monts et aux vallées. Du moins, en face des mélodies de Mozart, de Beethoven et autres compositeurs étrangers, le poète français gardait encore la liberté de son thème et de ses pensées; ici, il s'impose une traduction sévère où il doit respecter également et le sens des paroles et les inflexions musicales.

Et plus l'œuvre qu'il faut interpréter revêt une forme délicate, piquante, originale, plus le travail du traducteur devient compliqué et ardu.

Or, le poète méridional connait et pratique admirablement les nuances les plus fines, les tours les plus expressifs de la langue qui l'inspire. Pour qui entend et goûte comme lui les finesses et les grâces de cette langue ima-

Digitized by Google

gée, les 24 chansonnettes[1], qu'il a tardivement livrées au public, forment un brillant bouquet où miroitent les fleurs les plus charmantes et les plus variées. Qu'en dire à ceux qui n'entendent pas ces mots harmonieux, ces expressions vives, ces tours pittoresques, que tout commentaire affaiblit et décolore? La traduction la plus fidèle et la plus heureuse qu'on puisse leur présenter, est, sans contredit, celle que l'auteur nous en donne lui-même en vers français similaires, et dont nous recommandons la lecture aux amateurs friands de poésie.

Nous avons déjà cité, nous voudrions pouvoir citer longuement. Pour donner une idée de la richesse et de la suavité de ces chants, détachons encore cette mélancolique et gracieuse élégie, que les cloches d'Aspet chantent tristement aux mères qui pleurent leurs nouveaux-nés ; car, en ce pays, c'est la seule sonnerie qu'on entende aux funérailles des petits innocents :

Aoubach[2]

Nou plourets pas és maynadjous qué s'moren,
Angélous ent'ad ceou marcats;
Plagnets és qué sus terro sé démoron !...
Per éris prégats Diou ! prégats !
Prégats Diou, prégats !...

I

Un maynadgé s'é mort !... — Ataou io flou qué passo,
Ad cap d'un soul dio dé printémps...
Hurouso flou ! qu'aoutan ni glasso
Nou macaran quand sio lou témps !
Nou plourets pas, etc.

II

Un maynadgé s'é mort ! — Io goutto d'arrousado,
Perlo dé cristal et d'argént,
Ataou finis, esbapourado
Abanx qu'éd souléil sio ragént...
Nou plourets pas, etc.

1. *Cansous d'éd Campané d'Aspet*, St-Gaudens, impr. Abadie, 1872.
2. *Aoubach*, enterrement d'un enfant.

Digitized by Google

III

Un maynadgé s'é mort! — Io stélo né luquéjo,
Qu'a désparéchuch aouta léou;
Taou un lambret, quand s'éslaméjo
Déja qu'és perd ad cor d'éd ceou.
Nou plourets pas, etc.

IV

Un maynadgé s'é mort! — Baoumé, stélo, rousado,
Tout ço dé pur, aymat dé Diou,
D'éd paradis qué n'a ' r'antrado,
Et qué tiro décap aquiou
Nou plourets pas, etc.

Voici la traduction :

Il est mort un enfant

Ne pleurez pas sur les enfants qui meurent :
Pour le ciel ceux-là sont élus !
Plaignez plutôt, plaignez ceux qui demeurent !
Pour eux priez, priez Jésus !
Oui, priez Jésus !

I

Il est mort un enfant. — C'est une fleur qui passe
N'ayant vu qu'un jour de printemps...
Heureuse fleur ! Autan ni glace,
Pour toi, n'auront pas eu leur temps !
Ne pleurez pas, etc.

II

Il est mort un enfant. — La perle de l'aurore,
Du jour redoutant la chaleur,
Déjà se fond et s'évapore
A l'heure où vient le laboureur.
Ne pleurez pas, etc.

III

Il est mort un enfant. — Une étoile scintille
Et disparait au même instant...
Tel à nos yeux l'éclair qui brille
Se perd au fond du firmament...
Ne pleurez pas, etc.

IV

Il est mort un enfant. — Astre, parfum, rosée,
D'un milieu pur sentant l'attrait,
La jeune âme s'est élancée
Vers le Ciel où Dieu l'attirait !
Ne pleurez pas, etc.

Digitized by Google

On peut juger par cette citation, qu'aucune autre ne contredit, quel parfum de pureté exhalent les vers si gracieux d'André Bouéry. Les maitres qui ont pour l'enfant le souci de la vertu, autant et plus encore que celui de l'art, estimeront cette beauté morale à l'égal de la beauté mélodique et littéraire.

Les amateurs qui ont pu apprécier la trempe artistique de M. Bouéry sont unanimes à regretter qu'il ait jamais pensé à suivre une autre carrière que celle de l'art. Fidèle aux pressentiments de la nature, l'artiste, en lui, eût été complet ; car la poésie et l'harmonie formaient comme le fond de ses heureuses facultés, et, dans un milieu favorable, libre de toute occupation et préoccupation inférieures, il n'est pas douteux que son génie, prenant son essor, n'eût marqué sa place parmi les illustrations de notre époque.

Il est vrai, nous l'avons remarqué en commençant cette esquisse, l'attrait de son inspiration allait de préférence aux chants pieux et populaires ; mais le point culminant de l'idéal et de l'art qui l'exprime, où est-il donc, sinon dans les émotions et la majesté de la religion? Et, après la louange de Dieu et les joies fécondes de la prière, conçoit-on un but plus grand et plus noble que d'élever, de délasser, de consoler le peuple, en le charmant?

Qu'il nous soit donc permis, en finissant, d'émettre un vœu auquel le culte du beau et l'amour du bien ont une égale part, celui de voir réunies, publiées et propagées, les œuvres poétiques et musicales d'André Bouéry.

M. H. Gautier, à qui revient le mérite d'avoir mis en lumière ce rare talent d'artiste, avoue qu'il s'en est bien trouvé et qu'il lui doit, en grande partie, la prospérité de sa maison. Pourquoi, donnant un libre cours à sa reconnaissance, ne complèterait-il pas son œuvre en recueillant les richesses nombreuses, nous le savons, que M. Bouéry s'obstina à cacher, pour les réunir, dans un seul et même faisceau, à celles que le public connait

Digitized by Google

déjà? Ce serait, une fois de plus, bien mériter de la musique et de la poésie.

Depuis que le goût est aux statues, il est surprenant que la municipalité d'Aspet n'ait point songé à faire revivre et à perpétuer les traits sympathiques de l'artiste qui lui consacra ses chants et ne rêva d'autre gloire que celle d'être aimé de ses concitoyens.

J. RIBET,
Chan. hon.

Digitized by Google

Saint MISSOLIN d'Aure

PRÊTRE & MARTYR

SA VIE, SON MARTYRE ET SON CULTE

INTRODUCTION

Un nouvel astre brille au firmament de la religieuse vallée d'Aure. La terre des Exupère et des Garcias donna aussi le jour à saint Missolin, prêtre et martyr.

Voici comment nous avons été amené à le soupçonner d'abord, à le découvrir ensuite.

Etant encore élève du grand séminaire, nous parcourions, un jour, l'inventaire des archives paroissiales de l'ancien diocèse de Comminges, à la préfecture de Tarbes, quand nos regards tombèrent, par hasard, sur les lignes suivantes, consacrées à l'église de Cadeillan-Tracherre : « Roulle des comtes que je mets et balhe » par devant Mr le Recteur tant des fournitures que réseptions, fait » par moy Jean Ferras, lumignier de l'église Mr Mesolin. 1634.» Une idée lumineuse traversa, à l'instant, notre esprit. Notre diocèse, nous dimes-nous, honore un saint Missolin : ce saint pourrait bien être né dans la vallée d'Aure; car, après les travaux des Bollandistes et ceux plus récents encore du savant abbé J. Dulac, le mystère plane toujours sur son berceau. Comment, au reste, une modeste paroisse des confins du diocèse de Comminges, se serait-elle donné pour titulaire de l'église un saint dont le culte ne parait avoir jamais franchi les limites de celui de Tarbes ?

Cette idée hardie, téméraire même si l'on veut, nous souriait; nous la caressions encore lorsque la Providence mit entre nos mains le *Dictionnaire généalogique* du paléographe Larcher. A la page 485 du tome M, nous trouvions cette notice : « Missolin [appelé » Misorio par les Espagnols [1]], saint martyr, bien différent du pré- » cédent [2], naquit à Cadeillan, dans la vallée d'Aure, sur la fin

1. En manchette, Coll. ms de Lestrade.

2. Sur saint Missolin de Tarbes, on lit : « Missolin, apelé vulgairement saint Meschin, » est un confesseur dont on célèbre la fête à Tarbes le 24e de mai. On assure, sans fixer » l'époque, qu'il délivra la ville assiégée par les Barbares. Ils furent défaits dans la Lane- » Morine, à l'orient du village d'Ossun. Il paraît que du nom de cette lande on peut conjec- » turer que les assiégeants étaient Mores ou Sarrasins. Le saint parut à cheval dans la » mêlée, et l'épée à la main. Le curé de Saint-Jean du Bourg-Vieux de Tarbe fait tous les » ans une procession dans la paroisse, en mémoire de cet évènement, et l'on ne travaille » pas le matin du 24e de mai. Grégoire de Tours assure que, de son tems, on conservai

Digitized by Google

» dn x[e] siècle. Les Sarrasins, chassés d'une partie de l'Aragon, » s'étant répandus dans la vallée d'Aure, Missolin se croisa avec » quelques gentilshommes et chassa, vers 1015, les infidèles. Le » chef des chrétiens était, dit-on, un cavalier *(sic)* espagnol du » nom de Lassus. Après cette expédition, saint Missolin se retira » dans un désert, près de la ville d'Aynsa en Aragon, sous la con- » duite d'un solitaire qui avait mérité d'être élevé au sacerdoce. » Il se chargea de mener au pâturage le troupeau de son supé- » rieur.

» On compte parmi les miracles qu'on lui attribue celui d'avoir » fait passer sur sa houlette le troupeau pour le conduire au-delà » d'un ruisseau escarpé et presque sans bords que les Espagnols » appellent un *barranco*.

» Les sièges épiscopaux d'Aragon n'étaient pas remplis. Les » évêques des provinces voisines prenaient soin des diocèses sans » pasteurs. Celui de Tarbes donna la prêtrise à saint Missolin.

» Un jour qu'il venait de dire la messe, il fut rencontré, avec les » clercs qui l'avaient servi à l'autel, par les Sarrasins qui le » tuèrent. Son corps fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint- » Vincent de la Borde, au diocèse de Balbastro, dans laquelle il y » a une confrérie en son honneur.

» Un habitant de Cadeillan vola le buste dans lequel étaient » renfermées quelques-unes de ses reliques et le porta de la Borde » à Cadeillan. Il y avait, dans ce buste, des actes contenant son » histoire; le tout est perdu, et on ne sait rien que par tradition.

» Vincent Blasco, grand pénitencier de l'église de Saragosse, » parle beaucoup de saint Missolin, dans les *Annales du royaume* » *d'Aragon*.

» Il y a, dans l'église de Cadeillan-Tracherre, une cloche appelée » Missoline. Les habitants racontent avec plaisir quelle est la » vertu de cette cloche contre les orages. Ils disent qu'une sorcière » de Castelnau-Magnoac, condamnée au fouet et au bannissement, » fit une déclaration authentique de l'efficacité de cette cloche, le » 18 septembre 1673. »

Quelle ne fut pas notre joie en lisant ces lignes trois fois précieuses ! Nous n'avions plus à regretter saint Missolin de Tarbes, car nous avions saint Missolin d'Aure. C'était le 9 juillet 1888, jour de notre entrée en vacances. A peine arrivé dans notre famille, à Guchen, nous faisions une visite à l'église de Cadeillan-Tracherre. Du saint, celle-ci n'avait gardé d'autres vestiges, au milieu du tombeau de l'autel, qu'un cartouche grossièrement peint, où figurait entre deux palmes un prêtre debout, tenant dans sa main droite un crucifix. Evidemment, c'était saint Missolin qu'on avait voulu représenter. Quant à la cloche Missoline, elle avait disparu.

» les reliques de saint Missolin à Tarbe : *Talea, ubi reliquiæ sancti Missolini*. Il y a, dans » l'église de Saint-Jean, une fabrique apelée de St Meselin. » *Ibidem*, ms, 1765.)

Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés d'identifier ces deux saints pourront consulter avec fruit l'intéressante étude : *Tombeau de saint Misselin, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Tarbes*, par l'abbé Dulac. (*Souvenir de la Bigorre*, livraison de mai 1886, p. 200-249).

Digitized by Google

Quelques bons vieillards que nous consultâmes, rappelant leurs vieux souvenirs, nous assurèrent tenir de leurs ancêtres que saint Missolin était né à Cadeillan, dans une maison qu'ils me désignèrent. Comme toutes ces données venaient corroborer celles du paléographe Larcher !

Nos investigations ne devaient pas s'arrêter en si bonne voie. Vérité en deça des Pyrénées, erreur au-delà, aurait-on pu nous dire. Une lettre envoyée par nous au curé d'Ainsa (Espagne) nous valut cette réponse que nous sommes heureux de reproduire ici :

« ..... Vu la très agréable lettre que j'ai reçue de vous le 14 octobre dernier, je me fais un plaisir de vous rappeler les faits » les plus importants que j'ai pu recueillir relativement à la vie, » au martyre et au culte de saint Missolin, et je puis dire que » ceux-ci les résument tous. Quant au dispositif de la sentence » du tribunal ecclésiastique de ce diocèse dont j'ai lu une copie » autorisée, je la regarde comme étant de la plus haute importance.

» Je regrette que mes occupations ne m'aient pas permis de » vous rendre plus tôt ce service, et je prie Dieu, pour la gloire » duquel vous travaillez en cherchant à propager le culte de » saint Missolin, de récompenser vos pieux désirs qui sont aussi » les miens.... » Antoine FUMANAL, curé

Ainsa 22 novembre 1888.

C'est donc sur cette relation autorisée [1], dont nous ne saurions jamais trop remercier le très digne et très obligeant confrère espagnol, que nous allons essayer de retracer la vie, le martyre et le culte de saint Missolin d'Aure.

Si ces pages réussissent à vous faire honorer dans votre patrie, ô notre vaillant et glorieux Martyr, daignez, en retour, bénir et récompenser leur indigne auteur !

L'abbé FRANÇOIS MARSAN.

1. Mss de 28 pages in-8, Archives part. F. M.

Digitized by Google

LE MISSEL D'ALAN

EXÉCUTÉ POUR

JEAN-BAPTISTE DE FOIX

ÉVÊQUE DE COMMINGES

1492

On lit dans le catalogue de la Bibliothèque du duc de La Vallière (Paris, 1784) :

N° 238.

« MISSALE ROMANUM, grand in-folio.

» Manuscrit sur vélin de la plus grande beauté, et » d'une exécution très riche, fait par ordre de Jean-Bap- » tiste de Foix, évêque de Comminges.

» Ecrit en très grosses lettres de forme sur deux colon- » nes, et décoré d'une quantité innombrable de grandes » lettres tourneures en couleur et rehaussées d'or. Il y » en a plus de 234 supérieurement historiées. On voit, » dans le Calendrier, les 12 signes du Zodiac, les attributs » de chaque mois, et 77 saints parfaitement bien exécu- » tés dans les marges des feuillets.

» On ne se lasse point d'admirer les miniatures, au nom- » bre de 25, et les larges dentelles chargées d'animaux, » d'oiseaux, de fruits, et de figures très burlesques qui » enrichissent d'un bout à l'autre le corps de ce précieux » manuscrit. Quatre de ces miniatures excellent par leur » fraîcheur, leur éclat, et leur coloris.

» La première qui suit immédiatement le Calendrier » représente l'Annonciation ; elle est entourée d'un

Digitized by Google

» superbe cadre d'ornements, et elle porte 8 pouces en » carré. Le feuillet après le folio CXXXVI et celui qui lui » est en regard présentent un tableau de presque toute » la grandeur des deux pages, lesquelles ont ensemble » 20 pouces de largeur sur 14 1/2 de hauteur. On voit, » d'un côté, le Seigneur crucifié entre les deux larrons. » La Vierge, saint Joseph, la Magdeleine, et une multi- » tude de peuple environnent la Croix. De l'autre côté, » est le Jugement dernier. On a peint autour de ces feuil- » lets 28 miniatures qui représentent autant de sujets de » la Passion de Notre-Seigneur.

» La miniature du folio recto CLXXXXV, haute de 8 » pouces et large de 7, fait connaitre la province à » l'usage de laquelle ce missel a été exécuté. Elle offre le » Martyre de saint Saturnin ou saint Sernin, premier évê- » que de Toulouse dans le IIIe siècle. Il est attaché par les » pieds avec une corde aux cornes d'un taureau indompté » que l'on avait amené dans le temple des idolâtres pour » être immolé. On excita la fureur de cet animal qui se » précipita du haut des degrés, et brisa la tête du saint » martyr.

» La vue du séjour et de la gloire célestes fait le sujet » de la miniature du folio recto CCLXIII; elle est fort belle, » et porte 8 pouces de largeur sur 7 pouces 8 lignes » de hauteur.

» Ce manuscrit contenant 417 feuillets est terminé par » la souscription suivante :

» **Fuit finitū hoc missale nona aprilis MCCCCLXXXXII, et » fecit ipsm scribi reverēdus in Xro pater et dns dns Johēs de » Fuxo, miseratione divīa eps Covenār ī Alano, per me Petrum » de Lanouhe, hītatm loci de Herbertis Lucionesis dyocesis. Ad » laudem Dei Patris Filii et Sps sancti, gloriosissimæ Marie, » omī angelorum et sctor Dei, ad salutem aīmār vivorum ac » defunctorum sit. Amen**[1].

1. Ce présent missel, achevé en avril 1492, a été écrit pour Révérend Père et Seigneur en Jésus-Christ, le seigneur Jean de Foix, par la miséricorde divine évêque de Commin-

Digitized by Google

» On ignore si Jean de Foix est le même que Jean-Bap-
» tiste de Foix qui fut d'abord évêque de Dax, puis de
» Comminges, en 1467. Il mourut en 1501.

» Alan, dont il est parlé dans la souscription, est une
» petite ville dans le Comminges, qui appartient à l'évê-
» que, et où il y a un très beau château.

» Le scribe ne dit pas s'il était de la paroisse ou du
» bourg des Herbiers en Poitou. Peut-être de son temps
» la paroisse n'existait pas[1]. »

On sait que le duc de La Vallière, le plus célèbre bibliophile de la fin du XVIII[e] siècle, dépensait des sommes considérables pour acheter des livres à tout prix. Sa passion pour les manuscrits était si forte qu'il oubliait parfois les règles élémentaires de la délicatesse. Quand on ne voulait pas lui vendre un ouvrage dont il était violemment épris, il trouvait moyen de l'emprunter, et il découvrait mille subterfuges ingénieux pour ne pas le rendre si l'on se permettait de le lui réclamer. D'après M. le Roux de Lincy, les communautés et les couvents eurent à regretter souvent leur complaisance pour ce grand seigneur bibliophile, certes le plus galant homme du monde, mais dont les scrupules s'affaiblissaient quand il s'agissait de la conquête d'un incunable, ou d'une Bible ornée de miniatures.

Le catalogue de Bure ne mentionne pas la provenance du Missel d'Alan. Il faut croire que le duc de La Vallière en avait enrichi sa bibliothèque par des voies plus consciencieuses et plus correctes que celles dont nous avons rappelé l'étrange irrégularité[2].

Cet ardent collectionneur ne pouvant suffire aux dépenses ruineuses que ses goûts lui imposaient, était

ges, à Alan, par moi Pierre de Lanouhe, habitant du lieu des Herbiers, diocèse de Luçon. Qu'il soit à la louange de Dieu le Père, du Fils et du Saint-Esprit, de la très glorieuse Marie, de tous les anges et saints de Dieu, et pour le salut des âmes des vivants et des morts. — Ainsi soit-il.

1. *Catalogue du duc de La Vallière*, Paris, de Bure, 1784, t. I, p. 71.

2. Les armes de La Vallière sont : coupé d'or et de gueules au léopard lionné coupé de sable et d'argent, et brochant sur le tout.

Digitized by Google

obligé de faire des ventes partielles de livres, afin de se procurer des ressources pour de nouvelles acquisitions. On connait cinq catalogues qui portent son nom. En 1766, il consentit à céder au roi certains de ses manuscrits les plus précieux. Lors de la vente de 1784, la Bibliothèque du Roi se fit adjuger 255 volumes choisis pour la somme de 41.197 livres [1]. Le Missel d'Alan, compris dans ce lot, demeura longtemps inscrit sous le n° 4 dans le fonds La Vallière de la Bibliothèque Nationale. Il figure maintenant dans le fonds latin, sous le n° 2.827.

En 1851, M. l'abbé Barbier de Loudun faisait des recherches à la Bibliothèque Nationale pour éclaircir certains points de liturgie, et pour étudier un missel manuscrit de 1451 à l'usage du diocèse de Poitiers. Il en découvrit un à l'usage du diocèse de Comminges qui piqua vivement sa curiosité. C'était le Missel d'Alan [2].

« Ce manuscrit, dit-il, admirablement illustré de vignettes gracieuses et de bordures fleuries, me captiva et » me retint longtemps. J'avais là sous les yeux un des » plus beaux missels de la Bibliothèque. Si le miniaturiste avait déployé dans cette œuvre splendide toute la » richesse de son imagination et de ses couleurs, le calligraphe, de son côté, avait hardiment promené sa » plume sur le vélin, et tracé avec art de larges et gros » caractères à la façon du xv^e^ siècle.

» Le dernier folio fut pour moi une source nouvelle de » contentement, car j'y apprenais le nom de l'habile écrivain dont j'avais admiré le talent, et je faisais connaissance avec un artiste de nos contrées.

» Je transcris cette inscription commémorative par » laquelle finit le missel :

Fuit finitum (ici le texte reproduit plus haut dans le catalogue La Vallière.)

» Ce missel date du xv^e^ siècle ; commandé par l'évêque » de Comminges *Jean du Fou*, il est écrit par Pierre de

1. Le total de cette vente produisit la somme de 464.017 livres 8 sols.
2. *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2^e^ trimestre 1851.

Digitized by Google

» Lanouhe, homme pieux qui travaille pour la gloire de » Dieu, et place son œuvre, heureusement terminée en » 1492, sous la protection de la Sainte-Trinité, de Marie, » des anges et des saints. Par une pensée touchante, il » reporte aux vivants et aux morts le mérite et la récom- » pense qui lui en reviennent, il les leur applique, et, » s'oubliant lui-même, il désire que sa bonne intention » et ses prières leur profitent pour le ciel.

» Aux Herbiers, il y a encore de nos jours une famille » qui porte le nom de Delanoue. Descendrait-elle de » notre calligraphe, ou serait-elle issue de la même sou- » che? Les deux hypothèses sont probables et admissi- » bles. »

M. l'abbé Barbier n'avait point feuilleté le catalogue de la vente La Vallière; il n'avait point davantage sous les yeux la liste des évêques de Comminges, et pour lui, *Joannes de Fuxo* devenait *Jean du Fou.* Ce nom était celui d'une ancienne et noble famille poitevine. Yvon du Fou, grand veneur de France, gouverneur d'Angoumois au xv^e^ siècle, avait laissé une librairie célèbre. Un Raoul du Fou figure, au même temps, parmi les évêques d'Evreux, et la Bibliothèque Nationale possède, sous le n° 963 du fonds latin, un Pontifical manuscrit, ainsi que d'autres livres précieux, aux armes de ce prélat[1].

Au premier abord, et faute de documents précis, l'erreur de M. l'abbé Barbier n'avait rien que de très plausible. Charmé de rencontrer des noms de sa province dans une œuvre qu'il ne se lassait pas d'admirer, il trouvait naturel que l'évêque poitevin eût emmené en Comminges, au nombre de ses familiers, un habile calligraphe de son pays.

Le mot *i Alano* surmonté d'une barre avait embarrassé M. Barbier. Il l'avait pris à première vue pour un mot raturé suivant la coutume des écrivains du temps qui, pour ne point altérer l'aspect de leurs manuscrits, corri-

1. Les armes du Fou sont : 1 et 4 d'azur à une fleur de lis d'argent et 2 tiercelets affrontés de même ; 2 et 3 d'or au griffon de gueules.

Digitized by Google

geaient certaines fautes par des signes quelquefois imperceptibles.

L'abbé Auber, le savant historiographe du diocèse de Poitiers, dans une notice insérée au *Bulletin des antiquaires de l'Ouest*,[1] rétablit le nom de Jean de Foix, évêque de Comminges, et rendit au mot *Alano* sa véritable signification, en rappelant que c'était le nom de la ville où les évêques de Comminges faisaient leur principale résidence depuis la fin du XIVe siècle.

« Mais Pierre de Lanouhe, ajoute-t-il, qu'était-il allé » faire si loin? Comment se trouvait-il commensal de » cette forteresse où ses dernières lignes témoignent » d'un si grand contentement et d'une pieuse paix qui » semblent lui faire oublier ses campagnes vendéennes? » C'est une question peu facile à résoudre et que des » recherches ultérieures videront peut-être, etc., etc. »

En l'absence de toute indication, même de la moindre lueur qui puisse permettre de répondre au vœu formulé par M. l'abbé Auber, nous ne savons de Pierre de Lanouhe que ce qu'il nous fait connaître lui-même, c'est-à-dire la province de France à laquelle il appartient, et le merveilleux talent qu'il déploie. Comme calligraphe et peintre enlumineur, il se rattache à la grande famille de ces oubliés qui ont produit tant d'œuvres admirables et dont l'histoire a négligé de conserver les noms. Le Missel d'Alan est l'unique monument où se lise de nos jours la signature d'un artiste d'élite digne de rivaliser avec les Jean Foucquet, les Etienne Chevalier, les Angelot de la Presse, les Jehan Paradis, et autres peintres attitrés des souverains et des grands seigneurs pendant le XVe siècle.

Pierre de Lanouhe était-il homme d'église ou laïque? D'abord, il aurait eu le soin de mentionner sa qualité de religieux, surtout à propos de l'exécution d'un missel; et sur ce point, d'ailleurs, l'histoire de l'Art elle-même lèvera les moindres doutes.

1. 1851, t. VI, pp. 159-160.

Digitized by Google

Jusqu'à la fin du XII[e] siècle, les manuscrits étaient des œuvres collectives exécutées dans les monastères. Certains moines consacraient leur vie entière à l'ornementation des livres liturgiques. Plusieurs abbayes, entr'autres celle de Saint-Martin de Tours, avaient acquis une grande renommée. De véritables écoles de calligraphie et de peinture s'y perpétuaient avec une laborieuse et savante régularité. L'atelier d'écriture s'appelait le *Scriptorium*. Là, chacun avait sa tâche. Tel religieux taillait ou polissait les parchemins; tel autre, dessinateur exercé, traçait les ornements, les filets, les bordures des pages à l'encre rouge; un correcteur révisait ce travail; l'écrivain proprement dit se chargeait du texte, puis le maitre enlumineur peignait aux places réservées les lettres majuscules, les armoiries, les rinceaux de fleurs et de feuillages, les arabesques et les mille sujets des miniatures.

Au temps de saint Louis, la société change d'aspect; les arts et les lettres se sécularisent. Le livre arrive de plus en plus entre les mains des princes, des nobles et des bourgeois. Une femme de bonne maison, dit le poète Eustache Deschamps, ne peut se passer d'Heures enrichies de délicates peintures. L'art se transforme. Les laïques apprennent à décorer les manuscrits. Alors se forme et se développe cette incomparable école de Miniature *(illuminatio)* qui pendant deux siècles, de l'an 1250 à l'an 1500, ne cesse de produire des artistes d'une imagination brillante et d'une science originale qui devancent les Italiens et les Flamands. Cet art éminemment français reçoit les encouragements de nos rois, des princes du sang, des grands officiers de la couronne et des seigneurs du plus haut lignage. Jean II, Charles V se distinguent par leur amour des beaux livres. Les ducs de Bourgogne s'entourent des plus habiles enlumineurs et paient magnifiquement leurs œuvres. Louis de Bruges a des calligraphes à ses gages, entr'autres le célèbre Jean Paradis. Le duc de Berry, troisième fils du roi Jean, est le premier, le plus raffiné des bibliophiles de son temps.

Digitized by Google

Son livre d'Heures, exécuté par Pol de Limbourg, figure au nombre des plus précieux joyaux de la Bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale. Les Heures d'Anne de Bretagne, écrites et peintes par Jean Foucquet, *le bon peintre et enlumineur du roy Louis le unzième*, comme il s'intitulait lui-même, sont la plus admirable expression de cet art exquis et délicat dont notre patrie a le droit de s'honorer, suivant l'expresion de Dante :

> l'onor di quell'arte
> Ch'alluminare è chiamato in Parigi.
> (*Purgatorio*, XI).

Les calligraphes et miniaturistes laïques se trouvaient dans de réelles conditions d'indépendance. Non seulement ils travaillaient dans leur atelier aux manuscrits dont ils acceptaient la commande, mais encore ils conservaient la faculté de se rendre à l'invitation des rois, châtelains, évêques, seigneurs qui désiraient diriger et surveiller eux-mêmes la composition des ouvrages auxquels ils attachaient le plus souvent un prix tout particulier. L'artiste, appelé de loin, traité avec la considération que méritait la renommée de son talent, passait des années entières dans les palais, les manoirs, les demeures épiscopales. L'œuvre à laquelle il attachait son nom devait rester comme un monument dans les archives, comme un trésor de famille que les générations se léguaient d'âge en âge. S'agissait-il d'un livre spécial pour un dignitaire de l'Eglise, pour un chapitre de cathédrale, tout écrivain soigneux de complaire aux personnages de marque dont il était le commensal, leur soumettait les pages du manuscrit pour ne point manquer aux règles des liturgies, pour se conformer aux prescriptions particulières, et pour exécuter les ornements préférés d'après les modèles dont il apportait dans son bagage une collection savamment préparée d'avance, ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de se fier à son imagination, et de chercher avec ses pinceaux des inventions originales et des créations inédites.

Digitized by Google

Le goût des manuscrits précieusement historiés était héréditaire dans la maison de Foix, de tout temps réputée pour sa magnificence et son luxe en toutes choses. Imbu de ces traditions et ne regardant jamais à la dépense, comme le prouvent les actes de son administration, l'évêque de Comminges dut choisir un artiste de réputation, tenant sa place parmi ses contemporains et ses émules à côté des Jean Bourdichou, des André Bonnevin, des Jacquemart d'Hesdin, des Angelot de la Presse enlumineur de la duchesse d'Orléans, des Jean Poyet miniaturiste ordinaire de la reine Anne de Bretagne, des Jean Foucquet et d'autres peintres les plus en vue à cette époque.

Comme nous le verrons plus loin, Pierre de Lanouhe a étudié sous ces maîtres, et les a pris pour modèles. A leur exemple, il possède l'art des compositions savantes, la fermeté du dessin, la variété des tons; il a des conceptions originales; son pinceau se joue avec une prodigieuse facilité au milieu des arabesques les plus capricieuses et des feuillages aux enroulements les plus inextricables. Il sait jeter sur les draperies l'or en hachures légères pour simuler la lumière qui se reflète sur les plis des vêtements. Il le ménage avec discrétion et avec goût sur les plumes multicolores de l'oiseau, sur les ailes diaprées du papillon, sur les tiges des fleurs, sur les ondulations des eaux. Il le fait tomber du ciel en rayons lumineux sur les anges, les saints personnages ou sur les auréoles dont il les environne. Dans toutes ses miniatures les têtes, pleine d'expression et de sentiment, sont finement modelées dans des tons clairs, tandis que les accessoires, les costumes, les armes, le paysage, les ornements de toute sorte brillent de l'éclat des plus vives et des plus franches couleurs. Il excelle dans la disposition et l'infinie variété des sujets. Tantôt ce sont des majuscules filigranées, des lettres à rinceaux avec des ramifications audacieuses, des dessins quadrillés qui semblent rappeler l'aspect des vitraux, tantôt des écussons, vérita-

Digitized by Google

bles *ex libris* artistiques qui s'étalent au bas des pages au milieu d'entrelacs, d'attributs et de supports, de figures allégoriques qui peuvent se reproduire, mais toujours d'une manière différente, avec les modifications les plus ingénieuses et les plus inattendues. Aux initiales qui se détachent en or sur fond de couleur succèdent les capitales et les lettrines qui se dessinent en couleur sur champ doré, ce qui s'appelait *champié d'or*. La flore naturelle se mêle harmonieusement dans les bordures aux fleurons et aux feuillages conventionnels. Ce sont des chatoiements, des mélanges de tons et de reflets tels que certaines pages semblent représenter un champ de blé couleur d'or, émaillé de bleuets, coquelicots, d'herbes verdoyantes, ou bien encore une robe de brocard pailletée de pierres précieuses et parsemée des plus merveilleuses broderies.

Avant de poursuivre l'étude du missel exécuté pour Jean-Baptiste de Foix, nous ne croyons pas sans intérêt de consigner ici le résultat de nos recherches sur la personne de cet évêque, issu d'une race illustre, et sur les principaux actes de son pontificat[1].

Jean-Baptiste de Foix, cinquantième évêque de Comminges, était fils naturel de Mathieu de Foix, devenu comte de Comminges par son mariage avec Marguerite, sa cousine au 3me degré, héritière souveraine dudit pays. Elle ne craignit pas de convoler en troisièmes noces à l'âge de 57 ans. Il est aisé de comprendre que l'ambition seule avait fait consentir Mathieu de Foix à cette alliance. On sait d'ailleurs qu'il retint sa femme prisonnière pendant seize années dans le château de Saverdun. Délivrée par Charles VII, en 1442, Marguerite fit don au roi de tous ses biens : elle mourut à Poitiers, en 1443, à l'âge

1. Dans son excellente *Histoire de saint Bertrand et des évêques de Comminges*, M. le baron d'Agos n'a consacré qu'une page de son livre à l'épiscopat de Jean-Baptiste de Foix.

Digitized by Google

de 80 ans. Charles VII laissa la jouissance du comté de Comminges à Mathieu de Foix, jusqu'à la mort de ce dernier en 1453[1].

Outre ses trois filles, Mathieu de Foix laissa trois enfants naturels :

1° Jean-Baptiste, bâtard de Foix, né d'Ismène de Kersagna, fille libre ;

2° Jeanne, bâtarde de Foix, mariée, l'an 1470, à Jean de Chateauverdun, seigneur de Caumont[2] ;

3° Bernard de Béarn, dit le bâtard de Comminges.

Les biographe sont muets sur ce deuxième fils naturel de Mathieu de Foix. Le P. Anselme lui a consacré les lignes suivantes, dans le tome II de son *Histoire chronologique de la maison de France*, p. 641 :

« Bernard de Béarn, bâtard de Comminges, capitaine » et viguier de Saint-André de la ville neuve ès Avignon » jusqu'en 1482, conseiller chambellan du roi, visiteur » des gabelles à sel de Languedoc, a 600 livres pour ses » gages et chevauchées (1477 à 1478), toucha sur le compte » du trésor, du 1er janvier 1489 au dernier décembre 1890, » 150 livres. »

Le P. Anselme n'a point recherché l'origine de Bernard de Béarn, mais elle est clairement établie par deux titres importants : le testament de Jean-Baptiste de Foix, et le testament de Bernard de Béarn lui-même, qui laisse

1. *Notes sur la généalogie de Mathieu de Foix*, etc.

Archambaud de Grailly, fils de Pierre II captal de Buch, comte de Foix, eut cinq enfants d'Ysabel de Foix, fille de Roger Bernard, vicomte de Castelbou, et de Girarde de Navailles, sœur de Mathieu, vicomte de Foix et Béarn :

1° Jean, comte de Foix et Bigorre ;

2° Gaston de Foix, tige des comtes de Candale.

3° Archambaud, conseiller du duc de Bourgogne, tué avec ce prince sur le pont de Montereau, en 1419 ;

4° Mathieu de Foix, époux de l'infortunée Marguerite de Comminges, remarié à Catherine de Coarrze dont il eut trois filles : Jeanne, comtesse de Carmaing ; Marguerite, comtesse de Bonneval, et autre Jeanne, morte jeune.

5° Pierre de Foix, dit le Vieil, religieux de Saint-François, évêque de Lescar, de Comminges en 1426, archevêque d'Arles, cardinal, fondateur d'un collège à Toulouse, et qui joua dans l'Église un rôle considérable. Il mourut à Avignon, le 13 septembre 1464.

(B. Hélié, *H. Fuxensium Comitum. — Histoire des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 372. — La Chesnaye des Bois, t. V, p. 451.)

2. *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 372.

Digitized by Google

toute sa succession à son frère Jean-Baptiste, évêque de Comminges [1].

Le cardinal Pierre de Foix, oncle de Jean-Baptiste, s'intéressa d'une façon particulière à l'éducation de ce neveu, qu'il fit entrer dans l'Eglise. Il lui céda l'un des diocèses dont il avait l'administration, celui de Dax, moyennant une pension de 800 livres, et, pour lui faciliter le paiement de cette charge, il lui fit obtenir du pape Pie II l'abbaye de Saint-Sever du Cap de Gascogne, qu'il possédait en commende amovible depuis le 17 novembre 1455 [2].

Le siège de Comminges était vacant depuis la mort d'Arnaud-Raymond d'Espagne, en 1462. Le chapitre, désireux de mettre à sa tête un prélat d'une des plus puissantes maisons du royaume et fils lui-même d'un ancien comte souverain du pays, élut Jean-Baptiste de Foix, en 1466. Il prêta le serment de fidélité au roi, le 26 octobre de cette même année.

1. En classant les différentes pièces qui constituent le fonds de Saint-Bertrand de Comminges aux archives du département de la Haute-Garonne, M. Baudouin découvrit, en 1872, l'inventaire des biens meubles, *inventarium bonorum mobilium*, de messire Bernard de Béarn, bâtard de Comminges.

Cet acte fut dressé le 30 juillet 1497, par le notaire Elzéar Grassi, au château de Monteux, diocèse de Carpentras, par les soins de noble Jean de Confita, majordome de feu messire Bernard de Béarn, en présence de noble Barthélemy de Pauli, châtelain de Monteux, *castellanus de Montellis*, de Jean-Raymond dit Boudou, de Michel Janin, syndic de la communauté de Monteux, de Guillaume de Phélieu et Jean Bergerius, dudit lieu. Cet inventaire était d'absolue nécessité ; l'évêque de Comminges se trouvant absent du Comtat Venaissin, il importait que les objets à lui légués par son frère ne fussent ni distraits, ni dérobés. Une note en marge du titre de l'inventaire, d'une écriture différente de celle du manuscrit et probablement de la main de l'évêque de Comminges, porte ces mots : *Inventarium post obitum fratris.*

Cet inventaire, rédigé dans un latin plus que barbare, rarissime spécimen d'un acte très bizarre par la forme, très curieux par le fond, a fourni l'occasion à MM. Baudouin et Desbarreaux-Bernard d'écrire une notice d'un remarquable intérêt dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.* M. Baudouin a décrit le mobilier, en ajoutant à la traduction de la pièce des observations et des notes remplies, comme toujours, d'érudition et de goût. Le regretté M. Desbarreaux-Bernard, ce bibliophile si délicat et si fin, s'est chargé spécialement de la partie bibliographique ayant trait à la librairie laissée par Bernard de Béarn ; comme il le dit spirituellement lui-même, il est monté en croupe de son ami M. Baudouin. A de tels cavaliers ne pouvait manquer brillante chevauchée.

(Voir les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 7me série, t. IV, pp. 82-131.

2. Pomian, *Comminges chrétien.* — Le chanoine Abadie, *Catalogue des évêques de Comminges.*

Digitized by Google

Les ennemis ou les compétiteurs du nouvel évêque le desservirent auprès du roi Louis XI. Son caractère était léger, disaient-ils, et son humeur très remuante. Ils insinuèrent même qu'il serait capable de se servir de sa nouvelle dignité pour faire revivre des prétentions sur le comté de Comminges, en sa qualité de fils aîné de Mathieu de Foix, et bien que bâtard. Louis XI n'aimait les ambitieux d'aucune sorte. Il se laissa persuader que Jean de Foix pourrait être gênant ; il protesta contre son élection, et lui fit défendre d'administrer son diocèse [1].

Jean de Foix s'empressa d'envoyer ses doléances à Rome :

« Depuis que j'ai été librement choisi par mes frères du » chapitre de Comminges, écrit-il au pape, le roi de » France, prévenu contre moi, ne cesse de combattre » cette élection et de me susciter des empêchements ou » des obstacles qui sont pour moi la cause de dépenses » très onéreuses. Il s'oppose à ma prise de possession ; » il a commis le seigneur Mathieu d'Espagne-Montespan » à la surveillance et à la garde absolue de toute la tem- » poralité de mon diocèse. Je suis privé de tous mes » revenus dont le chapitre doit rendre compte audit sire » de Montespan par ordre du roi, etc. »

Le pape Paul II écouta favorablement ces plaintes, promit ses bons offices auprès de Louis XI, mais ne put rien gagner. Pour venir en aide à l'évêque dans une situation aussi précaire, il lui accorda le prieuré de Saint-Pierre de Nerva, diocèse d'Aire, vacant par la résignation de Pierre de Batz de Saint-Cricq, religieux de Saint-Sever, le 12 mars 1467 [2].

» Mon vénérable frère l'évêque de Comminges, dit le » pape dans sa bulle, m'a représenté que l'inimitié du » roi de France lui coûtait plus de six mille ducats d'or.

1. Pièces concernant Jean de Foix, citées par M. Du Mège, *Histoire manuscrite de Saint-Bertrand* : chapitre de Comminges, liasse 3, quittance du 25 février 1467, consentie au chapitre de Comminges par Mathieu d'Espagne pendant la vacance du siège épiscopal, etc.

2. Le chanoine Abadie, *Catalogue des évêques de Comminges*.

Digitized by Google

» Il ne peut prendre possession de son siège et jouir des » avantages de sa dignité. Je juge très équitable de lui » conférer le prieuré de Saint-Pierre de Nerva, d'un » revenu de 400 livres tournois, avec d'autant plus de » raison que, par suite de son élection au siège de Com- » minges, Jean-Baptiste de Foix a dû résigner l'abbaye » de Saint-Sever dont il était pourvu. Comme il conserve » une grande affection pour ce pays où d'ailleurs il est » justement honoré, j'estime qu'il convient de lui donner » le droit et l'occasion d'y maintenir des intérêts, etc. [1] »

La situation contestée de Jean de Foix ne dura pas moins de six années. Le 8 août 1471, il proteste encore contre ce qu'il appelle les usurpations du sénéchal de Comminges, au nom du roi, sur la juridiction et les biens ecclésiastiques [2].

Enfin Louis XI leva ses défenses, en l'année 1472, et même, pour faire oublier sans doute ses sévérités passées au prélat rentré en grâce, il lui donna une mission de confiance en Béarn [3].

Nous voyons, l'année suivante, le 22 février 1473, Jean de Foix signer, en qualité d'évêque de Comminges, au contrat de mariage de Bertrand de Poysacère et de Domenge de Binos [4].

Il prend la même qualité, dans un acte passé à Saint-Frajou, en 1478 [5].

Il assiste, en 1481, à l'entrée du roi de Navarre François Phœbus à Pampelune [6].

On trouve son nom dans un acte d'obligation, consenti le 10 août 1482 par Fortané de Bise, de Bagnères-de-Luchon, en faveur d'Arnaud de Méliande, pour la somme de 76 écus. Il est cité de même, dans des actes passés

1. Manuscrit de Du Mège. — Pièces communiquées par MM. Vignaux, de Saint-Bertrand.
2. Manuscrit de Du Mège 2. liasse 1, n° 2.
3. Pomian, *Comminges chrétien.*
4. Idem. — *Ex nostris* A.
5. Le chanoine Abadie, *Catalogue des évêques de Comminges.*
6. *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 372.

Digitized by Google

dans l'intérêt dudit Bise par Hontaut, notaire à Saint-Gaudens[1].

En 1482, Jean-Baptiste de Foix défendit son diocèse contre les incursions de Jean, bâtard d'Armagnac, qui tenta de s'emparer du comté de Comminges. Suivi d'une troupe de routiers et de malandrins, cet audacieux aventurier attaqua Saint-Béat, Saint-Bertrand et quelques autres villes. Mais pris après la défaite de ses partisans, il fut conduit au château de Montoussé, mis en jugement et condamné à mort par le sénéchal de Toulouse, octobre 1482[2].

Jean de Foix ne s'était jamais départi des goûts de luxe et de magnificence traditionnels dans sa maison. Ses dépenses et ses prodigalités excessives l'endettèrent au point qu'il se trouva dans l'impossibilité de satisfaire ses nombreux créanciers. Il eut recours au pape Innocent III. Le pape se montra plein d'une indulgente bienveillance pour cet évêque en détresse. Il lui envoya des bulles pour prendre possession de Saint-Savin du Lavedan[3]. A cette riche prébende vint s'ajouter, bientôt après, l'abbaye de Boulbonne. Ce bénéfice fut disputé au nouveau titulaire par le cardinal de Palma. Mais Innocent III enjoignit à ce dernier de se désister, et le duc d'Orléans appuya cette défense par des lettres spéciales, 1484[4].

A la mort de François Phœbus, roi de Navarre, seigneur souverain des comtés de Foix et de Bigorre, en 1482, Catherine de Foix, sa sœur, lui avait succédé dans toutes ses seigneuries. Jean de Foix, vicomte de Narbonne, second fils de Gaston de Foix et d'Eléonore d'Aragon, prétendit qu'une femme n'était pas apte à posséder ces fiefs; il excita de grands troubles dans le Béarn et s'empara de quelques places. Ces querelles durèrent plus de douze ans avec des chances diverses. Le 23 juillet 1494, se trouvant à Lyon prêt à suivre le roi Charles

1. Pomian, *Comminges chrétien.*
2. *Histoire de Languedoc,* de Dom Vaissette.
3. *Histoire manuscrite de Saint-Bertrand,* de Du Mège. — Preuves B. 2e liasse.
4. *Histoire manuscrits de Saint-Bertrand,* par Du Mège. — Preuves, 2e liasse B.

Digitized by Google

VIII à la conquête du royaume de Naples, le vicomte de Narbonne prit le titre de roi de Navarre, et il envoya des lettres patentes de gouverneur et lieutenant général pour toutes ses terres à Jean-Baptiste de Foix, évêque de Comminges. Conjointement avec ce dernier, il nommait le seigneur de Caumont : il les chargeait d'administrer toutes les affaires en l'absence de Gaston de Foix, prince de Viane, son frère, et leur confiait la garde de ses enfants et la défense de ses places.

L'évêque de Comminges prit la qualité de lieutenant général, dans des lettres données à Mazères en pays de Foix, le 10 mars 1495.

Le 7 septembre 1497, le vicomte de Narbonne termina ses différends avec sa nièce par un accommodement signé à Tarbes, moyennant une pension de 4.000 écus rachetable de 40.000, en présence de Jean de Comminges, de Jean de Foix, vicomte de Lautrec, de Charles de Bourbon, sénéchal de Toulouse, et autres seigneurs[1].

Dans ce même mois, Jean-Baptiste de Foix assista, dans la ville de Tartas, au mariage d'Anne de Foix avec Gaston, comte d'Etampes[2].

Le 30 août 1498, l'évêque de Comminges, très à court d'argent à son ordinaire, écrivit à son clergé une lettre fort singulière, aux fins de lui demander un don pour le droit de visite qu'il n'avait pas eu le temps de faire. Ce prétexte en valait un autre. Il se trouvait fort bas, disait-il, et surchargé de dettes, à cause d'un voyage qu'il avait fait en Dauphiné avec le comte de Foix, et d'un second voyage à Paris où le roi l'avait mandé en compagnie du vicomte de Narbonne.

Dans cette pièce, l'évêque en quête de subsides se plaît à rappeler combien son gouvernement est vraiment doux, paternel : « La trop grande familiarité dont j'use » avec les gens, dit-il, peut m'attirer de leur part un

1. *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 377.
2. *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 372. — Preuves de l'*Histoire de Saint-Bertrand*, de Du Mège.

Digitized by Google

» manque d'égards ou de considération, mais je me con-
» sole aisément de ces choses auxquelles j'attache peu
» d'importance. Au-dessus des préoccupations de la
» vanité personnelle je mets la satisfaction que j'éprouve
» à bien agir dans toutes les circonstances. Mes subor-
» donnés ont-ils à se plaindre de mon administration? Ne
» sont-ils pas heureux de vivre sous mon autorité? Leur
» réponse ne saurait être douteuse. Je fais tous mes
» efforts pour procurer des diminutions de décimes. Je
» ne cherche et je ne veux que le bien de mon peuple. Je
» travaille sans cesse à lui donner des allégements de
» charges, et bientôt il ressentira les nouveaux effets de
» ma sollicitude, etc. »

On a le droit de critiquer la façon dont le pasteur soulage son troupeau, en lui demandant la permission de le tondre. Cette pièce, très curieuse au point de vue du fond, n'est pas moins étrange sous le rapport de la forme. Elle prouve que Jean-Baptiste de Foix n'était pas un grand clerc, et n'avait dû se contenter que de sommaires études. Le style présente un bizarre assemblage de mauvais latin et de patois emprunté à l'idiome particulier du pays de Comminges. Serait-il téméraire de se demander si l'évêque écrivait ainsi par ignorance ou pour mieux se faire comprendre de son clergé[1]?

Le 25 août 1498, le roi Louis XII réunit le comté de Comminges à la couronne, par lettres données à Paris, vérifiées à la Chambre des comptes. En octobre de la même année, il accorda des lettres de légitimation à Jean-Baptiste de Foix, évêque de Comminges[2].

Le vicomte de Narbonne mourut en octobre 1500, et fut enterré dans l'église Notre-Dame d'Etampes. Il avait institué Jean de Foix son exécuteur testamentaire[3].

Le 23 mars 1501, Jean de Foix signa la donation d'un

1. Titres du chapitre de Comminges, cités par Du Mège, *Histoire manuscrite de Saint-Bertrand.*

2. *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 372.

3. Le chanoine Abadie, *Catalogue des évêques de Comminges,*

Digitized by Google

canonicat à Bagnères-de-Luchon, en faveur de Bertrand de Bise [1].

Le 24 mai de la même année, il fit don à son chapitre des dimes de Tusaguet qu'il avait acquises, le 4 mars 1487, de la reine de Navarre, pour 200 écus petits. Il fixa la fête de Sainte-Luce pour le jour de son obit dans son église cathédrale. Il rédigea son testament, au mois d'octobre suivant, dans le château d'Alan, sa résidence préférée.

Il déclare qu'il veut être enseveli dans l'église de Saint-Bertrand.

Il ordonne que ses honneurs funèbres répondent à l'illustration de sa famille, à l'importance de sa dignité. Il prescrit le paiement de toutes ses dettes, et il distribue des libéralités à ses serviteurs.

Il reconnait avoir reçu beaucoup de biens des églises de Boulbonne, Saint-Savin, Alan, Peyrissas, Saint-Béat, Nerva ; il leur laisse des sommes d'argent à la discrétion de ses exécuteurs testamentaires.

Il institue son chapitre son héritier universel. Il excepte deux mille écus d'or que lui doivent les héritiers du seigneur de Caumont, son beau-frère, quinze cents écus de même qu'il a le droit de réclamer du seigneur de Carmaing.

Il avait déjà disposé de ses biens de Tournay, diocèse de Tarbes, en faveur de Paul et Urbain de Foix, ses neveux, ainsi que de la succession de Bernard de Béarn, chevalier, son frère, aussi bien que de la moitié des sommes qu'il devait recueillir d'autre part, et pour lesquelles existaient des procès à Toulouse, Narbonne, Nimes et Avignon.

Quoique Jean de Foix, dans ses dernières dispositions, énumère scrupuleusement tous les biens et bénéfices qu'il a posssédés, il ne mentionne ni l'évêché de Dax, ni l'abbaye de Saint-Sever.

Il mourut le 18 octobre 1501. Suivant le vœu qu'il avait

1. Chanoine Abadie, *Catalogue des évêques de Comminges*. — Pomian, *Comminges chrétien*.

Digitized by Google

exprimé, son corps fut porté à l'église de Saint-Bertrand où le chapitre lui fit, pendant neuf jours, de magnifiques funérailles.

Il eut pour exécuteurs testamentaires : Manaud d'Aure, évêque de Tarbes, deux présidents du parlement de Toulouse, noble Arnaud d'Antin, noble Jean de Confite, ancien majordome de Bernard de Béarn, et Gailhard de l'Hôpital, chanoine et grand archidiacre de Comminges, le confident le plus intime de l'évêque défunt et qui lui succéda, en 1502, après de vives compétitions [1].

Le Missel de Jean de Foix, ou Missel d'Alan, est un volume grand in-folio, relié en maroquin rouge. Il porte, comme nous l'avons déjà dit, le n° 2.827, fonds latin de la Bibliothèque Nationale.

Sur la première page, avant le texte, on lit la note suivante :

« Le volume a 395 feuillets, plus les feuillets 1 à 20 » préliminaires, plus les feuillets 136 bis — 137 ter. Le » feuillet 194 est blanc. — 27 octobre 1869. »

Le texte est écrit sur deux colonnes, encadrées dans des bordures peintes.

Nous avons relevé dans le corps du manuscrit :

1° Quarante-trois miniatures de diverses grandeurs, intercalées dans les colonnes.

2° Cinq miniatures très importantes qui tiennent toute une page.

3° Cent cinq petites miniatures qui ornent le Calendrier.

4° Quarante-une peintures d'armoiries.

5° Deux cent quarante-six grandes majuscules initiales renfermant des sujets, scènes de l'Évangile et des saintes Écritures, ou des figures de Saints sur fond d'or.

6° Deux mille cent seize lettres capitales ornées.

1. Pièces originales communiquées à M. Du Mège par MM. Vignaux, de Saint-Bertrand. — Archives capitulaires de Comminges.

Digitized by Google

Enfin, de moindres capitales et des lettrines en or et en couleur, en si grand nombre à toutes les lignes qu'on ne saurait véritablement les compter.

Nous n'avons pas la prétention de décrire chacune des miniatures du Missel. Ce travail nous entrainerait bien au delà des limites que nous devons nous assigner. Il nous suffira de citer les principaux sujets. Nous chercherons à donner une idée précise des qualités de Pierre de Lanouhe, et nous essaierons de représenter avec exactitude l'ensemble de son œuvre.

La première miniature occupe le milieu de la première colonne du texte consacré au saint sacrifice de la Messe. Auprès du Christ en croix se tient la Vierge Marie, revêtue d'une robe violette recouverte en partie d'un manteau bleu clair semé de paillettes d'or. De l'autre côté, S. Jean porte un manteau de pourpre sur une tunique gris de lin. Dans le fond, un paysage agreste et montueux; une rivière serpente sous des collines qui fuient à l'horizon.

Les bordures de cette page sont ornées de fleurs au naturel, rehaussées d'or sur fond blanc semé de traits noirs extrêmement légers. Au bas de la page, une croix d'or s'incruste dans un oméga cerclé d'un phylactère sur lequel se déroulent ces mots : *Signum Dei vivi, miserere nobis.* Cette invocation revient presque à toutes les pages dans l'ornementation du Missel; ou bien encore, sur des banderoles et des entrelacs on lit : *Deus providebit. — Tout changera. — Le tout se change. — Tout pour Dieu. — Tout pour Dieu et le Roy.* etc., etc.

Les pages qui suivent sont encadrées pareillement de bordures dans lesquelles, sur des fonds blancs ou d'or, s'entrelacent des fleurs, des fruits, des oiseaux, des animaux fantastiques, des hiboux, des singes, des perroquets au plumage de fantaisie à demi cachés sous des feuilles d'acanthe, etc. Quatre miniatures jetées au milieu de cette décoration représentent S. Dominique, des évêques avec crosses et mitres d'or, les mains jointes, etc.

A la page quinzième commence le Calendrier, écrit en

Digitized by Google

lettres rouges et noires. Toutes les pages entourées de riches bordures renferment de petits tableaux peints avec une extrême délicatesse.

Le mois de Janvier compte huit miniatures : la Circoncision, l'Adoration des Mages, S. Hilaire, évêque, sainte Agnès, la Conversion de S. Paul, S. Jean Chrysostôme, le festin de l'Épiphanie, où l'on voit les convives, en costume du xv^e^ siècle, tirer la fève traditionnelle. Deux enfants nus, d'un dessin achevé, d'une attitude pleine de souplesse et de grâce, au milieu d'une prairie verdoyante, épanchent dans une fontaine l'eau qu'ils tirent de deux urnes d'or. Ce huitième sujet s'adapte au signe du zodiaque : le Verseau *(Aquarius)*.

Six tableaux accompagnent le mois de Février : la Purification, S. Valentin, martyr, S. Pierre, coiffé d'une tiare d'argent, assis sur un trône d'or, et S. Mathieu. Puis viennent un homme et une femme en habits rustiques qui mettent des pains au four, et les deux Poissons du zodiaque, horizontalement peints dans une onde bleu d'azur où se reflètent leurs écailles d'or *(Pisces)*.

Au mois de Mars, nous voyons S. Grégoire, pape, S. Longin, martyr, l'Annonciation. Pour indiquer les travaux de la saison, des paysans habillés de vêtements gris sombre et lie de vin taillent des ceps de vigne et des treilles. Au bas de la page, un berger en sarrau violet, sa houlette sur l'épaule, offre un morceau de pain à un Bélier d'une éclatante blancheur accorné d'or *(Aries)*.

Le mois d'Avril nous montre quatre charmantes miniatures. S. Georges en armure brillante de chevalier, sur un cheval blanc harnaché de velours cramoisi, plonge sa lance dans la gueule fumante du Dragon. Après S. Anicet, pape et martyr, vient une scène pleine de fraîcheur et de vie. Dans une prairie émaillée de fleurs printanières, à l'ombre d'un bouquet d'arbres, quatre jeunes femmes, vêtues d'étoffes chatoyantes et dans des poses gracieuses, assortissent des bouquets, tressent des couronnes et saluent les premiers beaux jours. Dans le

Digitized by Google

lointain, des coteaux couverts de bois se relient à des montagnes aux cimes vaporeuses qui se confondent avec le ciel. — Le signe du zodiaque se retrouve sous la forme d'un Taureau d'or errant au milieu d'un paturage *(Taurus)*.

Dans les bordures qui encadrent ce dernier mois, on remarque des enfants nus sur des oiseaux chimériques et bizarres, lançant des flèches contre d'invisibles ennemis. Il est impossible de voir un modelé plus savant, des chairs d'une touche plus légère et plus fine, des tons de gouache disposés avec plus de justesse et de dextérité.

Ces éloges peuvent s'appliquer à toutes les figures du même genre qui sont disséminées dans le Missel.

Sept sujets ornent le mois de Mai : La Révélation de S. Bertrand ; le pontife porte une chape en drap d'or sur une tunique violette, il tient ouvert dans ses mains le livre des Évangiles ; l'Invention de la sainte Croix, S. Jean à la porte latine, l'archange S. Michel, armé de toutes pièces, combattant le dragon, S. Bernardin. Au milieu d'un vallon entouré de forêts, un gentilhomme sur un cheval blanc, et tenant sa femme en croupe, porte au poing un faucon, allusion aux plaisirs de la saison. Plus loin, deux Enfants nus jouent sur un pré *(Gemini)*.

Au mois de Juin, S. Barnabé, S. Antoine, S. Paulin, la Nativité de S. Jean-Baptiste, la Décapitation de l'apôtre S. Paul, S. Léon, pape, ont été les sujets choisis. Les travaux des champs sont représentés par la tonte des moutons dans une bergerie. Le signe du zodiaque, l'Écrevisse, est figuré par un animal qui tient de l'écrevisse et du scorpion et qui rampe sur l'herbe *(Cancer)*.

Les neuf tableaux du mois de Juillet se suivent ainsi : S. Jean-Baptiste, la Visitation de la sainte Vierge, S. Pierre et S. Paul, sainte Marguerite, sainte Madeleine dans sa grotte, S. Jacques. La récolte des foins fournit au peintre une agréable composition. Sur une prairie parsemée d'arbres, bornée par des montagnes bleuâtres, des paysans debout s'appuient sur leurs faux et se reposent ; d'autres, assis, aiguisent les lames de leurs instru-

Digitized by Google

ments de travail, tandis qu'une jeune femme tenant une fourche arrive, d'un pas alerte, et porte sur sa tête une corbeille qui contient sans doute le repas des faucheurs. Une bête velue avec une longne crinière répond au signe du zodiaque qui s'appelle le Lion *(Leo)*.

Dans la bordure de cette page de Juillet, il faut signaler une délicieuse miniature, d'un sentiment aussi distingué que d'une exécution irréprochable ; elle montre sainte Anne donnant une leçon de lecture à la Vierge Marie.

Le mois d'Août est enrichi de treize miniatures : S. Pierre enchaîné dans sa prison, le martyre de S. Etienne, la Vierge Marie et l'enfant Jésus tenant un oiseau, la Transfiguration. Le Christ, revêtu d'une longue robe blanche, le visage et les mains paraissant refléter une irradiation d'or, se dévoile sur une montagne verdoyante et fleurie à ses trois disciples éblouis par cette vision, scène admirable de grandeur et de simplicité. — S. Laurent, sainte Claire, l'Assomption, S. Barthélemy, S. Louis, évêque, S. Augustin, la Décollation de S. Jean-Baptiste : Hérodiade en riches habits reçoit la tête sanglante du Précurseur dans un bassin d'or. Le tableau suivant est consacré aux battaisons. Dans la cour d'une ferme de bonne apparence, des paysans coiffés de grands chapeaux de paille, vêtus de sarraus bleus, violets, gris et de chausses pareilles, battent avec des fléaux les gerbes étalées sous leurs pieds. D'autres gerbes sont entassées le long des murs ; la scène a du mouvement et de la gaîté. Mais voici, pour finir la série d'Août, une jeune femme aux cheveux blonds, très élégamment parée d'un corset d'hermine, d'une robe violette tirant sur le rose avec des manches pendantes de soie jaune d'or. Elle tient un livre d'une main, une palme verte de l'autre. Elle foule un tapis de verdure où s'épanouissent des fleurs du plus attrayant coloris. A l'horizon, un chateau féodal, avec tours et donjon, surmonte une colline escarpée. Cette belle personne, dont le peintre a voulu faire une dame de haut parage, répond au signe de la Vierge *(Virgo)*.

Digitized by Google

En Septembre, huit sujets : la Nativité de la Vierge, l'Exaltation de la sainte Croix, S. François d'Assise recevant les stigmates, S. Mathieu, S. Michel, luttant contre le démon, S. Jérôme. Puis un vieillard et un jeune homme en costume champêtre raccommodent une charrue attelée de deux chevaux, avant de commencer le labourage. Au milieu d'un riant paysage, une rivière baigne le pied d'une colline où se groupent les maisons d'une ville fortifiée. Plus loin, un monticule porte un manoir carré avec donjon, qui rappelle l'aspect du château de Mauvezin près de l'Escaledieu. — Signe du Zodiaque, la Balance *(Libra)*. Les bordures de Septembre présentent une série de sujets de chasse, des chiens, cerfs, biches, sangliers, éperviers, etc., etc.

Six sujets en Octobre : sainte Claire en costume d'abbesse, lisant à genoux les saints Livres, S. Calixte, pape et martyr, S. Luc, évangéliste, S. Simon et S. Jude. Une miniature très finement peinte représente les Vendanges. Un cultivateur en chemise blanche, coiffé d'une toque bleue, foule des raisins dans une cuve. De jeunes enfants l'entourent joyeusement ; les uns se penchent pour goûter le jus des grappes, d'autres portent sur leurs épaules des paniers remplis de raisins. A côté, sur un pré d'un vert tendre, se meut un Scorpion d'or *(Scorpio)*.

Le mois de Novembre a inspiré treize compositions : le jour des Morts représenté par un homme et une femme d'une absolue nudité, les yeux au ciel et les mains jointes. S. Louis, S. Martin, la Basilique de S. Pierre et S. Paul, sainte Elisabeth, sainte Cécile, S. Saturnin, S. André, sainte Catherine, S. Pierre d'Alexandrie. Voici un homme en veste brune et manches vertes, avec un bonnet rouge et un tablier rayé de rouge et de blanc. Aidé d'une ménagère en bonnet blanc et robe violette teintée de rose, il se prépare à tuer un porc. Le signe du Sagittaire se reconnait dans un centaure à cheveux et barbe d'un gris léger ; un ruban flotte derrière sa tête ; il bande son arc contre un but imaginaire *(Sagittarius)*.

Digitized by Google

Douze sujets ornent le mois de Décembre : sainte Barbe, S. Ambroise, la Conception, sainte Lucie, les Vigiles des Apôtres, la Nativité, S. Etienne recevant le martyre, S. Jean, les SS. Innocents, S. Sylvestre. Une scène rustique montre que l'hiver attriste les campagnes. Les arbres sont dépouillés de verdure ; sur la terre d'un ton roux, pèse un ciel sombre. Un homme, recouvert des vêtements du pauvre, porte sur son dos un fagot de broussailles et de bois sec. Un autre rassemble des branches et des débris avec une fourche. Le signe du Capricorne est indiqué dans le tableau suivant : un berger à chapeau pointu gris, vêtu d'une veste bleue à revers blancs, endossée sur une chemise violette, joue de la flûte, et conduit en laisse un bouc blanc aux cornes dorées *(Capricornus)*.

Au feuillet 21, en regard du texte *Incipit ordo Missalis*, la première des cinq grandes miniatures du Missel remplit les deux tiers de la page. Elle est encadrée dans une élégante bordure à fond d'or sur lequel se détachent des violettes, des pensées, des bleuets, des roses dont les vives couleurs se marient aux tons variés des branches flexibles et des feuillages où des ombres légères et fermes en même temps font valoir les verts traités en pleine lumière. Des animaux bizarres ; des lions affrontés, des oiseaux étranges sont jetés au milieu de ces fleurs. Cette broderie est séparée de la miniature par un second encadrement plus étroit, bleu d'azur, semé de fleurs de lis d'or dans des losanges à filets de même.

Le premier grand tableau est consacré à l'Annonciation de la Vierge.

Une coupole d'une sobre architecture, en camaïeu gris clair, revêtue d'écailles ou de tuiles d'or, ornée de statues et de bustes de saints, surmonte une salle éclairée par deux fenêtres à meneaux ; les verrières qui les garnissent sont à demi levées, et permettent d'apercevoir un horizon de campagnes verdoyantes et de villes lointaines. Une colonne, camaïeu gris et or,

Digitized by Google

sépare la pièce en deux parties. Près d'une porte entr'ouverte à gauche, l'ange Gabriel est agenouillé. Sa tunique blanche, recouverte d'une chape d'or fendue sur le côté, fait de larges plis sous une ceinture aux bouts flottants et nouée de boucles d'or. Il a de grandes ailes vertes à reflets métalliques; il tient à la main un sceptre d'or. En face de l'ange, à droite de la colonne, la Vierge se tient dans l'attitude de l'extase et de la prière. Ses mains sont jointes, ses yeux sont baissés; une expression d'une douceur infinie est répandue sur ses traits encadrés dans une auréole de rayons et de flammes. Un manteau d'azur recouvre sa robe violette où brillent des reflets d'or. Devant elle, sur un escabeau, elle a posé un livre ouvert. Un homme âgé, en toque noire et robe rouge, S. Joseph, semble méditer, les bras croisés, debout près de la fenêtre. Le carrellement de la pièce est d'un ton gris de fer tirant sur le violet. Au-dessous de cette composition, la lettre capitulaire A, formée de deux phylactères violets autour d'un faisan au brillant plumage, surmonte un ovale où l'on voit le pape S. Grégoire. Au bas de la page, au centre de la bordure, sur un fond pourpre, est peint l'écusson de Foix, sommé de la crosse d'or et de la mitre précieuse. Il a pour supports deux paons affrontés sur une terrasse de sinople, merveilleusement exécutés comme dessin et coloris. Au-dessous de ce motif, s'entrelace une cordelière d'or. Toute cette page est d'un goût admirable, d'une savante variété de tons traités dans des gammes pleines de lumière et d'harmonie.

L'office de la Semaine Sainte commence au feuillet 156 (bis). C'est là que Pierre de Lanouhe a placé la plus importante miniature du Missel, encadrée dans une riche bordure. Elle se divise en deux parties.

La première révèle un rare talent de composition : Jésus en croix, ayant à sa droite et à sa gauche les deux larrons, vient de recevoir le coup de lance du soldat Longin, casqué, cuirassé d'or, portant de longs brodequins. Sainte Madeleine, en robe de brocard et d'or et

Digitized by Google

manteau de pourpre foncé, embrasse le pied de la croix. La Vierge, en manteau bleu et robe violette, s'évanouit entre les bras de S. Jean, vêtu de rouge, et d'une sainte femme en cotte verte et robe cramoisie. L'attitude défaillante de la Vierge et l'expression désolée de ses traits rappellent le célèbre Spasimo du Sodoma, l'un des trésors artistiques de la cathédrale de Sienne. Un groupe de soldats romains, pot de fer en tête, en demi-cuirasses, brassards et jambières d'acier, entourent leur chef revêtu d'une brillante armure, monté sur un cheval blanc harnaché de rouge. Des Juifs en turban et costumes bariolés, également à cheval, insultent le Christ. Plusieurs soldats menacent de leurs épées nues un homme étendu sur le sol, tandis qu'un bel adolescent à chevelure flottante, dans un accoutrement bizarre, tunique violette, chausses écarlates, grand chapeau relevé à plumes blanches, regarde la scène appuyé sur une hallebarde d'or. Nous reconnaîtrions volontiers dans cette figure l'archange S. Michel. Au deuxième plan de ce tableau si vivement animé par tous ces personnages, sont entassés des massifs de roches; au delà, Jérusalem montre ses remparts et ses tours sous le ciel couvert d'épais nuages.

La seconde partie de cette grande composition étale, en regard de la Crucifixion que nous venons de décrire, les diverses scènes du Jugement dernier et de la Résurrection des Morts.

Dans la partie supérieure du tableau, Dieu le Père laisse tomber sa barbe blanche sur une robe gris clair brochée d'or; une agrafe de pierreries retient son manteau d'un rouge vif. Assis sur un trône drapé d'une étoffe blanche, il porte la tiare à triple couronne, et il tient un sceptre d'or; un cortège de saints et de bienheureux l'environne; puis s'étagent des anges à mi-corps, aux ailes flamboyantes, les uns en prière les mains jointes, les autres élevant des banderoles ou soufflant dans de longues trompettes. Au-dessous de cette vision de la patrie céleste, un amas de nuages; aux quatre angles, les attributs des

Digitized by Google

quatre Evangélistes, avec leurs noms sur des phylactères déployés.

La terre vient ensuite avec son ciel bleu, des montagnes, des chateaux forts, des villes peuplées de tours et de clochers, des rochers, des buissons et des bois. Au premier plan, deux anges en robes blanches trainantes frappent le sol avec des lances terminées par des croix d'or. Les trépassés à cet appel sortent de leurs tombes qui se fendent et s'entr'ouvrent : les uns, entièrement nus, joignent leurs mains dans un élan d'espérance; d'autres émergent à peine de leurs sépulcres et regardent autour d'eux avec crainte; quelques-uns se hâtent de se dépouiller de leurs suaires, réveillés tout-à-coup de leur sommeil ; tous s'apprêtent à comparaitre devant le souverain Juge.

Autour de ces deux pages magistrales, vingt-huit petites miniatures reproduisent les mystères de la Passion. L'effet de ces deux compositions juxtaposées est saisissant : le peintre a prodigué les dispositions ingénieuses, les nuances variées, les couleurs éclatantes; il a voulu réunir dans un majestueux ensemble toutes les ressources de son rare talent.

A la page 222, une grande miniature, également citée par le catalogue de Bure, fait revivre le Martyre de S. Saturnin. L'évêque en habits sacerdotaux est attaché par des cordes aux pieds d'un taureau furieux. Ses bourreaux portent le costume des artisans au xv^{e} siècle, brayes collantes de couleurs diverses, hauts de chausses serrés à la taille par des ceintures ou des lanières de cuir. Les juges et les guerriers de leur escorte, en robes et en armures du moyen âge, se tiennent sur les degrés d'un temple que le peintre a laissé dans une demi-teinte de camaïeu grisâtre.

Au bas de cette page, deux anges en blanc et violet, aux ailes vert pâle rehaussées d'or, soutiennent l'écu de Foix écartelé des 4 otelles de Comminges.

Le Commun des saints, à la page 291, s'annonce par

Digitized by Google

une grande miniature pleine d'éclat et de magnificence. Les trois personnes de la Sainte-Trinité, en tunique blanche, sont assises sous un dais de pourpre qui les enveloppe de ses draperies tombantes aux franges d'or. Des chérubins, dont les ailes semblent de feu, veillent comme une garde sacrée dans un ciel piqué d'étoiles et de constellations étincelantes. Des séraphins en robes blanches, aux ailes dorées, glissent sur des nuages azurés, et jouent d'une infinité d'instruments. Une foule de saints, papes, martyrs, vierges, évêques, religieux, reconnaissables à leurs divers attributs, est groupée avec art autour du trône de la très Sainte-Trinité.

Toutes les miniatures secondaires du Missel d'Alan mériteraient une description détaillée ; nous nous bornerons à citer : à la page 13, la Nativité, tableau plein d'une grâce naïve ; le martyre de S. Etienne, page 15. Le saint diacre, en dalmatique violette, à genoux, les yeux au ciel, reçoit, sans paraitre s'émouvoir, les lourdes pierres que lui jettent des hommes d'aspect farouche, en hauts de chausse bleus passés sur des manches rouges. S. Jean écrivant son Evangile décore la page 16. L'Adoration des Mages orne la page 20 d'un tableau ravissant. Sous un baldaquin rouge broché d'or, avec doublures vert tendre, la Vierge Marie, couverte d'un manteau bleu, tient sur ses genoux l'enfant Jésus revêtu d'une petite tunique verte. Les Rois Mages, habillés d'étoffes voyantes, courbés sous le poids de leurs manteaux d'hermine et de pourpre, de leurs couronnes d'or, de leurs turbans enrichis d'aigrettes et de joyaux, offrent au Sauveur des coupes en forme d'encensoirs et des coffrets précieux ; des serviteurs nègres, en costume moresque, occupent le fond de la scène.

Les armoiries de Foix et Comminges, souvent répétées dans les bordures, ont exercé l'imagination et le goût de Pierre de Lanouhe. Il a constamment varié l'arrangement et les attributs décoratifs : ainsi, page 25, un enfant nu, à cheval sur une biche orange et azur, agite au bout d'une

Digitized by Google

lance deux pennons au double écu des deux comtés; ce même écu pend, page 48, au col de deux oiseaux fantastiques, attaché par des cordons de couleur écarlate. Ailleurs, un enfant nu, sur un taureau, le maintient devant lui comme un bouclier. Deux autres enfants, nus et ailés, l'élèvent dans un cartouche que surmonte une fleur de lis d'or, page 59. Deux oiseaux à figure humaine le serrent étroitement, page 67. A la page 73, cet écusson est porté par un monstre singulier à face de lion, la poitrine velue, avec des jambes de fauve et une queue d'oiseau; puis, page 82, par un héraut d'armes en habit brodé, chaperon à plumes, qui sonne de la trompette. Tantôt un gentilhomme, tantôt un mendiant déguenillé demandant l'aumône, ont sur leur poitrine ces mêmes armoiries. Un chevalier armé de toutes pièces, une hallebarde dorée à la main, et dont le corps finit en oiseau de couleur jaune, est armé d'un écu aux armes de Foix-Comminges, comme pour s'apprêter à combattre dans une joûte, etc., etc.

L'écusson de Jean-Baptiste de Foix, sommé de la crosse et de la mitre épiscopales, a pour supports des adolescents vêtus de vert et de jaune, des anges aux blanches tuniques, aux ailes d'azur, des oiseaux huppés au ventre rose, aux ailes gris de fer, des licornes aux ailes effilées et pointues, des lions en baroque ou affrontés, des fous en accoutrements rouges et verts, des centaures armés de massues, des singes et des boucs à queues de cigognes et de grues, des dames en robes de velours chamarrées d'or. Page 287, il est environné d'une banderole où se lisent ces mots : *Signum Dei vivi, Vive le Roy, et la Reyne et leurs amys.* Nous le retrouvons à la page 288, dans une composition ravissante. Des enfants nus cueillent des raisins sur une treille et se livrent à de joyeux ébats. Au milieu de cette gracieuse vendange, à travers les pampres verts chargés de grappes de couleur pourpre, violette et or, un nègre sur un taureau lève au-dessus de sa tête une bannière aux armes de Foix-Comminges, tandis qu'un enfant rose et blond déploie et fait voler dans

Digitized by Google

les airs une banderole ornée des même signes héraldiques accompagnés du vieux cri de guerre français : *Vive le Roy !*

Au cours de notre examen minutieux du Missel d'Alan, nous avons été surpris de ne trouver, ni dans les miniatures à sujets, ni dans les détails de l'ornementation, le moindre motif, ou même la plus sommaire allusion se rapportant à S. Bertrand, patron du diocèse. Ses armoiries ne sont peintes nulle part. Il est bien représenté en costume d'évêque, mais cette figure a la banalité convenue, sans que rien de spécial lui donne un caractère distinct. Nous avons recherché si certaines parties du paysage, les villes, châteaux, pouvaient rappeler, même approximativement l'aspect de Saint-Bertrand, du palais épiscopal d'Alan, ou de quelqu'autre localité du Comminges. Pierre de Lanouhe n'a point essayé de copier les sites qu'il avait sous les yeux. Il s'est inspiré de son imagination ou des modèles que tous les enlumineurs, comme nous l'avons déjà dit, n'avaient garde d'oublier dans leurs cartons, lorsqu'ils fermaient leurs ateliers pour se rendre dans les pays lointains où des œuvres de longue haleine devaient les retenir. Cette absence de couleur locale n'est-elle pas de tout point regrettable ? De quel intérêt seraient pour nous les vues de nos églises, de nos forteresses et des murailles de nos villes, peintes d'après nature par Pierre de Lanouhe, telles qu'elles existaient à la fin du XV^e^ siècle, sous le règne du bon roi Charles VIII !

Les magnifiques lettres initiales ou capitulaires, qui brillent à travers le texte du manuscrit d'un si vif éclat, offrent tantôt des rinceaux élégants et capricieux d'or sur des fonds de pourpre, d'azur, de violet, d'une ténuité, d'une finesse incomparables, tantôt les arabesques et les courbes savamment dessinées se relèvent sur fond d'or en des traits à la plume fermement arrêtés, ou des traits d'une gouache maniée par une main aussi sûre que légère. Les petites scènes qui sont contenues dans la

Digitized by Google

plupart des capitales se recommandent par l'habileté de l'arrangement, la netteté, la précision des lignes et par l'exquise délicatesse du coloris. Dans ces parties si minutieuses de la décoration, la patience du peintre est à la hauteur de son talent. Plus à l'aise dans la disposition des bordures, il se donne libre carrière, il sème à profusion tous les trésors de son imagination et de sa science, il multiplie les combinaisons originales, les inventions bizarres et piquantes, quelquefois les énigmes ou les allusions déguisées. Il distribue sur les fonds d'or ou de couleur toutes les richesses de l'histoire naturelle, les plantes, les feuillages variés, les fleurs, les fruits, les oiseaux, les insectes et les animaux de toute espèce. Dans le jardin privilégié de Pierre de Lanouhe, nous remarquons souvent la rose, le lis, les paquerettes, les marguerites, les coquelicots, la pensée, les bleuets, les grenades, les œillets, les ancolies, les pervenches, les myosotis, les pavots, les tulipes, les valérianes, les campanules, les fraises, les cerises, les raisins, les pommes. Il fait voltiger ou percher, au milieu de ces fruits et de ces fleurs, des paons, des faisans, des coqs, des faucons, des pies, des grues, des hérons, des cigognes, des hiboux, des alouettes, des rouge-gorges, des roitelets, des perdrix, des merles siffleurs, des cygnes, des hirondelles tenant dans leurs becs des banderoles avec *Tout pour Dieu;* sur les larges feuilles ou sur les branches flexibles, il pose les insectes aux ailes de topaze ou de saphir, les scarabées, les colimaçons, les abeilles aux ailes de gaze, les papillons aux reflets de rubis et d'azur; puis il mêle dans une discrète mesure, à cet ensemble de créations gracieuses, les lions à l'épaisse crinière, les sangliers, les léopards, les porcs-épics, les chiens de chasse, les cerfs, les biches, les chameaux, les crocodiles, etc.

A côté de ce monde d'êtres au naturel, qui fourmillent dans ces compositions, arrive le monde chimérique d'êtres grotesques et fabuleux créé par les peintres du XV^e^ siècle. Pierre de Lanouhe connait le répertoire de ces

Digitized by Google

fantaisies burlesques, parfois extravagantes; il les fait revivre et les place aux endroits les plus apparents de son livre; c'est un condiment facétieux qui relève la gravité des autres ornements. Ici, des singes grimaçants brandissent des épées, des fous agitent leurs marottes et galopent sur des monstres velus à bec de cigognes, des renards ont des têtes de lions; des moines vêtus de blanc, qu'il est aisé de reconnaître, deviennent oiseaux à partir de la ceinture. Les faisans ont des museaux de lapin; des oies jaune citron et gris perle emmanchent à leur col une tête d'homme barbue avec des oreilles de chien pendantes. De jeunes pages au buste élégant ont une queue de faisan au lieu de jambes, et jouent du rebec. Plus loin, voici un héron dont le bec a la forme d'une trompe d'éléphant, un écureuil avec des ailes recroquevillées, des faucons à têtes de renard, des hommes à cols de girafe et sans bras, une femme à tête de loup et queue de paon, des griffons ailés, des vieillards qui sortent à demi nus de la corolle d'une fleur, des chiens à têtes de boucs, des geais à figure humaine, des lions coiffés d'une tiare ou d'une mitre, des renards qui finissent en crocodiles, des centaures qui jouent de la trompette et dont les queues retroussées présentent à leur extrémité des masques humains, des femmes dont le buste sort d'un cheval, des perroquets à queues de léopards, bref une fantastique collection de types incompréhensibles, mais dans lesquels l'auteur a peut-être voulu tenter certaines allusions, exprimer sous une forme mystérieuse son mépris de certains vices et, sous des voiles que lui seul a le secret de déchirer, exercer sa verve satirique sur ses contemporains.

L'exécution du Missel d'Alan exigea sûrement plusieurs années, et Jean-Baptiste de Foix dut payer à Pierre de Lanouhe un prix très important, si nous en jugeons par la valeur des manuscrits à la fin du xv^{e} siècle. En 1464, Angelot de La Presse reçut de la duchese d'Orléans, pour un livre d'Heures, 10 sols par histoire (petite miniature),

Digitized by Google

5 sols par lettre à vignettes. Les Heures offertes à Louis XI par Charles le Téméraire coûtèrent 1.200 écus. Les Heures peintes par Jacquemart de Hesdin pour le duc de Berry furent estimées 4.000 livres[1]. Les artistes enlumineurs d'Italie exigeaient 60 livres pour une miniature d'une demi-page. Selon notre appréciation, Jean de Lanouhe, commensal de l'évêque de Comminges, reçut 3 à 4.000 livres et le monument qu'il a laissé vaut aujourd'hui plus de dix fois cette somme.

Le Missel d'Alan fut-il l'œuvre unique de Pierre de Lanouhe pendant son séjour dans l'hospitalière demeure de l'évêque de Comminges? La disparition complète de la Bibliothèque du chapitre de Saint-Bertrand interdit toute réponse à cette question. Nous devons mentionner cependant une intéressante particularité qui semble laisser le champ libre à plusieurs hypothèses.

Il existe aux archives de la préfecture de Toulouse quatre feuillets en parchemin d'un missel du XV^e^ siècle, à deux colonnes et lettres de forme, dont les bordures peintes rappellent d'une manière frappante l'ornementation du Missel d'Alan et les procédés artistiques de Pierre de Lanouhe. Ces pages, maltraitées par le temps qui leur a fait subir de successives dégradations, recouvraient le livre des Statuts du chapitre de Comminges.

L'encadrement supérieur du premier feuillet, *folio primo*, présente, au milieu de volutes et d'arabesques, les armoiries de Foix avec des animaux fantastiques pour supports. Le texte en rubrique de la première colonne d'écriture est le suivant :

« *Incipit liber Missalis secundùm usum Ecclesiæ metro-*
» *politanæ Sancti-Stephani Tolosæ. Dominica prima in*
» *Adventum Domini. Officium.* »

Au-dessous de ces lignes, la lettre capitulaire initiale A

1. Fleury, Lecoy de la Marche, *passim*.

Digitized by Google

renferme comme décoration l'écu royal de France. Dans la bordure de droite, au milieu de liens capricieux, de fleurs et d'oiseaux, se voient les quatre otelles de Comminges entourées d'entrelacs. Au bas de la page, l'écusson écartelé de Foix-Comminges, soutenu par des animaux aux becs d'aigles, est accompagné, à droite et à gauche, des mêmes armoiries répétées dans des rinceaux d'où jaillissent des fleurs.

On peut se demander si ces feuillets constituent les derniers vestiges d'un second missel, ou bien si ce n'étaient que des essais préparés par le peintre calligraphe pour servir de types et de modèles en vue du grand ouvrage dont il avait reçu la commande. Cette supposition à la rigueur n'aurait rien d'excessif. Avant d'entreprendre sa grande œuvre, Pierre de Lanouhe ne faisait-il pas preuve de sagesse et de prudence en soumettant à Jean-Baptiste de Foix, son illustre client, un travail préliminaire résumant les qualités de l'artiste et permettant d'apprécier le genre d'ornementation et d'enluminure qu'il entendait consacrer au manuscrit épiscopal?

Mais un feuillet de parchemin in-folio, d'un format un peu plus grand que les quatre feuillets précités, et qui ne fait pas corps avec eux, nous apprend l'existence d'un missel écrit peu de temps avant la mort de Jean de Foix, et dont les lignes suivantes auraient évidemment rempli la dernière page :

« *Anno Domini millesimo quingentesimo primo et die* » *XXVIII mensis octobris bone memorie, Reverendus in* » *Christo pater dominus Johannes de Fuxo, episcopus Con-* » *venarum, filius illustris domini Mathei de Fuxo, quon-* » *dam comitis Convenarum, in castro de Alano vitam cum* » *morte mutavit. Cujus corpus ad ecclesiam Convenarum* » *honestè delatum, funeralibus solennibus per novem dies* » *continuos per Capitulum ecclesiæ predictæ suum ex tes-* » *tamento universalem hæredem celebratis, fuit in capellâ* » *majori dictæ ecclesiæ, ad cujus servicium presens Mis-*

Digitized by Google

» *sale, paulo ante obitum suum, scribi fecerat, in tumulo*
» *suorum predecessorum reconditum.*
» *Anima cujus cum beatis requiescat. Amen*[1]. »

Le Missel d'Alan a été complètement achevé au mois d'avril 1492. L'inscription précédente dit expressément que Jean de Foix avait fait écrire *hoc presens Missale* peu de temps avant sa mort, pour le service de l'église cathédrale de Saint-Bertrand. Or, il est décédé en 1501. Peut-on reporter ces indications au Missel de 1492? Nous ne détruisons pas notre première hypothèse, mais le doute est au moins permis. Rien n'empêche de croire que Pierre de Lanouhe a pu composer un second manuscrit dont les quatre premiers feuillets demeurent les épaves conservées aux archives de la préfecture de Toulouse[2].

Qu'on veuille bien nous permettre de remonter par la pensée au temps où fut exécuté le manuscrit que nous avons essayé de faire connaître, et que l'on pardonne à notre imagination de se retrouver aux lieux mêmes qui virent la patiente et laborieuse composition de cette œuvre magnifique. Nous aimons à nous représenter Pierre de Lanouhe dans ce château d'Alan, que le cardinal de Foix avait rebâti, même fortifié, de l'année 1425 à 1430. Dans une salle bien close, sur un escabeau à trois pieds, le peintre enlumineur est assis devant une large fenêtre ogivale qui l'environne d'une suffisante lumière. Devant lui s'étale une table à tiroir, au milieu de laquelle un pupitre

1. « L'an du Seigneur mille cinq cent un et le 28me jour du mois d'octobre, de bonne » mémoire, le Révérend père et seigneur en Jésus-Christ Jean de Foix, évêque de » Comminges, fils de l'illustre seigneur Mathieu de Foix, jadis comte de Comminges, » échangea la vie contre la mort dans le château d'Alan. Son corps fut porté honora- » blement à l'église de Comminges, et ses funérailles solennelles durèrent neuf jours, » par les soins du chapitre de ladite église, héritier universel de l'évêque en vertu de son » testament. Il fut enseveli dans la chapelle majeure de ladite église, pour le service » de laquelle il avait fait écrire le présent Missel peu de temps avant sa mort, et il fut » placé dans le tombeau de ses prédécesseurs.
» Que son âme repose avec les bienheureux. Ainsi soit-il. »

2. Nous devons la communication de ces pièces intéressantes à la parfaite obligeance de M. Baudouin, archiviste du département de la Haute-Garonne.

Digitized by Google

ou petit chevalet a reçu des feuilles de vélin. Tout autour, à portée de la main sont rangés les instruments de travail, la plume de corbeau qui trace les lignes avec autant de fermeté que de finesse, les pinceaux, le brunissoir pour l'or, un compas, un couteau, un pied de lièvre, la dent de loup pour polir les surfaces, une pierre ponce, des godets, des coquilles, des mortiers de porphyre, le bol d'Arménie, l'or liquide, le livre des recettes, les calques découpés, les modèles dessinés et peints sur des carrés de vélin, etc. Dans un angle de la pièce sont installés l'alambic et le fourneau, car le peintre fabrique ses couleurs lui-même; il les essaie sur des morceaux de parchemin; la palette est encore bien peu connue. Il trace l'ordonnance de chaque page, et commence par écrire les deux colonnes de texte, en ménageant avec une attention toujours en éveil la place des miniatures, des lettres capitales des lettrines[1]. Puis ses pinceaux illuminent les bordures et les encadrements d'arabesques, de rayons, de rinceaux, de guirlandes, d'ornements chrysographiques, y jettent des fouillis de plantes, de fleurs, d'oiseaux, d'insectes aux reflets d'or, y sèment les flammes, les enlacements imprévus, les courbes et les inflexions gracieuses, les devises flottantes, enfin ces mille sujets toujours variés dont nous n'avons pu donner qu'une incomplète énumération. Dès qu'une page sort resplendissante des mains de l'artiste, il s'empresse de la montrer à l'évêque pour recevoir des encouragements et des éloges. Avant même de les enluminer, il soumet les compositions, corrige celles qui plaisent moins, ajoute ou retranche des motifs de décoration. Que de fois, si nous continuons à revivre dans ce passé si lointain, Jean de Foix ne dut-il pas surprendre son peintre de prédilection dans le feu du travail, et suivre curieusement lui-même, avec quelques dignitaires de sa cour épiscopale, les progrès de la merveilleuse illustration

1. Quelquefois les manuscrits étaient remis *écrits* au miniaturiste. Le travail de l'écrivain précédait toujours celui de l'enlumineur. — (*De arte illuminandi*, man. de Naples, 1400.)

Digitized by Google

dont il était impatient de jouir comme d'un véritable trésor !

Que devint le Missel de Pierre de Lanouhe après la mort de Jean de Foix, arrivée en 1501 ? Ce dernier le laïssa-t-il à son chapitre qu'il institua son héritier universel ? Le legs eût paru d'autant plus naturel qu'il profitait à l'église cathédrale de Comminges. Les chanoines, obligés de payer une somme très considérable de dettes, aliénèrent-ils un des objets les plus précieux, peut-être le plus précieux de la succession ? L'évêque en avait-il fait don de son vivant à la riche Bibliothèque du collège de Toulouse, fondée en 1457 par son oncle le cardinal de Foix ? Dans tous les cas, le Missel n'est pas compris dans les 320 volumes cédés par cet établissement à Colbert, en 1680. Comment ce manuscrit était-il parvenu dans la Bibliothèque du duc de La Vallière ? Sur ce point nos recherches ont été vaines. Au demeurant, il faut surtout se féliciter de ce que ce monument historique ne soit pas resté dans les archives et la Bibliothèque du chapitre de Comminges. En 1667, lors de son voyage à Saint-Bertrand, M. de Froidour vit, dans les galeries supérieures du cloître, de fort beaux manuscrits et des livres rares, à demi rongés par les vers ou très endommagés par l'humidité. Cette citation prouve victorieusement combien d'inappréciables trésors de ce genre ont dû périr et disparaître, faute de soins, de goût, et de vigilance. Après le rétablissement du culte au commencement de notre siècle, la vieille église de St-Bertrand, fermée pendant plusieurs années, était démunie des ornements les plus indispensables. Des réparations urgentes s'imposaient. Pour se procurer quelques faibles ressources, on vendit à vil prix la Bibliothèque capitulaire. Des manuscrits d'une sérieuse valeur furent compris dans ce douloureux sacrifice. On retrouva plus tard, dispersés çà et là, des fragments lacérés de livres d'Heures, des miniatures enlevées à des missels et à des Bibles. Les fentes d'un plancher disjoint avaient été bouchées à l'aide de feuillets de parchemin

Digitized by Google

détachés d'un manuscrit in-folio d'une belle conservation, comme on put en juger par les débris froissés et déchirés de superbes miniatures représentant des scènes héroïques de l'antiquité romaine. Qui peut dire si le Missel d'Alan n'eût pas éprouvé la même destinée ! Après des vicissitudes inconnues pendant trois siècles, il est entré en 1774, pour n'en plus sortir, dans la Bibliothèque Nationale de Paris, c'est-à-dire dans l'asile privilégié qui convient par excellence aux grandes et belles œuvres du passé. C'est un des joyaux les plus estimés de ce cabinet des manuscrits qui compte tant de merveilles. C'est là que nous a été donnée l'exquise jouissance de pouvoir feuilleter les pages de cette œuvre échappée à tant de périls, exécutée dans notre pays par un artiste d'élite, sous les yeux d'un de nos plus illustres évêques. Puissent ces notes rapides communiquer, à ceux de nos compatriotes qui voudront bien les lire, une partie de l'admiration que nous avons éprouvée en étudiant un monument si précieux à tant de titres, et vraiment digne de tenir sa place dans l'histoire de notre ancien diocèse de Comminges.

Baron de Lassus.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

EXCURSION SUR LES BORDS DE LA SAVE

11 JUILLET 1891

I

Montmaurin

SOMMAIRE. — Hommage à qui de droit. — Longue divagation où l'auteur dévoile son ambition secrète et sa duplicité. — La côte de la Serre. — Ruines de Montmaurin. — Découverte d'un hypocauste. — Un membre de la Société se dévoue pour servir d'aliment au nouveau Minotaure. — Le sacrifice n'est pas consommé, sur les observations de l'abbé Couret. — Pluie de feu. — Fugue générale du sexe beau qui renouvelle ses exploits de l'année précédente. — Fermeté inébranlable de la science. — Un camp romain. — Un chateau fort sur les bords de la Save.

Je voudrais, en commençant, remercier, une par une, les dames qui se sont dévouées pour venir à cette excursion, avec ce noble instinct de sacrifice qui est pour elles une seconde nature. Je le fais de tout cœur, sans apporter à cet hommage spontané le moindre sentiment d'amertume ou de récrimination pour le nouveau danger qu'elles nous ont fait courir. O vous qui m'entendez, Mesdames, n'êtes-vous pas pour nous une nécessité éternelle, un besoin charmant et continu pour les yeux, les oreilles et le cœur même, autant que peut en juger un archéologue ?

N'est-ce pas une grâce d'état pour vous de tout savoir, de tout inspirer, de tout animer, même les ruines ? Vous avez votre méthode à vous, qui n'est pas celle de l'École des Chartes, pour deviner les grimoires et faire la lumière dans l'esprit. Et avec quelle autorité en plus pour convaincre !

Le sacrifice était cette fois d'autant plus méritoire que l'on savait très bien, au départ, que la course ne présenterait que fort peu d'agréments. Pas de bouquets à recevoir des mains des châtelaines surprises dans le déshabillé de la fenaison ; pas de fronts à courber sous des arcs de triomphe de verdure, comme dans maints voyages précédents ; pas de musique, pauvres chères ! partant, pas de sauterie. Mais des sentiers broussailleux et perfides,

Digitized by Google

où on enfonce à tout instant, où le pied trébuche sur des débris à peine recouverts, pour lesquels il n'existe qu'une technologie barbare.

En revanche, pour quelques-uns d'entre nous le voyage présentait un intérêt de premier ordre. On connaissait si peu ce coin de notre cher Comminges ! C'était comme la découverte d'un monde nouveau, intéressant, plein de détails inédits, à coup sûr dignes de trouver place dans une *Revue* que mettent trimestriellement au point des savants, des philosophes détachés de bonne heure du culte du veau d'or.

Trop heureux si, pour un tel désintéressement, la postérité reconnaissante leur vote un cippe d'honneur et si la renommée aux cent bouches proclame leurs noms éclairés d'un bon sourire de la gloire !

Pour ma part, je ne suis point aussi sensible qu'on le croit à ces faveurs posthumes. Méfiant par nature et par système, je dirai aux dispensateurs des grâces : O vous, passementiers-orfèvres, qui trônez devant vos comptoirs bourrés de croix et de rubans, si vous tenez absolument à me faire plaisir, versez-moi les arrérages de cette gloire future en bonnes vanités trébuchantes sur mon gilet ! Veuillez, je vous prie, considérer — *Di omen avertant !* — que c'est là le plus clair de l'héritage à transmettre à mes neveux : quelques cadres dorés renfermant la manne académique !

Que si, après des recherches ingrates, toujours à la brèche ou à l'affût, je ne puis saisir aux cheveux la jeune fille chauve, qui s'enfuit toujours hors de ma portée, eh bien ! où sera le mal après tout ? Ne voyez-vous pas, o sceptiques, que cette fièvre maligne d'aventures tient à un état particulier de notre esprit que j'appellerai synthétique. Nous nous trouvons assez récompensés, mes amis et moi, par la nature même de nos travaux, puisqu'ils ont pour objet la vieille mère tant aimée, cette terre historique par excellence, dont le passé fut si vivant et si glorieux !

Quo noscumque feret melior fortuna parente
Ibimus socii comitesque ;
Nil desperandum Teucro duce et auspice Teucro.

Maintenant, ami lecteur, rassurez-vous, ma bête est rassemblée et tout ira bien jusqu'au prochain tournant.

***

Nous partîmes à 7 heures du matin, en bonne et joyeuse compagnie, le 11e du mois de juillet.

J'ai déjà dit que les seules surprises que nous étions en droit d'attendre de notre excursion devaient sortir du cœur même du sujet et n'intéresser que les âmes mélancoliques et sérieuses.

Mesdames, vous dûtes tristement vous en convaincre quand la colonne passa au galop et dédaigneuse devant ce bizarre spécimen de l'architecture moderne, où nous ne vîmes pas un chat. *Lugetes, veneres...*

Laissez pleurer les Grâces dans cette belle langue de Catulle,

Digitized by Google

pendant que nous avons encore en mémoire les poètes qui ont bercé notre enfance. Figures oubliées déjà ou prêtes à disparaître, qui pourra dire de quelle empreinte puissante vous avez marqué notre esprit pour faire de nous des hommes ?

Maintenant, grâce à un engouement subit pour les langues du Nord, un vaste complot s'est formé contre le grec et le latin. D'où vient donc ce culte nouveau et si fervent pour une langue vidée, qui, en la pressant bien, ne produit plus que des *hoch* et des *portez-armes* ? Si vous voulez modifier l'essence même de notre caractère national, rien ne vous conduira plus sûrement au but.

Il y a, en effet, plus de ressemblance qu'on ne croit, entre la langue et les mœurs d'un peuple, entre sa manière de s'exprimer et sa manière d'être et de se gouverner.

Quand une agglomération d'hommes a donné des preuves manifestes de son impuissance à se tenir proprement parmi les nations civilisées, à quoi bon lui donner une importance aussi grande ? Voulez-vous qu'on vous soupçonne de faire la roue devant le vainqueur ? Tout cela n'est pas raisonnable.

Telle était la troublante vision de mon esprit quand nous arrivâmes au haut de la côte de la Serre. Là, les sombres pensées disparurent sous un courant d'air frais, et un cri involontaire d'admiration s'échappa de ma poitrine, tant je fus sévèrement empoigné par le spectacle qui se déroula sous mes yeux.

Je ne suis pas un enthousiaste. Plus d'une merveille de la nature, ou réputée comme telle, après l'effort surmonté, quand je la tiens sous mon talon, est impuissante à produire en moi de la chaleur vibrante. Faut-il croire que la fatigue de la marche ou de l'ascension paralyse les facultés de l'esprit et les dispose mal à admirer ?

Peut-être aussi que, de la cime des montagnes, l'œil se trouve haut placé pour saisir l'ensemble des détails. On voit un peu à vol d'oiseau ; et les lois de la perspective ne trouvant pas ici leur application habituelle, il en résulte un arrêt momentané de jouissance. L'effet produit est trop brutal et reste au-dessous de la conception.

Ici, au bout de la côte de la Serre, rien de pareil ; rien ne pouvait nuire à la composition régulière et bien ordonnée du tableau. Nous étions commodément assis, agréablement bercés par le trot des chevaux et par le roulis lointain des landaus et des phaétons, en compagnie d'hommes aimables, également heureux et reposés, pouvant exprimer tout haut nos impressions et nos suprises, en prose, en vers, en musique, avec la certitude de trouver à l'instant un agréable commentaire pour répondre à notre pensée. Nous étions, ce me semble, dans les mêmes dispositions admiratives qu'un bon public de première, qui se dispose, après avoir bien dîné, à applaudir de confiance la pièce attendue d'un auteur en vogue.

La vue s'étendait immense, par gradins doucement étagés ; les premiers plans bien nets, reposant l'œil et le préparant sans secousse à embrasser les dernières inflexions du terrain, aux extrêmes limites de l'horizon. Pas d'obstacle au nord-ouest où la

Digitized by Google

vue, tout à fait au bout, se perdait aux coteaux du Magnoac ; tandis que, sur la droite, elle s'arrêtait court au plateau mamelonné que surplombe le clocher de Mondilhan. Nous étions encore sous l'impression de cette merveilleuse envolée, quand nous fûmes surpris par le brusque arrêt de la tête de colonne. Nous étions arrivés aux ruines de Montmaurin.

Tout près du pont de la Save, un long carré de murs à fleur de terre, portant, dans ses parties principales, la trace du petit appareil romain. A la partie orientale, et comme au chevet de l'édifice en ruines, est adossée une construction circulaire qui paraît plus récente. Tout cet ensemble indique un monument aussi remarquable par ses dimensions que par la variété des détails. Les matériaux épars : fûts de colonne, chapiteaux, entablements, pièces de marbre, en débris à peine appréciables, jonchent au loin la plaine.

Nous tombons sur une belle mosaïque, mise à jour et soigneusement déblayée par le propriétaire du champ, M. Miro, dont il convient ici de louer le dévouement à la science et l'esprit éclairé. Cette mosaïque, malgré l'accumulation des siècles, malgré les intempéries, soutient encore assez bien, telle qu'elle est, la gloire de l'édifice tombé. M. Miro, tout confus de nos éloges, nous exprime le regret de ne pouvoir mettre sous nos yeux une belle plaque de marbre représentant la déesse Tutèle. Le dessin et surtout l'inscription de ce marbre nous auraient été très utiles pour retrouver l'âge du monument et peut-être aussi sa destination. Mais la 21e Rapax était passée par là et l'avait fait disparaître.

Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse l'historique de cette légion. Pourtant, si j'étais sûr d'arriver au bout de mon voyage, je m'en voudrais mortellement de ne pas vous donner satisfaction sur ce point.

Donc, en l'an 40 ou 41 de notre ère, l'empereur Caïus Caligula se désigna seul consul pour l'année. Il avait mis dans sa tête de se faire décerner les honneurs du triomphe, non pas à la suite d'un ridicule voyage en Campanie, comme le lui proposaient ses flatteurs ordinaires ; mais, à l'exemple de Germanicus son père, après des succès éclatants, remportés sur les frontières de l'empire. Il prit donc la route des Gaules et s'arrêta à Lyon. Avant d'aller plus loin, il fit publier un édit, en suite duquel tous les lettrés de Rome et de l'Italie, tous les savants à un titre quelconque : rhéteurs, philosophes, poètes, maîtres d'école, etc., étaient tenus d'aller le rejoindre à Lyon. Au fur et à mesure qu'ils arrivaient, l'empereur les faisait classer par centuries, suivant la spécialité de chacun. Il forma, avec ces effectifs réunis, une nouvelle légion qu'il fit appeler la 21me. Dans cette légion, tous les grades subalternes devaient être conquis par les intéressés dans des joûtes littéraires, dans des combats savants, depuis le grade de primipilaire[1] jusqu'à

1. Les primipilaires étaient les meilleurs lanceurs de traits des centuries, ce que nous appellerions aujourd'hui les premiers soldats. Ils relevaient les aigles aux poteaux du camp et les remettaient aux aquilifères pour la marche. Avec le même cérémonial, ils les remettaient en place en rentrant.

Digitized by Google

celui de centurion. Caligula se réservait la nomination du lieutenant commandant, pour ne pas enfreindre l'usage qui n'admettait à ces fonctions suprêmes que des hommes ayant passé par la préture.

Les fêtes qu'il donna, dans cette occasion, furent magnifiques. Elles se recommandèrent de leur nouveauté même, de l'ardeur des combattants et de la haute situation de l'aréopage qui distribuait les prix.

Un aïeul de l'historien des Douze Césars fut nommé au commandement de la légion, et, sans perte de temps, celle-ci reçut l'ordre d'aller conquérir d'autres lauriers, en Bretagne d'abord, puis en Germanie[1].

Je vous laisse à penser si le coup de filet fit du bruit dans le Landernau de l'époque. Quant à César, il reprit tranquillement le chemin de Rome pour hâter les préparatifs de son triomphe.

La 21me se fit moins remarquer par ses vertus militaires que par son indiscipline et ses déprédations.

Elle fut surnommée : *la Rapax*. Cette légion fut la première à se déclarer contre Galba et contre Othon pour suivre la fortune d'un Vitellius. C'est par elle que la Gaule fut dévastée et mise à sac. La Grèce lui doit, plus tard, la mutilation des marbres de l'Acropole et de son Parthénon. Elle a survécu à l'Empire romain et ses descendants sont venus jusqu'à nous. C'est ce qui faisait l'objet des plaintes de M. Miro, au milieu des ruines de Montmaurin.

Au chevet du vieil édifice, adossés à la construction circulaire, on a trouvé de grands ossements avec des épées dont la garde était formée d'une croix. La tradition veut qu'un couvent de Templiers se soit substitué à l'édifice romain qui n'était autre chose qu'une villa. La forme des épées, de grandes médailles d'argent trouvées dans ces tombeaux, donnent toute créance à la tradition populaire. Les vestiges d'architecture musulmane accolés au mur d'enceinte ne sont pas pour nous étonner outre mesure. Les chevaliers du Temple avaient longtemps guerroyé contre les Maures d'Espagne; ils avaient pu rapporter, d'au-delà les monts, le goût et le secret de cette architecture orientale.

Tout autour de la grande ruine, presque au niveau du sol, de nombreuses substructions indiquaient l'existence d'un grand centre habité. Nos pieds foulaient évidemment la poussière où des générations, maintenant silencieuses, ont vécu, ne laissant d'autre trace au monde que l'agitation momentanée produite par nos paroles, bientôt suivies de l'éternel oubli.

Mais voici une construction particulière, une espèce de grand fourneau souterrain, juxtaposé comme un contrefort à un des côtés du grand carré. Nous remarquons que le plan d'élévation de cet édicule est placé plus bas que le plan général du reste de l'édifice, qu'il a des ramifications souterraines, en forme de canaux, avec toutes les parties du monument. Ce ne peut être que

1. C'est dans une de ces centuries que fut incorporé le vieux poète Juvénal, contrairement à l'opinion qui le fait envoyer dans une légion d'Espagne.

Digitized by Google

l'hypocauste romain. C'est là que les maîtres du monde faisaient préparer leurs aliments, chauffer leurs bains ; par là, qu'ils faisaient passer, dans leurs appartements, pendant la froide saison, l'air tiède, imprégné des parfums capiteux d'Arabie.

La construction circulaire placée au chevet de l'édifice était-elle aussi en communication avec l'hypocauste ? Sa structure qui paraissait plus récente nous faisait généralement pencher pour la négative.

Afin de couper court à la discussion, un membre de la Société, dévoré d'un saint zèle, s'élança pour pénétrer à l'intérieur de l'hypocauste et aller chercher la résolution du problème dans la gueule même du monstre. L'ancien curé de Montmaurin, le savant et infatigable abbé Couret, arrêta, d'un geste, notre imprudent ami, lui expliquant les difficultés et les dangers de l'entreprise.

Ainsi, d'après nous, à la villa romaine s'était substitué un couvent de Templiers : le chœur de la chapelle, avec son abside plus récente, orienté au levant suivant l'habitude ; sous les dalles du chœur, les tombeaux adossés à la construction circulaire appartenaient, sans doute, aux grands personnages de l'ordre, enterrés là conformément aux rites de l'époque.

Ainsi, petit à petit, tout reprenait sa place et se coordonnait dans la vaste nécropole.

Pendant ce temps-là, le soleil faisait des siennes sur nos têtes. Il nous perçait de ses traits les plus acérés, nous remettant en mémoire la grande scène d'exposition de l'Iliade :

«..... Apollon s'élance des cimes de l'Olympe ayant accroché à son épaule son « arc et son carquois fermé. A chaque pas du » dieu en colère, les traits d'un bruit strident retentissent. Il lance » une première flèche ; l'arc d'argent rend un son terrible. »

En effet, sous ses traits, notre peau prenait visiblement des couleurs de brique cuite. Nous devenions semblables aux Peaux-Rouges. Avec une massue et des plumes écarlates sur la tête, nous pouvions nous élancer hardiment sur les sentiers de la guerre.

Les dames, effrayées de ces changements à vue, prirent peur à leur tour et s'enfuirent précipitamment, nous laissant seuls à nous débrouiller devant la fournaise antique. Mais, par Jupiter ! notre ardeur ne faiblit pas un instant. Nous nous rappelions trop bien la débacle de l'année précédente sur le pont désormais historique de Saint-Martory, alors que, profondément occupés par les reliefs immortels de l'abbaye de Bonnefont, nous eûmes le malheur de prêter l'oreille au bruit des voitures qui s'enfuyaient vers les pelouses gazonnées et la riche demeure du nabab Pujol, aux belles tentes.

Un long remords nous était resté au cœur pour cet abandon profane de la science, et nous nous jurâmes, cette fois, de tenir bon.

Il est vrai qu'à l'heure du déjeuner, pas une de nos belles fugitives ne manqua au rendez-vous. Nous les avons toutes retrouvées dans un site très pittoresque, placées par petits groupes, comme des massifs de rhododendrons, sur les glacis d'un vieux château en ruines. Elles étaient là, prenant des notes sur l'architecture du

Digitized by Google

moyen âge, bien abritées du soleil sous les grands châtaigniers.

Le vieux château en question, rebâti au XIVe siècle, avait une merveilleuse vue sur la Save. Il ne devait avoir primitivement qu'un seul donjon, car le deuxième, placé plus bas, n'offre plus la trace de la main-d'œuvre romaine. Il fut pris et rasé, comme ses pareils, pendant les guerres de religion du quinzième siècle. Dominé de deux côtés, et par la crête boisée au sud-ouest, et par le plateau où est assis le village de Lespugue, il ne devait pas en mener large contre l'artillerie. Il appartenait, dit-on, à la maison de Sabran, encore représentée de nos jours par le marquis du même nom et par les Sabran-Pontevès. C'est tout ce que j'ai pu découvrir sur cette brillante masure, qui, un instant arrachée par nous à l'éternel oubli, a dû tressaillir de joie, croyant revenues, pour toujours, les fêtes du temps passé.

Camp romain

A propos du camp de Saint-Martin, reconstruit sur les dessins de l'abbé Couret, mais sur des données un peu confuses, qu'il nous soit permis de dire un mot d'un ouvrage de ce genre, vrai type de camp romain permanent.

On connait le camp de Pouzac, en Bigorre, celui de Ger et d'Ossun[1] près de Tarbes, qui prouvent la durée et l'âpreté des guerres qui ont précédé l'établissement de la domination romaine dans nos contrées. Mais nulle part, que je sache, il n'est fait mention du camp d'Asson, situé à 4 kilomètre de Nay dans les Basses-Pyrénées.

Dans toutes les autres localités, l'imagination est obligée de se donner carrière ; on ne voit pas, sur le sol, l'empreinte récente, pour ainsi dire, du passage des légions. Sans doute, le site est bien choisi pour y asseoir et y retrancher une armée, pour y défier, à l'abri des fossés et des parapets, un ennemi aussi présomptueux que l'étaient nos pères ; sans doute on y trouve, en grattant le sol, des tumulus, des ossements, des débris d'armes ou de poterie ; mais autre chose est un camp permanent, avec ses grandes voies destinées à le ravitailler, ses portes, ses murs, ses établissements intérieurs de tout genre, conçus suivant les données de la fortification romaine et léchés à loisir dans les embellissements de la paix.

Le camp situé entre Nay et Asson, plus près d'Asson que de Nay, me paraît être dans les conditions que j'indique plus haut. Voici dans quel état je le trouvai, il y quelques douze ou treize ans, voyageant pour une mission du département de la guerre[2].

1. L'ancien Oxellodunum.

2. J'ai dit que, dans ma pensée, ce camp n'avait pas encore eu les honneurs d'un compte rendu officiel. Le Bulletin Ramond n'a rien publié à ce sujet. J'en ai pour garant mon excellent ami et confrère Maurice Gourdon, conservateur du Musée Pyrénéen et corespondant du Bulletin en question.

Je prie mes confrères de la Société archéologique de Pau de vouloir bien m'avertir si je fais fausse route. Bien que nous soyons en dehors du terrain que nous nous sommes

Digitized by Google

Le camp dont je parle est assis sur un piton isolé, s'élevant de 80 à 100 mètres tout au plus au-dessus de la plaine. C'est comme un grand phare éclairant au loin les approches, avec un large renflement à la base, du côté opposé à la montagne, de façon à l'amener en pente douce au niveau des terrains qui l'avoisinent. Une voie monumentale contourne le plateau par le côté nord, permettant aux voitures d'arriver facilement jusqu'au sommet. Quatre routes, dont le relief est encore visible, coupent aux points cardinaux l'artère principale du haut en bas. Au sud, tournée vers la montagne où se trouve l'ennemi, la porte Prétorienne est encore debout avec son encadrement de pierre; la Décumane, en face, correspondant au camp des cohortes auxiliaires, a son encadrement visible au niveau du sol. Les deux autres portes, à droite et à gauche, ne présentent qu'un trou béant dans le parapet supérieur faisant le tour de l'enceinte. Ces quatre portes correspondaient aux quatre routes directes sur les flancs du cône tronqué. Près de la porte Prétorienne, une grande ruine auprès d'un exhaussement de terrain pouvait indiquer le prétoire et le logement du commandant de la légion [1].

Plus loin, en face de la porte Décumane, on retrouvait la place de la résidence du préfet du camp [2].

Le Gave contournait la place au sud-ouest, venant lécher les pieds du monticule. Au centre du plateau, un grand puits qu'on a été forcé de combler pour éviter les accidents. Il était, sans doute, creusé jusqu'au niveau du Gave. Les anciens du pays l'ont vu et le sol présente comme une excavation produite par le tassement des terres rapportées. Au bas du plateau du côté de la Décumane et sur le renflement dont nous avons parlé, s'étendait le camp des troupes auxiliaires [3], avec ses rampes d'accès jusqu'au Gave et sa large

donné à défricher, j'estime que c'est un devoir, une amicale déférence, quelquefois une cause d'agréables relations entre sociétés françaises, appartenant surtout à la même région, de nous signaler mutuellement les nouveautés qui s'imposeraient à nous d'un bout à l'autre de la chaine. Ce n'est pas faire du zèle, entre amis et collègues, mais nous tenir respectivement en éveil contre l'ennemi commun, celui qui prétendait que nous ne connaissions pas notre sol gaulois. Donc, rangs serrés, coude à coude, ne laissons aucune route d'invasion au microbe allemand sur toute l'étendue de notre frontière scientifique.

1. A l'inverse de ces grands camps des bords du Rhin, dont parle Tacite, ouvrages de grande envergure qui pouvaient contenir jusqu'à trois légions, les camps du midi de la Gaule, avant la conquête définitive, n'étaient tracés en général que pour une seule légion avec les troupes auxiliaires.

2. Les fonctions de préfet du camp ressemblaient un peu à celles de nos intendants militaires; mais leur service, à un moment donné, pouvait prendre une importance exceptionnelle, qui allait jusqu'au commandement de la légion.

3. Les troupes auxiliaires, à l'époque dont nous parlons, se composaient d'un détachement d'archers crétois, d'un corps de cavalerie numide, d'un corps recruté dans les municipes romains de la Gaule Narbonnaise, du contingent des Gaulois soumis. Ces troupes étaient sous les ordres du lieutenant commandant la légion, appelé aussi légat du propréteur ou du proconsul. Les plus célèbres d'entr'eux furent Crassus, lieutenant de César, et Corvinus Messala, sous Auguste. Messala fut chanté par Tibulle :

Gentis aquitaniæ celeber Messala triumphis.
(Elégie XI.*)*

Digitized by Google

place d'armes au centre pour les rassemblements. L'emplacement de ces troupes ne dépassait pas les deux portes latérales disparues.

En 1814, Soult et, après lui, Wellington placèrent de l'artillerie sur ce plateau. Ils durent s'étonner de trouver si vivants, après dix-huit siècles, le souvenir du passage des légions.

II

Sarremezan

Sommaire. — Ruines d'un autre château du XV^e^ siècle. — Beau fragment conservé. — A qui appartenait ce château ? — Procédés d'exécutions sommaires du seigneur de Larboust. — Sa condamnation à mort par arrêt du parlement de Toulouse (1571). — Il est gracié ; mais ses droits, titres, domaines, châteaux passent à sa sœur Isabeau d'Aure, mariée à Bernard d'Astorg.

C'est au moment où Montgommery, à la tête de ses 4.000 arquebusiers huguenots, brûlait les villes, les bourgs et les châteaux catholiques situés au pays de Comminges et couvrait le Nébouzan de sang et de ruines (1569). Le château de Sarremezan, de la maison d'Aure, subit le sort commun. Il ne resta debout, après le passage du fameux chef de partisans, que l'escalier de pierre. Soit que le haut style et l'élégance de ce bijou lui aient, par impossible, valu la grâce de l'impitoyable vainqueur ; soit qu'un retour des catholiques (et je serais plutôt de cet avis) ne lui ait pas laissé le temps de compléter son œuvre de dévastation, cette tourelle nous a été conservée.

L'escalier est en colimaçon, large, éclairé par de hautes baies, en très bon état. Le propriétaire actuel a conscience du trésor qu'il possède et des devoirs qui lui sont imposés. C'est un homme intelligent, connaissant le prix des belles choses, et qui a cette suprême politesse de vouloir faire partager son admiration. C'est, en un mot, tout profit pour l'art quand de telles merveilles tombent en de pareilles mains.

Des feuilles d'acanthe, finement découpées, courent le long de la frêle colonnette autour de laquelle l'escalier se développe, Mais, chose merveilleuse ! de l'extrémité supérieure de cet axe, sur tout le pourtour du centre qui le couronne, s'élance et retombe un bouquet de nervures comme un épanouissement de fusée, chacune d'elles portant, au fin bout de l'arête à voussoir, la feuille favorite qui a déjà frappé nos regards, bien en relief, complètement détachée du cintre et avec un tel luxe d'ornementation que l'œil ne peut s'en détacher.

A chaque étage, pour la lumière, une niche en saillie affectant, ici la forme cyclamen (ce qui donnerait à ce travail l'âge de Diane de Poitiers, qui avait une coquille à ses armes), et là, une lanternetiare en souvenir de la reine Catherine et des grands papes sortis de la maison de Médicis.

Digitized by Google

Promenez votre main sur ces dentelles de pierre, vous aurez l'impression qu'elles vont céder et se ployer sous vos doigts, comme un simple chiffon de Malines.

Tout autour de l'escalier, une rampe se développe en mince cordon de pierre, formant bourrelet. Tout ce travail est exquis pour le fini de la main-d'œuvre et l'harmonie des proportions.

Ainsi, après les terreurs mystiques du moyen âge, après l'art gothique et ses vieilles cathédrales remplies des visions des damnés, l'âme humaine revenait doucement à l'espoir sous un ciel rasséréné. Partout, avec la Renaissance, s'ouvrit un culte nouveau : celui de la beauté et de la forme, et, dans toutes les manifestations de l'art, la femme, avec ses attributs, occupait toujours le premier rang.

Le dernier maître du manoir fut ce Corbeyran d'Aure, seigneur des Quatre-Vallées (Aure, Neste, Barousse et Magnoac) et comte de Larboust ; celui-là même dont les démêlés avec la justice furent si retentissants. Il était fils de Jean d'Aure et d'Obriette de Lortet. Voici, de plus, ce que la chronique m'a appris sur son compte. Outrageusement battu par Montgommery et n'osant affronter la citadelle de Mauvezin, repaire de huguenots, dressée entre ses possessions de Neste et ses terres de Magnoac, Corbeyran alla s'enfermer, avec quelques hommes d'armes, dans sa forteresse d'Abron (ou d'Obron), au Larboust.

Cette importante place d'armes, que Marca, historien du Béarn, appelle Dauberum, pouvait contenir jusqu'à trois mille défenseurs. On voyait encore naguère, sur le plateau à gauche et en amont du village de Garin, l'assise de ses trois donjons, placés en triangle : celui du sommet, près de la vieille église romane de Saint-Pé ; celui de gauche, dominant le village d'Oô ; celui de droite, à pic sur le torrent qui descend de Peyresourde, aujourd'hui presque comblé par les ruines de cet ouvrage. La grande base du triangle barrait la route du col.

Les comtes de Larboust, outre les droits seigneuriaux qu'ils exerçaient dans la vallée, outre les lods [1] et les droits de vente sur les coupes des montagnes de Saint-Aventin, de Castillon et de Cazaux, possédaient en propre les montagnes de Crabioules et d'Oncepts, plus un domaine cultivé, relevant de leur château d'Abron. Ces terres s'étendaient jusqu'au village d'Oô, où la vieille tour gallo-romaine, encore debout, servait de poste avancé de ce côté.

Les montagnards du Larboust n'avaient pas vu d'un bon œil l'arrivée du comte et son établissement dans la vallée. Outre que, sous l'œil du maître, les fondés de pouvoir se montrent plus rigoureux pour la perception des droits, la fierté et l'esprit d'indépendance des habitants du pays avaient continuellement à souffrir des formules de soumission qu'on exigeait d'eux.

Mieux traitées étaient les vallées voisines de Luchon et d'Oueil, qui ne dépendaient que du roi depuis l'accession du comté de Comminges à la couronne. Anciennement gâtées par leurs comtes,

1. Les lods étaient les droits du seigneur sur la vente des héritages de son fief.

Digitized by Google

elles voyaient encore aujourd'hui, à chaque changement de règne, leurs privilèges confirmés et augmentés [1].

Tandis que, sous l'administration de leurs consuls, les vallées sœurs se livraient, en toute sécurité et moyennant une faible redevance, aux travaux de l'agriculture, aux plaisirs de la chasse et à leurs petits trafics avec les Espagnols, pour eux, les Larboustois, le collier de peine les rivait au sol de plus en plus.

Le mode de perception des droits seigneuriaux n'était pas fait pour calmer leur irritation croissante.

Autrefois, quand les blés étaient coupés, le receveur de la dime, trésorier du seigneur, passait dans les champs accompagné de ses brassiers, qui façonnaient et liaient symétriquement les gerbes, puis faisaient le compte des dizaines. Tout se passait alors avec les apparences de la légalité et de la justice. Mais c'était un grand travail pour les employés du comte. Il fallait passer au soleil des heures mortelles, puis charger et transporter au château le produit de la journée. Une solution bien simple fut trouvée par ces esprits ingénieux.

On fit la moyenne des trois ou quatre années les plus abondantes et, sur cette base solide, non sujette aux intempéries ni à l'inconstance des choses humaines, le trésorier, avec des chariots, passait dans les fermes, la récolte rentrée, et réclamait son dû. Or, l'année 1570 avait été particulièrement mauvaise. Pour comble d'infortune, la plaine ravagée par les guerres de religion ne pouvait rien fournir à la montagne. C'était la misère noire en perspective, des lamentations à fendre les rochers. Et, malgré cela, dans la demeure seigneuriale où les fêtes se succédaient, nul écho ne venait répondre à la plainte du paysan [2].

Quand le receveur de la dime vint à passer, il trouva bien des portes closes. Les hommes avaient pris le chemin des bois, les femmes et les enfants s'étaient barricadés ; les plus timides s'exécutèrent en livrant leur maigre récolte. Dans un grand village aujourd'hui disparu, et dont l'emplacement, suivant la tradition, serait au territoire de Bernet, quelques malheureuses plus exaspérées accueillirent mal les collecteurs.

Le trésorier alla s'en plaindre au comte. Il fit valoir qu'il avait eu, pour toute réponse, la révérence en partie double par devant et par..... l'autre côté, avec gestes et propos outrageants bien caractérisés à l'adresse du seigneur et des hommes d'armes: ce qui fut méchamment rapporté à seule fin de réveiller la fureur sanguinaire du comte et ses mauvais instincts qui ne dormaient que d'un œil.

1. Nous espérons faire connaître un jour, avec plus de détails, la situation privilégiée de ceux que nos anciens rois appelaient : « les portiers des Pyrénées centrales. »

2. Le Larboust n'était pas un pays féodal dans la grande acception du mot. La terre appartenait au paysan, non au seigneur, et celui-ci était tenu de répondre, devant certaines assemblées, devant les intendants de la couronne, de la bonne gestion de son fief. Car le Comminges était une terre de franc-alleu. — (Voyez la dissertation de Merlin au *Répertoire de jurisprudence*, paragraphe spécial pour le Comminges.)

Digitized by Google

Aussi la punition ne se fit pas attendre. Le soir même, le feu éclatait aux quatre coins du bourg, par les soins des gens du château commandés par un sergent. Les femmes signalées comme ayant pris part à la sédition furent cueillies aux lueurs de l'incendie et conduites dans les souterrains d'Abron.

Le soleil qui se leva le lendemain sur les cimes de Barbat, éclaira aux glacis de la forteresse un spectacle à briser les cœurs les plus endurcis. On put y voir des bourreaux sans pitié fustiger jusqu'au sang les pauvres prisonnières.

Le comte, apres l'orgie, excitait ses hommes de la voix et du geste : Heup ! Heup ! menaçant ceux qui y allaient de main morte, tour à tour insultant et railleur pour les victimes. La honte fit mourir celles qui survécurent à la douleur.

O vieilles moraines de Saint-Tritous, vierges rigides des glaciers, qui habitez maintenant parmi les hommes, n'avez-vous senti rien remuer sous vos corsets de pierre à l'aspect d'une telle humiliation ? Tout cela demandait évidemment vengeance. Dans le Haut-Pays le vase de l'amertume était plein à déborder.

Les communes se levèrent comme un seul homme à la voix de quelques chefs résolus et vinrent mettre le siège devant le château d'Abron. Serré de près, le comte Corbeyran comprit qu'il ne pourrait tenir tête à l'orage. Il se sauva en Espagne.

Entre temps, les communes adressèrent une plainte au roi de France et un mémoire au parlement de Toulouse. Corbeyran, cité à la barre pour plusieurs méfaits de ce genre, fit défaut. Il fut condamné à mort par contumace et dépouillé de ses biens (1571). Dans la suite, par le crédit de plusieurs grandes familles alliées à la maison d'Aure, il fut gracié. Sa sœur Isabeau d'Aure, héritière de ses biens, épousa, en 1575, Bernard d'Astorg, marquis de Montbarthier, tige d'une nouvelle lignée de comtes de Larboust.

Le Commandant A. TRESPAILLÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS DU PASSÉ

MON ASCENSION AU NÉTHOU

(Pic d'Anéto : 3,404 mètres)

PENDANT L'HIVER DE 1879 (23 DÉCEMBRE)

Avez-vous jamais vu, ami lecteur, nos belles Pyrénées avec leur parure hivernale ? Cependant, si l'été a ses charmes poétiques, l'hiver aussi a ses beautés sauvages, et leurs horreurs ont même un puissant attrait. Les torrents, si fougueux pendant les beaux jours, coulent alors tranquilles et silencieux : leurs rives sont frangées d'aiguilles transparentes ; à chaque branche, à chaque brin d'herbe se balancent des perles opalines ; des hautes cimes descendent, cascades immobiles, d'immenses nappes neigeuses, dont les mille facettes scintillent au soleil comme autant de diamants.

Tandis que presque partout ailleurs le froid sévit avec rage, Luchon depuis la fin de novembre jouissait d'une température plus clémente : pas de neige, pas de vent, et dans un ciel sans nuages se profilaient les grandes cimes. Plus d'une déjà avait reçu ma visite et je me préparais à clore cette année de courses par une dernière ascension.

Le 22 décembre 1879, accompagné de B. Courrège, l'un de mes guides, et de Bernard, mon domestique, je partais pour le *Pic de Sauvegarde* (2787 mètres). Deux heures de marche facile sur une route poudreuse nous conduisent

Digitized by Google

à l'*Hospice de France* (1360 mètres). Laissant le sentier, plus court, il est vrai, du *port de Vénasque*, mais plus dangereux, nous montons, par des pentes neigeuses et ensoleillées, jusqu'aux pâturages de *Roumingaou*. Qu'ils sont changés ! Plus de troupeaux, plus de bergers comme l'été ; un grand tapis de frimas couvre maintenant ces immenses plateaux. A nos pieds, c'est la froide vallée de *la Frèche*, tandis que plus loin, vers le Sud-Ouest, les grands pics de la vallée de *Lys* étincellent sous leurs glaces. Nous montons toujours et, à 1 h. 15', nous passons dans un mètre de neige le *port de la Picade* (2424 mètres). Encore dix minutes de marche et la *Maladetta* nous apparait dans toute sa splendeur : moraines, crevasses et forêts, tout a disparu sous un froid linceul ; partout le silence et la mort ; c'est un paysage vraiment « maudit ». C'est merveilleusement beau, mais affreusement triste ; on se sent froid dans l'âme ; n'importe, ce grandiose spectacle est impressionnant, et Courrège, pris à sa vue d'un bel enthousiasme, me propose de renoncer à Sauvegarde et d'escalader le *Néthou*. Ascendre le premier, en plein hiver, la plus orgueilleuse sommité du massif pyrénéen, quel joli et séduisant projet ! Mais comment le mettre à exécution ? Des provisions pour un jour et un plaid pour nous abriter tous les trois, voilà tout ce que nous possédons. Si nous ne pouvons pénétrer dans la cabane de *la Rencluse*, la nuit sera fraiche. Mais qu'importe ! La pensée de coucher à la belle étoile, même à cette époque de l'année, nous inquiète bien peu en ce moment ; il fait si beau temps, le soleil brille d'un si vif éclat. En route donc pour le Néthou, le sort en est jeté. Tandis que nous allons nous diriger vers la Rencluse, Bernard ira à l'Hospice espagnol chercher quelques vivres et une couverture et viendra nous rejoindre. Les rapides pentes de la *Coustère* sont bientôt derrière nous et nous voilà dans le val de l'*Esera*. Le thalweg de la vallée est connu en cet endroit sous le nom de *Plan des Etangs*. Un instant moins abondante, la neige devient plus épaisse et plus

Digitized by Google

molle. Sentier, pelouses et rochers sont enfouis sous un blanc manteau d'hermine ; de tous côtés c'est la tristesse, la désolation; on se croirait transporté dans les déserts glacés du pôle. Des pins isolés viennent seuls, de loin en loin, de leur sombre verdure rompre cette désespérante monotonie de ton. Cet épais tapis cède sous nos pas et à tout moment nous enfonçons profondément. Enfin, après deux grandes heures de marche fatigante, nous atteignons notre gite.

La cabane de la Rencluse (2082 mètres), qui va nous abriter pendant deux nuits, est aux trois-quarts ensevelie sous les neiges, et c'est avec une peine inouïe que, grâce à nos piolets, nous réussissons d'abord à déblayer le devant de la porte et à la forcer elle-même. Quelque peu fatigués de ce dur labeur, nous venions à peine d'y pénétrer et de nous jeter sur les planches du lit de camp, qu'il nous semble entendre des cris d'appel. Nous écoutons : ils se renouvellent. Nul doute, notre compagnon est en détresse. D'un bond nous voilà sur pied et volons à son secours. Une heure plus tard, harassés, mais rapportant vivres et couvertures, nous rentrions tous les trois à la Rencluse. Heureusement, nous y trouvons le bois que nous y laissâmes en octobre dernier, lors de notre ascension au *Pic occidental de la Maladetta* (3204 mètres), aussi nous empressons-nous de fermer la porte et d'allumer un bon feu, pour nous sécher et combattre le froid qui commençait à nous gagner. Il ne fut cependant pas très vif, car à l'air libre le thermomètre ne descendit cette nuit qu'à cinq degrés et demi au-dessous de zéro. Dans la cabane, la température, grâce à un brasier soigneusement alimenté par mes hommes, fut excessivement douce et presque chaude. Aussi, après le dîner je m'endormis d'un profond sommeil.

Le 23 décembre au matin il faisait encore nuit lorsque je m'éveillai; mes hommes avaient déjà pris le café, et une grande tasse de thé bouillant au rhum m'attendait près du feu. La toilette fut bientôt faite, les crampons fixés à

Digitized by Google

nos chaussures, et à 6 heures 15 minutes nous nous mettions en route pour le Néthou. Dieu! quelle admirable journée il faisait à cette époque-là! Tout sommeille autour de nous; aucun bruit ne vient troubler le calme imposant de la nature encore endormie.

Nous n'avons pas fait dix mètres hors de la Rencluse que nous enfonçons jusqu'aux genoux dans la neige. Nous continuons cependant notre ascension. Peu à peu les étoiles perdent leur clarté et disparaissent une à une; une faible lueur semble vouloir se montrer derrière les grands pics. Elle augmente insensiblement: une teinte d'un bleu clair envahit d'abord l'horizon, s'allonge en long ruban, doucement se nuance de violet et de rose, et vers l'orient une étroite bande aigue-marine vient étrangement y mêler ses reflets métalliques. Sur ce fond merveilleux se détachent vigoureusement les silhouettes des pics de la frontière franco-espagnole, et au premier plan, non loin de nous, Sauvegarde et la Mine. Quelques instants après, le soleil apparait derrière les dernières crêtes des montagnes, les sommets s'illuminent les uns après les autres, s'embrasent sous ses ardents rayons. Eblouis, captivés par ces féeriques jeux de lumière, nous oublions presque que la montée est pénible. Il me faut toute la confiance que j'ai en mes deux compagnons pour continuer l'escalade, car à chaque instant nous devons nous arrêter pour retirer l'un de nous tombé entre les énormes blocs de rochers qui encombrent ces pentes ou les ressauts granitiques. Pour comble d'agrément, des rafales de vent du nord soulèvent par moment des tourbillons de neige fine et glacée qui nous fouettent impitoyablement la figure et nous aveuglent.

A 8 heures 30' nous franchissons la large *brèche du Portillon*. La vue est déjà magnifique : tout autour de nous s'étendent d'immenses déserts neigeux, qui étincellent comme un miroir d'acier. Par prudence nous prenons les cordes, et une fois attachés commençons la traversée de cette vaste plaine triste et froide comme une

Digitized by Google

plage du Groënland ou les plateaux du haut Pamir. Par endroits unie et ferme comme le rivage que le flot vient d'abandonner, en d'autres, fine et pulvérulente, ailleurs bouleversée, déchirée par les rafales, sa surface présente les plus étranges aspects; on dirait une mer houleuse solidifiée, avec ses caps, ses récifs capricieusement festonnés d'aiguilles de glace.

A 10 heures et demie nous arrivons au *lac Coroné*. A ma droite s'élève le *pic du Milieu*, en face monte fièrement le *Dôme du Néthou*. Par l'imposante échancrure de cette brèche grandiose la vue plonge sur les plaines espagnoles de *Vénasque* et le puissant massif du *Cotiella*. Nous nous décordons, et après une courte halte nous attaquons directement le dernier bossellement du glacier. Grâce à nos crampons et à nos piolets, nous le montons sans la moindre peine, quoique sa pente soit très rapide, et atteignons le *Pont de Mahomet*. Etroite arête de rochers disloqués de vingt-quatre à vingt-cinq mètres de long, des deux côtés flanqué d'abimes, le *Pont de Mahomet* est en été le seul endroit désagréable à franchir pour quiconque est sujet au vertige. Aujourd'hui il est couvert d'une épaisse couche de neige et de verglas, des guirlandes de glaçons pendent de chaque bloc; le versant méridional surtout est superbe. La lumière se joue comme à plaisir sur ces corniches et ces colonnettes de cristal, à travers ces dentelles légères et transparentes. La traversée de cette crête fut le passage le plus difficile et le seul dangereux de toute l'ascension. Pendant vingt minutes il nous fallut, suspendus pour ainsi dire au-dessus du vide, ramper à quatre pattes, d'une main taillant des pas à coups de piolet, faisant sauter le verglas, de l'autre nous cramponnant à la roche. Enfin, à 11 heures 15' nous posions le pied sur le sommet du vieux pic, le Néthou était vaincu. (4 heures 15' de marche depuis la Rencluse, sans arrêts).

Notre premier soin est de chercher le registre; mais il est enfoui sous un mètre de neige et de glace, et, à notre grand regret, il nous faut y renoncer. Comme traces de

Digitized by Google

notre passage, je me contente alors de déposer ma carte de visite avec le nom de mes deux compagnons, entre les pierres du côté nord de la plus haute tour, à trois pieds environ de la base. Quinze jours plus tard, mon ami le comte R. de Monts, plus heureux que moi, trouvait les neiges en grande partie fondues et pouvait écrire son nom sur le registre.

Le panorama du Néthou a depuis longtemps et plus d'une fois déjà été décrit, je n'en parlerai donc pas. Qu'il me suffise de dire que la vue dont on jouit en hiver est incomparablement plus grandiose et plus saisissante que celle que les touristes viennent y admirer en été. De tous côtés, tant que l'œil humain peut sonder l'horizon, c'est un océan de pics couverts de frimas et dans lesquels je reconnais tant de vieilles connaissances que je renonce à les compter toutes.

Nous restons près de vingt minutes sur la cime malgré le froid (— 7 degrés) et nous partons. La descente s'opéra sans incidents notables. Ce soir-là nous couchâmes encore à la Rencluse (— 5 degrés 1/2 pendant la nuit à l'air libre), et le lendemain, toujours favorisés par un temps merveilleux, nous rentrions à Luchon, contents et fiers de notre succès. C'était la *première fois*, en effet, que l'ascension du plus grand sommet pyrénéen était faite *en hiver*.

Maurice Gourdon.

Digitized by Google

UN

FRAGMENT D'INSCRIPTION ROMAINE

A SAINT-BERTRAND DE COMMINGES

Dans l'antique *Lugdunum Convenarum*, plus tard *Convena* ou *Convenæ*, aujourd'hui Saint-Bertrand, au-dessus de la porte Cabirole — et non Valcabrère comme nous le voyons écrit dans quelques itinéraires des Pyrénées, — il est une table de marbre blanc qui semble avoir servi de complément à une statue, à un temple, peut-être même à cet arc triomphal dont plusieurs restes sont conservés au musée de Toulouse, sous les numéros 117 et 118. Découverte dans la plaine parmi d'anciennes ruines, ce fut Monseigneur Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, qui la fit enchasser au-dessus de cette porte[1]. On y lit les mots suivants en beaux caractères du premier siècle :

IMP. XXVI. COS.
V̄. P. P.
CIVITAS. CONVEN.

Cette inscription est incomplète ; le nom propre a disparu ; mais on voit qu'elle est à l'adresse d'un César qui fut vingt-six fois général victorieux *(imperator)*, cinq fois consul et père de la patrie. Quel est ce César ? Que faut-il entendre par *civitas Convenarum* ? Deux questions qui seront l'objet des réflexions ci-après :

1. C'est ce que nous apprend M. de Froidour, seigneur de Serizy, dans un passage de ses *Lettres manuscrites* (1667), que l'on trouve à la Bibliothèque de Toulouse.

Digitized by Google

I

Quel est ce César ?

Est-ce le conquérant des Gaules, comme le veulent divers écrivains, entre autre les Rédacteurs des *Voyages historiques et romantiques dans l'ancienne France ?* Jules César, il est vrai, reçut le glorieux surnon de *pater* ou *parens patriæ*; il fut consul pour la cinquième fois, l'an de Rome 710, ayant pour collègue Marc-Antoine[1]; mais il ne porta pas vingt-six fois, comme l'exige cependant notre titulus, ce titre d'*imperator* que les soldats décernaient sur le champ de bataille à leurs généraux victorieux et que les lois romaines, selon la remarque de Dion Cassius, accordaient seulement une fois pour chaque guerre[2]. En outre, de son vivant ne disait-on pas *Garumni* au lieu de *Convenæ*? D'après une opinion généralement acceptée, ce serait sous Auguste, lors du remaniement de l'Aquitaine, que les *Garumni* auraient quitté leur nom ibérien pour prendre une appellation purement latine[3]. L'inscription de Saint-Bertrand ne peut donc s'appliquer au conquérant des Gaules. Quelques historiens locaux ont avancé que Jules César avait donné à *Lugdunum Convenarum* la légion qu'il affectionnait le plus: ce serait alors la *Decumana*, ou bien encore l'*Alouette*. Malheureusement, rien ne vient à l'appui d'une telle assertion. Ils ajoutent qu'il y envoya une colonie romaine sous la conduite de Tibère Claude Néron[4]. Suétone, dont ils invoquent le témoignage, nous dit bien que, pour récompense de ses services, Claude Néron fut créé grand pontife et chargé par le divin Jules de conduire dans les Gaules

1. Dion Cassius, *Histoire romaine*, édition 1861, tome v, n° 44.

2. Jules César n'a porté ce titre que six fois, comme on le voit sur des médailles frappées en son honneur. — Voir Baudelot de Dairval, *Utilité des voyages*, tome II.

3. Lancelot, *Histoire de l'Acad. royal. des belles lettres et inscriptions*, tome v; — Docteur F. Garrigou, *Monographie de Bagnères-de-Luchon*, tome I, page 70 et suivantes.

4. L. d'Agos, *Notice sur la ville de Saint-Bertrand*, page 35.

Digitized by Google

plusieurs colonies; mais de ces colonies, l'auteur latin ne mentionne que celles d'Arles et de Narbonne.

D'autres, par exemple l'abbé R. Pomian *(Comminges chrétien)*, voyaient dans ce César l'empereur Auguste; mais Auguste étant consul pour la treizième fois (752 de Rome) quand un décret du Sénat vint lui conférer le *cognomen* de père de la patrie, notre marbre devrait porter COS. XIII. et non pas seulement COS. V̄. Peut-être objectera-t-on que le peuple, prenant le devant sur les sénateurs, l'avait déjà salué de ce nom en 730 de Rome, année où le poète Horace lui disait: « Jouissez ici de vos glorieux triomphes; aimez à vous entendre donner les titres de Père et de Prince de la patrie, *hic ames dici pater atque princeps.* » Mais, en 730, c'était pour la dixième et non pour la cinquième fois qu'Auguste exerçait le consulat; il avait alors pour collègue C. Norbanus Flaccus[1]. Voici un fait qui détruit radicalement cette seconde interprétation: Le César de notre titulus avait reçu vingt-six fois les salutations impériales; or, il est certain qu'Auguste ne les obtint que vingt-une fois: *nomen imperatoris semel atque vicies partum*[2]. Plusieurs ont écrit que cet empereur appréciant le courage des Convènes, voulut en avoir une légion pour sa garde particulière; il y a sans doute ici erreur causée par une ressemblance de mots: la garde particulière que ce prince eut avec lui, au rapport de Suétone, jusqu'après la défaite d'Antoine, était bien composée de Calagurritains: *Dimissa Calagurritanorum manu quam usque ad devictum Antonium inter armigeros circà se habuerat*[3]; mais, dans ce passage, l'auteur latin fait allusion à l'illustre cité ibérienne de Calagurris sur l'Ebre, et nullement à l'humble *vicus* de ce nom en Comminges. C'est également à des étrangers en général, et non à des Aquitains en particulier, que s'appliquent ces mots de Cicéron: *quibusdam Convenis custodiam*

1. Dion Cassius, *Histoire romaine*, tome VII, page 411.
2. Tacite, *Annales*, l. I, n° 9.
3. Suétone, Auguste, l. XLIX, éd. La Harpe.

Digitized by Google

committebat. Ce qui est véritablement établi, c'est que, sous l'empire d'Auguste, les Convènes de la Novempopulanie furent gratifiés du droit latin. (Voir Strabon, *Géographie*, livre IV, chapitre 2.)

Selon l'académicien Lancelot, lequel visita Saint-Bertrand en 1719, cette inscription conviendrait uniquement à l'empereur Tibère. « En effet, disait-il, son adoption » est du mois de juin 757 de Rome ; son cinquième con- » sulat répond à l'année 784, ce qui fait les vingt-six ans » et quelques mois qu'il y a de différence entre les deux » époques [1]. » Nous reconnaissons parfaitement que Tibère fut consul pour la cinquième fois en 784, il eut alors pour collègue ce même Elius Sejanus en la personne duquel, remarque Dion Cassius, on put contempler surtout combien sont frivoles et mobiles les faveurs de la populace. Mais ici il ne s'agit point des années qui se sont écoulées entre ces deux époques ; la vraie question est de savoir si Tibère a réellement obtenu vingt-six fois le titre de général victorieux : or, la chose n'a pas eu lieu, car l'année même de sa mort (37 après J.-C.), il le portait seulement pour la huitième fois [2]. En outre, il est positif que le *pater patriæ* dont parle notre titulus, Tibère le repoussa toujours avec obstination, comme s'il eût prévu qu'il n'en serait jamais digne : *Patris patriæ appellationem obstinatissime recusasse* [3]. Le titre de père de la patrie, disait-il, ne me sera d'aucun honneur, et vous mériterez le reproche de me l'avoir donné légèrement ou d'avoir changé à mon égard.

Enfin quel est donc ce César ? Le savant Wisseling proposait le fils de Néro Claudius Drusus et d'Antonia *minor*, c'est-à-dire l'empereur Claude Ier. C'est aussi notre avis. Parvenu à l'empire l'an 41 de notre ère, Claude fut consul pour la cinquième fois en 804 de Rome, ayant pour collègue Sergius Cornelius Orphitus. Le

1. *Histoire de l'Académie royale des belles-lettres et inscript.*, tome VII, p. 258.
2. Desjardins, *Géographie hist. et administr. de la Gaule*, tome III, page 260.
3. Suétone. — Dion Cassius. — Tacite.

Digitized by Google

nomen de Père de la patrie, qu'il refusa d'abord, mais qu'il prit dans la suite, lui convenait tout particulièrement: ses libéralités le firent surnommer le *Princeps Provinciarum*, et, s'il eût vécu plus longtemps, il aurait accordé, selon l'ironique expression de Sénèque, le droit de citoyen romain à tous les peuples de l'empire. Quant au titre d'*imperator*, de tous les Césars qui ont régné du premier au troisième siècle inclusivement, Claude est celui qui s'en soit paré le plus fréquemment: vaniteux à l'excès, dans une seule année, contrairement aux usages reçus, il s'en affubla jusqu'à cinq fois; c'était à l'occasion de la guerre contre la Bretagne; la douzième année de son règne, il le portait pour la vingt-septième fois, comme cela résulte d'une inscription trouvée à Rome et dont nous reproduisons les premières lignes d'autant plus volontiers, que, si au lieu d'un nominatif nous supposons un datif, elles nous fournissent une restitution, sinon absolument identique, du moins très approchante des mots qui manquent dans le marbre de Saint-Bertrand:

TI. CLAVDIVS. DRVSI. F. CAISAR. AVGVSTVS. GERMANICVS. PONT. MAXIM// TRIBVNICIA. POTESTATE. XII. CCS. V. IMPERATOR. XXVII. PATER. PATRIAE//[1]

Tibère Claude, lyonnais de naissance, portait aux Gaulois un véritable intérêt; le fameux discours qu'il prononça, pour obtenir leur admission dans l'ordre des sénateurs, dut naturellement susciter au-delà des Alpes une allégresse universelle[2]. Ne serait-ce pas à cette occasion que les Convènes, s'associant aux joies de la mère-patrie, auraient fait graver en l'honneur de ce prince l'inscription dont nous faisons le commentaire? Mais il existe une autre supposition faite par nos doctes devanciers et que voici:

Honorée du droit latin sous Auguste, la capitale des Commingeois reçut dans la suite le titre de colonie

1. Voir *Delle magnificenze de Roma*, liber primus, page 32.

2. Ce discours nous a été conservé en grande partie par un monument en bronze découvert à Lyon en 1524. — Nous en avons un résumé dans TACITE, *Annales*, l. XI, n° 24.

Digitized by Google

romaine. Quelques auteurs, parmi lesquels Adrien de Valois, ont contesté ce dernier fait ; c'est à tort, car le géographe Ptolémée, qui vivait au second siècle, la nomme formellement colonie[1]. A quelle époque fut-elle gratifiée de cette nouvelle prérogative? on l'ignore. On pourrait donc supposer que ce fut sous le règne de Claude ; et, dans ce cas, la dédicace en question constituerait vraisemblablement un acte de reconnaissance particulière envers ce César.

II

Que faut-il entendre par Civitas Convenarum ?

C'était en 1667 ; l'évêque de Comminges, Gilbert de Choiseul, voulant démontrer à M. de Froidour, alors son commensal, que Saint-Bertrand, sa ville épiscopale, avait eu à l'époque gallo-romaine le nom de *Convena*, lui apportait, comme preuve, le marbre dédié à l'empereur Claude. Pour lui, *Civitas Convenarum* signifiait la métropole, la ville des Convènes, *urbs convenica*, et cette interprétation a été dans la suite fréquemment reproduite ; mais est-elle bien exacte? Au lieu de ville, nous serait-il permis de proposer État ou Nation? Deux motifs, ce nous semble, militent en notre faveur. Le premier, c'est que, sous le règne de Claude et même longtemps après, le chef-lieu du Comminges se nommait *Lugudunum* ou *Lugdunum* et non pas *Convena ;* le second, c'est qu'à la même époque il n'y avait pas synonymie entre *urbs* et *civitas*. Voici nos preuves :

Il est parfaitement établi, bien que divers écrivains aient prétendu le contraire, que la capitale du Comminges a porté dans l'antiquité la dénomination de *Convena* ou *Convenæ* ; au besoin, nous en trouverions la preuve dans saint Jérôme, la Notice des provinces des Gaules, Sidoine Apollinaire et dans celui que l'on a justement

1. E. Desjardins, *Geogr. hist. et administ. de la Gaule*, tome III, page 162.

Digitized by Google

surnommé le Père de l'Histoire de France, saint Grégoire de Tours. Mais ne confondons pas les temps: au premier ainsi qu'au second siècle de notre ère, son nom officiel était *Lugdunum*. C'est ainsi qu'elle est uniquement désignée par Strabon, l'Itinéraire d'Antonin et le géographe Ptolémée. Quant à son appellation de *Convena*, elle ne devait la prendre que beaucoup plus tard. Ce fut à partir du troisième siècle que les villes gauloises échangèrent leur dénomination première contre celle des peuples dont elles avaient été les chefs-lieux. Commencé sous l'empire de Valérien (253-269), ce changement dans les noms se généralisa au moment des grandes réformes de Dioclétien et devint un acte définitif avec le règne d'Honorius (395-423)[1]. Donc, comme le titulus de Saint-Bertrand date du premier siècle, si l'on eût voulu y désigner la ville mère des Commingeois, on eût écrit non pas *civitas Convenarum*, mais *Lugdunum* ou *oppidum Convenarum*, de même que l'on écrivait alors *Lutetia* ou *oppidum Parisiorum*, Alesia ou *oppidum Mandubiorum*.

Quand il s'agit de l'antiquité, remarquent les savants de Trévoux, « *civitas* veut dire un État, une contrée; » quoique les Gaulois ne fussent qu'une seule nation, ils » étaient divisés en plusieurs peuples qui en faisaient » presque autant d'États séparés. » C'est en effet dans ce sens que le mot *civitas* est employé dans les Commentaires de César; les exemples abondent; nous en prendrons quelques-uns au hasard: *Omnes Galliæ civitates ad se oppugnandum venisse*[2]. Ce ne sont pas les villes seules, mais ce sont tous les États, toutes les contrées de la Gaule qui sont venus fondre sur les Romains. *Civitas Eduorum* est évidemment la nation des Eduens, et non Bibracte (*oppidum*) qui était leur capitale. N'est-ce pas le pays des Helvetes, avec ses quatre cantons, ses douze villes et ses quatre cents bourgs, que Jules César a voulu

1. Voir *Mémoires de la Société des Antiq. de France*, 1851, tome XXIII; *Revue archéologique*, 1878, tome II, et 1880, tome I.

2. *De Bello gallico*, l. I, n° 44.

Digitized by Google

désigner par ces mots : *civitas Helvetiorum*[1]. C'est le même sens que nous remarquons dans Tacite, lequel écrivait vers 93 de J.-C. Veut-il indiquer que la Gaule se compose de soixante-quatre États, voici comment il s'exprime : *quatuor et sexaginta Galliarum civitates.* Les *Sequanes*, qui comprenaient la Franche-Comté, plus une partie de l'Alsace, les *Andecavi* et les *Turonii*, deux puissants peuples sur les rives de la Mayenne et de la Loire, portent chez l'annaliste romain la dénomination de *civitas*[2].

Par conséquent, *civitas Convenarum* signifierait pour nous, non la ville, non la métropole seule, mais la contrée, la nation des Convènes, tout le territoire situé entre les *Auscii*, les *Bigerrones*, les *Consoranni* et les *Tolosates*. Dans notre pensée, ce serait au nom du Comminges tout entier, c'est-à-dire au nom de sa capitale avec ses *urbes*, ses *vici* et ses *mansiones*, qu'aurait été bâti le monument consacré à la mémoire de l'empereur Claude.

*
* *

A droite de cette inscription est un bas-relief antique, représentant un petit animal que *plusieurs* ont pris pour une louve romaine ; mais on n'y trouve aucune trace des fameux jumeaux qu'elle allaita et dont elle est ordinairement accompagnée. Ce bas-relief fut placé au-dessus de la porte Cabirole en même temps que l'épigraphe en l'honneur de Claude. Faisait-il partie de cette dernière ? ce n'est pas probable. Nous y verrions plutôt un fragment d'une grande stèle, découverte aussi dans le faubourg de Saint-Bertrand, et dans laquelle on remarquait, avec la figure d'un chien ou d'un loup, l'image d'une femme parée d'un collier. L'historien Oihenart (*Notitia Vasconiæ*) et le prébendé Lastrade (*Ville de Saint-Ber-*

1. *De Bello gallico*, l. I, n° 5.
2. *Histoires*, lib. IV, n° 67 ; *Annales*, lib. III, n° 41.

Digitized by Google

trand), auxquels nous empruntons ce renseignement, ajoutent que cette stèle portait l'inscription suivante :

ALFIA
LOHISI.F
BVLLVCA

Du nom de Lohisus, père d'Alfia, on peut rapprocher celui de Haloissus que donne un marbre provenant de l'église de Cajan (Ariège, canton de Saint-Lizier) et conservé aujourd'hui dans le musée de Toulouse. Notre regretté M. E. Barry voyait dans Haloissus un surnom de Jupiter.

J. Dulon.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LES ARMOIRIES

de la ville d'ASPET

La ville d'Aspet est en possession d'armoiries très anciennes, que la municipalité locale a rétablies en 1874 dans le sceau officiel de la mairie. Leur authenticité est absolument incontestable : car elle s'appuie, d'une part, sur l'autorité des vieux manuscrits de la contrée; de l'autre, sur le témoignage écrit de la pierre.

En effet, tandis que l'instabilité de nos institutions politiques opérait de fréquents changements dans les emblèmes du sceau de l'autorité municipale, dans un coin presque ignoré de l'église paroissiale du lieu, gravé depuis quatre siècles à la clef de voûte de la sacristie, l'antique écusson de la ville demeurait intact et immuable, gardant fidèlement les symboles des luttes du passé et des priviléges conquis sur la féodalité. Non loin de là, aux archives de la mairie, veillait également un autre témoin des siècles écoulés, un vieux manuscrit conservé avec un soin jaloux et qui rappelle les franchises municipales péniblement arrachées à l'avidité des seigneurs et les diverses parties du sol soutraites au régime féodal : livre terrier d'une précieuse valeur; mieux que cela, testament de ces rudes ancêtres, qui créèrent le patrimoine communal.

Digitized by Google

Ainsi, la pierre gravée frappe et arrête le regard ; le livre explique son langage muet.

Aspet était autrefois le siège de l'une des huit châtellenies dont se composait le pays de Comminges. Les seigneurs châtelains, qui en prirent le nom, avaient droit de haute justice dans l'étendue de leur terre et de supériorité sur les terres seigneuriales voisines. Appartenant à la famille des comtes de Comminges, ils la suivirent dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. On les vit notamment, pendant la guerre des Albigeois, combattre bravement pour le comte de Toulouse, à côté de la première noblesse du pays. La chanson de la croisade conserve le souvenir de leurs exploits.

On a pu voir longtemps à la mairie d'Aspet un sceau très ancien, qui a malheureusement disparu depuis quelques années ; toutefois il en reste une empreinte assez nette à la cire rouge. Le cavalier armé en guerre, que représente la plaque métallique du sceau et qui chevauche fièrement sur son cheval héraldique, est un des seigneurs d'Aspet. Autour de la figure, on lit très distinctement le nom, presque héréditaire de cette maison, d'Arnaud Ramon :

S. ARN. RAMON. DASPET

Le bras gauche du cavalier présente l'écu, sur lequel sont gravées ses armes.

Les seigneurs d'Aspet avaient dû porter primitivement les armes de Comminges sans mélange : quatre fers de lance, appelés otelles, rangés en sautoir, le tout blanc ou d'argent sur fond rouge ou de gueules ; ce qui s'énonce ainsi en style de blason : *Comminges porte de gueules à quatre otelles d'argent.* Mais, au siècle d'Arnaud Ramon, à la suite d'événements demeurés inconnus, les seigneurs d'Aspet avaient écartelé leur écusson des armoiries de Foix. La maison de Foix elle-même, depuis qu'une heureuse alliance, au XIII^e^ siècle, lui avait permis de s'incor-

Digitized by Google

porer le domaine de Béarn, avait accolé à ses trois pals ou pieux perpendiculaires les deux vaches de son alliée. C'est pourquoi l'écu gravé sur le sceau d'Arnaud Ramon d'Aspet porte accolées deux otelles de Comminges et deux vaches du Béarn.

Il n'est pas aisé d'indiquer à quelle époque, ni pour quelle cause, les seigneurs d'Aspet et leur terre passèrent à la maison de Foix. Il est permis de conjecturer que l'événement s'accomplit à la suite d'une haute alliance ; mais l'hypothèse de la conquête est plus probable. En effet, les *Annales de Foix* racontant la victoire de Launac, que Gaston Phébus remporta sur le comte d'Armagnac et ses partisans, mentionnent, parmi les seigneurs de haute considération faits prisonniers dans cette bataille, le comte de Comminges, le sire de Barbazan et Roger d'Aspet. Il est vraisemblable qu'à la suite de ces événements la descendance d'Arnaud Ramon tomba en vassalité et peut-être s'éteignit. Quoiqu'il en soit, à une époque plus rapprochée de nous, nous voyons la terre d'Aspet, érigée en baronnie, possédée par des seigneurs qui appartenaient assurément à la maison de Foix-Béarn, spécialement par la baronne de Coarraze, dont le souvenir très vivace est arrivé jusqu'à nous avec un curieux cortège de légendes populaires.

Telle est, à travers bien des lacunes et des obscurités, l'histoire des seigneurs d'Aspet. Mais, sous la protection de leurs créneaux, il s'était formé une sorte de république indépendante, très attachée à ses priviléges en vraie commune montagnarde, et assez jalouse de ses droits de souveraineté pour acheter à prix d'argent, même du roi de France, la faveur d'élire ses consuls.

A une époque et dans un pays où régnait souverainement la vieille règle féodale : *nulle terre sans seigneur ;* quand partout l'homme était courbé sous le joug de la servitude personnelle, cultivait le sol pour son seigneur, payait le droit de s'établir artisan ou marchand, ne pouvait même pas bénéficier des eaux courantes et était con-

Digitized by Google

traint de moudre son grain, de cuire son pain et de presser sa vendange aux moulins, aux fours et aux pressoirs seigneuriaux; les fiers et rudes montagnards d'Aspet luttèrent, pendant plus de trois siècles, pour la liberté de leur sol et pour leurs franchises municipales, arrachant à leurs seigneurs tantôt le droit d'établir des moulins, tantôt la concession des foires et marchés, achetant aujourd'hui le droit de pâture sur la terre allodiale, demain un droit plus étendu, marchant ainsi d'un pas résolu, jamais découragé, au complet affranchissement de l'homme et du sol.

Quand, à force d'opiniâtreté, la commune eut assuré son indépendance et put vivre de sa propre vie, elle voulut avoir ses armoiries, comme son seigneur. Quels plus nobles et plus chers souvenirs pouvait-elle ainsi désirer immortaliser dans un symbole, que le souvenir de ses pénibles conquêtes! Elle ne pouvait assurément, dans le cadre restreint d'un écusson, les fixer toutes ensemble. Alors, les consuls en choisirent une entre toutes, la plus précieuse peut-être pour des hommes sortant de la servitude, la conquête par la commune du droit de moudre son grain à ses moulins, de cuire son pain à ses fours. C'est pourquoi la commune d'Aspet grava sur son écusson deux meules d'argent sur champ d'azur.

De la combinaison des deux écus, celui du seigneur et celui de la commune, naquirent les armoiries que la ville adopta définitivement, après avoir fait usage, bien à tort, durant quelques années, dans le sceau de l'autorité municipale, des armes de Foix : *d'or à trois pals de gueules, écartelé d'or à deux vaches de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur.*

Reproduction fidèle de l'écusson gravé sur la pierre de l'église, le sceau officiel de la mairie d'Aspet se divise en quatre quartiers. Aux premier et quatrième figurent les meules d'argent sur champ d'azur. Aux deuxième et troisième sont gravées les deux vaches de gueules (de couleur rouge) sur fond d'or. Enfin, sur le côté interne de

Digitized by Google

chacun de ces deuxième et troisième quartiers, on aperçoit les otelles de Comminges, d'argent sur champ de gueules.

Tel qu'il vient d'être décrit, cet écusson se traduit ainsi en langue héraldique :

Aspet porte d'*azur à la meule d'argent, écartelé d'or à deux vaches de gueules accornées, accolées et clarinées d'azur, cantonné aux 2e et 3e de gueules à deux otelles d'argent.*

Autour de l'écu, on a gravé cette légende :

BARONNIÆ DE ASPELLO CAPUT

C'est sous cette dénomination, en mauvais latin du moyen âge, que la ville d'Aspet est désignée dans le manuscrit de la mairie et dans le cartulaire des Templiers de Montsaunés.

On ne saurait trop féliciter la municipaiité d'Aspet d'avoir ainsi fait revivre les souvenirs de son histoire locale. Elle permettra à celui qui écrit ces lignes d'exprimer ici un vœu : celui de la voir compléter son œuvre. Il existe aux archives départementales de Pau et de Toulouse un grand nombre de documents qui intéressent la commune au plus haut degré. Le jour où le conseil municipal aura inscrit dans son budget un crédit suffisant pour acquérir des copies des titres manuscrits originaux, il aura doté la ville d'archives très précieuses.

FIRMIN PÉRISSÉ.

Digitized by Google

MONSIEUR DE NESTIER

Ecuyer ordinaire de la Grande Écurie du roi Louis XV

1684-1754

Tous les amateurs d'anciennes estampes connaissent le portrait équestre de M. de Nestier, écuyer de Louis XV. Le tableau, peint en 1751 par Delarue, fut gravé en 1753 par Daullé, graveur du roi, l'un des plus habiles artistes en son genre du XVIII[e] siècle[1].

M. de Nestier, revêtu de l'uniforme de la grande écurie de Versailles[2], est représenté sur un cheval de manège, marqué au chiffre royal, harnaché pour la parade, et maintenu par son cavalier à cette noble allure de fête et de carrousel qui s'appelle *piaffer sur place*[3]. En examinant de près cette œuvre distinguée, on comprend que le peintre a dû rendre avec une consciencieuse exactitude les traits sévères et la tenue correcte du gentilhomme qui lui a servi de modèle, l'un des écuyers les plus parfaits de son temps, et l'un des maitres les plus célèbres de l'équitation française.

M. Louis de Cazaux de Nestier, écuyer ordinaire, écuyer cavalcadour, puis écuyer commandant de la grande

1. Jean Daullé, graveur français, né à Abbeville en 1707, mort en 1763, devint membre de l'Académie royale de peinture. Il gravait avec un égal succès l'histoire et le portrait. Il a laissé des œuvres très remarquables, d'après les maitres anciens de Flandre et d'Italie, et d'après les peintres ses contemporains Rigaud, Tournière, Boucher, Drouais, etc.

2. L'uniforme des grandes écuries du roi était bleu avec galons de soie rouge et argent. Les officiers de la grande écurie portaient les poches en travers ; ceux de la petite écurie, en long du haut en bas. De plus, sur les retroussis des manches, le galon était cousu en *écharpe* aux officiers de la grande écurie, et en *quille* à ceux de la petite. *(Etat de la France*, 1736, t. II, p. 257.)

3. *Ecole de cavalerie*, par Robichon de La Guérinière, écuyer du roi, dédiée à S. A. le prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France, édition de 1769, p. 145.

Digitized by Google

écurie du roi, appartenait à notre pays. Sa famille, ancienne et considérée dans le comté de Bigorre, avait acquis par alliance la seigneurie de Nestier, dans les Quatre-Vallées, diocèse de Comminges ; elle s'y était établie vers le milieu du XVII^e^ siècle.

A ce titre nous avons pensé que l'écuyer de Louis XV avait le droit de tenir un rang d'élite dans la *Revue de Comminges*. Non seulement elle a pour mission de conserver tous les souvenirs de notre histoire locale, mais encore elle doit s'attacher à faire revivre les personnalités marquantes dont s'est honorée notre province à toutes les époques.

Quelques détails sommaires sur les divers seigneurs de Nestier, depuis le XIV^e^ siècle jusqu'à la fin du XVII^e^, nous paraissent devoir se trouver à leur place dans ces pages, et même présenter un certain intérêt. On éprouve une légitime satisfaction à constater que les sentiments de probité, de courage et d'honneur étaient héréditaires dans ces familles dont les noms mêmes s'effacent tous les jours, à mesure que tombent en poussière les derniers vestiges de leurs féodales demeures.

La seigneurie de Nestier, au bourg de ce nom, dans la vallée de la Neste, était d'antique origine. L'an de grâce 1338, dans une monstre ou revue des alliés et confédérés du comte de Foix, les sires de Nestier figurent avec leur suite sous la bannière d'Arnaud Guilhem de Barbazan, en compagnie des seigneurs de Luppé, d'Argelés et autres chevaliers [1].

En 1440, Blancheflor, héritière de cette maison, épousa Raymond d'Arcizas dont les ancêtres, originaires de la vallée d'Aure, s'étaient illustrés dès le XI^e^ siècle dans les guerres contre les Sarrazins [2].

1. Archives de Pau.

2. Voir, dans La Chesnaye des Bois, t. I, la généalogie de la maison d'Arcizas. — Les d'Arcizas portent, dans leurs armes, un merle blanc sur champ d'azur.

La Chesnaye des Bois donne l'origine fort curieuse de ce blason.

La branche d'Arcizas d'Estansan porte : d'argent au cœur de gueules traversé d'une clef de sable, parti de gueules au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Digitized by Google

Jean d'Arcizas, seigneur de Nestier, institua, par son testament du 17 mars 1547, Charles son fils ainé, puis, à défaut de ce dernier, sa fille unique Catherine, mariée à noble Macaire de Saint-Paul, seigneur de Bugard en Bigorre.

Les Saint-Paul de Nestier servirent avec honneur dans les armées du roi. En 1579, ils rebâtirent le château de Nestier dans la plaine, au-dessous du monticule où s'élevait le manoir du XIV^e^ siècle. Ce lieu, couvert d'un bouquet de vieux chênes, s'appelle encore aujourd'hui *le Castéra*.

François-Bourthoumieu de Saint-Paul laissa le renom d'un vaillant homme de guerre. Il était de la race de ces rudes capitaines du XVII^e^ siècle dont les Mémoires de Pontis[1] nous retracent, d'une manière si vivante et si pittoresque, la longue vie militaire remplie de combats, de sièges, d'assauts, de surprises, d'escalades, d'escarmouches, de ruses, d'expéditions aventureuses, le plus souvent aussi de souffrances, de privations et de misères, mais supportées de belle humeur par ces hommes fortement trempés, aussi maitres d'eux-mêmes dans la bonne fortune que dignes et résignés dans la mauvaise, et constamment passionnés pour l'honneur et le devoir. Ces braves gens, qui passaient comme Pontis cinquante années dans les camps et dans la poussière des batailles, peuvent être considérés comme les véritables créateurs de l'infanterie française dont ils devinrent les chefs réguliers à partir du règne de Louis XIII.

François de Saint-Paul de Nestier, capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de Bettencourt, puis lieutenant-colonel du régiment d'Auvergne, sergent de bataille en 1644, fut nommé maréchal de camp par brevet du 26 octobre 1646[2].

Le cardinal Mazarin tenait Messieurs de Nestier en

1. *Mémoires du sieur de Pontis*, qui a servi dans les armées cinquante-six ans, sous les rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, contenant plusieurs circonstances remarquables des guerres de la cour et du gouvernement de ces princes, divisés en deux tomes. — Paris, 1715, Libraires associés.

2. Roussel, *Histoire du régiment d'Auvergne*, 1767, p. 18.

Digitized by Google

grande estime. Le 26 avril 1647, le ministre écrivit une lettre au premier président du parlement de Toulouse pour lui recommander François de Saint-Paul qui soutenait un procès contre les habitants de Montoussé.

« M. de Nestier, dit-il, est un homme de beaucoup de » mérite, digne d'une particulière considération. Il se » trouve dans l'impossibilité de suivre ses affaires en ce » moment, attendu qu'il sert avec autant de zèle que » d'assiduité dans les armées de Sa Majesté[1]. »

Le 4 août 1647, des lettres du roi Louis XIII nommèrent François de Saint-Paul de Nestier gouverneur de la forteresse de Castelléon et de la vallée d'Aran, temporairement occupée par les troupes françaises[2].

En 1648, il fut appelé par le duc de Mercœur à l'armée de Catalogne, en qualité de maréchal de camp[3].

Le 6 août 1652, François de Saint-Paul, maréchal de camp des armées du roi, seigneur de Nestier, Bugard et autres places, épousa noble demoiselle Antoinette de Siran, fille de messire Louis de Siran, seigneur de Cavanac, ledit seigneur de Nestier assisté de nobles Charles et François de Monsérié[4] et autres seigneurs du pays de Neste, la demoiselle de Siran assistée de noble dame

1. *Ex nostris* A, Correspondances du XVII^me^ siècle, n° 11.

2. *Ex nostris* A, Dossier A ccc, n° 140.

3. *Chronologie historique* de Pinard, t. VI, page 221.

4. La famille de Monsérié, l'une des plus nobles maisons de la vallée de Neste, était une vieille race de gens de guerre ; elle s'était alliée aux premiers seigneurs de Nestier, en 1468. Géraud de Monsérié, chevalier de l'ordre du roi, colonel de six compagnies d'ordonnance sous Henri IV, avait longtemps figuré dans les guerres de religion. Jean de Monsérié, capitaine des gardes d'Henri IV, gentilhomme de sa chambre, s'était brillamment conduit dans toutes les rencontres.

Deux Monsérié se trouvèrent au nombre des Gascons enrôlés par le duc d'Epernon pour former la garde particulière d'Henri III, dite des Quarante-Cinq. L'aîné porta les premiers coups de dague au duc de Guise, à Blois. (D'Aubigné, t. III, liv. 2, ch. 14.)

Le second Monsérié gardait la porte du cabinet du roi à Saint-Cloud, le jour où Jacques Clément vint accomplir son criminel dessein. Aux appels désespérés de son maître frappé à mort, le fidèle serviteur accourut et, trouvant le fanatique jacobin étendu sur le sol dans l'attitude résignée du martyre, il lui planta furieusement sa pertuisane dans la poitrine et le tua sur place.

La famille de Monsérié s'éteignit au XVIII^me^ siècle, en la personne de Marguerite, unique héritière du nom et des biens, mariée au comte de Rivière-Labatut, et dont la fille, Henriette, épousa M. de Broca, substitué plus tard au nom et titre de comte de Rivière.

Les Monsérié portaient : un cerisier de sinople sur fond d'or.

Digitized by Google

Jeanne de Rochefort sa mère, de messire Gabriel de Siran, abbé de Saint-Polycarpe, de François de Barin, seigneur de Moux, de Timoléon de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, etc. [1].

En 1660, François de Saint-Paul reçut le brevet de lieutenant général des armées du roi. Cette qualification est inscrite pour la première fois dans un accord passé entre les habitants de Nestier et leur seigneur, en date du 10 octobre 1661 [2].

Arrivé au terme de sa carrière, couvert de blessures, François de Saint-Paul était plus riche de prouesses et de glorieux faits d'armes que de rentes et de biens. A l'exemple des autres gentilshommes de la vallée de Neste, ses parents ou ses amis, il ne possédait qu'un modeste patrimoine. Les libéralités royales vinrent en aide à ses derniers jours ; elles lui permirent d'achever et de meubler le château de Nestier, forcément très négligé pendant les longues absences du maitre.

Madeleine, fille unique du vieux capitaine, épousa noble Hugues de Cazaux, seigneur de Laran ; elle apporta en dot la terre de Nestier dont son mari prit le nom [3]. Jeanne de Cazaux-Laran, sœur du nouveau châtelain de Nestier, devint la femme de noble Alexandre de Verdelin, baron de Montégut de Neste [4].

Hugues de Cazaux de Nestier eut deux fils :

Jean-François, né le 20 avril 1677, et Louis, né le 28 novembre 1684, celui qui fut l'écuyer du roi Louis XV [5].

1. *Ex nostris A*, Dossier A ccc, n° 147.

2. Idem.

3. Les armoiries de Cazaux de Nestier étaient : d'azur, à la fasce ondée d'argent, chargée d'un cygne de même. (Le Pippe de Neuville, t. I, p. 117.)

Alias, dans la vérification de M. Legendre, intendant : d'azur, à quatre pointes de giron d'or mouvantes du bas de l'écu, à une divise ondée d'argent sommée d'un cygne de même.

4. La maison de Verdelin, de Montégut en pays de Neste, était d'ancienne noblesse et tenait le premier rang. Sa généalogie est dans d'Hozier. Elle avait des alliances avec les Monluc, Mansencome, Binos, Mauléon, Cardaillac, de Mun, d'Armantieu, Sarlabous, Monsérié, d'Orlane, de Forges, etc. Elle portait : d'or, à une fasce d'azur surmontée d'un verdelet de même, les pattes de gueules. (Voir La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 751.)

5. Noble Louis de Cazaux, fils de noble Hugues de Cazaux, seigneur de Nestier, et de dame Madeleine de Saint-Paul, mariés, de la présente paroisse, né le 5 novembre 1684, a

Digitized by Google

Jean-François de Cazaux de Nestier entra comme page dans la grande écurie du roi en 1693. Il y demeura six ans. Lieutenant de cavalerie dans le régiment du prince Charles, capitaine et major en 1711, il parvint à la lieutenance-colonelle en 1719. Le 17 juillet 1731, il obtint une commission de mestre de camp, et d'enseigne de la compagnie des gardes le 27 août de la même année[1].

En 1736, il était chef de brigade de la compagnie de Villeroy, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, etc.[2].

Il mourut au château de Nestier le 3 janvier 1744, laissant à son frère cadet, l'écuyer du roi, la terre et seigneurie de Nestier.

De même que son frère, le jeune Louis de Nestier fut admis aux pages de la grande écurie[3]. Ses dispositions singulières pour la science de l'équitation se manifestèrent avec tant de promptitude et de vivacité, qu'il acquit en peu de temps une supériorité devant laquelle ses égaux dûrent s'incliner. Il était de grande taille, nerveux, très agile, mais plein de calme et de sang-froid. De préférence il montait les chevaux les plus difficiles et les plus rétifs ; il les maniait avec tant de vigueur et de dextérité tout ensemble qu'il étonna par ses précoces talents les hommes du métier les plus expérimentés et les plus habiles. Bientôt, il prit rang parmi les meilleurs maitres du

été baptisé le 8. Parrain, noble Jean de Cazaux de Bise ; marraine, dame Jeanne de Cazaux de Montégut. Signé Bourjac, vicaire. (Registres de baptême de la paroisse de Nestier, année 1684.)

1. Le Pippe de Neuville, t. I, p. 117.

2. *Etat de la France*, t. II, p. 19.

3. La grande et la petite écurie du roi étaient sous les ordres du grand écuyer de France. La grande écurie avait soin des chevaux de guerre et des chevaux de manège. La petite écurie avait celui des coureurs et des chevaux de carrosses ou voitures pour le service de la cour.

Pour entrer dans les pages de la grande et de la petite écurie, il fallait produire par titres originaux une noblesse ancienne depuis l'année 1550.

La charge de généalogiste des écuries fut créée, le 12 septembre 1643, en faveur de Pierre d'Hozier et de ses successeurs.

Les pages avaient un gouverneur, un précepteur, un aumônier, des maitres de toute sorte, des médecins attitrés, des marchands, des fournisseurs speciaux, une maison nombreuse de palefreniers, valets de pied nommés grands laquais, etc., etc.

En 1736, la grande écurie comptait 42 pages, et la petite écurie 26. (*Etat de la France*, 1736, t. II, pages 212 et suivantes.)

Digitized by Google

manège royal et de l'Académie. Il eut l'honneur d'être l'un des écuyers choisis pour donner des leçons au jeune roi Louis XV. Le prince sut les apprécier et surtout en profiter, car il devint l'un des plus élégants et des plus solides cavaliers de France. Il se tenait si bien à cheval, d'une manière si noble et si gracieuse, disent les mémoires du temps, qu'il l'emporta dans la suite sur le maréchal de Saxe, de l'aveu de tout le monde, au point de vue de l'équitation, le premier officier de cavalerie de toute l'armée.

En 1725, M. de Nestier, justement remarqué par le roi, fut appelé aux fonctions d'écuyer ordinaire de la grande écurie, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie en 1754. Au moment de sa mort, il avait le titre d'écuyer commandant.

La grande écurie comptait un écuyer commandant, trois écuyers ordinaires, cinq écuyers dits de cérémonie, et trois écuyers cavalcadours. Dans la petite écurie, vingt écuyers servaient par quartier.

Les appointements des écuyers ordinaires de la grande écurie montaient à 4,500 livres, plus des gratifications au bon plaisir du roi, certains frais de déplacement et un logement aux grandes écuries de Versailles.

Dès les premières années de son règne, Louis XV se fit accompagner dans ses chasses par M. de Nestier. Celui-ci cumulait quelquefois ses fonctions avec celles d'écuyer cavalcadour qui lui donnaient le droit d'assister son royal élève de plus près.

En 1728, le peintre Oudry suivit une chasse royale et peignit, d'après des études faites sur place, une prise de cerf à l'eau. Dans ce tableau, dit Piganiol de la Force, figurent treize personnes dont les portraits sont si ressemblants qu'on les reconnait au premier coup d'œil :

» Le roi est au milieu de la scène du tableau, monté sur » un cheval nommé *le Brasseur*. Sur le devant, est le » comte de Toulouse à qui le roi parle ; à la droite du roi, » le prince de Lorraine, grand écuyer de France ; à la

Digitized by Google

» gauche, M. de Béringhen, premier écuyer de Sa Majesté; » derrière le roi, le duc de Retz, capitaine des gardes en » quartier.

» A la droite de ce principal groupe sont M. de Sorcy et » M. de Lasmartre, dont le premier est commandant, le » second gentilhomme de la vénerie. A gauche et devant » le roi est M. de Nestier, écuyer cavalcadour, comman- » dant l'équipage de la grande écurie du roi. A côté est » M. de Dampierre, gentilhomme des plaisirs du roi. A » l'extrémité du tableau à gauche, est le nommé Bonnet, » coureur de vin; auprès de lui, un valet de limiers » nommé la Bretèche tenant son chien tirant sur le » trait, etc., etc. [1]. »

Ce tableau était placé dans le cabinet de la chambre du roi, au château de Marly.

Louis XV avait la passion des chevaux. Il se piquait de les bien connaître et de les faire valoir par la façon dont il savait les manier, mais il aimait à en changer sans cesse. Il les voulait bien dressés, assouplis, corrigés de leurs défauts, formés à toutes les allures que comportaient leurs destinations variées de manège, de carrousel, de guerre ou de chasse. La remonte des écuries royales constituait une tâche aussi délicate que laborieuse, mais le désir de plaire au roi était un aiguillon puissant pour les officiers chargés de choisir et de préparer les chevaux de diverses provenances réservés pour le service particulier du souverain.

Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, les chevaux d'Espagne étaient regardés comme les premiers de tous : « pour le » manège à cause de leur agilité, de leurs ressorts et de » leur cadence naturelle; pour la pompe et la parade à » cause de leur fierté, de leur grâce et de leur noblesse; » et les jours de bataille à cause de leur courage et de leur » docilité [2]. » Les chevaux barbes, turcs, napolitains

1. *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, par Piganiol de la Force, Paris, 1764, t. II. p. 262.

2. La Guérinière.

Digitized by Google

venaient ensuite au second rang que leur disputaient les allemands et les anglais. On estimait les normands comme pouvant supporter les fatigues de la guerre; on parlait peu des chevaux du Limousin, de La Marche et de l'Auvergne; mais, à partir de l'année 1700, on les voit prendre tout à coup faveur et jouir bientôt d'une réputation universelle qui dure jusqu'en 1789. L'ordonnance de 1719 ayant autorisé la création de haras particuliers, des écuyers courtiers achetaient dans chaque province pour le service de la cour. Dès que les chevaux arrivaient, on les classait par ordre de mérite. Les meilleurs, ou chevaux de tête proprement dits, étaient désignés sous le nom de *Brides d'argent*. S'ils répondaient aux exigences des écuyers, ils passaient au rang de chevaux du roi ou *Brides d'or*. L'éleveur recevait comme prime 500 livres pour une bride d'argent, et 1000 livres pour chaque bride d'or[1].

S'il entrait à Paris des chevaux venant des pays étrangers, ou même des provinces de France, amenés par des marchands ou maquignons, ces derniers étaient tenus, à peine de confiscation et de 600 livres d'amende, d'avertir le grand écuyer de France et le premier écuyer du roi ou gens par eux préposés. Les coureurs et les chevaux de selle devaient être examinés par le premier des deux, ou concurremment s'ils se trouvaient ensemble, conformément à un règlement fait le 14 février 1724. Les marchands ne pouvaient exposer en vente que trois jours après cet avertissement. On peut dire que la fleur de tous les chevaux conduits à Paris et à Versailles constituait la part ou la réserve du roi[2].

M. de Nestier, doué d'un rare coup d'œil et possédant à fond la connaissance du cheval, passait avec raison pour être l'un des juges les plus fins et les plus sûrs. On ne

1. *Etudes sur les chevaux du Limousin, de l'Auvergne et de la Marche*, par le commandant de Saincthorent, ancien député de la Creuse. Montluçon, Herbin, 1881.
Il existait près de cent chevaux de selle pour le service du roi et de la cour.
2. *Etat de la France*, 1736, t. II.

Digitized by Google

choisissait guère de chevaux pour les écuries royales sans le consulter ; le plus souvent même il se voyait désigné d'office par le grand écuyer pour procéder à cet examen, dont la responsabilité devenait d'autant plus importante que le roi se montrait de jour en jour plus exigeant. M. de Nestier ne dissimulait point sa préférence pour le cheval limousin qui tenait beaucoup du barbe ; il l'estimait excellent pour la chasse, bien qu'il fût moins léger et moins hardi que le cheval d'Angleterre. Il fit apprécier cette race à Louis XV ; le goût du roi déterminait celui de la cour : les chevaux du Limousin et de la Marche devinrent à la mode.

Louis XV ne voulait guère, pour son service personnel, que des chevaux de selle choisis et dressés par M. de Nestier ; mais tout en reconnaissant le mérite de son écuyer il ne témoignait jamais une satisfaction complète. De plus, son humeur était si changeante qu'il se dégoutait d'un cheval après l'avoir monté pendant quelques jours, même pendant une seule chasse. Bien des efforts et des soins devenaient stériles, mais il fallait obéir aux caprices du maitre.

Un jour, en 1750, on reprochait au maréchal de Richelieu de n'avoir point prévenu l'Académie Française des intentions ou des préférences du roi au sujet de certains candidats :

« Moi, Messieurs, reprit le maréchal avec son malin » sourire, le roi me parle, mais je ne parle pas au roi. Je » ne puis interroger Sa Majesté sur ses goûts. Demandez » à M. de Nestier qui a peut-être fourni vingt mille che- » vaux au roi. Il en est encore à savoir celui qui a plu » davantage à ce monarque [1]. »

Les expressions dont s'était servi le maréchal manquaient d'exactitude, en même temps que ses chiffres péchaient par une exagération voulue pour les besoins de la cause. Pendant sa longue carrière, M. de Nestier

1. *Mémoires* du duc de Nivernais.

Digitized by Google

n'avait jamais fourni de chevaux dans le sens propre du mot. Il n'avait fait que les choisir et les soumettre à l'appréciation du roi.

Constamment sollicité par son goût naturel pour l'équitation et secondé par l'énergie de son tempérament, M. de Nestier pratiquait tous les exercices de son art avec une ardeur et une régularité qui ne se démentaient pas un seul jour. Lorsque les devoirs de sa charge ne l'appelaient pas auprès de la personne royale, il ne quittait pas la grande écurie, présidait aux leçons de manège et, joignant l'exemple aux instructions, il montait successivement plusieurs chevaux qu'il achevait de dresser et de perfectionner lui-même. Il s'inspirait des traditions qu'avaient laissées les du Plessis, les La Vallée, les Vendeuil et tous les écuyers ses prédécesseurs dont les enseignements faisaient autorité. Les œuvres des premiers maitres de l'équitation lui étaient également familières. Il avait lu tout ce qu'ont écrit MM. de Labroue, de Pluvinel, de Newcastle, M. de Solleysel, fondateur de la célèbre Académie près l'hôtel de Condé, regardée longtemps comme la meilleure de l'Europe. Parmi ses collègues de la grande et de la petite écurie, aussi bien que parmi les officiers de la vénerie et de la maison du roi, M. de Nestier comptait des émules distingués, MM. de Mesmon, de Sainte-Maure, de Calvières, de Salver, de Butler, écuyers du roi, le savant Bourgelat, auteur d'un *Traité de la Cavalerie* en 1747, et d'*Eléments d'Hippiatrique* très estimés, et surtout M. de la Guérinière, directeur de l'Académie qui portait son nom au manège des Tuileries. L'excellent *Traité de l'école de la Cavalerie* qu'il a composé en 1733, plusieurs fois réimprimé, l'a fait justement appeler *le père de l'équitation*. Cette brillante école forma des élèves vraiment dignes d'elle. Autour du roi, qui montait admirablement à cheval comme nous l'avons déjà dit, les princes du sang et les grands seigneurs de la cour rivalisaient de science et d'adresse, attentifs à ne point décheoir à côté du premier cavalier

Digitized by Google

de France, suivant l'expression consacrée par les courtisans.

M. de Nestier entendait le dressage d'une façon vraiment supérieure. Contrairement à l'avis de certaines gens qui prétendent que les exercices du manège sont inutiles, et même nuisibles, il croyait au contraire, d'accord avec les bons auteurs et les maitres les plus fameux, que ces leçons assidues, loin de porter le moindre préjudice aux chevaux, les assouplissent, les rendent doux et obéissants, leur donnent des mouvements agréables et commodes, et ne leur enlèvent aucune de leurs qualités naturelles, en même temps qu'ils augmentent l'aisance, l'équilibre et la grâce du cavalier. Pour atteindre à la perfection, l'écuyer doit se préparer aux difficultés de la pratique par une théorie claire et solide. La théorie enseigne les vrais principes. La pratique donne la facilité de les mettre à exécution.

M. de Nestier savait à merveille toutes ces choses; il connaissait la nature du cheval, son caractère, ses humeurs, ses qualités et ses vices. Il avait coutume de dire que pour bien le dresser, il est indispensable d'employer autant de vigueur que de hardiesse, mais qu'avant tout il faut user d'une extrême patience. Il ajoutait que le meilleur âge pour cette éducation est celui de six à huit ans. Il ne demandait aux chevaux que les actions dont ils étaient capables, et ne les pressait jamais outre mesure pour les rendre plus savants. Il ménageait avec un grand tact leurs ressources; il opposait un sang-froid inaltérable à leurs violences, lors même qu'ils se défendaient avec le plus d'opiniâtreté; il n'usait de rigueur qu'après avoir épuisé les plus doux moyens dont il pût s'aviser. M. de Pluvinel n'a-t-il pas écrit qu'en cette matière il faut être prodigue de caresses et avare de châtiments ? M. de Nestier observait ponctuellement cette maxime. Il excitait l'admiration, affirment les témoignages contemporains, lorsque bien affermi sur sa selle avec un grand air d'aisance et de souplesse, il gardait ce juste

Digitized by Google

équilibre qui dépend du contrepoids du corps bien observé. Ses mouvements étaient si subtils et si précis qu'ils servaient plus à embellir son assiette qu'à paraître aider son cheval. Les jeunes seigneurs de la cour assistaient avec d'autant plus d'empressement à ces intéressants exercices qui renfermaient de si précieux enseignements, qu'ils savaient le crédit et la confiance dont jouissait M. de Nestier auprès du roi.

Voici ce que nous lisons dans les curieux Mémoires du comte Hurault de Cheverny, gentilhomme très instruit des événements de la cour en 1744 :

« M. de Nestier, écuyer de l'Académie, un des hommes » les plus habiles de France pour l'équitation, chassait » toujours avec le roi et laissait au comte de Neuilly » l'écuyer cavalcadour le service à faire. Cet homme très » singulier, ne parlant à qui que ce soit, âgé de plus de » soixante ans, maigre et d'une figure sévère, montait les » chevaux les plus difficiles. Ses cuisses et ses jambes » formaient un étau qui empêchait le cheval de se déran- » ger; il montait à la française, méprisant la manière » anglaise. J'ai admiré souvent la façon dont il courait et » ramenait un cheval, sans aucun mouvement forcé; vous » auriez cru que l'homme et le cheval ne faisaient qu'un ; » donnant de la vitesse à son cheval quand il voulait, » d'autres fois il lui faisait faire des passades comme » dans une salle de manège.

» M. le comte de Melfort, favori de M^me^ la duchesse » d'Orléans, petit de taille, mais fait comme un modèle et » fort comme un hercule, suivait la chasse quand il ne » faisait pas sa cour à Versailles : téméraire, jeune, » vigoureux, il ne ménageait ni ses chevaux ni ceux du » roi. Chassant à travers bois, il s'abandonnait à son » caprice. Un jour que M. de Nestier, planté au milieu » d'une allée, écoutait où était la chasse, il voit au tra- » vers des gaulis, et ensuite dans une taille presque futaie, » un chasseur allant à bride abattue. Il s'aperçoit que le » jeune homme n'était plus maître de son cheval. Mel-

Digitized by Google

» fort emporté passe sous un arbre dont la branche allait » le couper en deux. Il se décide, empoigne la branche, » laisse courir le cheval et, en sautant de la hauteur de » près de cinq pieds, il bat un entrechat à huit.

» Le silencieux M. de Nestier ne peut se tenir à ce » gentil haut fait; il l'appelle, lui demande son nom, lui » fait un compliment et lui ramène son cheval. Ils ne » se sont peut-êre pas parlé depuis[1]. »

Cette page nous révèle un M. de Nestier assez semblable au portrait gravé par Daullé, comme tournure et physionomie, et tel, comme caractère et façon de vivre, que nous le dépeignent les traditions qui se perpétuaient encore dans le pays de Neste au commencement de ce siècle. Il était, en effet, très grand, très maigre, d'un tempérament sec et nerveux. Ses traits montraient une expression sévère et contenue. Il parlait fort peu, comme le dit Cheverny qui devait l'avoir vu souvent. Il ne se livrait point et se renfermait volontiers en lui-même. Cette réserve et cette discrétion, dont il ne se départait que fort rarement, le faisaient passer pour un homme bizarre et très singulier (c'est encore le mot de Cheverny), si bien qu'à la cour on l'appelait *le grand silencieux*. Quoique fils de Gascogne, il ne sentait pas le terroir, en cela très différent des compatriotes qu'il retrouvait à Versailles, tous gens de bon lieu et de vieille noblesse assurément, mais pétris de cette humeur joyeuse, de cette impétuosité d'esprit, de cette audace cavalière de tout temps apanage des Gascons. Ceux-ci, depuis Henri IV, avaient fait leur chemin. Selon le mot du bon roi, leur graine avait poussé partout. Sous Louis XV, comme au temps du Béarnais, ils étaient braves, intelligents, spirituels, coureurs d'aventures et prodigues de cette verve proverbiale qui faisait reconnaitre leur origine, surtout aux premiers mots qu'ils prononçaient avec l'accent du baron de Fœneste.

1. *Mémoires* de Hurault de Cheverny, t. 1er.

Digitized by Google

Bien que silencieux par nature et ne parlant qu'à ses heures, M. de Nestier ne manquait pas d'esprit et du plus fin; mais il n'en usait guère que dans l'intimité. Très modeste dans ses goûts, simple dans ses habitudes, il n'aimait ni le bruit, ni l'éclat. Les fêtes et les cérémonies ne l'attiraient point. Il gardait avec convenance et dignité le rang auquel il avait droit, mais il ne tenait point à paraître. Il était de ces hommes qu'on recherche, mais qui ne se proposent jamais eux-mêmes. Ponctuel à remplir ses fonctions, très sévère et très juste à la fois, il maintenait une exacte discipline parmi ses subordonnés. Il plaisait particulièrement au roi par la correction de son langage et de sa tenue, par sa prévoyance, par son observation scrupuleuse de toutes les règles et par les soins minutieux qu'il apportait dans l'exécution des ordres confiés à sa responsabilité. Par ses soins, dans les chasses, le roi trouvait à point ses chevaux de rechange et les officiers de ses écuries toujours prêts aux places indiquées. Il en était de même en campagne. M. de Nestier veillait sans cesse. Ni les brusques changements d'ordres, ni les marches précipitées, ni les incidents inséparables de la guerre n'interrompaient la régularité du service. Louis XV eut particulièrement à se louer de son écuyer ordinaire, à la bataille de Fontenoy. M. de Nestier se tint constamment à la suite du roi pendant cette mémorable journée, n'ayant qu'un regret bien légitime, celui de ne pas voir son frère aîné, mort à Nestier l'année précédente, charger les ennemis dans les rangs de cette glorieuse maison militaire dont il était l'un des plus brillants officiers.

Les revenus de ses terres et les appointements de sa charge assuraient à M. de Nestier une situation suffisante, mais ses obligations ne l'autorisaient pas à faire des économies. Il était sobre et rangé, ennemi du luxe, de l'ostentation et très éloigné des plaisirs dont la mode faisait presque une loi d'user ouvertement et sans scrupule, à l'exemple du souverain. Son logement à la grande

Digitized by Google

écurie de Versailles, qu'il partagea longtemps avec son frère ainé, chef de brigade aux gardes du corps et célibataire comme lui, permettait une existence honorable. Sa maison était bien réglée : elle comprenait un piqueur des écuries attaché spécialement à sa personne, deux palefreniers, un cuisinier et son aide, un valet de chambre et deux laquais. Parmi les amis que M. de Nestier et son frère se plaisaient à recevoir dans leur intimité, nous avons relevé les noms du marquis de Puisieux, ancien ambassadeur en Italie [1], de M. de La Martinière, brigadier aux gardes du corps, parent du célèbre géographe [2], de MM. de Garsault [3], de Mesmon [4], de Butler, écuyers du roi; de MM. Mollet [5], Tarlé [6], contrôleur des bâtiments; de MM. de Bachaumont [7], de Mondonville [8], d'Agieu [9], de Boisjourdain [10] et de plusieurs gentilshommes originaires du pays de Comminges, exerçant des emplois à Versailles ou faisant partie de la maison du roi.

Les princes du sang, entr'autres le comte de Toulouse,

1. Le marquis de Puisieux, ambassadeur auprès du roi des Deux-Siciles en 1736. *(Etat de la France,* t. II, p. 85.)

2. M. de La Martinière, brigadier des gardes du corps du roi, compagnie de Charost. *(Etat de la France,* t. II, p. 21.)

3. Gédéon de Garsault, écuyer du roi, et François Alexandre son neveu, de même. Ce dernier a écrit de nombreux ouvrages, entr'autres le *Parfait maréchal,* in-4°, 1741, plusieurs fois réimprimé; un *Traité des voitures,* en 1756; le *Guide du Cavalier,* 1759, etc.

4. MM. Hugues et Germain de Romance de Mesmon, écuyers du roi; le fils de ce dernier, le marquis Hyacinthe de Romance de Mesmon, né en 1741, mort en 1831, major général de l'armée des Princes, général au service de Russie, a publié divers ouvrages militaires et philosophiques.

5. Mollet, contrôleur général des bâtiments, jardins et manufactures, chevalier de Saint-Michel, membre de l'Académie d'architecture dont le duc d'Antin était le directeur. *(Etat de la France,* t. II.)

6. Jean Tarlé, huissier de la chambre du roi, directeur des marbres de Versailles et Trianon.

7. M. de Bachaumont, de la famille de le Coigneux de Bachaumont, petit-fils d'un président à mortier du parlement de Paris, et fils de l'auteur du *Voyage en vers,* écrit en collaboration avec Chapelle.

8. Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville, né à Narbonne en 1715, mort à Paris en 1773, musicien de talent, protégé par Mme de Pompadour, surintendant de la chapelle de Versailles, composa des pastorales, des opéras et des oratorios.

9. Jean Charles d'Agieu, d'une famille originaire de Saint-Pé en Comminges, brigadier d'infanterie, mort en février 1761, dans la campagne de Westphalie.

10. On a publié 3 volumes de *Mémoires* sur le règne de Louis XV tirés des manuscrits de M. de Boisjourdain, écuyer de la grande écurie du roi. Paris, 1807.

Digitized by Google

grand veneur, témoignaient leur bienveillance à M. de Nestier, qu'ils rencontraient maintes fois aux chasses royales et en d'autres occasions. Les grands seigneurs de la cour, à commencer par le grand écuyer le prince de Lorraine, le tenaient en parfaite considération, suivant une façon de dire qui n'était pas une formule banale au XVIII[e] siècle. Il entretenait des relations fréquentes avec le duc de Duras, le maréchal de Richelieu, le duc de Noailles, les ducs de Gramont et de Villeroy, le marquis de Sainte-Maure, le marquis de Béringhen, premier écuyer du roi, etc., etc. Le duc d'Antin, qui possédait d'importantes seigneuries dans la vallée de Neste, se plaisait à protéger tous les gens de bonne maison de ce pays qui venaient chercher fortune à Versailles. Comme il avait encouragé les débuts de M. de Nestier, il aimait à dire que jamais il n'avait mieux employé son crédit que dans l'intérêt de ce gentilhomme arrivé très jeune par ses talents et par sa distinction personnelle à mériter les éloges et la confiance du roi.

MM. de Nestier revenaient, à de rares intervalles, au château de leur famille. Les voyages étaient longs; on mettait plus de deux semaines pour aller de Versailles en pays de Neste, et les obligations du service interdisaient de trop fréquentes absences. Après la mort de leurs parents, les deux frères laissèrent passer des années sans habiter le vieux manoir devenu la propriété de l'ainé. Le retour de ces deux officiers du roi était un événement pour la contrée.

Dès qu'on les savait installés à Nestier, les visites affluaient. On s'empressait de venir saluer ces personnages de marque, d'affirmer avec eux des relations de parenté, d'amitié, de bon voisinage. On se souvenait surtout qu'ils étaient bien placés pour rendre d'utiles services, pour solliciter des emplois et, comme on disait alors, pour procurer des établissements. Leur position à Versailles leur mettait le pied dans les antichambres des ministres, et les maintenait pour ainsi dire à la source de

Digitized by Google

toutes les grâces dispensées par la couronne. Du reste, l'écuyer de Louis XV était le plus obligeant des hommes; généreux et loyal, il offrait son concours avec la ferme résolution de le donner. Son frère aîné partageait ses nobles sentiments. Grâce à l'assistance et aux recommandations de MM. de Nestier, plusieurs fils de bonnes maisons sans fortune entrèrent dans la maison militaire du roi, dans les pages et dans la vénerie.

Aux invitations que leur adressaient les parents et les amis, MM. de Nestier répondaient par une courtoise réciprocité. Leur vieille demeure délaissée semblait se réveiller à certains jours; elle se remplissait alors de bruit et d'animation. Les conviés arrivaient dès le matin. Les chevaux piaffaient dans les cours, hennissaient dans les écuries ouvertes toutes grandes. Par les fenêtres entraient, après une longue nuit, les rayons du soleil; ils réchauffaient ce logis glacé par une clôture de plusieurs années. Les repas avaient lieu dans la grande salle du premier étage, décorée de six belles tapisseries de Flandre représentant des chasses, et qu'on disait avoir été données par le cardinal Mazarin au vaillant François de Saint-Paul, lorsque couvert de blessures il s'était retiré des armées royales. Autour de cette table hospitalière, se retrouvaient les Verdelin de Montégut, les Cardaillac, les Sarlabous, les Monsérié, etc., et tous les gentilshommes de la vallée de Neste, plus anciens et plus nobles pour la plupart que bien des gens en vue au palais de Versailles. Attachés depuis des siècles à des fiefs héréditaires d'un mince revenu, chargés de lourdes familles qu'il fallait soutenir à grand'peine, ces descendants appauvris d'antiques races féodales menaient la vie des champs et le plus souvent cultivaient leur patrimoine de leurs propres mains. Ils suivaient presque tous à leur tour le métier des armes, et combattaient pendant plus de trente années. Épuisés par l'âge et par les fatigues, ils revenaient vieillir sous le toit paternel, sans autre dignité souvent que le brevet de capitaine, quelquefois la croix de Saint-

Digitized by Google

Louis, sans autre profit qu'une maigre pension après tant de services et de rudes épreuves !

L'écuyer de Louis XV émerveillait ces hôtes simples et d'habitudes rustiques par le récit des fêtes, des carrousels, des chasses royales et des splendeurs de la cour. Les jeunes gens écoutaient avidement, et se disaient qu'après tout la même fortune pouvait leur sourire. L'exemple d'une enviable situation, conquise par des hommes de leur sang et de semblable origine, excitait leur émulation et faisait germer des idées d'ambition dans leurs têtes ardentes. Ils brûlaient du désir de quitter leurs montagnes, de figurer au nombre des pages et de jouer quelque jour un rôle sous l'œil du maître absolu de la France, dans ce séjour enchanté de Versailles où leur imagination entassait toutes les satisfactions de la fortune, toutes les promesses de la gloire, et tous les attraits du plaisir.

Nous venons de rassembler quelques souvenirs qui datent de l'été de 1740. Cette même année, MM. de Nestier firent venir de Paris la première chaise qui eût encore roulé sur les chemins du pays de Neste, aussi raboteux et malaisés, dans ce temps-là, que celui qui fait tirer si péniblement le coche dans la fable du bon La Fontaine. Cette nouveauté fit grande sensation, car l'on ne voyageait qu'à cheval. Les dames n'employaient d'autres carrosses que les chars trainés par une paire de bœufs. On y jetait quelques tapis sous deux ou trois fauteuils assujettis avec une solidité contestable, et l'on prenait gaiement son parti des cahots, de la gêne et de la lenteur d'un pareil équipage.

« Ma chaise, écrivait M. de Nestier l'écuyer à l'un de » ses amis[1], est véritablement la *cochluche (sic)* de tout » ce pays. Ce n'est pas qu'on soit ébloui de sa magni-

1. Lettre adressée, le 23 mai 1744, à M. de Lassus, subdélégué de l'intendance à Montrejeau. — Quelque temps après, au moment de son retour à Paris, M. de Nestier lui fit présent de cette chaise en témoignage de vieille amitié.

La famille de Lassus avait avec les Cazaux de Nestier d'anciennes relations de parent qui remontaient au XVI^e^ siècle. (*Ex nostris A*, Correspondances, n° 257.)

Digitized by Google

» ficence, car elle est simple ; mais c'est un mérite pour » moi. Non seulement on n'en a jamais vu de pareille en » ces quartiers, mais veuillez remarquer que c'est la pre- » mière et l'unique qu'on ait vue. Elle est bien réellement » la meilleure, la plus légère, la plus roulante et de la » coupe la plus agréable qui ait jamais été faite, et en » même temps fort douce, etc. »

M. de Nestier avait perdu son frère aîné le 3 janvier 1744. Ce dernier avait quitté le service à la fin de 1740 ; il espérait vieillir en paix dans la demeure de ses pères. Il mourut à l'âge de soixante-sept ans[1], laissant à son cadet, comme nous l'avons déjà dit, la terre et la seigneurie de Nestier.

Les charges de cette succession, et les dépenses qu'avait occasionnées à M. de Nestier la campagne de 1745 terminée par la bataille de Fontenoy, l'obligèrent à faire des sacrifices. Résolu, depuis son isolement, à demeurer constamment à Versailles, il fit vendre le mobilier du château de Nestier aux enchères. Cet encan eut lieu le 5 octobre 1745. Il attira beaucoup de monde et produisit une somme de six mille livres environ. Dans la liste des acheteurs, nous remarquons : MM. de Verdelin, de Lustar, d'Estansan, d'Encausse, de Bonrepaire, de Cazaux, Peyrade, de Gontaut, de Lassus, le marquis de Saint-Blancard, d'Antras, de Rivière, etc., etc.

M. l'abbé de Verdelin, né en 1742, mort à Montégut le 26 août 1834, à l'âge de 92 ans, se rappelait avoir connu dans son enfance M. de Nestier, son oncle maternel. Il se plaisait à le dépeindre, à citer quelques particularités

1. L'an 1744 et le 3me jour du mois de janvier, est décédé, dans la communion de l'Église et après avoir reçu tous les sacrements en tel acte requis, messire Jean-François de Cazaux, seigneur de Nestier, Montoussé et autres lieux, ancien chef de brigade, brigadier des armées du roy et chevalier de l'ordre militaire, âgé d'environ 67 ans, et a été enseveli par moi curé soussigné, dans l'église de Nestier et sépulture de ses ancêtres, le 4e jour du mois de janvier. Présents messire Philippe de Verdelin, son cousin, maître Jean-Pierre Agège, mon vicaire, maître Laurent Piqué, prêtre et chapelain de Montégut, et maître François-Philippe Mazoué, diacre, qui se sont signés avec moi. En foi de ce. Verdelin, Agège, Piqué, Mazoé, Bégué, curé. (Extrait des registres mortuaires de l'église de Nestier pour l'année 1744.)

Digitized by Google

intéressantes de son séjour dans le Comminges. A la fin de sa vie, le digne abbé, dernier représentant de l'ancienne maison dont il portait le nom[1], éprouvait une satisfaction souvent renouvelée, lorsqu'il montrait aux gens qui venaient le visiter le portrait équestre de Daullé, suspendu dans un riche cadre au-dessus de la cheminée de sa chambre : « Voilà mon oncle, disait-il, M. de » Nestier, l'un des plus fameux écuyers de France, qui » mit Louis XV à cheval et qui, pendant trente années, » l'accompagna dans ses chasses et même à la guerre. Il » me semble le voir encore tel qu'il se présentait si » noblement avec son grand air et sa figure sévère. Son » arrivée dans le pays était une fête pour sa famille et » pour ses amis, car on l'estimait le meilleur et le plus » galant homme du monde..... »

Le 1er juillet 1751, M. de Nestier vendit sa terre de Bugard en Bigorre[2].

Le 30 avril 1753, il vendit également la terre et seigneurie de Nestier[3].

En l'année 1744, au cours d'une maladie assez grave,

1. M. l'abbé de Verdelin, grand-vicaire de Cahors au moment de la Révolution. C'était un prêtre très vénérable et très instruit. Il a écrit un livre en deux volumes sur les *Lois ecclésiastiques de France*, ou analyse des actes et des titres qui composent les mémoires du clergé. Toulouse, Manavil, 1821.

2. Acte passé à Montrejeau, par devant Lamothe, notaire royal de la ville de Rabastens, chez M. Marc-François de Lassus, conseiller du roi, juge royal de Rivière et subdélégué de l'intendance d'Auch, faisant pour et au nom de M. de Nestier, écuyer de la grande écurie du roi. La vente fut consenti pour 21.500 livres au sieur Bataille, intéressé dans les affaires du roi à Tarbes. — *Ex nostris A*, Dossier A ccc, 155.

3. Le 30 avril 1753, par devant les conseillers du roi, notaires gardes scel au Chatelet de Paris, M. Louis de Cazaux, seigneur de Nestier, écuyer ordinaire du roi, commandant la grande écurie, demeurant ordinairement à Versailles et de présent à Paris, vend à M. Pierre de Lassus, seigneur de Bizous, Saint-Arroman et autres places, conseiller au parlement de Toulouse, acceptant pour lui M. Jean Tarlé, écuyer, huissier ordinaire de la chambre du roi et contrôleur des bâtiments de Sa Majesté, fondé de procuration dudit sieur de Lassus, la terre et seigneurie de Nestier avec tous ses droits, justice haute, moyenne et basse, etc., moyennant la somme de 36.000 livres, pour laquelle somme le sieur Tarlé a constitué au sieur de Nestier une rente viagère de 4.000 livres, etc. (Minute laissée à M. Marchand, l'un des notaires.) *Ex nostris A*, Registres A. — Voir aussi La Chesnaye des Bois, tome I.

La terre de Nestier échut au fils aîné de M. de Lassus, conseiller au parlement de Toulouse comme son père, et mort à Paris, sur l'échafaud révolutionnaire, le 18 messidor an II. (6 juillet 1794.)

Digitized by Google

qui l'avait retenu chez son ami le chevalier de Garsault, en une chambre au premier étage ayant vue sur le manège des Tuileries, M. de Nestier avait fait son testament par devant MM. Le Prévot et Lemonnier, notaires à Paris; il avait institué pour son héritier universel le troisième fils de M. de Cazaux de Vignaux son cousin germain, et par substitution le cadet, lieutenant de dragons au régiment de La Suze. Ses amis avaient reçu des souvenirs et ses serviteurs des libéralités.

Par des codiciles successifs et pour ajouter à ses premières dispositions, il avait institué MM. de Butler et Mollet ses exécuteurs testamentaires, donné à Mademoiselle de Butler les vingt mille livres du brevet de retenue de sa charge d'écuyer ordinaire, et pareille somme de vingt mille livres à Madame de Linanges, sa petite-nièce. Il léguait en outre à M. de Butler le mobilier de son logement aux grandes écuries de Versailles, sa vaisselle d'argent, ainsi que tous les objets qui garnissaient un autre appartement qu'il occupait au haras du roi. Il donnait au marquis de Puisieux, à MM. de la Martinière et de Bachaumont des tabatières d'or d'un grand prix qui devaient provenir de la munificence royale. M. de Mondonville héritait du clavecin, et M. Mollet d'une montre en or très-riche ainsi que d'une boite d'or enrichie de perles. M. Bingty avait un diamant de six mille livres.

Il léguait une somme de cinq mille livres, toute sa garde-robe, ses effets d'équipement, ses brides, selles, housses de service et de parade, à Denys Refouil, son intendant et son homme de confiance, d'une honorable famille de Nestier même, et dont il avait toujours apprécié le dévouement et les loyaux services. Denys avait accompagné son maitre à la bataille de Fontenoy, et il avait fait même très bravement son devoir dans une charge. Les deux premiers piqueurs de la grande écurie étaient couchés sur ces dispositions, chacun pour trois mille livres; Bouteil, le chef, pour six mille; Bourgogne et Champagne, les deux principaux serviteurs, pour trois

Digitized by Google

mille chacun; et les autres domestiques recevaient une année de gages.

M. de Nestier mourut à Versailles, le 28 avril 1754[1]. Il était âgé de 70 ans. Son neveu, l'abbé de Cazaux, l'assista dans sa dernière maladie et lui ferma les yeux.

Les nombreux amis de M. de Nestier et ses camarades parurent attristés de cette fin. A la cour, comme dans le pays de Neste où l'écuyer de Louis XV avait prodigué les bienfaits, se manifestèrent des regrets véritables. Le roi, qui ne s'émouvait guère, ne dût pas se montrer insensible à la perte du loyal gentilhomme dont il avait reconnu le mérite et l'assidu dévouement dès les premiers jours de son règne. M. de Nestier laissait une mémoire très digne et très respectée. Dernier représentant d'une longue suite d'ancêtres pleins de bravoure et d'honneur, il ne dérogea point aux nobles vertus dont il avait reçu le précieux héritage; il les pratiqua simplement et religieusement pendant toute sa vie. Dans l'exercice de l'art dont il avait la passion, il se maintint toujours au premier rang. Il fut l'un des écuyers les plus accomplis de son temps, et son nom demeure inscrit à juste titre dans le livre d'or de l'équitation française.

Baron de Lassus.

1. Aujourd'hui est comparu par devant les notaires au bailliage royal de Versailles soussignés, Messire Jean-François de Cazaux, prêtre, prieur de Notre-Dame d'Oufomes en Xaintonge, demeurant ordinairement à l'Isle-Jourdain en Gascogne, logé aux grandes écuries du roy chez feu M. de Nestier son oncle cy après nommé, lequel a apporté et déposé à M. Ducro l'un desdits notaires, trois pièces ci-après énoncées : le testament de feu M. Louis de Cazaux de Nestier, écuyer ordinaire du roy en ces dits grandes écuries, reçu par MM. Le Prévôt et son confrère, notaires à Paris, le 10 avril 1744; un codicile de la main du sieur de Nestier, du 1er février 1754, et une enveloppe contenant lesdits testament et codicile sous un cachet de cire d'Espagne aux armes du défunt.

Le paquet a été trouvé par le comparant, après le décès de son oncle arrivé ce jour à 4 heures du matin, et remis pour être inséré aux minutes du sieur Ducro, notaire — dont acte le 28 avril 1754.

Digitized by Google

DOCUMENTS SUR LE NÉBOUZAN

— Auriez-vous, monsieur, *le Trésor de Pau*? demandai-je à Léon Ribaut, le libraire bien connu du chef-lieu des Basses-Pyrénées.

— Vous ne savez donc pas, monsieur, me répondit l'érudit bibliopole et bibliophile, que cet ouvrage a été, par décision arbitrale, mis au pilon à cause...

— La cause m'intéresse moins que l'effet: n'est-il pas échappé quelques exemplaires?

— Si peu que rien. J'eus cependant la chance d'en exhumer un, en très bon état, de la hotte d'un chiffonnier pour vingt-cinq centimes.

— A quel prix allez-vous me le revendre?

— A aucun prix: il ne fait pas partie de ma librairie, mais de ma bibliothèque.

Le Trésor de Pau, Archives du château d'Henri IV, avec des fac-simile. Dédié à M. de Crouseilhes, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, etc., par Gustave Bascle de Lagrèze, procureur de la République à Pau, — chevalier de l'Étoile polaire, — correspondant des Comités historiques près le ministère de l'Instruction publique, — de la Société nationale des Antiquaires de France, — de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, — de l'Académie des sciences, lettres et arts de Bordeaux, etc. — Pau, Imprimerie et lithographie de E. Vignancour. 1851. Grand in-8°, de 366 pages.

— Alors, si j'étais de vos amis, je me permettrais de vous rappeler la devise dans l'*Ex-libris* d'un célèbre collectionneur : J. Gomez de la Cortina et amicorum, *à J. Gomez de la Cortina et à ses amis.*

Digitized by Google

— Un Béarnais fera mieux qu'un Espagnol : bien que vous ne soyez qu'un étranger, je vous prête mon oiseau rare pour tout le temps que vous en aurez besoin, ne vous pressez pas, vous me le retournerez quand vous aurez pris toutes vos notes.

J'acceptai l'offre, j'emportai le volume, je le gardai le moins possible, et je le restituai à son excellent propriétaire, hélas ! aujourd'hui défunt depuis quelques années, sur la tombe duquel ma reconnaissance aime, en passant, à effeuiller une pensée.

Qu'avais-je fait ? Il me parut bon d'extraire tout ce qui regarde le département des Hautes-Pyrénées, formé de la Bigorre avec des pays plus ou moins adjacents, parmi lesquels la *Revue de Comminges* ne cesse de reprendre son bien. C'est pour l'aider dans ses recherches, que je la prie d'agréer sur le Nébouzan quelques pièces d'or relevées dans *le Trésor de Pau*.

L'abbé JOSEPH DULAC.

§ 13. — HOMMAGES.

. . . . . .

5° 3 vol. in-4° du XVI^e^ siècle, papier, 2.282 feuillets, de 1542 à 1544, de 1663 à 1666.

Ils contiennent beaucoup d'hommages et autres divers actes de la vicomté de Nébouzan. [p. 70.]

§ 18. — NÉBOUZAN.

Labarthe-de-Rivière. — Lettres du Roi de Navarre, par lesquelles il confirme la donation faite aux habitans de Labarthe-de-Rivière, des vacans et pâture assis dans le terroir de Cunte, sous la rente et censive annuelle de douze écus petits, du 28 juin 1546.

Aspet[1]. — Contrat d'affièvement des moulins de Rinet et du prat Veziau, assis sur le ruisseau nommé Leger, en faveur des habitans et communauté d'Aspet, du 27 octobre 1557, avec une procuration signée par Antoine et Jehanne, roi et reine de Navarre, relative auxdits moulins.

Auterrive[2]. — Contrat d'affièvement fait par les gens de la chambre des comptes de Pau, des terres d'Albarèdes et val Masquaron, en faveur du sieur de Carlengue d'Auterrive, du 6 juillet 1598. [p. 93.]

Digitized by Google

§ 30. — NÉBOUZAN.

A

Ardiège. — Dénombrement et sentence de Louis de Sarraméa, sieur de Montardon et d'Ardiège, pour ce qu'il possède, du 8 juillet 1663.

Arraman (St-), St-Blancard et autres lieux. — Dénombrement de François de Foix et de Rabat, et dame Marie-Jacquette d'Antist, pour St-Arraman, St-Blancard (*), Nizan et autres lieux, du 3 juillet 1663.

Arros, Camon. — Dénombrement et sentence de Simon de Binos, seigneur d'Arros et de Camon, pour ce qu'il possède noblement dans les lieux d'Arros et de Camon, du 5 juillet 1663.

Aspet [1 (bis)]. — Pièces relatives au procès d'entre madame de Candalle et Henri de Carmaing, au sujet de la terre et baronnie d'Aspet; plus une généalogie à ce relative, du XVI[e] siècle.

Dénombrement de Jean-Fabien Burgalat, pour des terres nobles qu'il possède dans la juridiction d'Aspet, du 4 avril 1761, avec l'arrêt de vérification.

B

Barbazan. — Dénombrement et sentence de Jean-Jacques de Mauléon, seigneur de Barbazan, pour les biens nobles qu'il possède audit lieu de Barbazan, du 3 juillet 1663.

Bégolle, Barbazan, Esparros. — Dénombrement et sentence de Charles Delaroche, vicomte de Lavedan, seigneur de Barbazan, Esparros, Bégolle et autres places, du 31 septembre 1663.

Bégolle. — Dénombrement et sentence de Jean-Paul de Viguier, seigneur de Ponsan-Soubiran, pour la moitié de la terre et seigneurie de Bégolle, du 30 juin 1665.

Bégolle, Bouilh. — Dénombrement de Marie-Catherine-Françoise de Lamothe St-Christ, seigneuresse de Bégolle en la vicomté de Nébouzan, et de Bouilh au comté de Bigorre, du 24 janvier 1756, avec l'arrêt de vérification.

Blancart (St-). — Dénombrement et sentence de Jean-Raymond Donsède, du lieu de St-Blancard, pour les biens qu'il possède, du 11 mars 1664. [p. 218.]

Bourg, Espieilh, Luc. — Dénombrement d'Arnaud-Jean Dangos de Luc, seigneur, baron de Bourg, Espieilh et autres places, du 27 juillet 1663, avec la sentence de vérification.

Bramebaque. — Dénombrement de Jean Baron, licencié, pour raison des moulins baniers situés en la baronnie de Bramebaque, du 12 mars 1728, avec l'arrêt de vérification.

(*) St-Plancard, chef-lieu d'une des cinq châtellenies du Nébouzan.

Digitized by Google

Brouils, Pointis[3] *et Miramont.* — Dénombrement et sentence de Geraut de Baure, seigneur de Brouils, pour ce qu'il possède aux lieux de Pointis et Miramont, du 8 juillet 1663.

D

Ducuing et Cauhapé. — Dénombrement de Dominiquette de Binos de Pombarat, pour raison du tiers de la terre et seigneurie Ducuing et Cauhapé, ses appartenances et dépendances, du 16 septembre 1776.

E

Espon, Gourgue. — Dénombrement de Jean de Junca, sieur de Doublet, pour les seigneuries directes d'Espon et de Gourgue, du 3 octobre 1634.

F

Franquevielle. — Dénombrement et sentence de Marc-Antoine de Boussols, pour la seigneurie de Franquevielle, du 12 mars 1664.

Fréchendets. — Dénombrement de Louis de Fréchou, avocat au parlement, habitant de la ville de Bagnères, pour la terre et seigneurie de Fréchendets, du 17 juillet 1778.

G

Gariscan. — Dénombrement et sentence de Jean-Bertrand de Latour, seigneur de Gariscan, pour la terre et seigneurie de Gariscan, du 7 juillet 1663.

Gourdan. — Dénombrement et sentence du sieur Guy de Binos, seigneur de Gourdan, pour la terre et seigneurie de Gourdan, du 25 septembre 1663.

Guiserits, Betpuy et Organ. — Dénombrement de Jean de Mun, seigneur de Guiserits, Betpuy, Organ et autres places, du 2 octobre 1634. [p. 219.]

L

Labarthe. — Dénombrement et hommage de François de Laran, seigneur de Labarthe, pour la seigneurie directe de Labarthe, du 8 juillet 1663.

Labastide[4]. — Dénombrement et sentence de Jean-Louis de Causse, seigneur du lieu de Labastide, pour ce qu'il possède au consulat de Pointis, du 4 juillet 1663.

Lespugue, Mauvezin. — Dénombrement et sentence de Louis de Narbonne, baron de Lespugue et co-seigneur de Mauvezin, du 15 janvier 1666.

Loudet. — Dénombrement et sentence de Fabian de Maigne, sieur de Sallanave et Loudet, pour la terre et seigneurie de Loudet, du 21 juillet 1663.

Loune, Balsère. — Dénombrement et sentence de Bernard de

Digitized by Google

Cardeilhac, seigneur de Loune, Batsère et autres lieux en la viguerie de Mauvezin, pour ce qu'il possède noblement en ladite viguerie, du 6 juillet 1663.

Lutilhous. — Dénombrement et sentence de Charles de Barège, seigneur de Lutilhous, pour ce qu'il possède audit lieu, du 13 mars 1664.

M

Marsas, Fréchendets. — Dénombrement et sentence d'Etienne de Carrendie, seigneur de Marsas et Fréchendets, pour les biens qu'il possède auxdits lieux, du 13 mars 1664.

Mauvezin. — Dénombrement et sentence de Jean Dastorg, pour la terre et seigneurie de Mauvezin, du 12 mars 1665.

Miremont, Aulon. — Dénombrement et sentence de François de Lasserande de Montluc, de Massenconne, marquis de Lagarde, seigneur et baron de Miremont, Leboute, Hachan, Aulon et autres places, du 3 juillet 1663.

Montbartier, Lodes, Sarramezan et Nizan. — Dénombrement et sentence de Corbayran d'Astorg, seigneur de Montbartier, Lodes, Sarramezan et Nizan, du 4 juillet 1663.

Montmaurin. — Dénombrement et sentence de Gabriel de Gestas, seigneur de Montmaurin, pour la terre et seigneurie de Montmaurin, du 5 mars 1663 et et 11 août 1663.

P

Pontbarat, Le Cung, Cauhapé et Clarac. — Dénombrement et sentence d'Arnaud-Bertrand de Binos, sieur de Pontbarat, Le Cung, Cauhapé et Clarac, du 5 juillet 1663.

R

Ramefort. — Dénombrement et sentence de Melchior Despaigne, seigneur et baron de Ramefort et autres places, pour les biens nobles qu'il possède, du 8 juillet 1663.

Ramefort, Cassagnabère, Peyrouse, Seglan et Salleneuve. — Dénombrement d'Henri-Bernard marquis d'Espagne, baron de Ramefort, Cassagnabère, Peyrouse, Seglan et Salleneuve, du 25 septembre 1776.

S

Sarlabous. — Dénombrement et sentence d'Alexandre de Mun et de Cardeilhac, seigneur de Sarlabous, pour les biens nobles qu'il possède, du 6 septembre 1664. [p. 221.]

Sarracave. — Dénombrement et sentence de Charles de Mellac, seigneur de Sarracave, pour la terre et seigneurie de Sarracave, du 31 juillet 1663.

T

Tilhouse. — Dénombrement et sentence de François de Barège,

Digitized by Google

seigneur de Tilhouse, pour la terre et seigneurie de Tilhouse, du 2 juillet 1663. [p. 222.]

§ 44. — NÉBOUZAN.

A

Avézac. — Déclaration et sentence du syndic, consuls et habitans du lieu d'Avézac, pour les biens que la communauté possède, du 12 mars 1655. [p. 270.]

C

Capbern. — Déclaration et sentence des consuls, syndic et habitans du lieu de Capbern, pour les biens qu'ils possèdent, du 8 juillet 1663.

Cieutat. — Déclaration et sentence des syndics, consuls et habitans du lieu de Cieutat, pour ce qu'ils possèdent, du 11 mars 1664.

E

Espon, Gourgue. — Déclaration et sentence d'Anne de Junca, veuve du seigneur, baron de Bonrepaux, pour la terre et seigneurie d'Espon et Gourgue, du 8 juillet 1663. [p. 271.]

L

Labarthe-de-Rivière. — Déclaration et sentence des consuls, syndic et habitans du lieu de Labarthe-de-Rivière, pour les biens qu'ils possèdent, du 12 mars 1664.

Lannemezan. — Déclaration et sentence des consuls et habitans du lieu de Lannemezan, pour les biens qu'ils possèdent, du 12 mars 1664.

Lommé. — Déclaration générale de la communauté de Lommé, pour tout ce qu'elle possède, du 9 juin 1724, avec l'arrêt de vérification.

M

Mauvezin. — Déclaration et sentence des consuls et habitans du lieu de Mauvezin, pour les biens, droits, privilèges, etc., qui leur appartiennent, du 11 mars 1664. [p. 272.]

P

Pinas. — Déclaration des consuls du lieu de Pinas, pour ce qu'ils possèdent, du 3 juillet 1663.

Déclaration générale de la communauté de Pinas, du 6 avril 1624, avec l'arrêt de vérification.

Poumarous. — Déclaration et sentence des consuls et habitans du lieu de Poumarous, pour les biens, droits et autres privilèges à eux appartenant, du 11 mars 1664. [p. 273.]

T

Tilhouse. — Déclaration et sentence des consuls, syndic et habi-

Digitized by Google

tans du lieu de Tilhouse, pour les biens qu'ils possèdent, du 16 juillet 1663.

Tusaguet. — Déclaration générale du syndic de la communauté de Tusaguet, du 31 mars 1724, avec l'arrêt de vérification. [p. 274.]

*
* *

N. B. — Je prétends me borner au rôle de copiste, mon principe étant de ne rien changer au texte — que je ne désire pas non plus discuter. Que le classificateur encoure toute la responsabilité. Si la rédaction de la *Revue de Comminges* juge à propos d'ajouter des commentaires ou d'établir des restrictions, libre à elle ; c'est un droit qui lui appartient. J. D.

RECTIFICATIONS

Le très obligeant auteur du relevé précédent — aujourd'hui membre de la Société et désormais l'un de nos plus érudits collaborateurs — a eu soin de ne pas assumer la responsabilité des erreurs qui pourraient avoir été commises dans l'inventaire des pièces concernant le Nébouzan.

On ne s'explique pas, en effet, pourquoi figurent dans le catalogue l'énonciation d'actes relatifs :

1. - 1 (*bis*). A Aspet (§ 18). La baronnie dont cette petite ville était le siège s'étendait-elle sur quelques localités du Nébouzan ? ce serait un point à rechercher. Mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que Aspet a toujours été le siège d'une des huit châtellenies du pays de Comminges, savoir : Aspet, Aurignac, Fronsac, l'Isle-en-Dodon, Muret, Saint-Julien, Samatan, Salies. (V. notre article « Le Comminges et le Nébouzan », *Revue de Comminges*, t. I, pp. 1 — 32.)

2. Auterive est un nom de localité qui ne se rapporte à aucune de celles du Nébouzan.

3. Pointis n'était pas non plus en Nébouzan. Il y a deux communautés de ce nom : Pointis-Inard, faisant partie de la châtellenie d'Aspet ; — Pointis-de-Rivière, appartenant, avec dix autres localités, au Comminges-Languedocien, ou Petit-Languedoc. (V. encore notre travail, *Revue de Comminges*, t. I, p. 4, 1885.)

4. Le lieu de Labastide, étant dit « du consulat de Pointis », n'appartenait pas davantage au Nébouzan.

Digitized by Google

Et maintenant, pourquoi « le Trésor de Pau » renferme-t-il tant de choses précieuses sur notre ancien pays de Nébouzan? Nous en avons déjà donné la raison dans le premier volume de la *Revue*. Bien que le siège de l'intendance de Gascogne, à laquelle fut rattaché le Nébouzan, eût été fixé à Auch (1716), quelques-uns des prédécesseurs de M. d'Etigny prirent l'habitude de résider, une partie de l'année, au chef-lieu du Béarn, où siégeait la « chambre des comptes » à qui appartenait le contrôle de la gestion financière du Nébouzan.

C'est la raison de la présence, aux archives de Pau, de documents nombreux intéressant notre ancienne vicomté.

Le Nébouzan avait d'ailleurs fait partie de la maison de Béarn, ainsi qu'il sera plus tard expliqué dans des études spéciales, et le Cartulaire du château de Pau a dû contenir bien des parchemins relatifs à notre pays.

A. Couget.

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR LA

HAUTE VALLÉE DE LA SAVE

ÈRE PRÉHISTORIQUE

I

Site. Grottes et autres monuments de Montmaurin et de Lespugue

Le site pittoresque de Montmaurin, qui semble avoir joué un grand rôle dans l'histoire de notre pays, mérite une courte description au commencement de cette étude. Montmaurin se trouve à 22 kilomètres nord-est de Montrejeau, à 18 kilomètres de Saint-Gaudens et à 10 kilomètres de Boulogne-sur-Gesse. La route départementale n° 30, de Montrejeau à Masseube, traverse, au nord, une partie de son territoire et longe la modeste vallée de la Seygouade, entre Larroque et Blajan. Bien plus fertile et plus étendue est celle de la Save, sa voisine du sud, qui va nous occuper.

Gracieusement assis sur une colline au nord de la Save, le village de Montmaurin la domine d'une hauteur de 50 à 60 mètres. On les franchit par un très bon chemin, à pente douce, qui vient de Sarremezan. Près du pont de la Save, vous laissez à quelques pas, à votre gauche, les belles ruines gallo-romaines dont nous parlerons dans la seconde partie de nos recherches archéologiques.

Coulant ses eaux limpides, de l'ouest à l'est, la Save serpente, çà et là, à travers de vertes prairies et d'épais ramiers. Elle prend sa source à 20 kilomètres en amont, au plateau de Lannemezan. Presque toujours calme, mais par temps furibonde, elle va mêler ses eaux aux eaux de la Garonne près de Grenade, à quelques kilomètres en aval de Toulouse.

La vallée de la Save réserve à l'archéologue les plus intéressantes surprises. Tous les âges, en effet, l'ont enrichie de monuments non moins remarquables que nombreux, et cependant ignorés pour la plupart. On y rencontre de superbes tumulus, des

Digitized by Google

grottes profondes qui furent la demeure de l'homme, des enceintes celtiques ou gauloises, des camps romains fortement retranchés, les ruines de villas, de palais, d'une riche cité peut-être dont l'histoire nous a conservé le nom et dont nous avons perdu les traces; le soc de la charrue a mis à jour d'admirables mosaïques, chefs-d'œuvre d'un art dont notre siècle orgueilleux a perdu le secret. Ailleurs ce sont des églises, des abbayes célèbres au moyen âge. Partout enfin, apparaissent les restes imposants de châteaux forts avec leurs donjons, leurs créneaux et leurs machicoulis, fortifications autrefois formidables, aujourd'hui démantelées et prêtes à s'effondrer.

« Les peuples les moins avancés dans la civilisation durent » fabriquer les engins dont ils avaient besoin pour leur défense, » pour la chasse et pour les usages les plus ordinaires de la vie, » avec des pierres dures telles que le silex, des os d'animaux, du » bois, etc. »

Tous ces engins nous les trouvons, mêlés à des poteries grossières, dans la plupart de nos cavernes, de nos tumulus, de nos enceintes et de nos autres monuments de la même époque, et c'est là que nous découvrons les origines nuageuses de Montmaurin dont l'histoire nous occupera un jour, si Dieu nous prête vie.

Tout le monde sait que nos pères, originaires de l'Orient, portèrent, dans leur nouvelle patrie, les usages, les mœurs et le culte du pays qui les vit naître. De là leur séjour dans nos grottes profondes et obscures, quelquefois ouvertes et le plus souvent murées, les enceintes creusées dans les entrailles de la terre, nos petits et nos grands tumulus, élevés çà et là, au milieu de nos champs, au sommet de nos collines, dans les profondeurs de nos forêts et sur les plages solitaires de l'Océan.

Si, dans notre pays de Comminges, on trouve souvent des grottes plus spacieuses et plus riches en stalactites et en stalagmites que celles de Montmaurin et de Lespugue, celles-ci l'emportent de beaucoup par les vestiges d'une civilisation primitive. J'y ai exhumé des débris considérables de poteries grossières, d'urnes et de haches en silex, appartenant certainement aux temps préhistoriques.

La plupart de nos grottes, celles de Lespugue surtout, sont d'un accès très difficile. Vous pénétrez dans celle de Baccuran par une étroite ouverture, et on n'entre qu'en rampant dans celle qui domine le ruisseau de la Seygouade et le quartier de Coupe-Gorge. Sa légende me paraît trop fabuleuse pour que je m'attarde ici à la raconter. Quant aux autres cavernes, orientées toutes vers la Save, et s'ouvrant un passage à travers les roches détachées de la montagne, on n'y arrive qu'au prix de grandes fatigues

Digitized by Google

et de mille dangers, après avoir escaladé les rochers qui en défendent l'entrée, et quelquefois en se laissant glisser parmi les ronces et les épines qui vous tiennent lieu de cable.

Le séjour de l'homme dans nos cavernes est un fait à l'abri de toute controverse. Cela n'a rien que de naturel, surtout si l'on se reporte par la pensée vers l'origine du monde. Alors, toutes les sociétés étaient nomades, comme aujourd'hui le Bédouin que nous rencontrons sur les rives du Jourdain, et les grottes leur tenaient lieu des tentes qui abritent l'habitant du désert.

Les Livres saints, d'ailleurs, nous apprennent que, dans les premiers temps, la vie de l'homme paraissait trop courte, bien qu'elle fut jusqu'à dix et quinze fois plus longue que la nôtre, pour qu'on se donnât la peine de bâtir des maisons: d'où la nécessité de se retirer dans les cavernes, soit pour se mettre à l'abri des intempéries, soit pour échapper aux dangers qui menaçaient sans cesse ou la liberté ou la vie. Plus d'une fois, César, pour achever la conquête des Gaules, fut obligé d'enfumer et de brûler ses ennemis, réfugiés dans leurs cavernes. Les traces d'incendies que nous voyons dans celles de Montmaurin et de Lespugue auraient-elles cette origine? Peut-être bien, comme nous le verrons dans la suite.

En lisant l'Ancien Testament, on voit que les grottes servaient journellement de refuge à l'homme et par temps aussi de tombeau. Que nos grottes aient eu cette dernière destination, je n'ose l'affirmer, mais la chose me paraît naturelle et probable. Plus d'une fois, en creusant la terre durcie qui leur sert de pavé, j'y ai découvert des ossements humains mêlés à des ossements d'animaux contemporains, et ce fait donne une grande force à notre hypothèse [1].

Le quartier de Montmaurin appelé Bataille, voisin de celui de Coupe-Gorge, possède deux monolithes remarquables adjacents l'un à l'autre, dans l'une des prairies qu'arrose la Seygouade. Il ne faudrait pas de grands efforts pour les ébranler et les repousser loin de leurs bases. Pourquoi sont-ils là solitaires? Quelle a été leur destination? Dans quel but la main de l'homme a-t-elle placé, dans ce lieu désert, ces énormes rochers? Est-ce là un dolmen druidique, ou deux de ces pierres celtiques appelées branlantes, qu'on rencontre quelquefois en France, en Angleterre et dans le reste de l'Europe? Pourquoi enfin ce monument mystérieux dans les quartiers de Bataille et de Coupe-Gorge? On peut disserter sur sa destination, on ne saurait lui refuser le caractère préhistorique.

En serait-il de même de cette roche à pic, dominant la Save

1. Pour ne parler que de nos contrées, ce fait vient de se révéler aussi dans la grotte de Montpezat, ainsi qu'on va le lire dans la relation de M. Chamaison, insérée dans cette même livraison. A. C.

Digitized by Google

d'une hauteur de près de 100 mètres ? Elle a la forme d'une Pierre-Fichée, avec cette différence qu'elle semble avoir été taillée dans le roc, comme le tombeau d'Absalon, près de Jérusalem. Le paysan l'appelle le *Roussin* (cheval entier) et des vieillards m'affirment qu'il y avait autrefois à côté un rocher semblable qu'un ouragan aurait fait rouler dans le précipice. Les deux formaient comme les montants d'une porte cochère, s'ouvrant sur un ravin qui rappelle celui de Gavarnie et les plus belles gorges de la Suisse et des Alpes. Une curieuse légende s'y rattache : on dit que, lorsque l'orage éclate et que le tonnerre remplit l'affreux ravin de ses mugissements, du sein de notre rocher s'échappent des cris plaintifs assez semblables aux hennissements du cheval dont il porte le nom.

Après avoir parlé des grottes et des cavernes qui furent, à Montmaurin et à Lespugue, la demeure de l'homme, occupons-nous de quelques monuments qui me semblent avoir eu une destination analogue.

II

Les Enceintes de Lespugue

Soit qu'on y fût porté par la force de la coutume, soit plutôt par les besoins impérieux d'une population qui se multipliait sans cesse, il fallut songer à se créer de nouveaux abris contre les froids de l'hiver et les chaleurs de l'été. La nature ayant refusé à notre pays, comme à tant d'autres, des grottes suffisantes à la population, ses habitants y suppléèrent par leur industrie. A cet effet, ils se mirent à creuser la terre pour y établir leurs demeures. Telle a été, sans doute, l'origine et la destination des nombreuses et belles enceintes de Lespugue, situées à quelques pas seulement des ruines romaines de Notre-Dame de la Hillère, à Montmaurin.

Elles occupent une partie considérable du plateau qui précède le magnifique camp romain de la forêt de Saint-Martin. Si l'on en juge par les vestiges qui subsistent encore, elles auraient été très-nombreuses, sur une superficie de plusieurs hectares. On en trouve plus de cinquante plus ou moins conservées; quant aux autres, comblées pour la plupart, on ne peut les reconnaitre qu'à la présence de blocs d'une roche poreuse, étrangère au pays. Pourquoi alla-t-on chercher, bien loin peut-être, ces blocs exotiques, tandis qu'on en possédait d'autres, en abondance, sous la main ? La réponse à cette question me paraît facile : c'est que leur légèreté, tout en fixant solidement les pièces de la toiture des

Digitized by Google

enceintes, ménageait les murailles peu solides, l'argile y tenant lieu de mortier et de ciment.

Tantôt ovales ou oblongs, plusieurs de ces monuments, et même le plus grand nombre, décrivent des circonférences très régulières semblables aux cromlechs celtiques qu'on trouve souvent dans certaines régions, à la surface du sol.

Je suppose que ces enceintes, qu'on appelle *las Salles*, s'étendaient autrefois jusqu'au tumulus voisin, détruit, il y a 30 ans, par M. Castérès, son propriétaire. Ce qui est certain, c'est qu'une grande allée, dont les vieillards gardent le souvenir, joignant le tumulus au camp romain, partageait le quartier des enceintes en deux parties égales.

Plusieurs d'entre elles sont séparées par de simples murailles et s'élargissent de bas en haut, en forme d'entonnoir. C'étaient là, probablement, les demeures des chefs. La plate-forme qui les couronne permet de passer d'un compartiment à l'autre et d'en faire le tour. Ainsi l'une sert de contrefort à l'autre. Quelquefois, autour d'un point central qui ressemble à un petit tumulus, on voit groupées plusieurs enceintes les unes plus grandes que les autres. Que faut-il penser de leur origine et de leur destination ? J'ai cru d'abord qu'elles appartenaient à certain système de défense du camp romain dont elles ne sont séparées que par les fossés et les retranchements et qu'elles avaient joué, ici, le rôle de ces fosses nombreuses creusées par César, autour d'Alésia, pour y dissimuler des pièges et se mettre à l'abri de toute surprise : *Itaque truncis arborum aut admodùm firmis abscissis, atque dolabratis atque præacutis cacuminibus, perpetuæ fossæ, quinos pedes altæ, ducebantur. Hùc illi stipites demissi et ab infimo revincti, ne revelli possent, ab ramis eminebant* [1].

De nouvelles observations et une étude des lieux plus approfondie m'ont obligé, depuis, à changer d'avis. Je pense donc que nous sommes en présence de huttes celtiques et peut-être d'une cité gauloise. Cette hypothèse n'a rien que de très-vraisemblable. Tout le monde sait, en effet, que l'ancienne Gaule était divisée en tribus, dont chacune, au rapport de César, avait sa cité ou capitale : *Civitas* [2]; ses arrondissements ou cantons : *Pagi;* ses bourgades enfin : *Vici.* Or, à Montmaurin et dans la banlieue, tout parle d'une tribu gauloise importante, d'une cité florissante dont on retrouve de nombreux vestiges. Les Romains, comme nous le verrons dans la suite, eurent à compter avec elle, et c'est pour

1. César, *De bello gallico.*

2. On disait aussi *Civitas* pour désigner la circonscription tout entière : *Civitas Convenarum, Civitas Consoranorum.* A. C.

Digitized by Google

satisfaire aux nécessités de la défense et de l'attaque qu'ils auraient établi, sur les hauteurs de Montmaurin, le camp formidable et fixe, *stativa castra*, qu'on voit encore dans la forêt de Lespugue.

Dans notre hypothèse, chacune de nos enceintes aurait été une habitation dont la toiture, couverte de chaume ou de planches, s'élevait à peine au-dessus du sol. On n'y remarque aucune porte; mais il est probable que toutes sont cachées sous les matériaux qui s'éboulent de toutes parts depuis deux ou trois mille ans. Quant aux fenêtres, on sait que les Gaulois n'en usaient pas : l'ouverture qui, sur le toit en forme de ciel ouvert, donnait issue à la fumée, en tenait lieu, comme à Rome le ciel ouvert du Panthéon. Tout cela est conforme aux enseignements de l'histoire sur les habitations des Gaulois :

« Du bois, de l'argile et du chaume étaient les matériaux des » maisons gauloises. Le toit, arrondi en voûte ou se terminant en » cône, était percé d'une ouverture correspondant au foyer pour » donner issue à la fumée..... Ces maisons étaient vastes et de » forme circulaire. Il est probable que les gens opulents en avaient » plusieurs attenantes l'une à l'autre. »

» Chez les Celtes, dit M. Cenac-Moncaut, les bourgs sont placés » sur des collines, à l'entrée ou au milieu des forêts, et non loin » des cours d'eau. Ils sont composés de plusieurs chaumières » couvertes de paille. Leur forme ronde rappelle la ruche à miel.»

« Les Gaulois, ajoute M. Jouglar, habitaient des maisons de » forme ovale et recouvertes de poutres garnies de chaume; » leurs celliers étaient creusés sous terre..... En fouillant le sol de » Garies, on trouve fréquemment des cavités circulaires qui rappellent la forme de leurs habitations. »

D'après Strabon, « les maisons gauloises avaient une forme » ronde.....; le tout était recouvert d'une toiture composée de bardeaux en chêne et de paille hachée mêlée d'argile. »

Voici, enfin, le témoignage de M. de Caumont dont l'autorité est bien connue :

« Souvent les maisons des Celtes étaient de forme ovale plutôt » que rondes..... Elles avaient des fondations en pierres sèches... » et étaient établies à un niveau plus bas que le sol environnant... » Les Gaulois plaçaient leurs habitations dans les bois, près d'une » rivière ou sur une colline. Peut-être avaient-ils soin de choisir » des emplacements convenables pour la défense; et les bois et » les rivières, près desquels ils cherchaient la fraîcheur, comme le » dit César, pouvaient leur rendre au besoin de plus importants » services. »

Dans certaine localité de l'Auvergne dont le nom m'échappe, on admire encore aujourd'hui une série d'enceintes moins nombreu-

Digitized by Google

ses que celles de Lespugue, et, à coup sûr, moins considérables. Tous les historiens et les archéologues s'accordent à y reconnaître les restes d'une cité gauloise. Après cela, pourrait-on contester à nos enceintes une origine et une destination analogues? Non, puisque il est certain qu'elles possèdent tous les caractères, sans exception, attribués par l'histoire aux habitations gauloises que nous venons d'esquisser à grands traits.

Leur forme, tantôt ronde et tantôt ovale, variant entre six et douze mètres de diamètre; leur site sur une colline et dans une forêt dont le nom de Saint-Martin (Mars) rappelle ici le séjour des légions romaines; le voisinage de la Save et de plusieurs magnifiques tumulus; quelques grottes qui portent les traces irrécusables du séjour de l'homme à une époque très éloignée de nous; puis, çà et là, à travers la plaine et la banlieue de Montmaurin, d'autres vestiges et d'autres monuments, dont il nous reste à parler, d'une civilisation et d'un peuple primitifs: tout cela est absolument conforme aux mœurs, au culte et aux usages des Celtes et des Gaulois.

De tous ces faits archéologiques nous pouvons donc tirer, sans témérité, cette solide conclusion: Une cité gauloise, centre d'une puissante tribu, s'élevait autrefois sur les ruines antiques de Montmaurin et sur les enceintes voisines de Lespugue. Ce que nous dirons dans la seconde partie de nos recherches archéologiques achèvera de convaincre le lecteur de cette intéressante vérité.

J.-M. COURET.

(A suivre.)

Personne n'a mieux étudié que M. l'abbé Couret les antiquités de la vallée de la Save, et l'article qui précède ouvre la série des mémoires que nous poursuivrons sur cet intéressant sujet. L'auteur n'avait eu, en les écrivant, d'autre préoccupation que de conserver pour lui-même le résultat de ses recherches studieuses portant un cachet tout personnel bien qu'elles dénotent une érudition peu commune en histoire et en archéologie.

La Société archéologique du Midi de la France a plusieurs fois honoré de ses suffrages les travaux de notre dévoué confrère et collaborateur. A. C.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES PRÉHISTORIQUES

(1891)

LA GROTTE DE MONTPEZAT

Leymerie, dans son savant ouvrage: *Description géologique et paléontologique des Pyrénées de la Haute-Garonne*, nous apprend que la plus grande partie, sinon toute, des terrains qui forment aujourd'hui l'arrondissement de Saint-Gaudens, a été soulevée au-dessus des eaux à l'époque tertiaire. De là les innombrables dépôts fossilifères qu'on rencontre partout sur le territoire de cette région, particulièrement sur la rive gauche de la Garonne, dans ce qu'il appelle les *Petites Pyrénées*.

Le canton de Saint-Martory est, au point de vue paléontologique, l'un des plus intéressants de l'arrondissement. Il doit à cette particularité d'être universellement connu, et il ne se passe pas de semaine que quelque savant paléontologiste ne vienne sur les lieux étudier la faune de ces temps reculés.

Quoique la charrue et la pioche aient, depuis quelques années, détruit la plus grande partie des fossiles qu'on trouvait autrefois dans un état parfait de conservation, les restes, parfois intacts, que découvre le chercheur, n'en excitent pas moins son admiration et son zèle. Les collections s'enrichissent et se multiplient sans cesse au grand profit de la science. Aujourd'hui les plus beaux spécimens de ces fossiles garnissent les vitrines du Muséum de Toulouse, grâce aux dons généreux des Lartet, des Filhol, des Garrigou, etc., qui ont les premiers étudié paléontologiquement l'intéressant pays du Comminges.

Parmi ces savants, Lartet, cherchant l'homme fossile, nous a fait connaître la station préhistorique d'Aurignac d'où, les ossements de dix-sept individus ont été retirés avec les débris des animaux qui vivaient à la même époque. Mais cette précieuse et intéressante trouvaille ne fait pas remonter l'homme à l'époque reculée dont nous parlons: il date seulement de l'époque quaternaire, de *l'âge* du Renne.

Depuis cette découverte, des fouilles entreprises dans différents lieux des Pyrénées ont partout amené un résultat semblable; et l'homme quaternaire est définitivement acquis dans notre région.

Toutefois, aucune station, autre que celle d'Aurignac, sur la

Digitized by Google

rive gauche de la Garonne, n'avait encore été signalée, et c'est en raison de la similitude de ces différents lieux avec ceux de Saint-Martory que je songeais, depuis deux ans, à pratiquer les mêmes fouilles.

Les stations à Saint-Martory sont nombreuses et, pour un début, il n'y a que l'embarras du choix. Je me déterminai pour les grottes de l'Escalère, à cause d'abord de leur admirable exposition au midi et au bord de la rivière ; ensuite parce qu'il me paraissait que ces lieux avaient dû servir d'abri à une plus grande colonie. Mais des difficultés d'accès, et le danger sérieux qu'offre l'instabilité des roches sous les coups des piocheurs, m'ont fait renoncer à mon entreprise, à cet endroit.

Sous le vieux manoir de Montpezat, au lieu dit *La Tourasse,* se trouve une caverne qui, selon la légende, mettait ce château en communication souterraine avec les défenseurs de la *Tour de garde* établie là pour exercer un droit de péage, tant sur la route que cette tour barrait, que sur la Garonne qui baignait alors ses murs. Mais il en est de cette légende comme de bien d'autres : c'est l'imagination pure qui a vu passer, par cette communication qui n'existe pas, hommes pour la défense de la tour, et chevaux allant s'abreuver à la Garonne quand le château était assiégé.

C'est cette caverne qui fait l'objet des fouilles que les journaux ont fait connaître, et leur résultat a inspiré une légitime satisfaction à l'éminent anthropologiste M. Cartailhac, qui s'est empressé de la visiter et de nous donner ses sages et méthodiques conseils que notre inexpérience réclamait.

Avant d'aborder l'étude de cette grotte, je dois déclarer au lecteur que je n'ai pas le mérite d'avoir entrepris seul ces fouilles qui nécessitent des dépenses assez élevées. M. Louis Darbas, dans un but purement scientifique, a bien voulu contribuer pour moitié dans les frais, et son assiduité au chantier mérite tous les éloges.

La petite plate-forme de calcaire *sénonien*[1] blanc qui supporte les ruines imposantes du vieux château de Montpezat envoie vers la plaine, dans la direction nord-sud, une sorte de promontoire à arêtes vives, dont l'un des côtés — celui de l'ouest — est coupé à pic. C'est dans cette paroi verticale que se trouve la grotte de la Tourasse. Elle mesure 6 m 50 d'ouverture sur 5 m 30 de profondeur ; deux couloirs, larges de 1 m 50 en moyenne, prennent naissance dans le fond, et, sous un angle de 25 degrés, se dirigent vers le nord, et aboutissent à deux petites chambres après un parcours de 12 à 15 mètres. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 280 mètres, inférieure de 7 mètres au parapet du pont de Saint-Martory.

Il est important de se bien pénétrer de sa position afin de pouvoir se rendre compte de l'époque certaine qui a pu donner asile soit à l'homme soit aux animaux ; c'est dans ce but qu'a été dressée la petite carte jointe à ce travail.

1. Une division du système crétacé (groupe secondaire) renfermant la craie blanche de Sens. C'est l'étage *sénonien*. A. C.

Digitized by Google

Les études récentes d'hommes illustres, comme Charpentier, Chantre, de Lapparent, etc., nous ont appris qu'à l'époque glaciaire, classée par les géologues entre les époques tertiaire et quaternaire, d'immenses glaciers occupaient non seulement les profondes vallées des sommets de nos Alpes et de nos Pyrénées, mais descendaient même bien avant dans les plaines. M. Garrigou, qui a particulièrement étudié les glaciers des Pyrénées, fait descendre celui de la Garonne, qui nous occupe spécialement, jusqu'à Labroquère.

Or, chacun peut aisément s'imaginer l'énorme étendue que devait avoir la Garonne à l'époque de la débâcle de ce glacier. La petite plaine de Saint-Martory est, en totalité, formée par les alluvions de cette époque : des sables grossiers, de l'argile et en majeure partie des cailloux roulés. Elle était entièrement recouverte par les flots. La plus grande largeur, dans le méridien de Saint-Martory, est de 2,400 mètres. La ligne A B figurée sur la carte coupe perpendiculairement l'axe du grand fleuve depuis la grotte jusqu'au pied des côteaux de Mazères, et mesure 1500 mètres. Le point B est à 287 mètres d'altitude ; la grotte était donc submergée pendant l'époque glaciaire. C'est du reste ce que l'on peut constater à l'aspect des lieux : une épaisse couche d'argile, qui n'a pas encore été mesurée, couvre le sol.

Peu à peu cependant, les pluies diluviennes cessant, le glacier réduit ses proportions immenses et les eaux se resserrent davantage dans le bassin ; la largeur du fleuve décroît sensiblement et n'occupe plus, au quartier d'Aouidas, qu'une étendue de 1000 mètres ; mais la grotte est encore sous l'eau. Elle n'est à l'abri des flots que longtemps après, quand ceux-ci ne touchent plus qu'à la ligne actuelle du chemin de fer.

Aujourd'hui la Garonne n'a plus qu'un mince filet d'eau de 70 mètres de largeur, alimenté par des glaciers qui ne donnent aucune idée de leurs dimensions anciennes. Son altitude, sur la ligne A B, est de 264 mètres, soit 16 mètres au-dessous de la grotte.

Cette station n'a pas été habitée avant l'époque glaciaire ; cela résulte de ce que aucun reste fossile n'a été trouvé dans les couloirs où les ondulations des flots les auraient nécessairement refoulés sans pouvoir les entraîner au large. Elle est donc postérieure, et c'est ce qui explique l'absence presque complète d'ossements du Renne. Pourtant, M. Cartailhac, M. de Quatrefages et tous ces messieurs du Muséum de Paris n'ont pas hésité à la classer à l'*âge du Renne*. En cela ils ont été guidés par les instruments de silex taillés appartenant à la période paléolithique, et les os travaillés que les fouilles ont mis à jour.

La faune qui a peuplé cette contrée ne semble pas riche. Jusqu'ici nous n'avons retiré que :

Cervus elaphus, cerf commun, en grande quantité.
Equus caballus, cheval id.
Bovidés, non classés, en petite quantité.
Poissons, id. id.

Digitized by Google

Oiseaux, non classés, en petite quantité.
Loups-renards, id. id.
Renne, quelques ossements difficiles à déterminer.
Une belle machoire inférieure de *Castor*.

Des ossements humains assez nombreux et deux crânes, aussi humains, dont l'un a été malheureusement en partie brisé par une main sacrilège.

Tous les ossements sont cassés intentionnellement dans le sens de la longueur. Ce fait démontre, une fois de plus, l'observation établie dans toutes les autres stations, que nos troglodytes avaient l'habitude de se nourrir de la moelle, comme le font encore quelques peuplades sauvages.

Le sol de la caverne, parsemé de grands foyers intacts de 40 à 50 centimètres d'épaisseur, est entièrement composé, sur une profondeur de 1 m 30, d'un humus gras et noir provenant de la décomposition des débris de repas de nos ancêtres. Par cette accumulation il est permis de supposer que le séjour de l'homme à cet endroit a été ininterrompu pendant un temps très long, et non passager comme le pensait un savant visiteur; car les blocs de roche qui constamment se détachaient de la voûte, particulièrement sous l'action destructive des flammes des foyers, ne sont pas mêlés à cet humus — ce qui n'aurait pas manqué de se produire si la caverne avait été abandonnée pendant quelque temps; auquel cas des couches de roche alterneraient avec des couches d'humus, les hommes de cette époque se préoccupant peu de la confusion de leur logis.

M. l'abbé Fabre d'Envieu, chanoine de Saint-Denis, à qui revient l'honneur de nous avoir poussés dans la voie de ces recherches, a bien voulu se charger de présenter lui-même à l'examen de M. de Quatrefages et de ses éminents collègues du Muséum de Paris, l'un des crânes humains parfaitement conservé et divers débris d'ossements. M. Delisle, le savant anthropologiste, a ainsi résumé son examen :

« Ce crâne est, croyons-nous, celui d'un individu mâle, présentant les caractères intermédiaires entre ceux des races de Cromagnon et Furfooz. C'est donc le crâne d'un métis de ces deux races. Il est incomplétement débarrassé des matières azotées qui entrent dans la composition de tous les os. Les objets trouvés dans la couche, harpons, poinçons en os, etc., os d'équidés, établissent son âge qui correspond à celui des stations de la Madelaine et de Solutré. Les indices permettent d'établir qu'il est celui d'un individu de la race métisse.

» La race de Cromagnon est nettement dolichocéphale, celles de Furfooz et de Solutré oscillent entre la mésoticéphalie et la brachycéphalie. Le crâne de la Tourasse est mésoticéphale, toutefois plus rapproché des crânes de Furfooz que de ceux de Cromagnon.

» Enfin nous ferons observer que ce n'est pas avec cette seule pièce qu'il sera possible d'établir à quelle race ancienne il faut rattacher les anciens occupants de la grotte de la Tourasse. Le

Digitized by Google

jugement porté d'après cette pièce est seulement provisoire et ne pourra être sérieusement établi que si on trouve un nombre de crânes tel qu'on puisse établir une moyenne suffisante.

» *Il y a intérêt à continuer les fouilles.* »

Oui certes ! et notre désir n'a pas besoin de ce stimulant ! Mais les couloirs dans lesquels nous espérions trouver les sépultures ont été vainement explorés ; tous les recoins ont été visités avec le plus grand soin, et rien encore ne nous met sur la trace de ce but tant désiré.

Combien il est à regretter aujourd'hui, que deux squelettes, trouvés sous une roche, dans l'exploitation d'une carrière de sable à l'Escalère, aient été jetés avec les décombres, par un ouvrier brutal et sauvage qui n'a parlé de son acte de profanation que longtemps après. Peut-être aurait-on trouvé là matière à rapprochement avec le crâne de la Tourasse. Néanmoins il n'y a pas lieu de désespérer encore ; car si cette caverne ne donne pas le résultat attendu, trois ou quatre autres grottes et autant d'abris sous roche, situés à moins d'un kilomètre, peuvent fournir le complément nécessaire. Par leur position à des altitudes bien différentes, il est même probable qu'on trouvera les vestiges de l'homme témoin de la période entière de l'époque glaciaire.

Il est en effet surprenant qu'aucun reste d'hyène et d'ours des cavernes n'ait été découvert à la Tourasse, alors que la grotte d'Aurignac en a offert de nombreux spécimens. Ces fauves auraient-ils disparu à la fin de l'époque glaciaire ? Ou bien, chassés par des tribus nombreuses qui ont indubitablement occupé le territoire de Saint-Martory, ne pouvaient-ils s'approcher de la Tourasse qui occupe le sommet d'un delta resserré entre la Noue, torrent impétueux à cette époque, et la Garonne encore très étendue en largeur ? De l'exploration de ces divers points dépend la solution de ces questions.

Quoiqu'il en soit, nous savons dès maintenant que cette station n'a pu être habitée qu'après l'époque glaciaire, mais cependant à une date très reculée ; car les armes dont se servaient les troglodytes ne sont que des silex grossièrement taillés appartenant à la première époque dite paléolithique, et des harpons en os de cerf servant à la pêche, ceux-ci très bien travaillés.

M. Piette, fouillant la grotte du Mas-d'Azil, et M. Félix Régnault celle de Saint-Lizier, ont tous deux signalé la présence dans ces grottes de cailloux roulés portant des traces de peinture rouge. Quoique les dessins soient d'une exécution dont nos jeunes écoliers rougiraient, nous voyons là les précurseurs des Raphaël, des Michel-Ange, des Rubens, etc., qui, s'ils vivaient, seraient peu honorés de se trouver en pareille compagnie.

Il n'en est pas moins vrai que ces ébauches de dessin témoignent chez nos ancêtres d'un goût artistique que nous chercherions vainement chez la plupart de nos paysans actuels ; et la vue de ces objets, conservés par les siècles, est pour nous un sujet de profonde méditation.

Digitized by Google

A la Tourasse, nous avons peu de ces dessins et, en outre, ils sont sans forme déterminée ; ce qui fait croire que nous sommes en présence d'une race plus ancienne ou plus sauvage. Les deux crânes recueillis sous les foyers et les ossements humains épars çà et là, nous corroborent, hélas ! qu'ils étaient anthropophages. Il est aussi peu probable qu'ils entreprissent des courses lointaines, pour trafiquer ou faire la guerre. La chasse seule était leur unique préoccupation, rendue nécessaire pour leur subsistance. Le cerf et le cheval formaient le fond principal de leur alimentation.

Nous avons encore recueilli quelques os sur lesquels on peut découvrir l'art naissant de la sculpture, mais si grossièrement travaillés qu'ils sont à peine dignes du regard : une queue de cheval, une échelle, une marque de boulanger [1], un arbre simulant un peuplier et d'autres dessins sans forme déterminée.

Les rigueurs du climat, encore très pluvieux, devaient les forcer à rester le plus souvent confinés dans leur grotte, et à se vêtir chaudement lorsque les nécessités de la vie les obligeaient à sortir. De là les énormes foyers qu'on découvre, et les poinçons en os qui ont dû servir à trouer les peaux dont ils faisaient usage comme vêtement, et qu'ils serraient au moyen de lanières de cuir délicatement découpées par les silex qu'on trouve en quantité prodigieuse dans toutes les parties de la grotte.

Il y a lieu d'ajouter aux considérations qui précèdent sur le degré d'ancienneté des habitants de la Tourasse par rapport à leurs congénères des grottes du Mas-d'Azil et de Massat, qu'aucun silex poli de l'âge néolithique n'a été trouvé dans les couches d'humus qui ont en partie comblé l'intérieur de leur habitation. En outre, aucune pointe de flèche en os, qu'on trouve ailleurs en assez grande quantité, n'a été également mise à jour. De sorte qu'il est à présumer que les moyens de chasse dont ils disposaient étaient bien inférieurs à ceux dont se servaient les troglodytes des cavernes de l'Ariège, et, par suite, que leur degré de *civilisation* était moins avancé, par conséquent plus ancien.

De tous les visiteurs que nous avons eu, il n'en est pas un seul qui ne nous ait demandé ce que nous pensions de l'intervalle de temps qui nous sépare de cette époque préhistorique. C'est là une question qui nous préoccupe autant que tout le monde, mais à laquelle il ne nous est pas possible de répondre ; elle est du domaine des savants, et je doute qu'aucun d'eux ait encore le courage de se prononcer. Quoiqu'il en soit, il résulte de leurs diverses opinions qu'il y a lieu de faire remonter cette époque à des temps bien plus reculés qu'on ne le croit généralement [2].

1. Ou un signe qui lui ressemble.

2. La question d'une plus haute antiquité de l'homme est encore débattue parmi les savants. L'un des plus enclins à reporter la période humaine déjà à l'époque tertiaire, le professeur N. Joly, s'exprime ainsi, à la page 163 de son ouvrage : *L'Homme avant les métaux* : « La question de l'homme tertiaire (pliocène ou miocène), n'est pas encore résolue ; *adhùc sub judice lis est.* »

Mais les découvertes scientifiques arriveraient-elles à faire modifier avec certitude la

Digitized by Google

J'ai exposé plus haut l'intérêt qu'il y aurait, pour la science anthropologique et paléontologique, de poursuivre les fouilles sur d'autres points de la commune ; mais les frais qu'occasionnent ces recherches ne peuvent guère être supportés que par une Société disposant de ressources assez grandes, et c'est aux administrateurs de l'une d'elles à aviser.

Je ne terminerai pas ce court exposé sans signaler aux archéologues de la Société de Comminges le résultat certain qu'une étude consciencieuse des lieux amènerait pour l'histoire, aujourd'hui entièrement perdue, de la vieille et importante cité de *Calagoris*, que Strabon, dans son Itinéraire des Gaules, place, à n'en pas douter, à Saint-Martory. Le résumé succinct de quelques trouvailles, malheureusement détruites, fera mieux comprendre l'importance de cette étude :

Vers 1850, M. Dubourg, propriétaire à Saint-Martory, pratiquant un fossé dans l'intérieur de son jardin, mit à jour quatre sarcophages gallo-romains, dont l'un en marbre de Saint-Béat, remplis d'ossements qui furent dispersés, et portant des sculptures qu'on a détruites.

Un peu plus tard, M. Joseph Fontan en retirait deux d'un autre endroit, présentant la même origine. Il en a fait des auges.

En 1885, M. Débax en soulève un autre avec sa charrue et trouve dedans des ossements réduits en poussière et une urne remplie d'un liquide blanc qu'il a bu sans lui trouver aucun goût.

M. Baboulet, il y a à peine quelques années, en a retiré deux de sa cour.

Deux *menhirs*, encore debout en 1850, attiraient les regards des passants, non loin de l'ancienne voie romaine, dans la plaine.

Des urnes très anciennes ont été relevées un peu partout. M. Dégé en a conservé deux ou trois.

Enfin, une sépulture gauloise a été reconnue sur le territoire d'Arnaud-Guilhem, et les ossements mis de côté peuvent être facilement retrouvés, avec des ornements en os et en silex.

N'y a-t-il pas là un intérêt particulier, pour la Société de Comminges, de rechercher s'il ne serait pas possible de reconstituer, du moins en partie, l'histoire trop légendaire de l'antique cité gauloise ?

CHAMAISON.

chronologie traditionnelle, il n'y aurait là rien qui pût alarmer les croyances religieuses. La Genèse, en donnant les grandes lignes de la création, n'a rien imposé de dogmatique à cet égard, surtout en ce qui touche les dates elles-mêmes. Tel est, croyons-nous, le sentiment de l'Eglise. (Voir les abbés Hémard, Le Hir, etc.)

Moïse, l'écrivain inspiré qui avait pressenti tant de choses dont les sciences humaines ont confirmé l'exactitude, n'avait pas mission cependant de fixer d'ores et déjà invariablement toutes les connaissances scientifiques, qui restaient livrées aux studieuses recherches de l'homme. A. C.

Digitized by Google

LA GROTTE D'AURIGNAC

Dans la relation qui précède, M. Chamaison rappelle les découvertes faites, en 1860, par M. Ed. Lartet, dans la grotte sépulcrale d'Aurignac (Haute-Garonne), arrondissement de Saint-Gaudens. La remarquable monographie que leur a consacrée ce savant a été le point de départ des recherches analogues qui, depuis, ont été entreprises en France, en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Espagne.

Nous croyons faire ici un rapprochement très opportun, en reproduisant ce qu'en a dit M. de Nadailhac, à la page 170, t. II, de son livre couronné par l'Institut : *Les temps préhistoriques.* A. C.

« La grotte d'Aurignac est une des plus anciennement connues et c'est à M. Lartet que nous en devons la première description (1860).

» Un paysan voyant un lapin se précipiter dans un trou, sur une colline escarpée, y plongea le bras ; mais, au lieu du lapin, il ramassa un os. La curiosité le poussa à creuser le trou et, après avoir enlevé une certaine quantité de débris de toute sorte, il arriva à un grand bloc de pierre qui fermait presque complétement l'entrée d'une petite grotte où se trouvaient dix-sept squelettes humains. Le maire, averti de la découverte, les fit enlever et enterrer dans le cimetière de la commune, et quand M. Lartet (près de dix ans plus tard) explora les lieux, on ne put même lui dire avec certitude l'endroit où ils avaient été inhumés.

» Quelques rares débris d'individus, de tout âge et de tout sexe, retrouvés depuis cette époque, semblent appartenir à deux races différentes, et les auteurs des *Crania ethnica* croient reconnaître dans l'une d'elles les caractères de la race de Cromagnon. Des ossements d'animaux en grand nombre permirent du moins de reconstituer toute la faune de la contrée. Autour de ces hommes vivaient le grand ours, le lion des cavernas, le chat sauvage, le loup, le renard, la hyène, le mammouth, le sanglier, le grand cerf, le rhinocéros, le *cheval*, le *renne*, l'*aurochs*. Ces trois dernières espèces étaient de beaucoup les plus abondantes ; évidemment leur chair était une nourriture recherchée. Les *os longs* étaient fendus : d'autres portaient la trace d'instruments tranchants, et de nom-

Digitized by Google

breux outils en silex ou en bois de renne gisaient parmi les débris. Quelques-uns des ossements recueillis à l'entrée de la caverne avaient été rongés par un carnassier, la hyène probablement, dont les coprolithes ont été recueillis parmi les cendres et les ossements accumulés sur une espèce de plate-forme située en avant de la grotte. L'abondance de ces cendres et de ces ossements était telle qu'elle avait fait supposer à M. Lartet qu'un festin avait dû suivre les funérailles. Dans la caverne même on avait pu recueillir le membre tout entier d'un *ursus spelœus* qui, sans doute, avait été déposé avec toute sa chair, car tous les os occupaient leur place naturelle. Il est intéressant de retrouver chez ces peuples primitifs la pensée que tout ne finit pas pour l'homme avec la mort, et, bien que cette pensée revête une forme toute matérielle, la nécessité d'assurer la subsistance de celui qu'on vient de perdre. il est curieux de signaler dès les débuts de l'humanité, chez ces hommes contemporains du mammouth et du rhinocéros, du renne et du grand cerf, un sentiment que nous retrouvons chez presque tous les sauvages actuels.

» Il est une autre remarque que l'on ne saurait omettre. Aucun changement géologique important ne s'est accompli depuis le moment où ces hommes vivaient et luttaient. La vallée, le cours de la rivière qui la traverse n'ont pas été sensiblement modifiés. Ces amas de cendres et de débris à peine recouverts d'une légère couche de terre végétale sont restés dans la position où ils étaient au moment de leur formation. Ne doit-on pas en conclure que les grands animaux de race éteinte ont vécu sur notre terre de France à des époques beaucoup plus rapprochées de nous qu'on n'est généralement disposé à l'admettre ?

» Pour répondre à cette objection dont ils comprenaient l'importance, MM. Cartailhac et Trutat ont fait, au mois de juille 1870, de nouvelle fouilles *(Acad. des sciences*, 1871, 2e sem., p. 353) et, malgré le temps écoulé depuis les premières, ils ont reconnu deux assises d'une coloration très distincte. Dans la terre plus sombre qui recouvrait le sol même, le fond de la grotte, et qu'ils ont encore retrouvée en place dans les diverses anfractuosités, ils ont recueilli une dent de rhinocéros, une dent de renne, un fragment d'ossement d'ours et deux grattoirs en silex. Dans la couche supérieure, d'une couleur blanchâtre, ils ont relevé un petit tesson de poterie et une rondelle de cardium, ainsi que quelques fragments d'ossements humains et quelques débris d'animaux vivant actuellement dans le pays. MM. Trutat et Cartailhac datent cette seconde couche, à raison de la présence de la poterie et des animaux contemporains, de la période néolithique. Ce serait donc à cette époque que remonteraient les squelettes humains [1], tandis que l'assise inférieure se rapporterait aux temps paléolithiques et aurait seule été l'asile de l'homme aux jours où vivaient le mammouth et le grand lion. »

1. C'est la conclusion à laquelle était déjà arrivé sir Lyell, dans la dernière édition de son livre sur l'*antiquité de l'homme*.

Digitized by Google

LE MUSÉE LÉZAT

A LUCHON

Nous avons déjà signalé, à la page 137 de ce volume (1891), l'intérêt que présente le Musée d'histoire naturelle qu'on a établi au Casino, faute d'un local spécial et séparé de ce centre des plaisirs luchonnais.

Il conserve le nom de son fondateur, resté célèbre dans la région et ailleurs pour ses persévérantes études orographiques et géodésiques. On les trouve résumées surtout dans le beau plan des Pyrénées centrales, admirable synthèse de la partie de la chaine s'étendant de l'Ariège aux Hautes-Pyrénées.

Le Musée est au premier étage de l'aile gauche du Casino, précédé par ce Salon Tunisien d'où se développe une ravissante perspective vers les pittoresques dentelures du Port de Vénasque et du pic Sauvegarde, âpres silhouettes, qui contrastent si heureusement avec les pentes boisées servant de cadre à la vallée par-dessus le mamelon où se dresse, comme une sentinelle géante, la tour séculaire de Castelblancat.

Il n'y a pas là seulement une attraction pour le touriste, pour l'alpiniste désireux d'avoir sous les yeux une réduction des hauteurs qu'il gravit, de bien connaitre la topographie des massifs, la physionomie générale des vallées qu'il parcourt. Le naturaliste y est aussi fort intéressé par de remarquables collections géologiques et de précieux spécimens d'histoire naturelle.

Ce fut un Toulousain, l'ingénieur Toussaint Lézat, qui fonda ce Musée vers 1850.

I

Venu d'abord à Luchon comme botaniste, fort intrépide d'ailleurs, il fit la première ascension du grand pic Quairat (3059 mètres). Le majestueux spectacle, l'aspect superbe de la chaine dont on jouit de cette cime de premier ordre, inspira à Lézat l'idée de reproduire le relief de nos belles montagnes de la Haute-Garonne, afin de les grouper, avec leur configuration naturelle, à une échelle déterminée et suivant le mode d'exécution qui lui paraitrait le meilleur.

L'entreprise était ardue. A cette époque, en effet, les cartes d'Etat-Major n'avaient pas encore été publiées. Il dut suppléer à leurs indications aujourd'hui si utiles et lever lui-même le plan de

Digitized by Google

toute cette région montagneuse. Puis il se mit à l'œuvre et l'accomplit, au milieu de mille difficultés, après huit années d'un labeur assidu.

Ce curieux travail qui figure en miniature, avec leur physionomie, leurs nuances et leurs contours, sommets, glaciers, contreforts, gorges et vallées, — toute notre région pyrénéenne centrale — représente, à l'échelle d'un dix-millième, une étendue de 25 kilomètres de large sur 57 kilomètres et demi de longueur. Il forme un rectangle de 2 m 50 sur 5 m 75. Les hauteurs sont doublées (au cinq millième), « afin de conserver à l'œil les diverses illusions que produit sur lui l'aspect des montagnes. »

Pour mener à bonne fin cette œuvre hors ligne, Lézat dut, pendant la belle saison, transporter tour à tour chacun des dix-sept fragments de ce plan qui se juxtaposent dans un bel ensemble, sur les lieux mêmes, dans ces contrées inhabitées où il passait des semaines entières avec ses guides, afin de modeler sur place, jusque dans leurs moindres détails, les sites sauvages, les pics et les vallées profondes, les sinuosités des torrents que viennent admirer les touristes.

Au mois de juillet 1854, le plan en relief des Pyrénées luchonnaises fut enfin exposé, pour la première fois, au Capitole de Toulouse.

Depuis, il n'a cessé d'être visité à Luchon, d'abord chez l'auteur, puis à l'Etablissement thermal, enfin au Casino, où on a pu le voir cette année, restauré, rajeuni par les soins dévoués de M. Maurice Gourdon, qui s'était imposé la tâche laborieuse d'en reconstituer la boiserie vermoulue, d'en nettoyer toute la surface et d'en raviver les teintes ternies par la poussière et les années.

Il n'a pas fallu moins d'un an pour accomplir ce travail délicat de restauration compliquée, dont l'auteur fut félicité par M. le Président de la République, lors de son passage a Luchon au mois de mai dernier.

Et le zèle laborieux du nouveau conservateur ne s'est pas borné là. Par les soins de M. Maurice Gourdon, pour qui la géologie, la minéralogie et la botannique pyrénéennes n'ont plus de secrets, les collections d'histoire naturelle ont été remaniées, classées à nouveau, augmentées même de nombreux spécimens provenant des découvertes par lui faites dans ses fréquententes excursions sur les deux versants pyrénéens.

II

C'est que, dans la même salle, et dans celle qui lui fait suite, sont réunies en effet, dans leur ordre scientifique, des séries d'échantillons des roches, minéraux et fossiles les plus remarquables des Pyrénées centrales et luchonnaises. On y voit de très intéressantes collections de mollusques recueillis par M. Gourdon lui-même et appartenant à cent cinquante espèces différentes de la faune pyrénéenne.

En même temps qu'il remplissait d'autres vitrines des spéci-

Digitized by Google

mens géologiques les plus rares, notre savant collègue ornait les murs du Musée de magnifiques dessins à la plume, qui réunissent à une exactitude complète la facture la plus artistique dénotant une habileté consommée.

Des photographies, des lithographies reproduisant les plus renommés des sites montagneux, viennent heureusement compléter les données topographiques fournies par les différents reliefs.

Un très beau fusain de la cascade Lézat, vallée de la Houradade, a été donné par M. Miriel, ancien professeur à l'École navale de Brest.

La grande faune y est représentée par un des plus beaux squelettes d'*ursus spelœus* (le grand ours des cavernes) qu'on puisse rencontrer de cet animal d'espèce disparue ; par une tête de bouquetin mâle, et par un moulage de la tête « du grand chat » qui fut donnée par Filhol père à Lézat.

Dans la salle du fond, on remarque un superbe izard femelle, un vautour, un coq de bruyère, une hermine, un putois, un écureuil, des perdrix blanches, un chat sauvage, un petit oursin.

Les reptiles de la contrée y sont aussi représentés par des couleuvres, des vipères de diverses taille. Dans de longs tubes de verre sont de curieux parasites intestinaux, *des dragonnaux*, vers solitaires des grosses sauterelles.

N'oublions pas un grand tableau, contenant une soixantaine d'échantillons de marbres pyrénéens, qui couvre un des panneaux de la salle et qu'a offert M. Doat, marbrier à Toulouse.

Sur l'étagère qui surmonte la collection minéralogique, on remarque sous verre trois spécimens très bien choisis des concrétions ferrugineuses irisées de la grotte du Chat (montagne de Montauban). L'un d'eux, de grande dimension, offre de magnifiques colorations.

III

Nous ne saurions omettre d'autres œuvres de M. Lézat, exposées aussi dans la première salle. Elles entourent ce plan du pays de Luchon dont nous venons de parler et qui permet d'embrasser d'un coup d'œil tout l'espace s'étendant des plateaux de Saint-Gaudens et de Montréjeau à la vallée d'Aran, à celle de Venasque, en franchissant les grands massifs de la Maladetta et des Posets.

Autour de cette œuvre magistrale sont groupés : un autre plan en relief, au quarante millième, des Pyrénées, de l'Aran à la vallée d'Aspe ; celui des Galeries souterraines des sources sulfureuses de Luchon ; ceux du Cirque de Gavarnie et du Mont-Blanc, œuvres de Lézat, comme aussi le plan de la ville de Luchon vers 1850.

La conservation du Musée de Luchon ne pouvait être confiée à de meilleures mains, et, bien que ce vœu nous soit exclusivement personnel, nous souhaiterions que déjà à sa dénomination actuelle fut substituée celle de *Musée Lézat-Gourdon*.

A. Couget.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU 6e VOLUME

ANNÉE 1891

Livraison du 1er trimestre

Pages

I. B. BERNARD : Découvertes archéologiques à Saint-Bertrand de Comminges, Valcabrère et Barsous 1
II. — Maurice GOURDON : Un lever de soleil en hiver à Céciré. 15
III. — Baron de LASSUS : le Couvent des Augustins de Montrejeau 20
IV. — Commandant TRESPAILLÉ : Une prestation de serment à la Constitution civile du clergé 52
V. — FORNIER DE SAINT-LARY : Un grand administrateur au XVIIe siècle : Louis de Froidour en Commenge 57
VI. — Alphonse COUGET : Chronique et Variétés archéologiques : Découvertes à Martres-Tolosane ; — sur l'abbaye de Bonnefont ; — Travaux couronnés ; — Nécrologie : M. l'abbé Magre 73
VII. — Délibération de la Société des études du Comminges. 79
VIII. — Informations.

Livraison du 2e trimestre

I. — B. BERNARD : Découvertes archéologiques à Saint-Bertrand de Comminges, Valcabrère et Barsous (fin). 81
II. — FORNIER DE SAINT-LARY : Un grand administrateur au XVIIe siècle : Louis de Froidour en Commenge (suite) 90
III. — Henry LABROQUÈRE : le Labéda ou Lavedan (Récits par Jean Bourdette) 99
IV. — Deux grandes fêtes à Bagnères-de-Luchon : Inauguration de la statue d'Etigny ; — Visite de M. Carnot, président de la République 120
V. — Dr Ch. CHOPINET : l'Hygiène publique à St-Gaudens : programme d'assainissement (avec un plan) 138
VI. — F. PÉRISSÉ : Guillémoun 159
VII. — Dr Ch. CHOPINET : Météorologie en 1890 161
VIII. — Informations, Nouvelles, Bibliographie.

Livraison du 3e trimestre

I. — FORNIER DE SAINT-LARY : Un grand administrateur au XVIIe siècle : Louis de Froidour en Commenge (fin) . 161
II. — Maurice GOURDON : la Tutte de Culège, près Bagnères-de-Luchon 174

Digitized by Google

III. — L'abbé Ribet : André Bouéry 179
IV. — L'abbé François Marsan : saint Missolin d'Aure, prêtre et martyr : sa vie, son martyre et son culte . . . 190
V. — Baron de Lassus : le Missel d'Alan, exécuté pour Jean-Baptiste de Foix, évêque de Comminges (1492). 193
VI. — Commandant Trespaillé : Compte rendu de l'excursion de 1891 dans la vallée de la Save : Montmaurin et Lespugue 232
VII. — Informations : la Grotte préhistorique de Saint-Martory ; — les fouilles de Sardes ; — les miniatures de Jean Fouquet ; — la mission archéologique du Maroc ; — Antiquités judaïques.

Livraison du 4e trimestre

I. — Maurice Gourdon : Souvenirs du passé : mon ascension au Néthou (pic d'Anéto, 3 404 mètres), le 23 décembre 1879. 245
II. — J. Dulon : un fragment d'inscription romaine à Saint-Bertrand de Comminges 251
III. — F. Périssé : Notice historique sur les armoiries de la ville d'Aspet 260
VI. — Baron de Lassus : Monsieur de Nestier, écuyer ordinaire de la Grande Écurie du roi Louis XV (1684-1754) 265
V. — L'abbé Joseph Dulac : Documents sur le Nébouzan . 288
VI. — L'abbé Couret : Recherches archéologiques sur la haute vallée de la Save. 296
VII. — Chamaison : Découvertes préhistoriques : la Grotte de Montpezat. . . . . .
VIII. — De Nadailhac : la Grotte d'Aurignac 310
IX. — A. Couget : le Musée Lézat à Luchon 312
X. — Table des matières du 6e volume. 315
XI. — Bibliographie. — Informations.

Digitized by Google

STATION MÉTÉOROLOGIQUE

DE SAINT-GAUDENS

FONDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

TABLEAUX SYNTHÉTIQUE & GRAPHIQUE

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

RECUEILLIES PENDANT L'ANNÉE 1891

Dans le tableau graphique, la pression barométrique et la hauteur de pluie sont exprimées en millimètres. La température et l'humidité relative, en degrés centigrades. L'intensité du vent est indiquée par un des signes suivants :

- ○ Vent faible.
- ⊙ Vent assez fort.
- ⊕ Vent fort.
- ⊖ Vent très fort.
- € Vent violent.

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de janvier 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPERATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	723.2	13.0	-1.8	6.6	6.0	0.0	20	4	"	"	"	s-e	faible
2	727.0	11.2	-0.5	5.3	7.8	5.2	68	5	"	"	"	s-o	id.
3	731.3	10.2	2.4	6.3	4.8	2.3	66	5	"	"	"	s-e	id.
4	730.5	11.8	0.2	6.0	4.7	3.1	78	5	"	"	"	n-o	assez fort
5	724.4	9.0	-1.1	4.0	8.6	5.3	59	2	"	"	"	n-e	id.
6	723.0	9.5	3.4	6.4	-2.3	-2.4	99	2	"	"	13	n-e	faible
7	724.1	-0.8	-9.0	-4.9	-7.2	-7.3	99	5	"	"	"	s-o	id.
8	726.4	-3.4	-8.6	-6.0	-5.5	-5.6	90	5	"	"	"	s-o	assez fort
9	722.3	-0.6	-1.1	-0.8	1.7	1.3	94	0	"	"	"	n-o	id.
10	728.0	2.5	-9.0	-5.7	-6.5	-7.0	93	5	"	"	"	n-o	id.
11	732.7	-3.7	-10.5	-7.2	-7.2	-7.2	99	1	"	"	12	s-e	id.
12	735.8	-0.1	-11.8	-5.9	-0.3	-0.5	98	0	"	"	"	n-o	id.
13	732.1	0.4	-3.5	-1.5	0.0	-0.9	98	5	"	"	18	s-e	faible
14	734.4	-0.2	-2.8	-1.3	-0.2	0.0	90	5	"	"	"	s-o	assez fort
15	733.0	1.0	-3.7	-1.3	-1.8	-2.0	96	4	"	"	15	n-o	id.
16	723.6	-2.3	-6.5	-4.4	1.0	-4.3	50	5	"	"	"	n-o	fort
17	727.0	-0.8	-13.1	-6.1	-6.6	-7.0	92	5	"	"	38	s-o	assez fort
18	727.2	-6.2	-16.5	-11.3	-11.3	-11.5	95	1	"	"	23	s-o	id.
19	728.5	-6.3	-11.0	-8.6	-6.2	-6.8	88	5	"	"	21	s-o	id.
20	733.4	-4.8	-9.5	-7.1	-5.2	-5.9	86	5	"	"	"	s-o	id.
21	723.0	5.6	-11.5	-2.9	6.6	3.2	55	5	"	"	9	s-o	id.
22	726.1	8.8	-1.0	3.9	6.8	4.3	67	5	"	"	373	n-o	id.
23	731.0	9.4	6.4	7.9	8.3	5.2	62	5	"	"	35	n-o	id.
24	729.2	10.6	2.5	6.5	8.0	5.3	67	0	"	"	"	s-e	id.
25	733.5	12.5	3.0	7.8	8.8	4.1	45	3	"	"	"	n-e	id.
26	729.4	12.3	3.7	8.0	4.5	3.4	83	0	"	"	"	s-e	faible
27	731.7	11.3	-2.5	4.3	8.0	6.2	78	0	"	"	"	s-o	id.
28	732.8	12.5	-3.7	4.5	9.2	5.8	59	0	"	"	"	s-e	id.
29	731.6	12.9	-3.2	4.9	8.8	4.7	50	0	"	"	"	s-e	id.
30	734.5	12.4	-1.0	5.7	8.9	4.6	51	3	"	"	"	s-e	id.
31	736.0	14.3	-0.3	7.0	8.7	7.0	80	5	"	"	10	s-o	id.
Totaux	22.608.7	162.2	-121.6	19.3	60.9	3.6	2205		"	"			
Moyenne	729.3	5.2	-4.0	0.6	2.0	0.1	71		"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de février 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	736.8	14.4	-0.8	6.8	8.0	3.2	54	5	"	"	11	s-o	assez fort
2	741.5	8.9	1.3	5.1	4.8	3.6	82	5	"	"	26	n-o	id.
3	741.0	6.7	1.7	4.2	4.5	2.5	71	5	"	"	"	n-o	id.
4	739.5	7.5	-2.0	2.7	6.8	4.2	66	1	"	"	"	n-o	id.
5	740.1	8.6	0.1	4.3	7.0	5.1	74	3	"	"	"	s-o	id.
6	739.2	8.5	-2.1	3.2	6.0	4.6	81	1	"	"	"	n-o	id.
7	733.8	5.1	-2.4	1.3	3.0	1.1	71	3	"	"	"	n-o	id.
8	730.8	3.5	-5.6	-1.1	2.0	1.0	85	4	"	"	"	n-o	id.
9	730.1	5.0	-3.4	0.8	4.7	1.3	53	4	"	"	02	n-	id.
10	733.7	9.0	-6.3	1.4	1.3	0.0	90	0	"	"	"	n-e	id.
11	736.0	8.3	-5.5	1.5	7.2	2.0	39	0	"	"	"	n-o	id.
12	738.2	7.2	-4.6	1.3	4.1	1.1	58	0	"	"	"	s-o	id.
13	735.6	11.5	-0.4	5.5	10.8	6.3	51	4	"	"	"	n-o	id.
14	737.3	11.4	-1.0	5.2	5.0	3.4	91	3	"	"	"	n-e	id.
15	736.2	8.7	-3.9	2.4	4.5	3.2	81	0	"	"	"	s-e	id.
16	735.0	12.6	-2.1	5.3	10.5	5.0	39	0	"	"	"	n-o	id.
17	734.8	11.5	-1.3	5.1	4.0	3.0	85	4	"	"	"	s-e	faible
18	733.8	8.7	-3.8	2.4	4.1	5.0	87	0	"	"	"	s-e	id.
19	730.5	14.0	-2.1	6.0	11.8	9.2	72	0	"	"	"	s-e	assez fort
20	731.6	15.9	-2.3	6.8	15.2	10.1	51	0	"	"	"	s-e	faible
21	729.0	17.0	-1.8	7.6	15.0	7.8	32	0	"	"	"	s-e	id.
22	731.4	18.5	-2.4	8.1	12.1	9.2	67	0	"	"	"	s-e	id.
23	733.5	17.2	-4.2	6.5	15.3	10.3	52	0	"	"	"	s-e	assez fort
24	733.0	17.5	-5.0	6.2	10.6	6.8	55	0	"	"	"	s-e	id.
25	728.4	16.8	-4.2	6.3	15.7	11.2	57	0	"	"	"	s-e	id.
26	724.0	17.2	-5.5	3.6	10.3	6.0	52	0	"	"	"	p-e	id.
27	725.2	18.6	0.6	9.6	9.6	7.2	71	3	"	"	"	n-e	id.
28	730.4	16.0	1.2	8.6	16.6	6.6	20	1	"	"	"	n-e	faible
Totaux	20.550	325.8	-67.8	127.8	220.5	140.0	1786		"	"			
Moyenne	734	11.6	-2.4	4.6	7.8	5.0	63		"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mars 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	734.4	18.0	0.6	9.3	11.8	7.3	57	2	"	"	"	n-o	assez fort
2	732.1	18.1	1.2	9.7	15.5	10.1	52	2	"	"	"	n-o	faible
3	735.7	17.0	4.0	10.5	7.0	6.2	86	5	"	"	"	n-o	assez fort
4	739.2	7.6	-1.8	3.0	6.1	4.1	73	4	"	"	18	n-o	id.
5	738.2	10.2	-3.0	3.6	7.0	4.8	74	0	"	"	"	n-o	id.
6	731.1	18.3	-3.5	7.4	16.3	10.1	45	0	"	"	"	s-e	faible
7	725.5	19.6	-3.0	8.3	18.5	9.0	25	0	"	"	"	s-e	assez fort
8	721.0	20.1	-1.3	9.3	17.3	11.2	47	3	"	"	"	s-e	id.
9	717.3	20.0	8.5	14.2	19.4	11.4	34	2	"	"	"	s-o	id.
10	713.7	23.5	8.2	15.8	10.0	6.2	55	5	"	"	"	n-o	id.
11	717.3	12.5	6.0	9.0	7.4	4.3	61	4	"	"	102	n-o	fort
12	713.0	11.8	2.1	7.0	10.0	8.0	77	3	"	"	"	s-e	assez fort
13	712.8	15.2	-2.9	5.6	5.1	5.2	99	5	"	"	10	s-o	id.
14	719.3	8.1	3.1	5.6	6.0	5.0	86	5	"	"	210	s-o	id.
15	723.6	12.3	2.2	7.2	7.1	4.3	61	3	"	"	12	s-o	id.
16	712.0	14.5	0.5	7.5	12.6	8.4	57	5	"	"	"	s-o	id.
17	711.1	15.2	3.4	9.3	10.5	8.2	77	1	"	"	17	n-o	id.
18	711.5	15.4	2.5	9.0	9 4	7.3	76	4	"	"	"	n-o	id.
19	720.0	13.8	-1.8	8.7	12.2	7.2	48	1	"	"	22	s-e	id.
20	713.1	15.9	1.6	8.8	12.0	8.4	57	5	"	"	"	s-e	faible
21	716.1	15.0	2.7	8.9	5.0	2.3	59	5	"	"	"	s-o	fort
22	719.7	7.6	-2.3	2.7	3.7	1.9	63	4	"	"	38	n-o	assez fort
23	725.8	4.5	-3.0	0.8	3.2	0.0	99	3	"	"	"	n-o	id.
24	727.7	8.2	-1.0	3.6	6.0	3.1	60	5	"	"	"	n-o	id.
25	731.0	11.1	0.4	5.8	10.5	6.3	55	5	"	"	"	n-o	id.
26	731.2	14.0	0.4	7.2	13.5	8.3	49	1	"	"	"	n-o	id.
27	731.2	15.3	3.0	9.1	11.0	7.4	56	5	"	"	4	n-o	id.
28	725.3	12.3	3.8	8.0	6.7	4.1	61	5	"	"	25	s-o	id.
29	725.0	9.9	0.2	5.0	8.0	5.3	64	3	"	"	28	n-o	id.
30	726.0	7.2	-0.5	3.4	5.2	3.3	72	4	"	"	"	s-o	id.
31	725.3	8.4	2.0	5.2	8.0	5.1	63	4 3/4	"	"	"	n-o	id.
Totaux	2242.5	420.6	32.3	226.3	302.0	183.8	1705	103	"	"	486		
Moyenne	723.4	13.6	1.0	7.3	10.0	5.9	55	3	"	"	16	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'avril 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	720.1	12.3	2.2	7.2	11.4	7.8	66	4	"	"	"	s-e	assez fort
2	721.1	14.4	3.8	9.1	9.1	6.2	64	5	"	"	8	s-o	id.
3	721.0	12.2	3.0	7.6	10.1	5.6	45	5	"	"	30	s-o	faible
4	724.9	15.8	7.7	11.7	15.4	10.3	52	4	"	"	51	s-o	assez fort
5	725.0	11.6	6.0	8.8	11.6	7.2	56	5	"	"	145	s-o	id.
6	725.7	20.5	3.2	11.8	16.0	11.0	54	4	"	"	"	n-e	id.
7	722.3	13.8	2.0	7.9	12.8	8.6	58	3	"	"	48	s-o	id.
8	723.7	13.7	2.2	8.0	11.3	7.9	66	4	"	"	6	n-o	id.
9	722.0	13.2	3.0	8.2	5.5	4.3	85	5	"	"	155	s-o	id.
10	726.2	9.1	0.5	4.8	8.0	4.6	63	5	"	"	95	s-o	id.
11	726.0	9.3	2.3	5.9	9.2	5.3	53	3	"	"	30	s-o	id.
12	726.7	12.6	3.8	8.2	6.7	5.1	74	5	"	"	22	n-o	id.
13	725.9	11.5	2.5	7.0	11.0	7.2	56	4	"	"	5	s-o	id.
14	727.7	12.0	4.5	8.2	10.9	6.5	46	4	"	"	138	s-o	fort
15	731.6	12.6	3.5	8.0	9.8	6.1	55	4	"	"	15	n-o	assez fort
16	733.7	11.0	2.9	7.0	8.5	6.4	75	4	"	"	21	n-o	id.
17	730.6	15.5	1.0	8.2	14.4	8.1	42	0	"	"	"	s-e	id.
18	724.6	18.6	0.5	9.5	15.9	9.8	45	3	"	"	"	s-e	id.
19	720.0	24.0	7.6	15.8	19.2	8.4	20	5	"	"	"	n-o	id.
20	725.0	14.2	3.9	9.0	12.3	7.9	57	5	"	"	95	n-o	faible
21	727.0	18.2	7.5	12.8	16.6	9.1	60	3	"	"	"	n-o	assez fort
22	723.7	22.0	6.4	14.2	17.0	11.4	50	4	"	"	"	s-e	faible
23	718.7	19.0	2.6	10.8	16.4	12.1	53	5	"	"	15	s-e	assez fort
24	718.3	17.4	6.8	12.1	12.0	9.1	60	5	"	"	94	s-o	id.
25	722.7	14.2	3.8	9.0	13.0	8.6	45	1	"	"	96	n-o	id.
26	717.3	21.2	3.0	12.1	16.0	10.8	43	2	"	"	"	s-e	id.
27	715.0	18.6	6.0	12.3	15.3	11.3	31	5	"	"	"	s-e	faible
28	718.9	17.0	7.5	12.2	9.3	6.2	70	5	"	"	245	s-o	assez fort
29	726.4	15.4	5.0	10.2	14.0	10.0	51	1	"	"	30	n-o	id.
30	726.5	20.8	4.0	12.4	19.3	11.3	50	2	"	"	"	s-e	faible
Totaux	21.710	759.7	118.7	289.2	378.0	234.2	1655	114	"	"	1314	s-o	
Moyenne	724	15.3	3.9	9.6	12.6	7.9	55	4	"	"	43		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de mai 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	723.6	25.0	8.2	16.6	22.0	15.2	42	3	"	"	"	s-e	assez fort
2	722.2	26.7	8.3	17.5	18.0	11.8	63	3	"	"	"	n-o	id.
3	725.4	20.8	7.0	13.9	10.2	6.1	73	5	"	"	263	n-o	faible
4	726.1	13.6	5.0	9.3	10.2	8.0	66	5	"	"	204	n-o	assez fort
5	725.4	12.7	7.7	10.2	11.8	7.4	60	5	"	"	30	s-o	id.
6	727.7	13.6	6.8	10.2	10.1	9.1	72	5	"	"	58	s-o	id.
7	726.1	13.4	7.5	10.4	11.0	7.4	57	5	"	"	"	n-o	id.
8	721.5	15.7	5.5	10.6	14.8	9.0	68	5	"	"	7	n-o	id.
9	714.2	15.8	3.5	9.7	11.2	8.3	58	5	"	"	94	n-o	id.
10	719.6	12.0	2.7	7.4	11.0	6.1	62	5	"	"	64	n-o	id.
11	725.4	14.9	8.0	11.4	10.1	6.2	86	5	"	"	195	n-o	id.
12	728.7	19.0	8.9	13.9	15.6	7.0	55	4	"	"	4	n-o	id.
13	728.0	20.2	10.8	15.5	18.0	13.7	78	4	"	"	35	n-o	id.
14	726.4	21.0	11.2	16.1	20.3	16.8	60	3	"	"	68	n-o	id.
15	724.6	22.7	8.5	15.6	13.8	12.0	76	5	"	"	"	n-o	id.
16	724.5	15.7	5.0	10.4	7.2	5.3	76	5	"	"	8	s-o	id.
17	725.7	10.5	2.8	6.7	8.0	4.2	57	4	"	"	105	n-o	id.
18	719.0	24.	0.4	12.2	19.2	14.0	51	3	"	"	9	n-o	id.
19	723.2	20.0	7.4	13.7	17.3	13.4	50	4	"	"	"	s-e	id.
20	719.6	20.5	6.6	13.3	19 2	15.4	64	5	"	"	"	s-e	id.
21	715.1	22.3	9.2	15.7	21.4	17.1	53	3	"	"	"	s-e	id.
22	720.0	23.7	6.0	14.8	15.0	12.9	42	2	"	"	"	s-e	id.
23	718.9	19.5	9.0	14.2	12.3	8.3	73	5	"	"	52	s-e	id.
24	725.2	16.4	2.4	9.4	14.6	11.0	44	5	"	"	105	n-o	id.
25	725.4	20.0	7.3	13.6	14.0	10.5	51	4	"	"	23	n-o	id.
26	723.8	15.3	6.8	11.0	12.0	8.8	55	5	"	"	"	s-o	faible
27	723.6	14.3	1.2	7.7	13.6	9.2	50	4	"	"	"	n-o	assez fort
28	724.0	18.0	3.3	10.6	17.4	13.0	48	0	"	"	"	s-e	id.
29	722.5	22.6	8.2	15.4	16.2	11.2	49	5	"	"	"	s-e	faible
30	719.6	20.5	9.5	15.0	17.2	12.8	54	5	"	"	"	s-e	assez fort
31	721.9	25.1	5.5	15.3	15.2	12.0	45	2	"	"	90	s-e	id.
Totaux	2241.6	571.9	180.2	377.3	447.9	322.5	1828	130	"	"	1422		
Moyenne	723.1	18.5	5.9	12.1	14.5	10.4	59	4	"	"	46	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juin 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	721.6	24.1	9.2	16.6	22.4	16.1	68	5	"	"	"	s-e	assez fort
2	723.0	23.8	9.5	16.5	14.0	10.2	64	3	"	"	250	n-o	id.
3	721.0	24.8	6.5	15.7	22.0	16.4	53	3	"	"	25	s-e	id.
4	721.6	23.0	11.5	17.2	20.4	16.3	53	2	"	"	"	n-o	id.
5	722.0	25.2	13.3	19.3	20.7	16.4	63	3	"	"	"	s-e	id.
6	720.6	23.5	14.0	18.7	18.5	13.8	70	3	"	"	"	n-o	id.
7	719.0	22.2	10.0	16.1	17.4	10.8	67	4	"	"	15	n-e	id.
8	721.1	15.2	9.7	12.4	11.4	8.6	85	5	"	"	198	n-o	faible
9	727.3	20.8	8.0	14.4	19.7	13.6	48	4	"	"	61	n-o	id.
10	725.7	20.4	10.4	15.4	14.0	10.3	82	5	"	"	31	s-o	id.
11	730.2	14.5	9.0	11.8	11.2	7.1	87	5	"	"	225	n-o	assez fort
12	733.2	18.6	9.8	14.2	16.8	12.1	48	3	"	"	16	s-o	id.
13	735.4	21.2	7.8	14.5	16.4	12.2	47	0	"	"	"	n-o	id.
14	732.4	24.7	6.7	15.7	21.3	15.0	35	0	"	"	"	n-e	id.
15	729.4	27.0	9.2	18.1	25.6	19.2	30	0	"	"	"	n-e	id.
16	730.8	28.3	11.4	19.8	21.3	13.8	53	1	"	"	"	n-o	id.
17	731.0	23.2	10.8	17.0	21.2	14.0	40	0	"	"	"	s-e	id.
18	729.7	25.3	8.5	16.9	24.7	17.3	43	0	"	"	"	s-e	id.
19	729.2	28.7	10.0	19.3	27.7	17.0	48	0	"	"	"	s-e	id.
20	727.5	31.0	12.5	21.8	24.2	17.2	45	0	"	"	"	n-o	id.
21	725.8	27.4	10.5	19.0	25.0	14.3	47	3	"	"	"	n-e	id.
22	723.0	27.0	14.5	20.7	25.2	17.4	41	3	"	"	"	n-e	faible
23	726.1	27.0	12.2	19.6	21.9	15.8	63	5	"	"	"	n-e	assez fort
24	721.5	24.0	13.5	18.7	21.2	16.7	67	5	"	"	42	n-e	faible
25	725.5	24.6	14.0	19.3	18.2	13.7	66	5	"	"	"	n-o	id.
26	724.4	28.3	11.0	19.6	26.4	17.1	38	2	"	"	"	n-e	assez fort
27	728.2	27.6	16.0	21.8	21.8	15.4	57	5	"	"	"	s-o	id.
28	726.0	35.5	12.5	24.0	29.1	23.0	25	0	"	"	"	s-e	id.
29	723.2	33.5	17.4	25.4	29.2	19.6	51	4	"	"	"	n-o	id.
30	724.1	22.3	16.8	19.5	20.1	16.7	78	5	"	"	"	s-e	id.
Totaux	21.779	744.7	336.2	539.1	629.0	447.1	1662	83	"	"	863		
Moyenne	725.9	24.8	11.2	18.0	21.0	14.9	55	3	"	"	29	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de juillet 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	725.1	28.8	17.1	22.9	27.5	19.1	48	4	"	"	"	s-e	faible
2	726.1	31.4	16.6	24.0	18.0	14.4	50	5	"	"	"	n-o	assez fort
3	728.0	21.3	12.4	16.8	14.5	8.3	78	5	"	"	98	n-o	id.
4	731.1	21.5	9.6	15.5	17.1	12.4	95	5	"	"	28	n-o	id.
5	730.9	25.2	11.8	18.5	23.5	10.3	46	4	"	"	"	n-o	id.
6	731.	25.3	9.9	17.6	22.3	14.7	49	5	"	"	"	n-o	id.
7	728.6	26.6	15.7	21.1	23.2	18.1	56	3	"	"	4	n-o	id.
8	728.1	25.3	15.4	20.4	21.6	19.1	53	4	"	"	"	s-o	faible
9	727.7	24.0	12.1	18.0	17.0	12.3	58	5	"	"	"	s-e	id.
10	727.0	25.1	15.2	20.1	23.5	17.1	45	2	"	"	"	n-e	id.
11	727.1	25.3	14.8	20.0	23.2	16.4	38	0	"	"	"	n-e	assez fort
12	724.0	31.4	10.1	20.7	29.1	21.1	28	2	"	"	"	s-e	faible
13	727.6	28.6	17.2	22.9	26.8	16.1	36	1	"	"	5	n-o	assez fort
14	726.0	30.8	15.2	23.0	28.2	17.1	58	2	"	"	"	s-e	id.
15	724.4	30.0	16.4	23.2	27.4	19.3	45	3	"	"	30	s-e	id.
16	723.1	30.8	17.0	23.9	27.6	18.0	62	4	"	"	57	s-e	id.
17	727.7	26.3	16.0	21.1	19.5	15.6	69	5	"	"	21	s-o	id.
18	726.8	29.6	12.5	21.0	28.3	20.8	52	2	"	"	"	n-o	id.
19	733.5	22.3	15.1	18.7	19.8	13.4	50	5	"	"	27	s-e	id.
20	732.1	29.4	10.1	19.8	26.0	21.3	37	1	"	"	"	s-e	id.
21	730.2	28.0	12.5	20.2	24.6	18.4	44	1	"	"	"	n-e	id.
22	729.9	28.6	16.9	22.8	20.4	15.3	69	5	"	"	"		calme
23	730.6	23.5	13.2	18.3	15.8	11.2	85	5	"	"	18	s-o	assez fort
24	732.7	20.6	12.0	16.3	18.6	13.2	44	4	"	"	"	n-o	id.
25	732.6	25.2	8.0	16.6	23.5	16.4	35	0	"	"	"	s-e	id.
26	726.7	32.3	10.2	21.3	29.2	18.4	32	0	"	"	"	s-e	id.
27	727.9	35.0	13.8	24.4	19.3	15.1	71	5	"	"	2	s-o	id.
28	727.0	22.4	14.5	18.4	20.8	15.2	48	5	"	"	4	s-o	faible
29	728.0	23.8	11.5	17.6	14.4	10.1	50	3	"	"	"	s-o	assez fort
30	725.1	22.2	8.3	15.2	18.1	12.4	48	3	"	"	"	n-o	id.
31	726.2	22.3	12.0	17.1	17.4	12.3	60	5			105	n-o	faible
Totaux	2257.2	822.9	413.1	617.7	686.0	481.9	1708	102	"	"	399		
Moyenne	728.1	26.6	13.4	20.0	22.1	15.6	55	3	"	"	13	s-e — n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'août 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	730.0	21.8	11.2	16.5	21.0	13.3	40	3	"	"	95	n-o	assez fort
2	731.	25.2	10.5	17.8	18.8	14.3	61	2	"	"	"	n-o	id.
3	727.3	20.8	8.9	14.9	17.6	12.8	68	5	"	"	"	s-o	id.
4	727.1	20.3	12.0	16.1	17.3	13.8	68	5	"	"	"	s-o	faible
5	727.2	19.6	11.6	15.6	15.4	10.1	65	5	"	"	105	s-e	id.
6	728.7	18.6	7.6	13.1	16.8	12.1	60	4	"	"	"	n-o	assez fort
7	733.4	22.4	11.0	17.7	18.3	10.4	48	3	"	"	8	n-o	id.
8	734.2	19.3	10.9	15.1	17.8	12.4	56	5	"	"	"	n-o	id.
9	729.0	29.8	10.3	20.0	26.9	16.2	45	0	"	"	"	s-e	id.
10	730.1	22.3	12.4	17.4	19.8	12.4	62	3	"	"	"	s-o	faible
11	732.1	21.8	14.5	18.1	19.4	13.1	55	4	"	"	17	n-o	assez fort
12	732.2	26.4	13.4	19.9	25.2	14.1	55	0	"	"	"	n-o	id.
13	733.1	29.2	15.8	22.7	26.9	18.4	55	0	"	"	"	s-e	id.
14	730.3	33.2	16.1	24.7	27.8	19.2	44	0	"	"	"	s-e	id.
15	725.4	36.2	14.3	25.2	32.4	22.1	31	0	"	"	"	s-e	id.
16	729.8	24.2	17.1	20.7	17.4	12.3	58	5	"	"	"	n-o	faible
17	725.3	30.2	16.5	23.3	27.9	15.4	51	1	"	"	"	n-o	id.
18	724.1	21.3	11.3	16.3	16.7	13.2	72	5	"	"	"	s-o	id.
19	728.2	21.0	9.0	15.0	19.8	15.0	52	3	"	"	84	n-o	assez fort
20	728.1	23.2	10.7	17.0	21.8	17.2	58	4	"	"	"	n-o	id.
21	725.8	26.0	10.7	18.3	21.7	17.3	76	5	"	"	"	s-o	faible
22	722.1	20.4	11.0	15.7	18.3	13.6	55	2	"	"	45	n-o	assez fort
23	724.2	19.8	10.0	14.9	14.8	12.3	80	5	"	"	163	s-o	faible
24	729.5	20.5	11.1	15.8	19.2	13.2	57	2	"	"	43	n-o	assez fort
25	728.4	26.9	10.3	18.6	25.3	16.4	38	2	"	"	"	n-o	id.
26	727.0	30.0	10.0	20.0	27.8	16.3	40	0	"	"	"	s-e	id.
27	722.2	31.0	13.5	22.2	28.7	17.4	35	2	"	"	"	s-e	faible
28	729.1	33.0	13.4	23.2	19.0	13.2	57	5	"	"	15	s-o	id.
29	728.8	22.4	10.5	16.4	20.3	12.1	62	5	"	"	"	s-e	assez fort
30	726.6	27.2	14.1	20.6	25.3	16.2	54	3	"	"	17	s-e	faible
31	729.0	26.0	10.8	18.4	24.1	13.1	50	2			"	n-o	assez fort
Totaux	2257.9	769.4	370.5	573.2	669.5	446.9	1658	90	"	"	594		
Moyenne	728.3	24.8	11.9	18.5	21.3	14.4	54	3	"	"	19	n-o	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de septembre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	727.2	25.3	10.8	18.0	23.1	16.3	47	3	"	"	"	s-e	assez fort
2	725.6	27.4	14.5	21.0	24.2	18.6	58	2	"	"	"	s-e	id.
3	725.7	29.9	15.5	22.7	20.4	17.2	72	2	"	"	"	n-o	faible
4	729.8	20.8	13.2	17.0	15.1	13.8	86	5	"	"	5.8	s-o	id.
5	732.2	17.7	10.3	14.0	14.8	10.4	57	5	"	"	7.6	s-o	id.
6	729.0	24.2	8.2	16.2	22.7	15.7	46	3	"	"	"	s-e	id.
7	729.4	25.8	10.5	18.1	23.2	15.4	40	0	"	"	"	n	assez fort
8	730.1	28.9	10.1	19.5	26.1	17.5	40	0	"	"	"	s-e	id.
9	729.5	29.3	11.0	20.1	27.0	17.2	33	0	"	"	"	s-e	id.
10	727.0	31.0	10.2	20.6	28.1	19.8	44	2	"	"	"	s-e	id.
11	727.0	29.2	14.9	22.0	27.1	18.8	37	3	"	"	"	s-e	id.
12	725.0	25.8	14.5	20.1	23.0	18.4	64	5	"	"	"	s-e	faible
13	724.2	25.0	11.0	16.5	20.3	18.3	82	5	"	"	3.0	s-e	id.
14	729.3	27.0	15.2	21.1	25.4	18.2	48	4	"	"	6.5	s-e	assez fort
15	734.1	25.2	14.3	19.7	23.2	18.2	61	3	"	"	"	n-e	id.
16	735.4	24.1	11.8	18.0	16.3	11.9	58	2	"	"	24.5	n-o	id.
17	734.0	21.2	12.2	16.7	18.2	13.2	56	5	"	"	"	n-o	id.
18	732.1	22.1	9.1	15.6	20.1	14.2	51	3	"	"	"	n-o	id.
19	730.3	25.3	9.6	17.5	23.5	15.8	42	2	"	"	"	n-e	id.
20	726.6	27.0	12.1	19.5	25.2	16.9	40	2	"	"	"	s-e	id.
21	729.2	25.2	13.5	19.3	17.0	10.8	45	3	"	"	9.5	n-o	id.
22	728.9	18.8	11.1	15.0	16.1	11.3	55	2	"	"	"	n-o	id.
23	731.0	17.5	9.0	13.2	15.0	10.2	54	1	"	"	6.5	s-o	id.
24	732.1	19.8	6.6	13.3	17.6	11.2	45	0	"	"	"	s-e	id.
25	732.9	22.4	9.0	15.7	17.3	12.3	54	5	"	"	"	s-e	id.
26	732.4	27.2	10.5	18.8	27.2	18.5	41	3	"	"	"	n-e	id.
27	732.8	28.5	13.8	21.1	19.4	16.8	77	5	"	"	"	s-o	id.
28	732.6	21.6	14.1	17.8	20.0	16.5	70	2	"	"	7.5	s-o	faible
29	721.0	28.2	8.9	18.5	27.0	19.9	50	3	"	"	"	s e	assez fort
30	727.4	28.4	12.0	20.2	25.7	22.3	61	3	"	"	"	s-e	id.
31													
Totaux	21.891	743.7	347.5	546.8	649.3	475.6	1530	86	"	"	70.9		
Moyenne	729.7	24.8	11.6	18.2	21.6	15.8	51	3	"	"	2.3	s-e	

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois d'octobre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	724.3	27.4	11.1	19.3	20.8	14.2	61	2	"	"	"	n-o	assez fort
2	730.6	21.3	9.2	15.2	10.5	5.3	82	5	"	"	183	n-o	id.
3	732.0	18.5	4.8	11.7	15.7	9.3	45	1	"	"	5	s-e	id.
4	728.3	19.0	5.1	12.1	17.2	8.9	48	1	"	"	"	n-e	id.
5	724.6	23.2	4.5	13.9	26.3	16.4	35	1	"	"	"	s-e	id.
6	720.2	27.4	6.6	17.0	27.4	17.2	40	1	"	"	"	s-e	id.
7	725.6	30.1	11.0	20.5	14.2	7.2	77	5	"	"	"	s-o	faible
8	728.0	20.0	7.5	13.7	18.2	10.1	45	2	"	"	30	n-o	assez fort
9	726.0	26.1	8.9	17.5	26.2	13.0	33	1	"	"	"	s-e	id.
10	724.5	28.2	11.2	19.7	23.1	12.3	47	1	"	"	"	s-e	id.
11	726.0	27.2	13.9	20.6	25.2	14.1	54	2	"	"	"	s-e	id.
12	719.6	21.0	10.5	15.7	12.1	6.7	99	5	"	"	180	s-o	id.
13	722.0	20.0	7.2	13.5	18.2	8.7	46	4	"	"	105	s-o	id.
14	727.5	21.2	5.9	13.6	19.3	7.4	70	4	"	"	5	s-e	id.
15	727.6	29.0	8.5	15.7	20.9	14.1	53	4	"	"	"	n-o	faible
16	724.6	22.8	7.6	15.2	19.9	9.2	76	5	"	"	15	s-e	id.
17	730.1	21.7	12.5	17.1	12.8	10.2	85	5	"	"	32	s-o	id.
18	731.5	13.8	10.0	11.9	13.2	7.4	72	5	"	"	"	s-e	id.
19	725.2	23.0	3.4	13.2	21.2	12.4	57	2	"	"	"	s-e	assez fort
20	719.3	23.0	7.2	15.1	21.2	7.0	59	3	"	"	"	s-e	id.
21	717.0	22.0	12.4	17.2	14.0	5.2	79	5	"	"	55	s-o	id.
22	718.2	18.2	4.0	11.1	16.3	7.2	60	2	"	"	"	s-e	faible
23	718.1	21.0	9.2	15.1	19.1	12.1	53	1	"	"	"	s-e	id.
24	718.4	21.5	12.8	17.2	10.5	6.2	85	5	"	"	30	s-o	id.
25	710.0	16.0	8.3	12.2	14.1	7.8	70	5	"	"	290	s-e	id.
26	714.3	16.0	10.6	13.3	13.2	6.4	65	5	"	"	75	s-e	assez fort
27	716.3	14.8	5.0	9.9	12.3	10.0	61	5	"	"	"	s-e	id.
28	717.5	17.0	8.2	12.6	13.0	8.2	78	5	"	"	4	s-e	faible
29	723.5	15.2	8.0	11.5	10.7	6.3	83	5	"	"	"	s-o	id.
30	727.0	13.2	8.1	10.6	13.4	5.7	60	4	"	"	"	s-o	assez fort
31	728.2	14.2	4.0	9.1	9.1	5.0	63	2			"	s-e	id.
Totaux	22.385	644.3	257.2	452.1	525.3	291.2	1941	103	"	"	99.9	s-e	
Moyenne	722.1	20.8	8.3	14.6	17.0	9.4	62	3	"	"	3.3		

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de novembre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	729.7	11.0	3.8	7.4	9.5	5.2	74	5	"	"	"	n-e	assez fort
2	728.7	10.8	-1.0	4.9	8.2	2.3	62	3	"	"	"	s-o	id.
3	726.3	11.1	1.5	6.3	9.2	4.1	55	2	"	"	"	s-e	id.
4	726.6	10.5	3.6	7.1	8.7	6.8	72	5	"	"	"	n-e	id.
5	729.0	10.0	1.6	5.8	7.7	2.4	81	5	"	"	"	s-o	id.
6	730.3	11.5	1.7	6.8	9.4	3.1	61	2	"	"	"	n-e	id.
7	729.2	10.5	5.7	8.1	8.0	4.2	57	3	"	"	"	s-o	fort
8	728.0	10.8	-1.0	4.9	7.4	3.8	41	0	"	"	"	s-e	assez fort
9	725.4	14.2	-2.2	6.0	12.3	7.4	42	1	"	"	"	s-e	id.
10	724.4	14.0	5.5	9.7	12.0	6.2	57	3	"	"	"	s-e	id.
11	718.5	15.3	5.3	10.3	11.8	5.7	73	5	"	"	"	s-o	faible
12	718.6	14.3	5.5	9.9	11.9	7.8	60	1	"	"	125	s-e	assez fort
13	711.6	19.2	7.0	13.1	11.0	8.9	79	4	"	"	48	s-e	faible
14	710.4	19.1	3.2	11.1	16.4	9.9	33	2	"	"	"	s-o	fort
15	713.2	16.0	3.5	9.8	14.7	8.2	46	2	"	"	"	s-o	faible
16	723.0	13.8	4.0	8.9	10.8	6.1	60	4	"	"	"	s-o	assez fort
17	730.3	18.3	6.8	11.9	16.7	10.2	49	5	"	"	"	s-o	id.
18	731.5	18.6	5.2	11.9	15.8	8.7	55	1	"	"	"	s-e	id.
19	729.2	18.5	2.1	10.3	16.2	8.3	45	1	"	"	"	s-e	id.
20	725.7	18.7	7.2	12.9	14.8	7.8	69	4	"	"	"	s-o	faible
21	724.0	15.2	9.6	12.6	13.2	6.4	68	5	"	"	22	s-o	assez fort
22	721.6	10.0	6.5	8.3	8.1	2.3	65	5	"	"	18	s-e	faible
23	717.1	9.0	6.1	7.5	7.1	2.2	90	5	"	"	23	s-e	assez fort
24	719.5	12.3	5.2	8.7	10.7	4.8	80	5	"	"	"	s-o	id.
25	719.6	12.6	5.5	9.0	6.4	2.9	85	5	"	"	21	s-o	id.
26	723.4	8.1	4.2	6.1	5.3	1.8	78	5	"	"	28	s-o	id.
27	727.0	12.5	-1.9	5.4	10.0	6.0	51	1	"	"	"	n-o	id.
28	721.0	12.8	-3.0	4.9	10.5	4.3	55	0	"	"	"	s-e	id.
29	720.5	12.8	-3.9	4.4	11.4	6.2	47	1	"	"	"	s-e	id.
30	724.6	14.2	1.2	7.7	9.7	5.3	67	5	"	"	"	n-o	id.
Totaux	21.708	398.7	49.2	221.7	324.9	165.3	1857		"	"			
Moyenne	723.6	13.3	1.7	7.5	10.8	5.4	62		"	"			

Digitized by Google

Saint-Gaudens. — Observations météorologiques du mois de décembre 1891

DATES	Baromètre réduit à 0	TEMPÉRATURE A L'OMBRE			HYGROMÉTRIE			État du ciel	GRANDES AVERSES		Pluie o. neige	VENTS	
		Maxim.	Minimum	Moyenne	Therm. sec	Therm. mouillé	Humidité relative		Heure et durée	Hauteur de pluie		Direction	Intensité
1	726.5	12.5	3.0	7.7	11.2	6.8	70	3	"	"	"	n-o	assez fort
2	723.3	12.7	2.0	7.3	11.1	7.4	70	5	"	"	13	n-o	id.
3	730.8	15.5	8.2	11.8	14.2	7.8	89	5	"	"	160	s-o	id.
4	734.3	17.1	4.3	10.7	15.8	8.9	73	1	"	"	"	s-e	id.
5	733.7	18.0	3.8	10.9	14.9	9.2	63	1	"	"	"	s-e	id.
6	734.0	16.5	3.8	10.1	9.5	4.2	85	5	"	"	"	s-e	faible
7	732.2	13.0	2.3	7.6	12.1	4.7	67	2	"	"	"	s-o	assez fort
8	734.6	13.9	6.2	10.0	9.5	4.9	64	4	"	"	"	n-o	id.
9	727.6	10.8	3.2	7.0	8.6	4.6	78	5	"	"	18	s-o	fort
10	729.5	14.0	4.8	9.4	12.3	6.8	60	4	"	"	32	s-e	faible
11	732.3	13.8	3.4	8.6	12.4	7.9	68	3	"	"	5	n-o	id.
12	733.0	15.2	5.4	10.3	13.9	10.0	59	0	"	"	"	s-e	id.
13	729.0	15.3	9.5	12.4	13.8	7.9	55	0	"	"	"	s-e	id.
14	734.4	15.1	3.4	9.2	12.2	6.2	52	4	"	"	"	n-o	fort
15	736.0	13.8	5.2	9.5	11.4	5.1	75	4	"	"	"	n-o	assez fort
16	734.3	11.8	2.3	7.1	8.5	4.3	78	4	"	"	"	s-o	id.
17	732.2	13.9	4.2	9.1	8.4	5.3	50	2	"	"	"	n-o	id.
18	732.2	8.2	-3.8	2.2	6.0	2.4	83	0	"	"	"	n-o	id.
19	733.1	4.0	-9.0	-2.5	1.6	-0.5	95	2	"	"	"	n-o	id.
20	733.6	2.8	-9.0	-3.1	1.3	-2.3	67	0	"	"	"	s-e	id.
21	733.1	6.3	-8.1	-0.9	3.5	-1.0	62	1	"	"	"	n-e	id.
22	735.0	5.0	-7.2	-1.1	5.1	1.3	57	0	"	"	"	n-e	faible
23	730.5	6.3	-7.5	-0.6	3.1	0.0	60	4	"	"	"	n-e	id.
24	727.1	9.0	-1.5	3.8	7.2	2.4	47	4	"	"	"	n-o	assez fort
25	730.8	11.7	-2.8	4.4	9.0	3.4	55	3	"	"	"	s-e	id.
26	728.4	12.5	0.0	6.3	8.3	2.8	59	1	"	"	"	n-o	faible
27	730.1	12.2	-1.5	5.4	6.7	1.3	78	4	"	"	29	n-o	assez fort
28	733.3	11.2	-2.4	4.4	10.2	5.4	59	3	"	"	"	s-o	id.
29	734.8	12.0	2.3	4.8	10.8	5.9	48	5	"	"	"	s-o	id.
30	734.3	15.0	6.2	4.4	13.0	7.6	56	5	"	"	4	s-o	faible
31	731.6	19.5	5.2	7.1	17.1	9.2	40	0			"	s-o	assez fort
Totaux	22.685	378.6	35.9	20.8	302.7	151.9	1922		"	"			
Moyenne	731.8	12.2	1.2	6.7	9.7	5.0	62		"	"			

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES PENDANT L'ANNÉE 1891

RÉSULTATS COMPARÉS DES ANNÉES 1889-1890-1891

Baromètre. — La plus forte pression barométrique, 741.5, a été constatée le 2 février, par un vent de N. O. La plus faible, 710, a été constatée le 25 octobre, par un vent de S. E.

Moyennes comparées des trois dernières années :

1889 : 727,6 | 1890 : 727,4 | 1891 : 727,0

Thermomètre. — La température la plus élevée, + 36° 2, a été observée le 15 août; la plus basse, — 16° 5, a été observée le 18 janvier 1891.

Moyennes comparées des trois dernières années :

1889 : 10° 4 | 1890 : 11° 1 | 1891 : 11° 5

L'année 1891 a été plus chaude que 1890, et celle-ci plus chaude que 1889.

Jours de Gelée. — Le thermomètre est descendu au-dessous de zéro : 24 jours en janvier, 23 jours en février, 11 jours en mars, 6 jours en novembre et 10 jours en décembre. Total : 128 jours.

En 1890, le nombre de jours de gelée a été de 89 jours.

En 1889. — — — — 95 —

Hygrométrie. — Le degré d'humidité de l'air est déduit des observations du psychromètre.

Le maximum d'humidité, 99, a été constaté, en 1891, les 6 et 7 janvier, le 13 mars et le 12 octobre, par vent de S. O.

Le minimum, 20, a été observé les 1er janvier et 28 février, par vent de S. E. et N. E.

État du ciel. — Les 365 jours des années 1889, 1890 et 1891 se composent ainsi qu'il suit :

	Jours beaux	Nuageux	Couverts
1889	75	107	183
1890	68	135	162
1891	90	93	182

En 1891, le temps a été plus régulièrement beau qu'en 1889 et 1890.

Digitized by Google

Pluie. — Le pluviomètre a reçu, pendant l'année 1891, une quantité d'eau correspondant à une hauteur de 661m. Le nombre de jours de pluie a été de 127.

Le mois le plus pluvieux a été le mois d'avril, pendant lequel il a plu 20 jours.

Le mois le moins pluvieux a été le mois de février, pendant lequel il n'a plu que 3 jours.

Totaux comparés des trois dernières années :

	1889	1890	1891
Jours de pluie :	150	138	127
Hauteur de pluie :	894,6	765,9	661,0

Vents. — En 1891, le vent dominant a été le N. O., qui a soufflé 120 jours, puis le S. O. qui a soufflé 85 jours.

St-Gaudens, impr. Abadie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICALS

Digitized by Google

PERIODICALS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google